

## LES MIGRATIONS ALTERNANTES INTERNES À L'ÎLE-DE-FRANCE

Évolutions de 1982 à 1999 et caractéristiques des flux 1999

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France  
15 rue Falguière - 75015 PARIS  
Directeur général : François Dugeny  
Département Transport et Infrastructures – Directeur : Alain Meyere  
Document établi par Danièle Navarre, Chargée d'études  
Cartographie : Danièle Coupeaux  
Juin 2006

---

## Résumé

La structure urbaine de la Région Île-de-France a fortement évolué au cours des dernières décennies : recul de l'emploi parisien, parallèlement à un renforcement du poids économique de la proche banlieue ouest et à l'élargissement de la zone d'influence du pôle de Roissy et de celles des villes nouvelles.

L'analyse des migrations alternantes 82, 90 et 99 montre la concurrence qui s'établit entre les grands pôles urbains franciliens et les répercussions sur la structure des déplacements domicile-travail.

Après avoir augmenté de 7 % entre 1982 et 1990, le nombre de migrations alternantes internes à l'Île-de-France a légèrement diminué (-1 %) entre 1990 et 1999.

Si l'effectif des catégories socioprofessionnelles intermédiaires a progressé au même rythme (+5 %) entre les deux périodes inter censitaires, en revanche :

- l'effectif des catégories socioprofessionnelles supérieures n'a augmenté que de 6 % entre 1990 et 1999 (croissance du nombre d'actifs résidant à Paris et du nombre d'actifs résidant ou travaillant dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines notamment), après avoir augmenté de 26 % entre 1982 et 1990 (croissance du nombre d'actifs résidant en grande couronne et du nombre d'actifs travaillant dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines notamment),
- l'effectif des ouvriers a diminué de 22 % entre 1990 et 1999 (baisse générale particulièrement marquée à Paris et dans les Hauts-de-Seine, aussi bien pour les actifs au lieu de résidence que pour les actifs au lieu d'emploi), après n'avoir diminué que de 8 % entre 1982 et 1990 (actifs résidant à Paris et dans les Hauts-de-Seine et actifs travaillant dans les Hauts-de-Seine notamment).

✚ En 1999, 4 786 890 actifs franciliens (99 %) travaillent en Île-de-France, la ville de Paris arrivant en tête, aussi bien pour le nombre d'emplois occupés par les franciliens, que pour le nombre d'actifs au lieu de résidence.

La capitale accueille :

- 31,7 % des emplois occupés par les franciliens, les Hauts-de-Seine 16,2 % et les autres départements 7 % à 9,8 %,
- 20,3 % des actifs au lieu de résidence, les Hauts-de-Seine 13,5 % et les autres départements 9,7 % à 12,3 %.

Les migrations alternantes régionales se composent de 37 % de migrations liées à Paris, de 44 % de migrations internes aux

différents départements de banlieue et de 19 % de migrations interdépartementales.

Les actifs travaillant à Paris (32 %) résident en grande majorité au cœur de l'agglomération (près de 50 % dans la ville de Paris et les communes de Boulogne-Billancourt, Montreuil, Asnières-sur-Seine).

Les actifs qui travaillent sur place (26 %) trouvent leur plus forte représentation dans la ville de Paris (8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> en particulier), l'agglomération dense et les pôles d'emploi de la grande couronne (Roissy et les pôles secondaires notamment).

Les actifs qui travaillent en banlieue (42 %), en dehors de leur commune de résidence pour les banlieusards, sont particulièrement représentés dans les communes de la grande couronne, notamment dans celles situées à proximité des grands pôles urbains ; leur poids est néanmoins particulièrement important dans les arrondissements périphériques parisiens, les communes denses de la petite couronne, les communes principales des villes nouvelles et les communes importantes du reste de l'agglomération.

Cette organisation se traduit par une concentration de flux sur la zone agglomérée où :

- les flux banlieue-Paris ont leur principale origine ou destination,
- les flux banlieue-banlieue dessinent un réseau maillé, avec une maille particulièrement serrée dans la zone dense,
- les flux s'organisent en étoile autour des grands pôles urbains, le rayonnement de la Défense touchant l'ensemble de l'agglomération, et certaines villes nouvelles (Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines) entretenant des relations privilégiées avec des pôles ou centres urbains voisins.

✚ Les deux modes motorisés principaux assurent, à parts sensiblement égales (la voiture 49 % et les transports en commun 51 %), plus de 86 % des migrations alternantes régionales en 1999.

La répartition entre les deux modes traduit le niveau du service offert par les transports en commun, l'usage de la voiture étant :

- limité à 15 % pour les actifs qui résident et travaillent à Paris,
- de 20 % et 22 % pour les actifs qui travaillent à Paris et résident respectivement en petite et en grande couronne,

- de 31 % et 45 % pour les actifs qui résident à Paris et travaillent respectivement en petite et en grande couronne,
- de 67 % pour les actifs qui résident et travaillent en banlieue (55 % pour les actifs résidant et travaillant en petite couronne et 80 % pour les actifs résidant et travaillant en grande couronne).

L'effet de la desserte en transports en commun apparaît également plus localement, notamment :

- au niveau de la proche banlieue, où la part de la voiture est minoritaire (ou équilibrée par rapport à celle des autres modes) dans le secteur ouest, lequel bénéficie d'une bonne accessibilité depuis la banlieue (RER A, groupe II de Saint-Lazare, Liaison La Verrière-La Défense, tramway T2), alors qu'elle est majoritaire sur un grand nombre de relations concernant les autres secteurs, où l'accessibilité en transports en commun depuis la banlieue est moins performante,
- au niveau des villes nouvelles, où la part de la voiture est équilibrée par rapport à celle des autres modes sur les relations internes, lesquelles sont bien assurées par les réseaux de bus locaux, alors qu'elle est majoritaire sur les liaisons entre les villes nouvelles et leur hinterland où l'offre des transports en commun est souvent déficiente.

La prise en compte des catégories socioprofessionnelles montre que, la plupart du temps, la qualité de l'offre en transports en commun prime sur la classe socioprofessionnelle dans le choix du mode de déplacement.

Ainsi 80 % des actifs qui résident à Paris utilisent les transports en commun pour leurs déplacements domicile-travail, alors que plus de 40 % des actifs parisiens appartiennent aux classes socioprofessionnelles supérieures ; à l'inverse, la majorité des actifs qui résident en grande couronne utilisent la voiture, alors que plus de 70 % d'entre eux appartiennent aux classes intermédiaires ou à la classe des ouvriers.

✚ Les évolutions de la structure des migrations alternantes opérées depuis le début des années 80 n'ont pas été sans conséquences sur les transports et la circulation routière.

La diminution du nombre d'actifs qui travaillent à Paris et résident en banlieue, parallèlement à la croissance des migrations alternantes de banlieue en banlieue, conduit à une augmentation de l'usage de la voiture particulière.

Cependant, la localisation des secteurs de banlieue où le

nombre d'actifs au lieu de résidence travaillant en Île-de-France et/ou le nombre d'emplois occupés par les franciliens ont le plus augmenté entre 1990 et 1999, montre que l'effet sur l'usage de la voiture n'a certainement pas été le même pour :

- les secteurs de la proche banlieue ouest, où la part de la voiture est minoritaire par rapport à celle des autres modes, malgré une forte représentation des classes socioprofessionnelles supérieures : part de 30 % pour les actifs qui travaillent dans le secteur de Puteaux – Courbevoie – Nanterre, parts respectives de 35 % et 38 % pour les actifs qui résident et les actifs qui travaillent dans le secteur de Boulogne – Issy les Moulineaux,
- les pôles d'emploi de la grande couronne, en particulier les villes nouvelles, où la part de la voiture est majoritaire par rapport à celle des autres modes : 52 % à 58 % pour les actifs au lieu de résidence et 62 % à 71 % pour les actifs au lieu d'emploi, les transports en commun étant souvent déficitaires sur les liaisons entre ces pôles et leur hinterland.

Par ailleurs, la longueur moyenne de déplacement a tendance à augmenter du fait d'une :

- diminution du nombre de déplacements courts (réduction du nombre d'actifs travaillant à Paris concernant plus les liaisons courtes et moyennes que les longues, diminution du nombre d'actifs travaillant sur place dans la majorité des communes de banlieue),
- augmentation du nombre de déplacements plus longs (croissance du nombre d'actifs travaillant en banlieue et

résidant à Paris ou en dehors de leur commune de résidence).

Ce phénomène est confirmé par les résultats des différentes enquêtes EGT, lesquels montrent que la longueur moyenne des déplacements du domicile vers le lieu de travail ne cesse de croître de 1976 à 2001.

✚ La période 1982-1990 se caractérise par une légère baisse (-1 %) du nombre d'actifs travaillant à Paris, une quasi stabilité du nombre d'actifs résidant à Paris et dans les Hauts-de-Seine, et une augmentation du nombre d'actifs résidant ou travaillant dans les autres départements, notamment ceux de la grande couronne (+11 % à +25 %).

Ces évolutions se traduisent :

- à l'intérieur de Paris, par une diminution des échanges sur la plupart des relations,
- sur les liaisons avec Paris, par une diminution du nombre d'actifs qui travaillent à Paris et résident dans la banlieue dense et, à l'inverse, par une augmentation du nombre d'actifs qui résident au delà de la banlieue dense, ainsi que par une augmentation du nombre d'actifs parisiens qui travaillent hors de Paris, dans la zone agglomérée,
- sur les liaisons banlieue – banlieue, par une augmentation générale des échanges à l'exception de quelques uns, notamment les échanges internes : aux différents secteurs de la proche banlieue, à des secteurs de la vallée de la Seine aval, à des secteurs des zones rurales est et sud.

✚ La période 1990-1999 se caractérise par des baisses respectives de 11 % et 8 % du nombre d'actifs travaillant à Paris

et du nombre d'actifs résidant dans la Seine-Saint-Denis, des hausses respectives de 10 % et 4 % du nombre d'actifs résidant en Seine-et-Marne et du nombre d'actifs travaillant dans les Hauts-de-Seine, des hausses de 7 % à 16 % du nombre d'actifs travaillant dans les départements de grande couronne, et de faibles variations du nombre d'actifs résidant ou travaillant dans les autres départements.

Ces évolutions se traduisent :

- à l'intérieur de Paris, par une diminution des échanges entre arrondissements, en particulier avec les arrondissements centraux (du 1<sup>er</sup> au 11<sup>e</sup>) et une augmentation des échanges internes aux arrondissements (arrondissements périphériques notamment),
- sur les liaisons avec Paris, par une diminution générale du nombre d'actifs qui travaillent à Paris et résident en banlieue (exceptés quelques pôles de la banlieue ouest et certaines communes rurales), et par une augmentation du nombre d'actifs parisiens qui travaillent dans la banlieue agglomérée (Hauts-de-Seine et Roissy notamment),
- sur les liaisons banlieue-banlieue, par une diminution des échanges internes à la plupart des secteurs, en particulier les secteurs nord, est et sud de la proche banlieue, et une augmentation de la majorité des échanges inter-secteurs, notamment des échanges avec les grands pôles urbains (La Défense, secteur de Roissy, villes nouvelles) et des échanges internes à la proche banlieue ouest.

---

## Sommaire

<b>Cadrages régionaux et départementaux</b> .....	<b>5</b>
1 – Analyse globale	
2 – Analyse par classes socioprofessionnelles	
<b>Les découpages d’analyse</b> .....	<b>13</b>
1 – Le poids relatif des différentes communes de banlieue en 1999	
2 – Définition de deux découpages régionaux	
<b>Analyse des migrations alternantes liées à Paris</b> .....	<b>15</b>
1 – Les actifs résidant et travaillant dans Paris	
2 – Les actifs résidant en banlieue et travaillant à Paris	
3 – Les actifs résidant à Paris et travaillant en banlieue	
<b>Analyse des migrations alternantes banlieue-banlieue</b> .....	<b>23</b>
1 – Les échanges régionaux	
2 – Les échanges intra-secteurs	
<b>Analyse des migrations alternantes en forte évolution de 1990 à 1999</b> .....	<b>37</b>
1 - Les zones présentant les plus fortes évolutions du nombre de migrations alternantes	
2 – Analyse des migrations alternantes 1999 relatives aux zones affichant les plus fortes augmentations de leurs nombres d’actifs	
<b>L’approche par les lieux d’emploi et les lieux de résidence</b> .....	<b>55</b>
1 – Les évolutions de 1982 à 1999	
2 – La situation en 1999	
<b>Évolution de la longueur des déplacements domicile-travail</b> .....	<b>92</b>
1 – Longueur moyenne et valeur médiane	
2 – Distribution des distances domicile-travail	

## Cadrages régionaux et départementaux

### 1 – Analyse globale

#### 1.1 Les évolutions de 1982 à 1999

##### • Les évolutions de 1982 à 1990

Le nombre de migrations alternantes internes à l'Île-de-France a augmenté de 295 047 (7 %) sur la période inter censitaire 1982 – 1990.

Les augmentations concernent les actifs résidant en dehors de Paris et des Hauts-de-Seine, et l'ensemble des actifs travaillant en banlieue.

La croissance porte plus particulièrement sur :

- les départements de la grande couronne, pour les actifs au lieu de résidence (93 587 actifs supplémentaires résident en Seine-et-Marne, soit une augmentation de 25 %),
- les Hauts-de-Seine et les départements de grande couronne, pour les actifs au lieu d'emploi,
- les migrations alternantes internes aux départements de la grande couronne (26 368 à 35 743 actifs supplémentaires),
- les actifs résidant en Seine-et-Marne et travaillant à Paris (19 142 actifs supplémentaires, soit une augmentation de 29 %),
- les actifs parisiens travaillant dans les Hauts-de-Seine (17 934 actifs supplémentaires, soit une augmentation de 19 %).

Les diminutions concernent essentiellement :

- les actifs parisiens et les actifs Val-de-Marnais qui travaillent à Paris, notamment les actifs parisiens dont le nombre a baissé de 39 185 (-5 %),
- les migrations alternantes internes aux départements de Petite Couronne (baisses de 5 834 à 16 258 actifs).

Variation du nombre de migrations alternantes entre 1982 et 1990

Résidence	Emploi	Paris	Petite couronne				Grande couronne				RIF
		75	92	93	94	77	78	91	95		
<b>Paris</b>	<b>75</b>	-39185	17934	3512	2890	2356	3787	3156	3689	<b>-1861</b>	
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	-654	-16258	2893	2308	716	3336	3426	3184	<b>-1049</b>	
	<b>93</b>	2107	5740	-10188	5884	4752	1630	1864	6200	<b>17989</b>	
	<b>94</b>	-4703	6852	4120	-5834	4560	1612	2388	1724	<b>10719</b>	
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	19142	5644	11148	12448	33709	1120	6848	3528	<b>93587</b>	
	<b>78</b>	5438	11380	2316	2452	549	26368	4129	3948	<b>56580</b>	
	<b>91</b>	861	7013	1984	6860	2700	3272	35743	900	<b>59333</b>	
	<b>95</b>	7072	12148	4596	2536	776	3348	844	28429	<b>59749</b>	
<b>RIF</b>		<b>-9922</b>	<b>50453</b>	<b>20381</b>	<b>29544</b>	<b>50118</b>	<b>44473</b>	<b>58398</b>	<b>51602</b>	<b>295047</b>	

Pourcentage de variation du nombre de migrations alternantes entre 1982 et 1990

Résidence	Emploi	Paris	Petite couronne				Grande couronne				RIF
		75	92	93	94	77	78	91	95		
<b>Paris</b>	<b>75</b>	-5	19	7	7	57	26	24	34	<b>0</b>	
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	0	-5	17	12	57	12	26	35	<b>0</b>	
	<b>93</b>	1	14	-3	24	57	44	61	35	<b>3</b>	
	<b>94</b>	-3	20	17	-2	78	33	17	61	<b>2</b>	
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	29	61	48	67	14	98	78	81	<b>25</b>	
	<b>78</b>	6	15	39	46	102	8	50	32	<b>11</b>	
	<b>91</b>	1	23	37	15	70	32	15	63	<b>13</b>	
	<b>95</b>	7	24	14	63	82	22	67	15	<b>15</b>	
<b>RIF</b>		<b>-1</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	

• **Les évolutions de 1990 à 1999**

La période inter censitaire 1990 – 1999 se caractérise par une diminution de 1 % du nombre des migrations alternantes internes à l'Île-de-France (30 057 actifs).

Les diminutions concernent la Ville de Paris, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, aussi bien pour les actifs au lieu de résidence que pour les actifs au lieu d'emploi.

Les baisses les plus importantes touchent :

- la ville de Paris, notamment pour les actifs au lieu d'emploi (-195 609 actifs, soit -11 %),
- la Seine-Saint-Denis, notamment pour les actifs au lieu de résidence (-49 381 actifs) ,
- les migrations alternantes internes à la ville de Paris (-43 437 actifs),
- les actifs résidant en Seine-Saint-Denis et travaillant à Paris (-40 773 actif, soit -21 %).

Les actifs qui résident ou travaillent dans les autres départements voient leur effectifs augmenter, les plus fortes croissances intéressant :

- la Seine-et-Marne, aussi bien pour les actifs au lieu de résidence (46 503 actifs supplémentaires), que pour les actifs au lieu d'emploi (50 118 actifs supplémentaires),
- les migrations alternantes internes au département des Hauts-de-Seine (13 938 actifs supplémentaires) et aux départements de la grande couronne (18 308 à 34 350 actifs supplémentaires),
- les actifs parisiens travaillant dans les Hauts-de-Seine (14 284 actifs supplémentaires).

**Variation du nombre de migrations alternantes entre 1990 et 1999**

	Emploi Résidence	Paris	Petite couronne			Grande couronne				RIF
		75	92	93	94	77	78	91	95	
<b>Paris</b>	<b>75</b>	-43437	14284	-1839	-2761	2237	1485	-441	2175	<b>-28297</b>
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	-19755	13938	109	-10	1161	4124	-305	1521	<b>783</b>
	<b>93</b>	-40773	-4103	-9254	-1233	4072	-282	-70	2262	<b>-49381</b>
	<b>94</b>	-26868	1025	-194	2122	3589	535	797	1860	<b>-17134</b>
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	-6722	3256	3691	3521	34350	426	4847	3134	<b>46503</b>
	<b>78</b>	-17422	2259	19	446	398	22350	1097	1973	<b>11120</b>
	<b>91</b>	-20429	1008	-114	-3872	2983	3292	18787	1252	<b>2907</b>
	<b>95</b>	-20203	560	496	577	1328	2285	91	18308	<b>3442</b>
<b>RIF</b>		<b>-195609</b>	<b>32227</b>	<b>-7086</b>	<b>-1210</b>	<b>50118</b>	<b>34215</b>	<b>24803</b>	<b>32485</b>	<b>-30057</b>

**Pourcentage de variation du nombre de migrations alternantes entre 1990 et 1999**

	Emploi Résidence	Paris	Petite couronne			Grande couronne				RIF
		75	92	93	94	77	78	91	95	
<b>Paris</b>	<b>75</b>	-6	13	-4	-7	34	8	-3	15	<b>-3</b>
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	-10	4	1	0	59	13	-2	12	<b>0</b>
	<b>93</b>	-21	-9	-3	-4	31	-5	-1	10	<b>-8</b>
	<b>94</b>	-15	2	-1	1	35	8	5	41	<b>-3</b>
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	-8	22	11	11	12	19	31	40	<b>10</b>
	<b>78</b>	-17	3	0	6	37	7	9	12	<b>2</b>
	<b>91</b>	-20	3	-2	-7	45	24	7	54	<b>1</b>
	<b>95</b>	-18	1	1	9	77	12	4	8	<b>1</b>
<b>RIF</b>		<b>-11</b>	<b>4</b>	<b>-2</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>-1</b>

## 1.2 La situation en 1999

- Les principaux échanges

Nombre de migrations alternantes en 1999

Résidence	Emploi	Paris	Petite couronne			Grande couronne				RIF
		75	92	93	94	77	78	91	95	
<b>Paris</b>	<b>75</b>	698 742	127 502	48 965	39 437	8 733	20 040	15 699	16 732	<b>975 850</b>
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	178 259	356 100	20 522	21 498	3 141	35 380	16 365	13 881	<b>645 146</b>
	<b>93</b>	156 318	41 353	273 318	28 795	17 112	5 060	4 838	25 930	<b>552 724</b>
	<b>94</b>	152 189	42 901	28 142	270 508	13 973	7 019	17 473	6 408	<b>538 613</b>
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	77 900	18 136	37 831	34 637	314 455	2 690	20 451	11 006	<b>517 106</b>
	<b>78</b>	85 672	91 231	8 275	8 202	1 487	363 326	13 498	18 385	<b>590 076</b>
	<b>91</b>	80 372	39 113	7 246	48 932	9 543	16 732	296 518	3 580	<b>502 036</b>
	<b>95</b>	90 105	62 324	38 360	7 141	3 056	20 661	2 191	241 501	<b>465 339</b>
<b>RIF</b>		<b>1 519 557</b>	<b>778 660</b>	<b>462 659</b>	<b>459 150</b>	<b>371 500</b>	<b>470 908</b>	<b>387 033</b>	<b>337 423</b>	<b>4 786 890</b>

Près de 99 % des actifs franciliens ayant un emploi travaillent dans la Région Île-de-France, soit 4 780 890 actifs.

La capitale arrive en tête des départements de résidence avec 975 850 actifs, les effectifs des autres départements variant de 465 339 actifs (Val-d'Oise) à 645 146 actifs (Hauts-de-Seine) ; à noter qu'avec 590 076 actifs, le département des Yvelines se situe en troisième position, juste après le département des Hauts-de-Seine.

La ville de Paris arrive également en tête des départements

d'emplois, avec 1 519 557 actifs, l'écart avec les Hauts-de-Seine qui arrive en deuxième position, étant du simple au double.

En revanche, les autres départements présentent des effectifs d'emplois relativement proches, notamment le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis et les Yvelines qui se détachent avec 459 150 à 470 908 actifs.

Les migrations alternantes liées à Paris ne représentent cependant que 37 % des déplacements domicile – travail intra régionaux :

- 820 815 actifs (17 %) résident en banlieue (10 % en Petite couronne) et travaillent à Paris,
- 698 742 actifs (14 %) résident et travaillent à Paris,
- 277 108 actifs (6 %) résident à Paris et travaillent en banlieue (27 % dans les Hauts-de-Seine).

Les migrations alternantes internes à la banlieue sont donc majoritaires (63 %), les échanges intra-départementaux (241 501 à 363 326 actifs) totalisant 2 115 726 actifs, soit 44 % des migrations alternantes régionales.

• **Les modes de déplacement**

Plus de 86 % des actifs franciliens travaillant en Île-de-France, soit 4 134 680 actifs, utilisent un des deux modes motorisés principaux (la voiture particulière ou les transports en commun), pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail. Les parts des deux modes sont sensiblement identiques au niveau régional : 49 % pour la voiture et 51 % pour les transports en commun.

En revanche les parts de chaque mode varient fortement selon les départements de résidence et les départements de travail.

La voiture présente ses plus forts pourcentages en grande couronne, aussi bien en ce qui concerne les départements d'emplois (74 % à 81 %) que les départements de résidence (58 % à 68 %) ; l'usage de la voiture est particulièrement élevée pour les actifs qui résident et travaillent en grande couronne, notamment pour ceux qui résident en Seine-et-Marne et travaillent dans le Val-d'Oise (87 %), en Essonne, (87 %) et en Seine-et-Marne (84 %). Cela traduit l'offre limitée des transports en commun, notamment sur les liaisons transversales.

Par contre, la configuration radiale du réseau de transports en commun et la très bonne desserte de la ville de Paris font que la voiture affiche ses plus faibles parts sur les relations avec Paris, aussi bien pour les départements de résidence (19 %) que pour les départements d'emploi (22 %). Les pourcentages les plus faibles concernent les actifs parisiens qui travaillent à Paris (15 %) et les actifs de banlieue qui travaillent à Paris (19 % à 26 % selon les départements). Par contre les pourcentages relatifs aux actifs parisiens qui travaillent en banlieue sont plus élevés : 28 % à 38 % pour les parisiens travaillant dans les départements de petite couronne et 41 % à 50 % pour les parisiens travaillant en grande couronne. Ceci traduit le fait que les gares du réseau ferré offrent des conditions d'accès aux emplois de banlieue nettement inférieures à celles offertes aux emplois parisiens par le réseau de la capitale.

Les échanges avec la Petite Couronne affichent des parts plus équilibrées entre les deux modes motorisés principaux.

La part de la voiture varie ainsi de :

- ✦ 43 % à 48 % pour les départements de résidence ; la faiblesse des parts relatives aux actifs qui travaillent dans les Hauts de Seine et résident en Seine-Saint Denis (34 %) et dans le Val de Marne (39 %) compense le niveau relativement élevé des parts relatives aux actifs du Val de Marne qui travaillent en Grande Couronne (63 % à 75 %) ;
- ✦ 45 % à 62 % pour les départements d'emploi, les actifs qui travaillent dans les Hauts de Seine utilisent dans l'ensemble moins la voiture que les transports en commun, contrairement aux actifs qui travaillent dans les deux autres départements de la Petite Couronne ; cela reflète la bonne accessibilité en transport en commun de plusieurs pôles d'emploi des Hauts de Seine, notamment La Défense.

**Nombre de migrations alternantes motorisées en 1999**

Emploi		Paris	Petite couronne			Grande couronne				RIF
Résidence		75	92	93	94	77	78	91	95	
<b>Paris</b>	<b>75</b>	523033	126550	48566	39776	9327	20590	16267	17487	<b>801596</b>
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	178533	250946	20158	21951	3097	35922	16457	14375	<b>541439</b>
	<b>93</b>	165134	41119	196155	28425	17157	5225	4549	27766	<b>485530</b>
	<b>94</b>	158479	42928	27953	195918	14115	7191	17482	6892	<b>470958</b>
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	82953	18102	37781	35373	244443	2648	20433	11887	<b>453620</b>
	<b>78</b>	90609	91631	8082	8140	1499	286977	13284	18362	<b>518584</b>
	<b>91</b>	85882	39022	7371	49900	9668	16922	236977	3613	<b>449355</b>
	<b>95</b>	94690	62242	37317	6927	3047	20438	2193	186744	<b>413598</b>
<b>RIF</b>		<b>1379313</b>	<b>672540</b>	<b>383383</b>	<b>386410</b>	<b>302353</b>	<b>395913</b>	<b>327642</b>	<b>287126</b>	<b>4134680</b>

**Pourcentage de migrations alternantes motorisées effectuées en voiture en 1999**

Emploi		Paris	Petite couronne			Grande couronne				RIF
Résidence		75	92	93	94	77	78	91	95	
<b>Paris</b>	<b>75</b>	15	28	34	38	41	42	50	46	<b>22</b>
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	26	52	55	60	58	67	74	69	<b>46</b>
	<b>93</b>	19	34	57	54	68	47	52	68	<b>43</b>
	<b>94</b>	23	39	60	63	75	63	74	71	<b>48</b>
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	20	32	70	74	84	65	87	87	<b>68</b>
	<b>78</b>	21	50	53	59	61	77	83	79	<b>62</b>
	<b>91</b>	21	59	49	75	81	82	81	73	<b>66</b>
	<b>95</b>	19	51	66	43	68	77	54	77	<b>58</b>
<b>RIF</b>		<b>19</b>	<b>45</b>	<b>56</b>	<b>62</b>	<b>81</b>	<b>74</b>	<b>78</b>	<b>75</b>	<b>49</b>



## 2 – Analyse par classes socioprofessionnelles

Les migrations alternantes départementales sont analysées en considérant trois catégories de classes socioprofessionnelles :

- la catégorie 1 qui comprend les agriculteurs exploitants, les artisans et commerçants, les chefs d'entreprise, les cadres et les professions intellectuelles supérieures,
- la catégorie 2 qui regroupe les professions intermédiaires et les employés,
- la catégorie 3 qui correspond aux ouvriers.

### 2.1 L'évolution des catégories 1 et 3 de 1982 à 1999

Ce sont les catégories 1 et 3 qui présentent les plus forts pourcentages d'évolution de leur nombre d'actifs, le nombre d'actifs de la catégorie 2 n'ayant augmenté que de 5 % au cours de chaque période inter censitaire.

#### • Les évolutions de 1982 à 1999

##### La catégorie 1

Le nombre d'actifs franciliens appartenant à la catégorie 1 a augmenté sur toutes les relations départementales (augmentation moyenne de 26 %).

Les plus fortes augmentations concernent :

- la Seine et Marne (30 %), le Val d'Oise (29 %) et l'Essonne (28 %), pour les actifs au lieu de résidence,
- les Hauts de Seine (40 %) et l'Essonne (40 %) pour les actifs du lieu d'emploi,
- les actifs travaillant dans la Seine et Marne (104 % à 193 %), à l'exception des actifs qui résident dans le département et des actifs qui résident dans les Hauts de Seine.

##### La catégorie 3

Le nombre d'ouvriers franciliens qui travaillent en Île-de-France a diminué de 8 %.

Les diminutions les plus importantes touchent :

- les Hauts-de-Seine (-22 %), la Ville de Paris (-21 %) et le Val-de-Marne (-12 %), pour les actifs au lieu de résidence,
- les Hauts-de-Seine (-21 %), la Ville de Paris (-12 %) et la Seine-Saint-Denis (-11 %), pour les actifs au lieu d'emploi,
- les actifs parisiens qui travaillent dans les Hauts-de-Seine (-29 %) et dans Paris (-22 %),

### Variation entre 1982 et 1990 du nombre d'actifs au lieu de résidence appartenant aux catégories de CSP C1 et C3 (%)

#### C1 (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions intellectuelles supérieures)

Emploi		Paris	Petite couronne			Grande couronne				RIF
		75	92	93	94	77	78	91	95	
<b>Paris</b>	<b>75</b>	17	68	42	39	104	72	61	61	<b>27</b>
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	22	23	53	25	45	59	64	88	<b>27</b>
	<b>93</b>	20	57	6	53	105	66	81	57	<b>18</b>
	<b>94</b>	20	60	57	11	163	74	66	115	<b>25</b>
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	37	80	72	71	17	142	75	77	<b>30</b>
	<b>78</b>	14	34	49	48	124	20	84	64	<b>25</b>
	<b>91</b>	10	45	51	26	148	77	28	79	<b>28</b>
	<b>95</b>	20	61	27	71	193	60	76	21	<b>29</b>
<b>RIF</b>		<b>18</b>	<b>40</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>27</b>	<b>32</b>	<b>40</b>	<b>33</b>	<b>26</b>

#### C3 (ouvriers)

Résidence	Emploi	Paris	Petite couronne			Grande couronne				RIF
		75	92	93	94	77	78	91	95	
<b>Paris</b>	<b>75</b>	-22	-29	-15	-16	14	-19	-8	-10	<b>-21</b>
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	-14	-29	-2	4	67	-22	1	3	<b>-22</b>
	<b>93</b>	-2	-5	-16	13	46	31	51	26	<b>-6</b>
	<b>94</b>	-15	-14	-8	-14	37	14	0	8	<b>-12</b>
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	30	33	27	73	4	85	70	93	<b>14</b>
	<b>78</b>	6	-17	28	30	108	-11	20	1	<b>-9</b>
	<b>91</b>	-9	-4	15	4	35	15	2	22	<b>1</b>
	<b>95</b>	6	-4	1	43	66	-4	78	3	<b>3</b>
<b>RIF</b>		<b>-12</b>	<b>-21</b>	<b>-11</b>	<b>-5</b>	<b>8</b>	<b>-10</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>-8</b>

- les actifs qui résident dans les Hauts-de-Seine et travaillent dans le département (-29 %) et dans les Yvelines (-22 %).
- Le nombre d'ouvriers augmente par contre dans les départements de la grande couronne (sauf dans les Yvelines), en particulier en

Seine-et-Marne :

- augmentation de 1 % à 14 % pour les départements de résidence,
- augmentation de 5 % à 8 % pour les départements d'emploi.

• **Les évolutions de 1990 à 1999**

*La catégorie 1*

Le nombre d'actifs appartenant à la catégorie 1 a continué à augmenter de 1990 à 1999, mais la croissance moyenne n'a été que de 6 %.

Les plus fortes augmentations concernent :

- les Hauts-de-Seine (13 %), la Ville de Paris (8 %) et les Yvelines (8 %), pour les actifs au lieu de résidence,
- les Hauts-de-Seine (23 %) et les Yvelines (21 %), pour les actifs au lieu d'emploi,
- les actifs qui travaillent en Seine-et-Marne et résident en dehors du département (37 % à 66 %).

En revanche, le nombre d'actifs de la catégorie 1 travaillant à Paris a diminué de 4 % ; les baisses concernent tous les actifs qui résident en banlieue, notamment ceux qui habitent dans l'Essonne (-18 %), dans les Yvelines (-17 %) et dans le Val-d'Oise (-15 %).

*La catégorie 3*

La diminution du nombre d'ouvriers s'est accélérée après 1990 (baisse moyenne de 22 % sur la période 1990 – 1999).

Les baisses touchent tous les départements et en particulier les actifs résidant ou travaillant à Paris (baisses respectives de – 35 % et –33 %) et les actifs qui résident ou travaillent dans les Hauts-de-Seine (baisses respectives de –32 % et –35 %).

Les augmentations concernent essentiellement les actifs non parisiens qui travaillent en Seine et Marne et résident à l'extérieur du département.

**Variation entre 1990 et 1999 du nombre d'actifs au lieu de résidence appartenant aux catégories de CSP C1 et C3 des (%)**

**C1** (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions intellectuelles supérieures)

Résidence	Emploi	Paris	Petite couronne				Grande couronne				RIF
		75	92	93	94	77	78	91	95		
<b>Paris</b>	<b>75</b>	1	35	18	5	41	27	10	32	<b>8</b>	
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	-6	22	17	13	66	39	12	27	<b>13</b>	
	<b>93</b>	-14	7	-8	-2	37	7	19	12	<b>-6</b>	
	<b>94</b>	-7	23	8	3	37	26	17	32	<b>4</b>	
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	-7	28	9	5	3	21	29	46	<b>5</b>	
	<b>78</b>	-17	14	2	7	38	16	9	31	<b>8</b>	
	<b>91</b>	-18	17	8	-8	43	36	4	39	<b>2</b>	
	<b>95</b>	-15	11	0	25	46	24	15	0	<b>0</b>	
<b>RIF</b>		<b>-4</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	

**C3** (ouvriers)

Résidence	Emploi	Paris	Petite couronne				Grande couronne				RIF
		75	92	93	94	77	78	91	95		
<b>Paris</b>	<b>75</b>	-30	-48	-44	-47	-10	-48	-46	-34	<b>-35</b>	
<b>Petite couronne</b>	<b>92</b>	-35	-32	-28	-35	22	-33	-27	-19	<b>-32</b>	
	<b>93</b>	-36	-35	-16	-26	6	-28	-29	-6	<b>-23</b>	
	<b>94</b>	-37	-38	-29	-22	8	-28	-20	-1	<b>-26</b>	
<b>Grande couronne</b>	<b>77</b>	-27	-16	-11	-16	-8	-31	5	-4	<b>-10</b>	
	<b>78</b>	-33	-39	-25	-25	15	-16	-8	-13	<b>-20</b>	
	<b>91</b>	-37	-37	-17	-28	20	-15	-10	50	<b>-17</b>	
	<b>95</b>	-31	-30	-9	-29	52	-17	-29	-10	<b>-16</b>	
<b>RIF</b>		<b>-33</b>	<b>-35</b>	<b>-19</b>	<b>-25</b>	<b>-5</b>	<b>-19</b>	<b>-13</b>	<b>-10</b>	<b>-22</b>	

## 2.2 La situation en 1999

### • Effectifs de chaque catégorie de classes socioprofessionnelles

#### La catégorie 1

La catégorie 1 (classes supérieures) comprend 1 344 345 actifs, soit 28 % des franciliens travaillant en Île-de-France ; malgré les augmentations affichées depuis 1982, cette catégorie représente moins de 30 % des actifs ayant un emploi dans la région.

Les classes supérieures concernent particulièrement :

- la Ville de Paris (43 %) et les Hauts-de-Seine (34 %), pour les actifs au lieu de résidence,
- les Hauts-de-Seine (36 %) et la Ville de Paris (32 %) pour les actifs au lieu d'emploi,
- les actifs parisiens qui travaillent dans l'Essonne (62 %), les Yvelines (60 %), les Hauts-de-Seine (56 %), la Seine-et-Marne (52 %) et le Val-d'Oise (44 %),
- les actifs qui résident dans les Hauts-de-Seine et travaillent dans l'Essonne (47 %) et les Yvelines (44 %),
- les actifs qui résident dans les Yvelines et travaillent dans les Hauts-de-Seine (43 %).

#### La catégorie 2

Avec 2 649 750 actifs, la catégorie 2 (professions intermédiaires et employés) représente plus de la moitié des franciliens travaillant en Île-de-France (55 %).

Les professions intermédiaires et les employés intéressent notamment :

- le Val-d'Oise (60 %), la Seine-Saint-Denis (59 %), le Val-de-Marne (59 %) et l'Essonne (59 %), pour les départements de résidence,
- le Val-de-Marne (58 %), le Val-d'Oise (58 %) et la Ville de Paris (57 %), pour des départements d'emploi,
- les actifs qui travaillent à Paris et résident dans les départements de banlieue autres que les Hauts-de-Seine et les Yvelines (63 % à 67 %),
- les actifs qui travaillent dans le Val-de-Marne et résident dans l'Essonne, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne (60 % à 61 %),
- les actifs qui travaillent dans les Hauts-de-Seine et résident dans le Val-d'Oise (60 %) et les actifs qui travaillent en Seine-Saint-Denis et résident en Seine-et-Marne (60 %).

#### La catégorie 3

En baisse continue depuis des années, l'effectif de la catégorie 3 (ouvriers) se limite à 792 795 actifs, ce qui représente 17 % des franciliens travaillant en Île-de-France.

Cette catégorie concerne surtout :

- la Seine-Saint-Denis (25 %) et la Seine-et-Marne (23 %), pour les actifs au lieu de résidence,
- la Seine-et-Marne (26 %) et la Seine-Saint-Denis (24 %),

### Répartition des migrations alternantes 1999 selon les catégories de classes socioprofessionnelles (%)

		Emploi	Paris	Petite couronne			Grande couronne				RIF
Résidence			75	92	93	94	77	78	91	95	
Paris	75	C1	40	56	43	42	52	60	62	44	43
		C2	51	38	42	46	36	33	30	47	47
		C3	9	6	15	13	12	8	8	9	9
Petite couronne	92	C1	36	32	36	34	40	44	47	35	34
		C2	55	56	42	50	41	44	37	46	53
		C3	9	12	22	16	19	12	16	19	12
	93	C1	15	18	16	15	16	20	24	12	16
		C2	65	58	57	55	48	50	44	55	59
		C3	20	24	27	30	36	30	32	33	25
	94	C1	25	35	31	20	33	38	29	27	24
		C2	63	54	50	60	45	48	47	58	59
		C3	12	12	19	20	22	15	24	15	17
Grande couronne	77	C1	20	31	18	18	18	32	23	17	19
		C2	67	57	60	61	55	54	57	63	58
		C3	13	12	22	21	26	14	20	21	23
	78	C1	37	43	41	38	42	23	42	31	29
		C2	55	50	43	46	41	58	44	48	55
		C3	8	8	17	15	17	19	14	20	15
	91	C1	24	37	31	18	27	39	21	28	23
		C2	65	53	49	60	52	49	59	53	59
		C3	11	10	21	22	21	12	21	18	18
	95	C1	20	25	20	22	22	22	30	18	20
		C2	66	60	54	55	49	53	45	60	60
		C3	14	16	27	23	29	25	25	22	20
RIF	C1	32	36	22	22	20	27	25	20	28	
	C2	57	52	54	58	54	55	55	58	55	
	C3	11	12	24	20	26	18	20	22	17	

#### Classes de CSP

C1 : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, cadres, professions intellectuelles supérieures

C2 : professions intermédiaires, employés

C3 : ouvriers

- pour les actifs au lieu d'emploi,
- les actifs qui résident en Seine-Saint-Denis et travaillent en dehors de Paris et des Hauts-de-Seine (27 % à 36 %),
- les actifs qui résident dans le Val-d'Oise et travaillent en Seine-et-Marne (29 %) et en Seine-Saint-Denis (27 %),
- les migrations alternantes internes à la Seine-et-Marne (26 %).

*En résumé :*

- Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines présentent les plus fortes parts de résidents de la CSP 1 (29 % à 43 %) et des parts de résidents de la CSP 2 variant de 47 % à 55 %,
- les autres départements présentent des parts de résidents de la CSP 2 de l'ordre de 60 %, la Seine-Saint-Denis se caractérisant par la plus faible part de résidents de la CSP 1 (16 %) et la plus forte part de résidents de la CSP 3 (25 %).

• **Parallèle entre les classes socioprofessionnelles et les modes de déplacement motorisés**

Il est intéressant de rapprocher les catégories de classes socioprofessionnelles des modes motorisés utilisés selon le département de résidence des actifs.

L'examen montre que, la plupart du temps, le niveau de l'offre en transports en commun prime sur la classe socioprofessionnelle dans le choix du mode de déplacement.

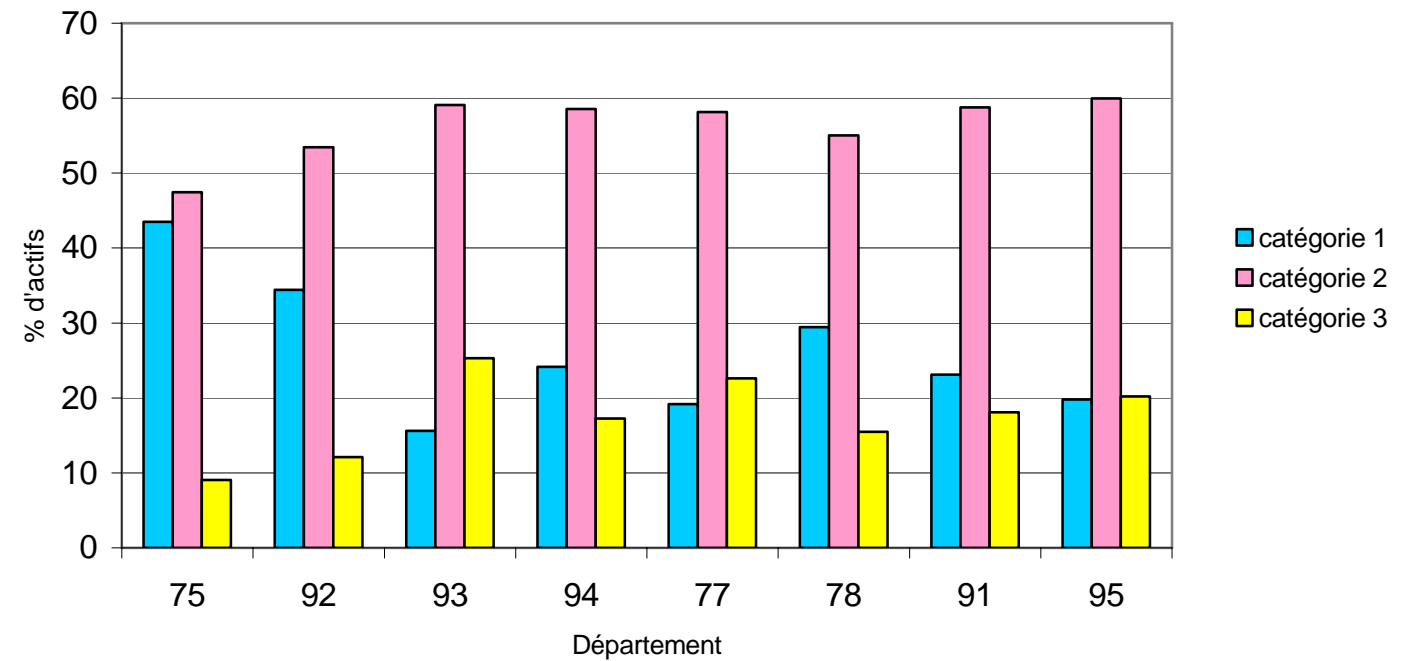
Ainsi près de 80 % des actifs parisiens utilisent les transports en commun pour leurs déplacements domicile-travail, alors que plus de 40 % d'entre eux appartiennent aux classes socioprofessionnelles de la catégorie 1.

Ce cas de figure s'applique également aux actifs qui résident dans les Hauts-de-Seine, mais dans une moindre mesure car le département ne bénéficie pas d'une aussi bonne desserte en transports en commun que la ville de Paris.

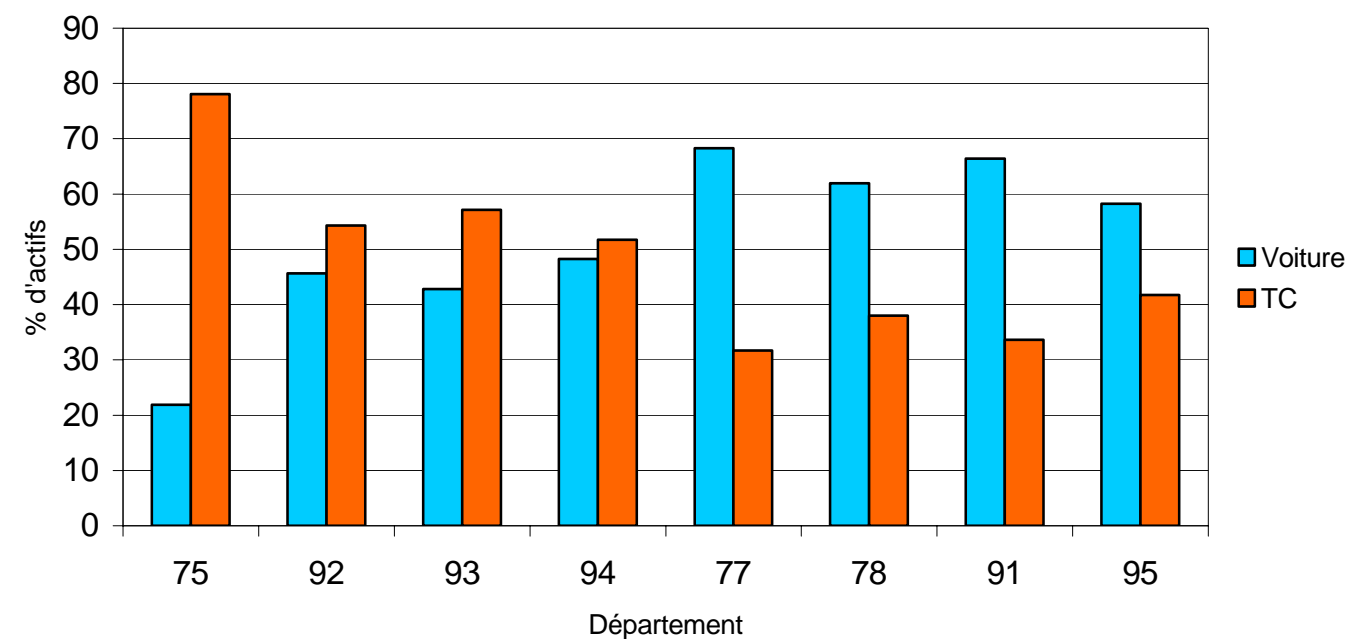
En revanche, la majorité des actifs qui résident dans les départements de la grande couronne utilisent la voiture, alors que plus de 70 % d'entre eux appartiennent aux classes des catégories 2 et 3 (professions intermédiaires, employés, ouvriers).

Seul le parallèle entre les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, dont les niveaux de desserte en transports en commun sont sensiblement équivalents, met en évidence une certaine relation entre la part des ouvriers (25 % en Seine-Saint-Denis, 17 % dans le Val-de-Marne) et le pourcentage d'utilisation des transports en commun (57 % en Seine-Saint-Denis, 52 % dans le Val-de-Marne).

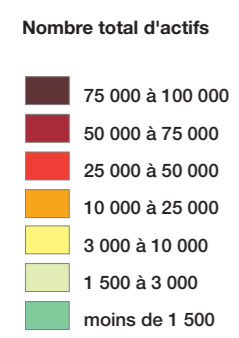
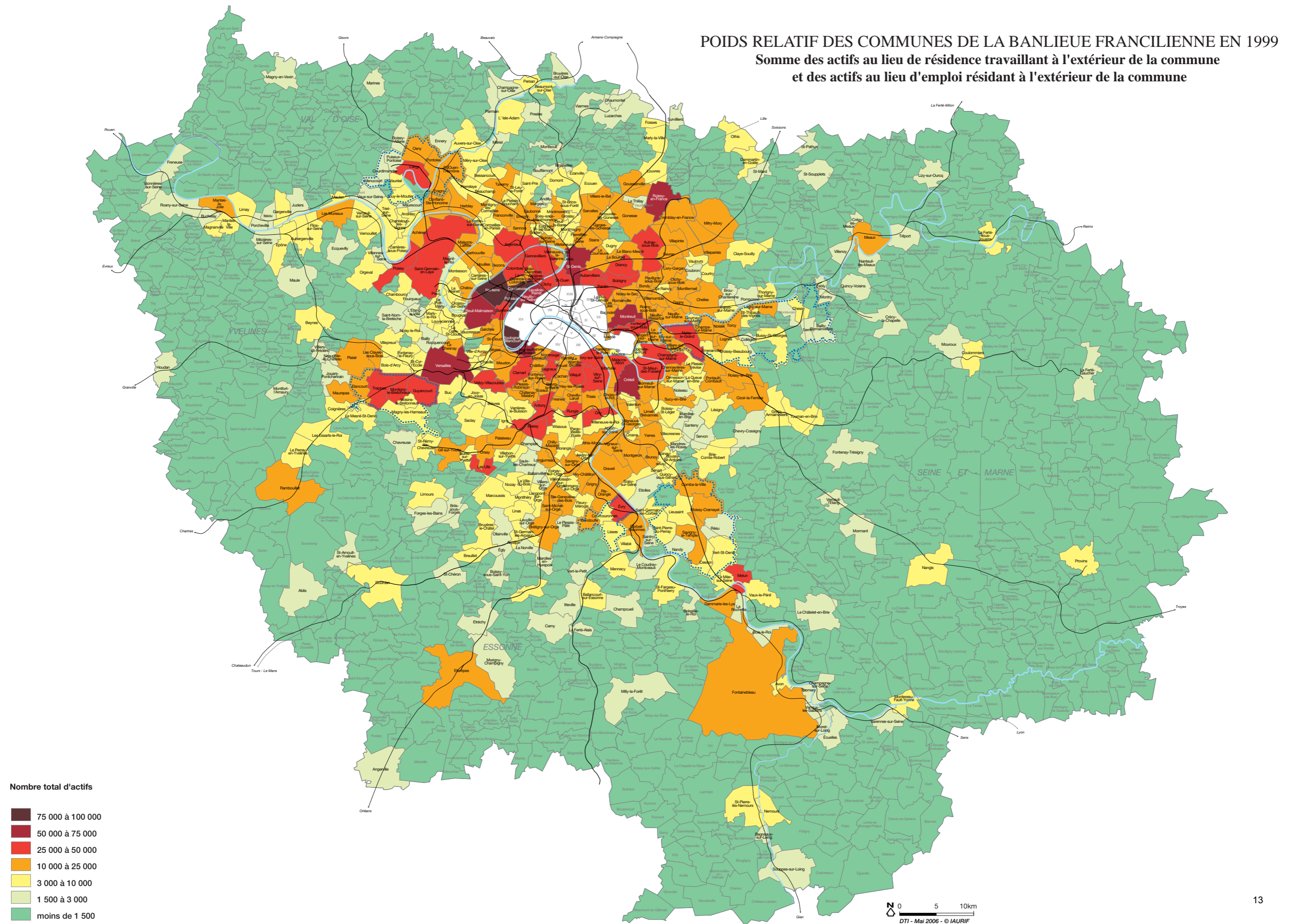
**CSP des actifs franciliens selon le département de résidence (1999)**



**Modes motorisés utilisés par les actifs franciliens selon le département de résidence (1999)**



**POIDS RELATIF DES COMMUNES DE LA BANLIEUE FRANCILIENNE EN 1999**  
**Somme des actifs au lieu de résidence travaillant à l'extérieur de la commune**  
**et des actifs au lieu d'emploi résidant à l'extérieur de la commune**



## Les découpages d'analyse

L'analyse des migrations alternantes entre les différents secteurs de l'Île-de-France conduit à regrouper les communes et les arrondissements parisiens en zones pertinentes du point de vue de la structure des flux.

Pour les communes de banlieue notamment, il y a lieu d'affecter les centres urbains importants à des zones différentes afin de bien appréhender l'importance des différents échanges.

Un examen du poids relatif des différentes communes en 1999 a permis d'identifier les centres urbains générateurs de nombreuses migrations alternantes.

### 1 – Le poids relatif des différentes communes de banlieue en 1999

Le poids relatif de chaque commune quant à l'émission et à l'attraction des flux domicile-travail, a été déterminé en additionnant pour chacune d'entre elles, le nombre d'actifs au lieu de résidence travaillant à l'extérieur de la commune et le nombre d'actifs au lieu d'emploi résidant à l'extérieur de la commune.

L'indicateur ainsi calculé permet de hiérarchiser les différents centres urbains selon trois couronnes concentriques autour de la capitale.

Dans la première couronne (banlieue dense) où les communes présentent des indicateurs supérieurs à 10 000, les centres urbains se distinguent par des indicateurs de :

- 75 000 à 100 000 pour les gros pôles urbains : Courbevoie (98 680), Boulogne-Billancourt (89 850), Nanterre (82 720), Puteaux (76 780),
- 50 000 à 75 000, pour les pôles urbains moins importants : Levallois-Perret (64 310), Saint-Denis (63 380), Créteil (61 070), Reuil-Malmaison (57 315), Neuilly-sur-Seine (56 120), Montreuil (54 500), Issy-les-Moulineaux (52 050).

Dans la deuxième couronne (villes nouvelles, reste de l'agglomération et franges péri-urbaines), où la majorité des communes affichent des indicateurs compris entre 3 000 et 25 000, les pôles et centres urbains se détachent par des indicateurs variant de 25 000 à 75 000 :

- Roissy-en-France : 63 000
- Versailles : 56 250
- Évry : 47 070

- Vélizy-Villacoublay : 42 000
- Cergy : 40 600
- Noisy-le-Grand : 39 800
- Massy : 31 900
- Montigny-le-Bretonneux : 30 570
- Guyancourt : 28 410
- Trappes : 27 180
- Poissy : 26 300
- Les Ulis : 25 640
- Saint-Germain-en-Laye : 25 720

Dans la troisième couronne, essentiellement rurale, la majorité des communes présentent des indicateurs inférieurs à 1 500.

Les centres urbains sont mis en évidence par des indicateurs de :

- 10 000 à 50 000, pour les centres principaux : Melun (27 640), Meaux (23 310), Mantes-la-Jolie (19 080), Rambouillet (14 160), Étampes (11 040), Dammaries-les-Lys (10 950), Fontainebleau (10 700),
- 3 000 à 10 000 pour des centres de deuxième ordre.

### 2 – Définition de deux découpages régionaux

La Région Île-de-France a fait l'objet de deux découpages :

- un découpage régional en 112 zones, destiné à l'analyse des migrations alternantes internes à Paris, des migrations alternantes entre la banlieue et Paris et, selon quatre secteurs géographiques, des migrations alternantes de banlieue à banlieue,
- un découpage de la banlieue en 32 zones destiné à cadrer les grands flux de banlieue à banlieue.

#### • Le découpage en 112 zones

Le découpage en 112 zones a été défini en s'appuyant sur la localisation des différents centres urbains de banlieue et en considérant la structure des réseaux de transport.

Le découpage se compose de :

- 6 zones pour la ville de Paris : ensemble des arrondissements centraux (du 1<sup>er</sup> au 11<sup>e</sup>), 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>,
- 20 zones de 2 à 4 communes pour la banlieue dense,
- 46 zones pour la couronne intermédiaire comprenant les

villes nouvelles, le reste de l'agglomération et les franges périurbaines,

- 40 zones pour le reste de l'Île-de-France.

#### • Le découpage en 32 zones

Le découpage regroupe en 32 zones, les 106 zones de banlieue du découpage précédent :

- les 20 zones de la banlieue dense sont regroupées en 5 zones sectorielles : zone nord (A), zone est (B), zone sud-est (C), zone sud-ouest (D), zone ouest (E),
- les 86 zones restantes sont regroupées en 27 zones (zones F à AF).



Quartier de l'Echat à Créteil (94)

LDC ; IAURIF ; CRIF

# DECOUPAGE REGIONAL EN 112 ZONES



# DECOUPAGE DE LA BANLIEUE FRANCILIENNE EN 33 ZONES





## Analyse des migrations alternantes liées à Paris

### 1 – Les actifs résidant et travaillant à Paris

#### 1.1 Les évolutions de 1982 à 1999

##### • Les évolutions de 1982 à 1990

La somme des migrations alternantes émises ou attirées par chacune des six zones parisiennes diminue entre 1982 et 1990.

Les taux de baisse sont cependant limités (-2 à -10 %), ce qui donne un pourcentage moyen de -5 % (-39 183 actifs).

Les plus fortes baisses constatées sur les échanges de zone à zone présentent :

- un taux de -1,2 %, pour les actifs qui résident dans la zone 1 (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>) et travaillent respectivement dans la zone 2 (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>) et dans la zone 4 (13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>),
- des taux de -13 % et -14 %, pour les actifs qui travaillent dans la zone 5 (15<sup>e</sup>) et résident respectivement dans la zone 4 (13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>) et dans la zone 5 (15<sup>e</sup>).



ZAC et parc André Citroën à Paris (15<sup>e</sup>)

IAURIF

Près d'un tiers des échanges sont cependant en augmentation, les hausses les plus importantes présentant :

- un taux de 10 %, pour les actifs qui résident dans la zone 5 (15<sup>e</sup>) et travaillent dans la zone 3 (12<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>),
- un taux de 11 %, pour les actifs qui résident dans la zone 3 (12<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>) et travaillent dans la zone 4 (13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>).

##### • Les évolutions de 1990 à 1999

Le nombre de migrations alternantes internes à la ville de Paris continue à baisser sur la période 1990 – 1999.

La baisse moyenne est modérée (-6 %), mais les variations sont très contrastées selon les échanges.

Ainsi, le nombre d'actifs qui travaillent dans la zone 0 (1<sup>er</sup> au 11<sup>e</sup>) diminue fortement (-25 %), tandis que le nombre d'actifs qui travaillent dans les zones périphériques 2, 3, 4, 5 augmente, en particulier le nombre d'actifs qui travaillent dans leur zone de résidence.

Des hausses particulièrement importantes atteignent :

- plus de 20 % pour les actifs qui travaillent dans la zone 2 (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>) et dans la zone 3 (20<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>),
- 13 % à 40 %, pour les migrations internes aux 5 zones périphériques, les zones 2 et 3 présentant les pourcentages les plus élevés.

La forte croissance des échanges internes aux cinq zones périphériques s'accompagne :

- d'une augmentation importante des actifs appartenant aux catégories socioprofessionnelles 1 (+31 %) et 2 (+24 %),
- d'une faible augmentation de la catégorie professionnelle 3 (+5 %).

Le nombre d'actifs de la catégorie 1 (professions supérieures) augmente fortement dans les migrations alternantes internes aux zones 3 (+46 %) et 5 (+43 %), tandis que le nombre d'actifs de la catégorie 2 (professions intermédiaires et employés) croît tout particulièrement dans les échanges internes aux zones 2 (39 %) et 3 (41 %).

Le nombre d'actifs de la catégorie 3 (ouvriers) augmente modérément dans les migrations alternantes internes aux zones 2 (+17 %) et 3 (+12 %) et diminue dans les échanges internes aux zones 4 (-6 %) et 5 (-9 %).



Boulevard Haussmann à Paris (9<sup>e</sup>)

IAURIF



Quartier de Bercy-Gare de Lyon à Paris (12<sup>e</sup>)

IAURIF

## 1.2 La situation 1999

### • La structure des échanges

Répartition des migrations alternantes internes à Paris (%)

Zones		Travail						
		0	1	2	3	4	5	Paris
Résidence	0	25	1	1	1	1	1	30
	1	3	9	0	0	0	0	14
	2	4	1	9	1	1	1	16
	3	4	1	1	8	1	1	15
	4	4	1	0	1	8	1	14
	5	3	1	0	0	1	6	11
	Paris	43	14	11	11	11	10	100

Les 698 740 actifs parisiens travaillant dans la capitale résident majoritairement dans les cinq zones périphériques (70 %).

Si seulement 30 % d'entre eux résident dans la zone 0 (1<sup>er</sup> au 11<sup>e</sup> arrondissements), en revanche, ils sont 43 % à y travailler.

Les autres lieux d'emploi se répartissent assez équitablement entre les zones périphériques, la zone 1 (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>) arrivant en tête avec 14 % des actifs parisiens travaillant dans la capitale.

Les migrations alternantes intra-zone priment sur les échanges inter-zones, avec des pourcentages qui vont de 6 % à 9 % pour les arrondissements périphériques et un pourcentage de 25 % pour la zone centrale.

### • Les modes de déplacement

**La voiture particulière** n'est utilisée que par 12 % des actifs parisiens travaillant dans la capitale.

Les parts les plus importantes intéressent la zone 1 (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>), aussi bien pour les actifs au lieu de résidence (18 %), que pour les actifs au lieu d'emploi (16 %).

Au niveau des migrations alternantes de zone à zone, la voiture est particulièrement utilisée par :

- les actifs qui résident dans la zone 1 (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>) et travaillent dans les zones 2 (23 %), 3 (24 %), 4 (25 %) et 5 (27 %), constituées respectivement des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>, et 15<sup>e</sup> arrondissements,
- les actifs qui résident dans la zone 5 (15<sup>e</sup>) et travaillent dans la zone 2 (20 %) formée des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements,

**Les transports en commun** sont empruntés par près des deux tiers (65 %) des actifs parisiens travaillant dans Paris.

Les plus forts pourcentages s'appliquent :

- aux actifs qui résident dans les zones 2 et 3 (72 %), correspondant respectivement aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements, où les classes socioprofessionnelles supérieures sont moins représentées,
- aux actifs qui travaillent dans la zone centrale (68 %) particulièrement bien desservie par les transports en commun.

En ce qui concerne les échanges de zone à zone, les parts les plus importantes intéressent :

- les actifs de la zone 2 (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>) qui ont leur emploi dans la zone centrale (85 %) et dans la zone 4 (86 %) formée des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements,
- les actifs de la zone 3 (20<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>), qui ont leur emploi dans la zone centrale (86 %) et, à l'ouest, dans les zones 1 (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>) et 5 correspondant au 15<sup>e</sup> arrondissement (85 %).

Les plus faibles pourcentages d'usage des transports en commun concernent la zone 1 (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>), aussi bien pour les actifs au lieu de résidence (56 %), que les actifs au lieu d'emploi (58 %) et les échanges internes à la zone (48 %).

**La marche à pied et les autres modes (deux roues notamment)** intéressent près d'un quart des parisiens (24 %).

Les plus forts pourcentages de ces modes concernent :

- les actifs qui résident dans la zone centrale (29 %),
- les migrations alternantes internes aux différentes zones (28 % à 34 %).

Pourcentages de déplacements en voiture

Zones		Travail						
		0	1	2	3	4	5	Paris
Résidence	0	9	15	14	13	14	15	10
	1	19	17	23	24	25	27	18
	2	8	12	10	14	11	11	10
	3	8	11	15	10	13	11	10
	4	10	14	15	16	11	15	11
	5	12	17	20	16	18	12	13
	Paris	10	16	11	11	12	13	12

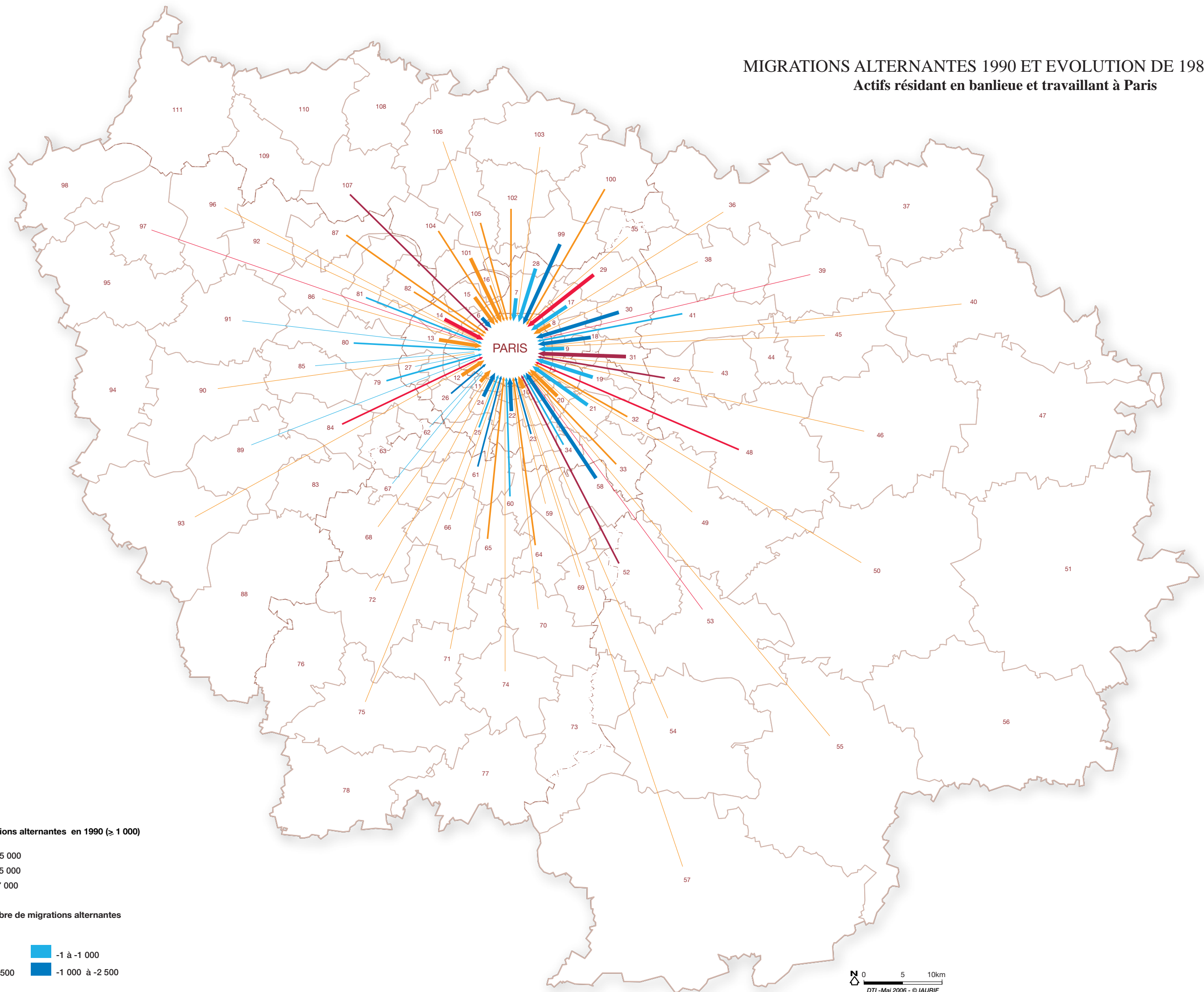
Pourcentages de déplacements en transports en commun

Zones		Travail						
		0	1	2	3	4	5	Paris
Résidence	0	58	77	76	74	76	77	61
	1	72	48	64	70	70	65	56
	2	85	81	62	79	86	84	72
	3	86	85	76	62	82	85	72
	4	83	81	81	79	56	74	67
	5	82	76	77	80	72	53	64
	Paris	68	58	65	66	62	62	65

Pourcentages de déplacements par les autres modes

Zones		Travail						
		0	1	2	3	4	5	Paris
Résidence	0	33	8	10	13	10	9	29
	1	9	34	13	6	5	8	26
	2	7	7	28	7	3	5	18
	3	6	4	8	28	5	3	18
	4	7	5	4	5	33	12	22
	5	7	7	3	5	10	34	23
	Paris	22	25	24	23	26	25	24

MIGRATIONS ALTERNANTES 1990 ET EVOLUTION DE 1982 A 1990  
Actifs résidant en banlieue et travaillant à Paris



## 2 – Les actifs résidant en banlieue et travaillant à Paris

### 2.1 Les évolutions de 1982 à 1990 et la situation de 1990

#### • Les évolutions de 1982 à 1990

L'évolution des échanges avec Paris présente un relatif équilibre entre les variations positives et les variations négatives.

Les baisses du nombre d'actifs travaillant à Paris s'appliquent essentiellement à la zone agglomérée, notamment aux secteurs nord-est et sud.

Au nord-est les baisses les plus importantes concernent la zone 18 (secteur de Romainville, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois) avec -1 400 actifs (-6 %), la zone 99 (Sarcelles, Garges, Gonesse) avec -1 280 actifs (-5 %), la zone 30 (secteur de Villemomble, Gagny, Montfermeil) avec -1 060 actifs (-4 %).



Logements à Noisy le Sec (93)

IAURIF

Au sud, les plus fortes diminutions concernent la zone 22 (secteur de Vitry, Villejuif, Cachan) avec -2 110 actifs (-7 %), la zone 23 (secteur d'Orly, Rungis, Fresnes) avec -1 770 actifs (-11 %), la zone 24 (secteur de Bagneux, Fontenay-aux-Roses) avec -1 640 actifs (-9 %), la zone 26 (secteur de Bagneux, Meudon) avec -1 400 actifs (-10 %), la zone 61 (secteur de Massy, Palaiseau, Chilly-Mazarin) avec -1 370 actifs (-11 %).

Les augmentations du nombre d'actifs travaillant à Paris concernent aussi bien des zones de la banlieue dense que des zones plus éloignées, situées à la périphérie de l'agglomération ou dans l'espace rural.

Les plus fortes hausses intéressent cependant les grands pôles de développement et les centres secondaires de la grande couronne : la zone 107 (Cergy-Pontoise) avec +4 880 actifs (+67 %), la zone 42 (Secteur 2 de Marne-la-Vallée) avec +4 800 actifs (+65 %), la zone 31 (Secteur 1 de Marne-la-Vallée) avec +2 960 actifs (+22 %), la zone 52 (Sénart) avec +2 930 actifs (+49 %), la zone 14 (secteur de Nanterre, Puteaux, Courbevoie) avec +2 460 actifs (+11 %).

#### • La structure des flux en 1990

Malgré les évolutions survenues au cours de la période 1982 – 1990, les actifs qui travaillent dans la capitale résident majoritairement dans :

- la proche banlieue dense, notamment dans la zone 9 (36 240 actifs dans le secteur de Bagnolet – Montreuil – Vincennes), la zone 7 (35 000 actifs dans le secteur de Saint-Ouen – Saint-Denis – Aubervilliers), la zone 6 (28 240 actifs dans le secteur de Neuilly – Levallois-Perret – Clichy), la zone 15 (26 900 actifs dans le secteur d'Asnières – Colombes – La Garenne-Colombes), la zone 12 (26 630 actifs dans le secteur de Boulogne – Issy les Molineaux),
- le reste de l'agglomération nord-est (20 000 à 25 000 actifs dans les zones 29, 30, 99, 101).

À noter qu'au-delà de la zone agglomérée, c'est dans les villes nouvelles et leur hinterland que résident le plus grand nombre d'actifs ayant leur emploi à Paris (8 000 à 15 000 actifs dans les zones 41, 42, 48, 52, 64, 65, 87, 84, 107).



Noisy-le-Grand (93)

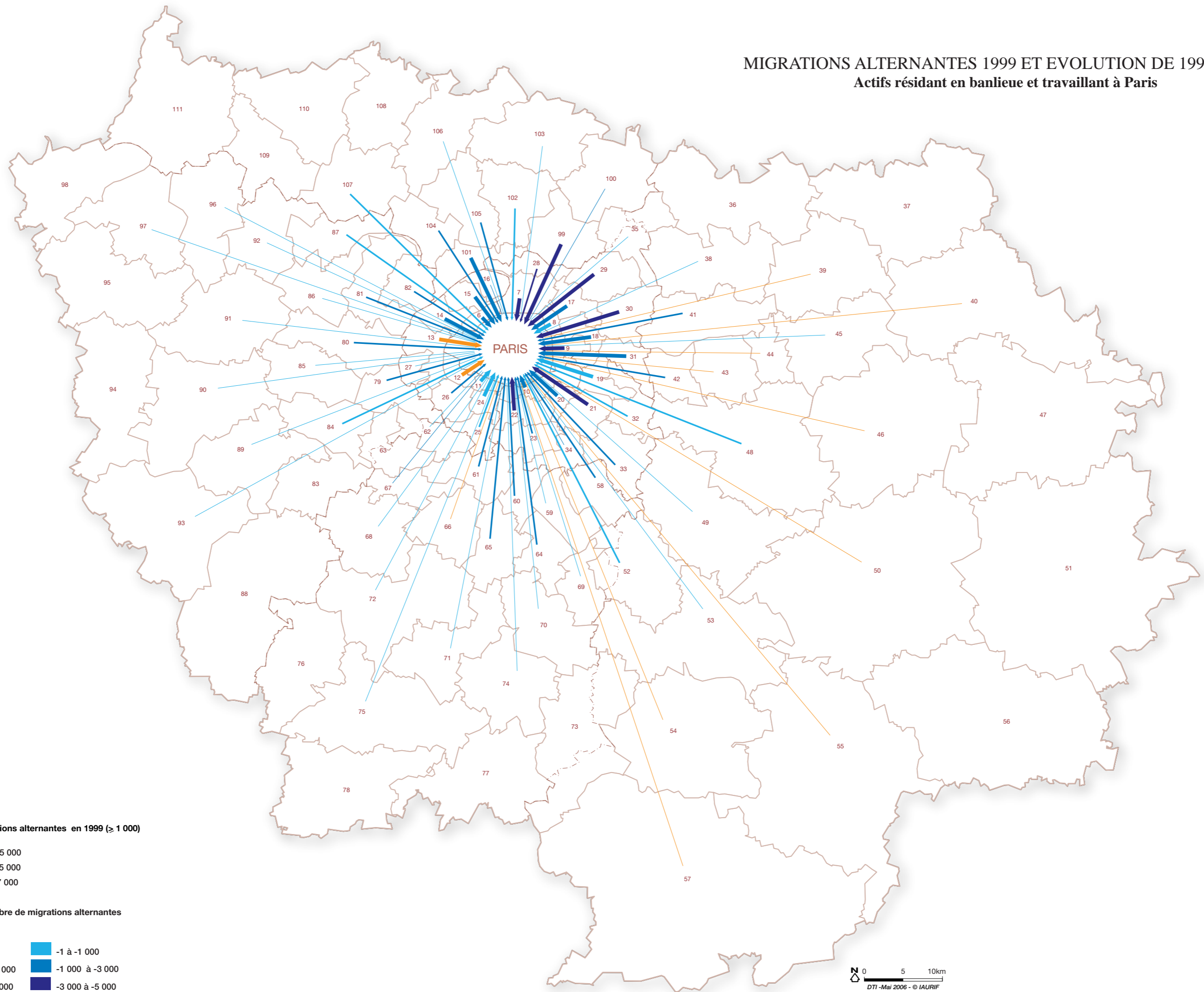
IAURIF



Opération de logements à Issy-les-Moulineaux (92)

IAURIF

MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET EVOLUTION DE 1990 A 1999  
Actifs résidant en banlieue et travaillant à Paris



## 2.2 Les évolutions de 1990 à 1999 et la situation 1999

### • Les évolutions de 1990 à 1999

Les évolutions par zone présentent une grande majorité de variations négatives.

Le nombre d'actifs travaillant à Paris baisse en effet dans la quasi totalité des zones, excepté en Seine-et-Marne.



Centre ville de Saint-Denis (93)

LDF ; IAURIF ; CRIF

Les diminutions les plus importantes concernent le nord-ouest de Roissy, avec - 5 480 actifs (-24 %) dans la zone 99 (secteur de Sarcelles, Garges, Gonesse), et la petite couronne, notamment les secteurs touchés par le chômage : zone 7 (secteur de Saint-Ouen - Saint-Denis, - Aubervilliers) avec -5 130 actifs (-15 %), zone 29 (secteur de Blanc-Mesnil - Aulnay-sous-Bois - Sevran) avec - 4 510 actifs (-18 %), zone 30 (secteur de Villemomble - Gagny - Montfermeil) avec - 6 235 actifs (-16 %), zone 9 (secteur de Bagnolet - Montreuil - Vincennes) avec -3 555 actifs (-10 %), zone 28 (secteur d'Épinay-sur-Seine - Stains) avec -3 470 actifs (-21 %).

Les augmentations du nombre d'actifs travaillant à Paris ne concernent que deux zones des Hauts-de-Seine, les zones 12 (Boulogne, Issy-les-Moulineaux) et 13 (secteur de Rueil-Malmaison-Saint-Cloud), et les zones de Seine-et-Marne situées au-delà des franges de l'agglomération.

Ces zones affichent toutes des hausses inférieures à 1 000 actifs, à l'exception de la zone 43 (Secteur 3 de Marne-la-Vallée) pour laquelle 1 260 actifs supplémentaires (+ 37 %) travaillent à Paris.

### • La structure des flux en 1999

Si le niveau des flux diminue pour la majorité des zones, leur structure a peu évolué sur la période 1990 - 1999.

Ainsi les actifs qui travaillent à Paris résident toujours majoritairement :

- dans la zone dense, en particulier dans les zones 9, 7, 12, 6, 15 (25 000 à 33 000 actifs),
- dans le reste de l'agglomération nord-est, notamment dans les zones 29, 30, 101, 99 (17 000 à 20 300 actifs),
- au-delà de la zone agglomérée, dans les villes nouvelles et leur hinterland (7 000 à 12 000 actifs).

### • L'utilisation de la voiture particulière en 1999

Les actifs qui résident en banlieue et travaillent dans la capitale privilégient l'usage des transports en commun pour leurs déplacements domicile-travail.

La part de la voiture dans migrations alternantes tous modes est en effet :

- supérieure à 40 % pour seulement 4 % des zones,
- comprise entre 20 % et 40 % pour 60 % des zones,
- inférieure à 20 % pour 36 % des zones.

Au sein de l'agglomération dense, la majorité des zones présentent des pourcentages d'usage de la voiture inférieures à 20 %.

Les pourcentages supérieurs à 20 % ne dépassent pas 26 %, sauf pour quelques zones du quart sud-ouest : 26 % pour la zone 12 (Boulogne, Issy-les-Moulineaux), 32 % pour la zone 13 (Rueil-Malmaison, Suresnes, Saint-Cloud, Sèvres), 35 % pour la zone 27 (Chaville, Viroflay, Ville-d'Avray, Vaucresson, Garches).

Au delà de l'agglomération dense, la plupart des zones affichent des pourcentages d'usage de la voiture compris entre 20 % et 40 %.

Les pourcentages inférieurs à 20 % s'appliquent essentiellement :

- aux villes nouvelles qui bénéficient d'une bonne desserte RER : 14 % pour la zone 52 (Sénart), 15 % pour la zone 107 (Cergy-Pontoise), 18 % pour la zone 42 (Secteur 2 de Marne-la-Vallée), 19 % pour la zone 64 (Évry),

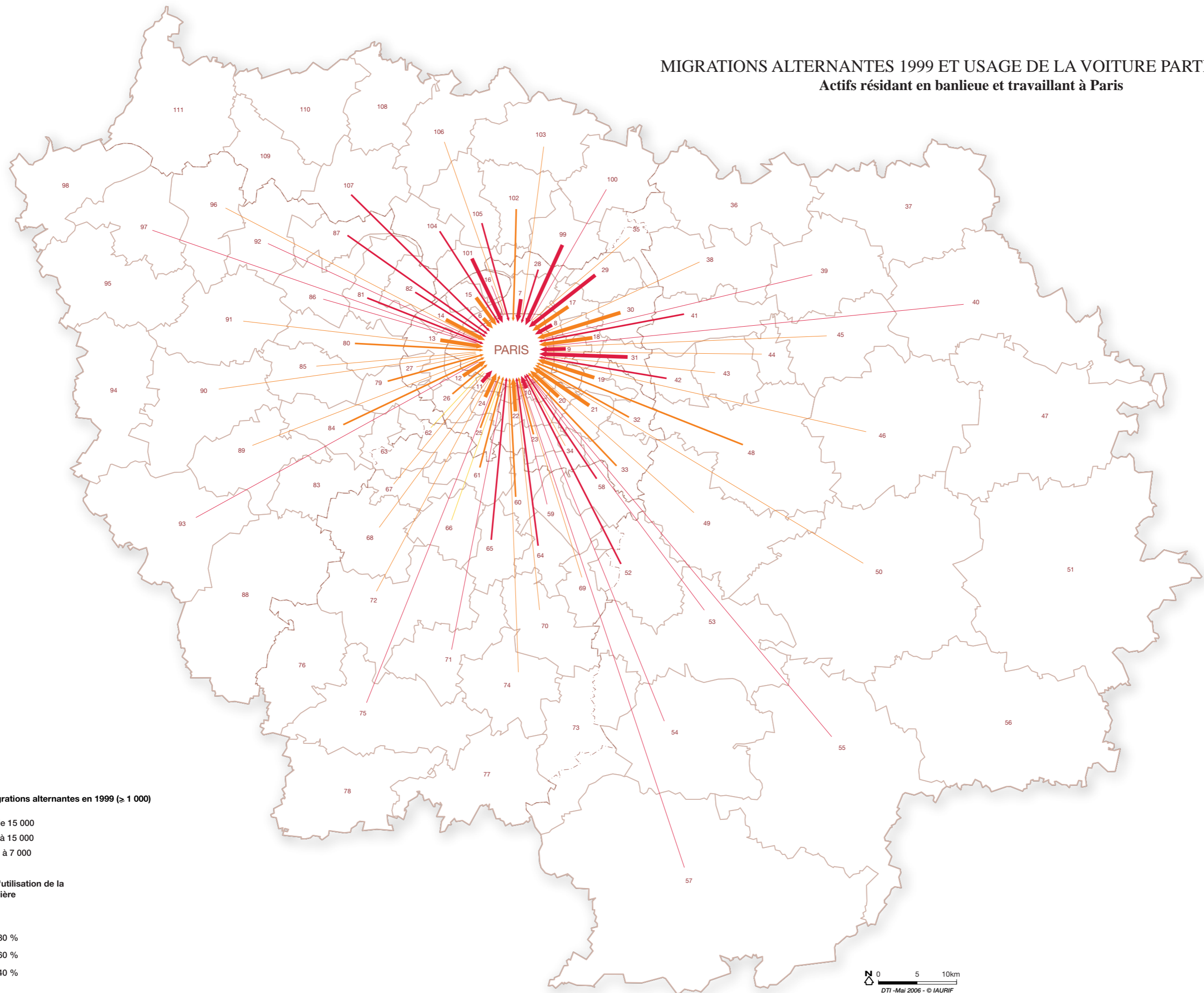
- aux pôles secondaires reliés à Paris par des trains rapides : 12 % pour la zone 54 (secteur de Fontainebleau) et la zone 97 (secteur de Mantes-la-Jolie), 13 % pour la zone 93 (secteur de Rambouillet) et la zone 55 (Montereau-Fault-Yonne), 14 % pour la zone 39 (secteur de Meaux) et la zone 75 (secteur d'Étampes), 16 % pour la zone 53 (secteur de Melun).



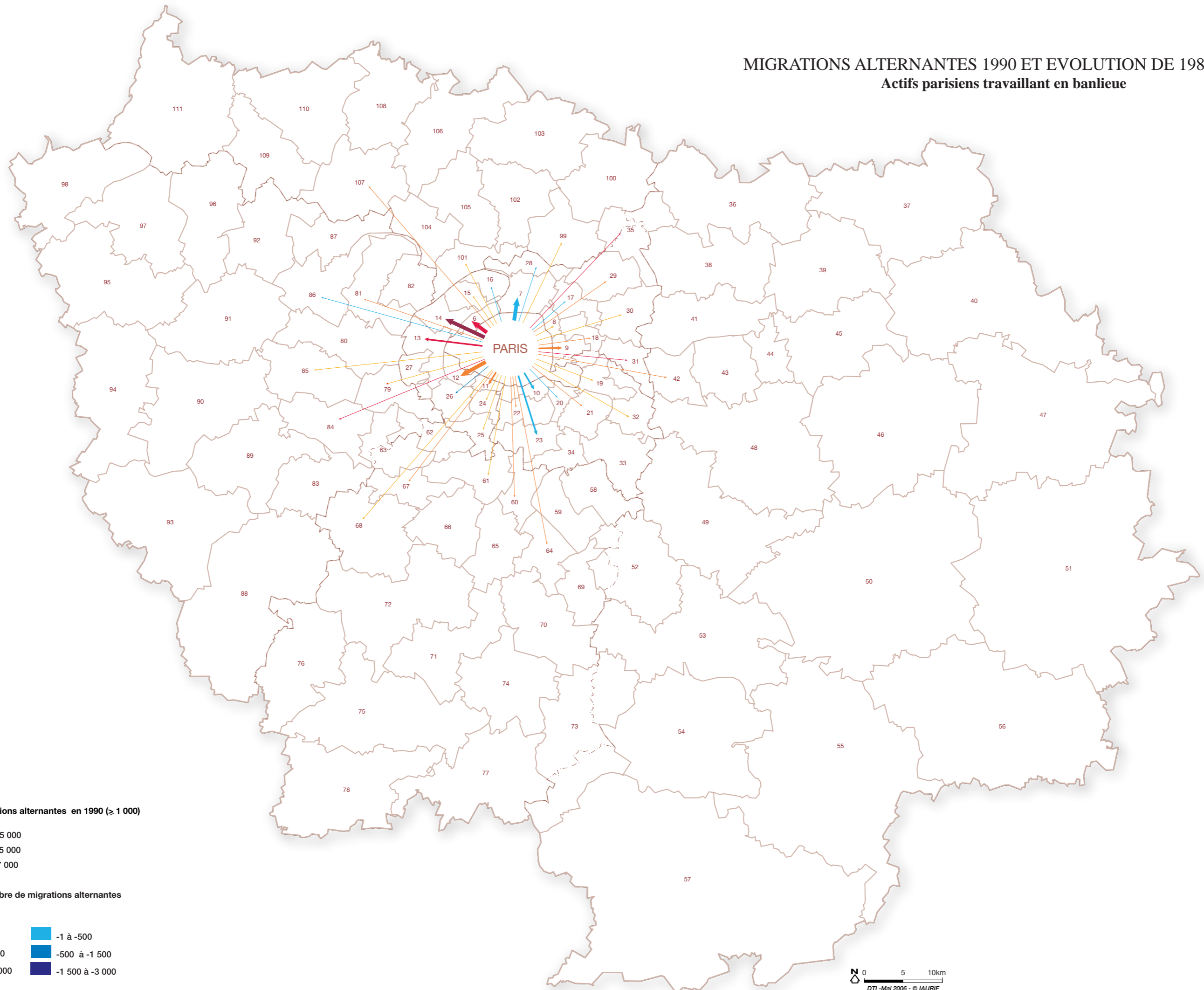
Place de la gare à Mantes-la-Jolie (78)

IAURIF

MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE  
Actifs résidant en banlieue et travaillant à Paris



MIGRATIONS ALTERNANTES 1990 ET EVOLUTION DE 1982 A 1990  
Actifs parisiens travaillant en banlieue



Nombre de migrations alternantes en 1990 (≥ 1 000)

- plus de 15 000
- 7 000 à 15 000
- 1 000 à 7 000

Variations du nombre de migrations alternantes entre 1982 et 1990

- |                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| ■ +1 à +500       | ■ -1 à -500       |
| ■ +500 à +1 500   | ■ -500 à -1 500   |
| ■ +1 500 à +3 000 | ■ -1 500 à -3 000 |
| ■ +11 700         |                   |



### 3 - Les actifs résidant à Paris et travaillant en banlieue

#### 3.1 Les évolutions de 1982 à 1990 et la situation 1990

- Les évolutions de 1982 à 1990

Plus des trois-quarts des zones de banlieue voient augmenter le nombre de leurs emplois occupés par des actifs parisiens.

La plus forte hausse porte sur la zone 14 (Nanterre, Puteaux, Courbevoie) avec + 11 700 actifs au lieu d'emploi (+55 %) qui résident à Paris.



Tour Pascal à la Défense (92)

IAURIF

Des hausses significatives intéressent par ailleurs la zone 6 (Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy) avec +2 250 actifs (+11 %), la zone 84 (St Quentin-en-Yvelines) avec +2 210 actifs (+152 %), la zone 35 (secteur de Roissy) avec +1 770 actifs (+54 %), la zone 31 (secteur 1 de Marne-la-Vallée) avec +1 750 actifs (+106 %), la zone 13 (secteur de Rueil-Malmaison, Suresnes, Saint-Cloud, Sèvres).

Des augmentations moins importantes mais non négligeables (+500 à +1 500 actifs) s'appliquent à des zones des proches banlieues sud (zones 11, 12, 22) et est (zones 9 et 18), au secteur de Créteil (zone 21), au secteur sud de Roissy (zone 29), au secteur sud d'Orly (zone 60), au secteur d'Orsay – Les Ulis (zone 67), à certaines villes nouvelles : Secteur 2 de Marne-la-Vallée (zone 42), Evry (zone 64), Cergy-Pontoise (zone 107).

Les diminutions du nombre d'emplois de banlieue occupés par des actifs parisiens ne concernent que quelques zones des proches banlieues nord (zones 7, 16, 17, 28) et sud-est (zones 10, 20), le secteur d'Orly - Rungis (zone 23), le secteur de Clamart - Meudon (zone 26) et le secteur de Poissy – Carrières-sous-Poissy - Orgeval (zone 86). Ces baisses sont toutes inférieures à 500 actifs, à l'exception de celle relative à la zone 26 (-680 actifs).

- La structure des flux en 1990

Les actifs parisiens qui ont leur emploi en banlieue travaillent essentiellement dans la zone agglomérée et dans les villes nouvelles.

Ce sont les zones de la petite couronne qui présentent le plus d'actifs au lieu d'emploi résidant à Paris, notamment :

- dans les Hauts-de-Seine, la zone 14 (Nanterre, Puteaux, Courbevoie) avec 32 955 actifs, la zone 6 (Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy) avec 25 160 actifs, la zone 12 (Boulogne, Issy-les-Moulineaux) avec 16 540 actifs, la zone 11 (Vanves, Malakoff, Montrouge) avec 8 350 actifs ,
- dans les deux autres départements, la zone 7 (Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers, La Courneuve) avec 16 010 actifs, la zone 9 (Montreuil, Bagnolet, Vincennes, Saint-Mandé) avec 13 870 actifs, la zone 10 (Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly) avec 9 520 actifs, la zone 23 (Orly, Rungis, Thiais, Chevilly-Larue, Fresnes) avec 8 035 actifs.



Parc d'activités de Paris-Nord II (93)

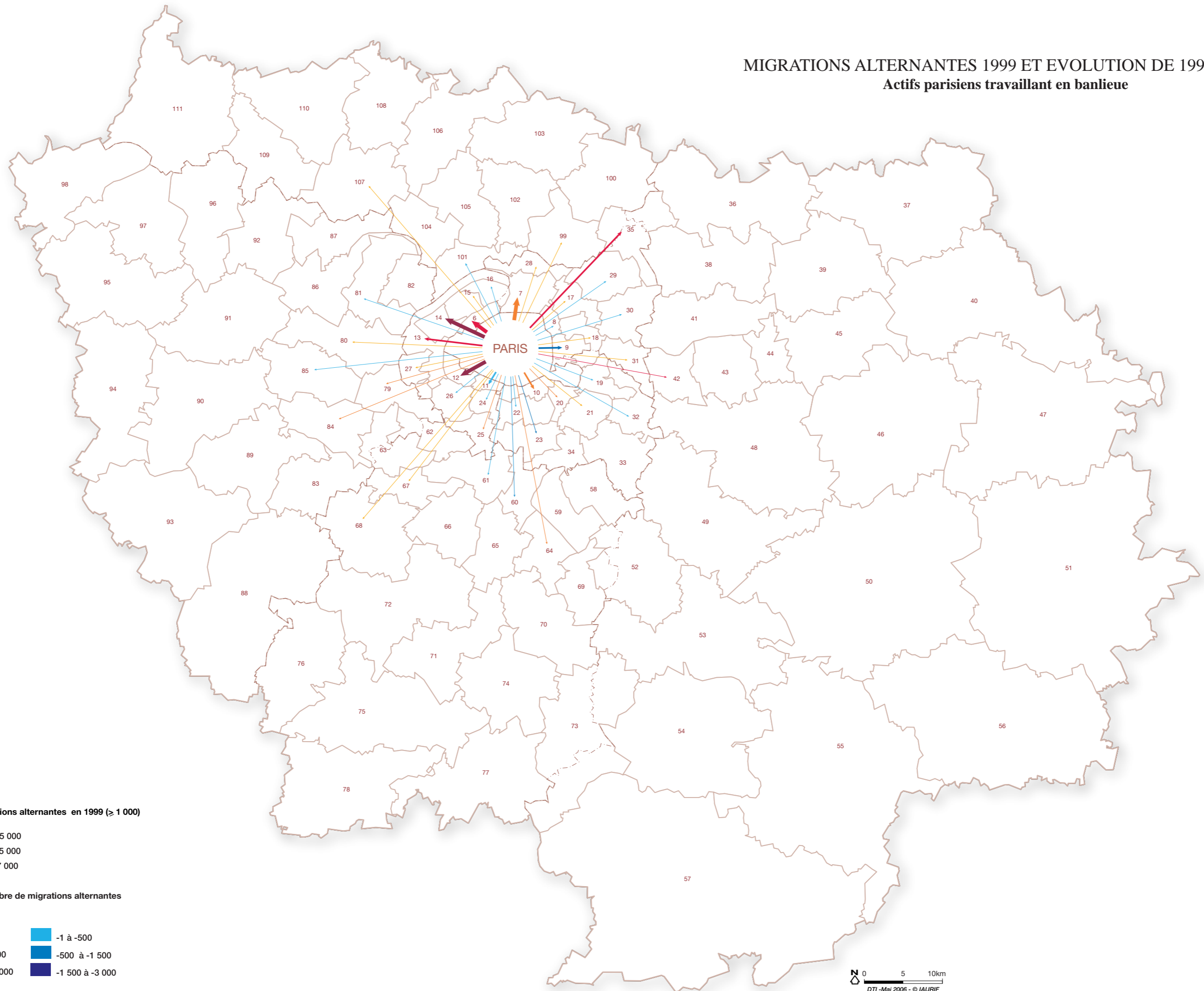
IAURIF



Immeubles de bureaux à Vincennes (94)

IAURIF

MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET EVOLUTION DE 1990 A 1999  
Actifs parisiens travaillant en banlieue



Nombre de migrations alternantes en 1999 (≥ 1 000)

- plus de 15 000
- 7 000 à 15 000
- 1 000 à 7 000

Variations du nombre de migrations alternantes entre 1990 et 1999

- |                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| ■ +1 à +500       | ■ -1 à -500       |
| ■ +500 à +1 500   | ■ -500 à -1 500   |
| ■ +1 500 à +3 000 | ■ -1 500 à -3 000 |
| ■ > +3 000        |                   |

### 3.2 Les évolutions de 1990 à 1999 et la situation 1999

#### • Les évolutions de 1990 à 1999

L'augmentation du nombre d'actifs parisiens travaillant en banlieue s'est poursuivie sur la période 1990 – 1999.

Deux tiers des zones de banlieue voient augmenter le nombre de leurs emplois occupés par des parisiens, notamment les zones de la banlieue dense et des pôles urbains de la Grande Couronne (villes nouvelles, secteur de Roissy).

Les plus fortes hausses se rencontrent dans les Hauts-de-Seine et concernent la zone 14 (Nanterre, Puteaux, Courbevoie) avec + 7 720 actifs (+23 %), la zone 12 (Boulogne, Issy-les-Moulineaux) avec +6 700 actifs (+41 %), la zone 6 (Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy) avec +2 450 actifs (+10 %), la zone 13 (Rueil-Malmaison, Suresnes, Saint-Cloud, Sèvres) avec +1 850 actifs (+20 %).

En hausse également, mais dans une moindre mesure (+500 à +1 500 actifs), les actifs parisiens travaillant dans la zone 7 (secteur de Saint-Denis), la zone 10 (Ivry-sur-Seine, le Kremlin-Bicêtre, Gentilly), la zone 20 (Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, Alfortville, Maisons-Alfort), la zone 25 (Antony, Sceaux, Châtenay-Malabry).



Levallois-Perret (92)

IAURIF

Les diminutions du nombre d'emplois occupés par des parisiens dans les zones de banlieue sont inférieures à 500 actifs, sauf dans trois zones :

- la zone 9 (-2 360 actifs, -17 %), où les communes de Montreuil et Bagnolet ont perdu de nombreux emplois,
- les zones 23 (-1 520 actifs, -19 %) et 60 (-600 actifs, -28 %) touchées par le transfert d'un certain nombre d'emplois de l'aéroport d'Orly à l'aéroport de Roissy.

#### • La structure des flux en 1999

La structure des flux a peu évolué depuis 1990, les lieux d'emploi des actifs parisiens étant essentiellement situés dans la zone agglomérée et dans les pôles de la grande couronne.

La différence principale tient au fait que la zone 35 (7 360 actifs) correspondant au secteur de Roissy a supplanté la zone 23 (6 565 actifs) correspondant au secteur d'Orly.

Les zones d'emploi privilégiées des actifs parisiens sont toujours les quatre mêmes : la zone 14 (Nanterre, Puteaux, Courbevoie) avec 40 670 actifs, la zone 6 (Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy) avec 27 610 actifs, la zone 12 (Boulogne, Issy-les-Moulineaux) avec 23 250 actifs et la zone 7 (Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers, La Courneuve) avec 17 190 actifs.

#### • L'utilisation de la voiture particulière en 1999

Les actifs parisiens qui travaillent en banlieue utilisent plus la voiture que les transports en commun pour se rendre à leur lieu de travail.

La part de la voiture particulière dans les déplacements tous modes entre Paris et les zones d'emploi en banlieue est en effet :

- comprise entre 20 % et 40 % pour 40 % des zones,
- comprise entre 40 % et 60 % pour 54 % des zones,
- comprise entre 60 % et 80 % pour 6 % des zones.

La tranche de 20 % à 40 % concerne essentiellement la petite couronne, et plus particulièrement les communes de la proche banlieue dense accessibles en métro ou en RER : 20 % pour la zone 14 (Nanterre, Puteaux, Courbevoie), 25 % pour la zone 6 (Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy), 26 % pour la zone 9 (Montreuil, Bagnolet, Vincennes, Saint-Mandé).

Deux zones de grande couronne, bien desservies par le RER A, présentent également des pourcentages d'usage de la voiture inférieures à 40 % : 28 % pour la zone 81 (Chatou,

Croissy-sur-Seine, Le Vésinet, Le Pecq, Saint-Germain-en-Laye) et 36 % pour la zone 42 (Secteur 2 de Marne-la-Vallée).

La tranche de 40 % à 60 % intéresse :

- quelques zones de la petite couronne plus éloignées de Paris ou moins bien desservies par les transports en commun : 45 % pour la zone 26 (Clamart, Meudon, Le Plessis-Robinson), 47 % pour la zone 30 (secteur de Pavillons-sous-Bois – Clichy – Montfermeil - Villemomble), 52 % pour la zone 23 (Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Fresnes, Chevilly-Larue, Thiais),
- le secteur de Roissy (zone 52), les villes nouvelles d'Évry (zone 53), Saint-Quentin-en-Yvelines (zone 84) et Cergy-Pontoise (zone 107), le reste de la zone agglomérée sud-ouest.

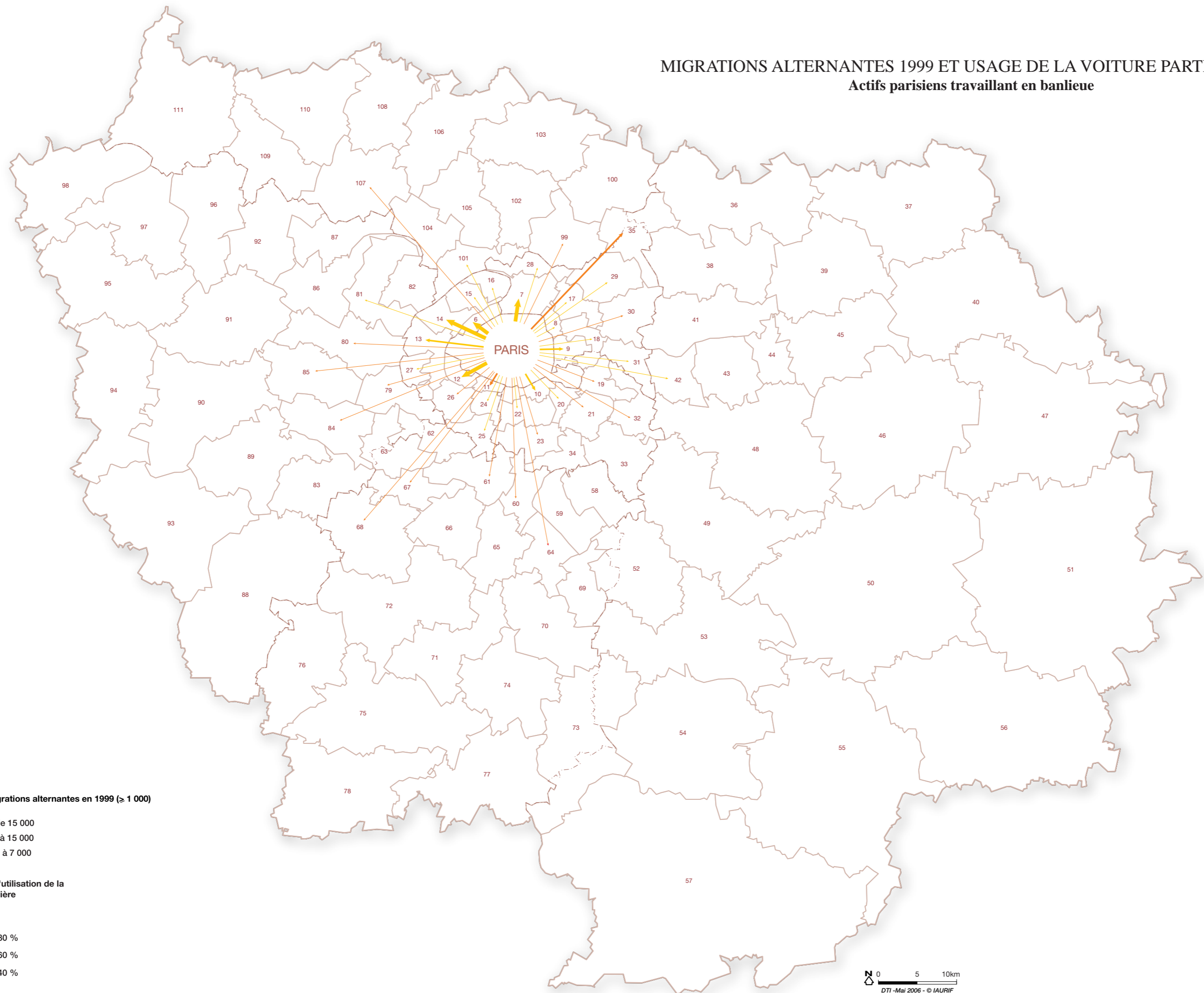
La tranche de 60 % à 80 % ne concerne que quelques zones de la couronne rurale attirant moins de 600 actifs parisiens.



Station Lognes-Le Mandinet sur le RER A (77)

IAURIF

MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE  
 Actifs parisiens travaillant en banlieue



Nombre de migrations alternantes en 1999 (≥ 1 000)

- plus de 15 000
- 7 000 à 15 000
- 1 000 à 7 000

Pourcentage d'utilisation de la  
voiture particulière

- ≥ 80 %
- de 60 à 80 %
- de 40 à 60 %
- de 20 à 40 %
- < 20 %

MIGRATIONS ALTERNANTES 1990 ET EVOLUTIONS DE 1982 A 1990  
Actifs résidant et travaillant en banlieue



# Analyse des migrations alternantes banlieue-banlieue

## 1 - Les échanges régionaux

### 1.1 Les évolutions de 1982 à 1990 et la situation 1990

#### • Les évolutions de 1982 à 1990

Les évolutions présentent des différences marquées selon qu'elles se réfèrent à des migrations alternantes intra-zones ou à des migrations alternantes inter-zones.

Le nombre de migrations alternantes intra-zones diminue :

- dans les cinq zones de la proche banlieue dense, en particulier, au nord, dans la zone A (-17 630 actifs, -13 %),
- dans quelques zones de la couronne intermédiaire : zone R (-5 390 actifs, -9 %) en Seine-Aval, zone F (-4 000 actifs, -4 %) à l'ouest de la presqu'île de Gennevilliers, zone Q (secteurs de Plaisir, Versailles, Vélizy-Villacoublay), zone N intégrant les secteurs d'Orly, de Juvisy et de Massy,
- dans plusieurs zones de l'espace rural, notamment en Seine-et-Marne et dans l'Essonne.

Les augmentations du nombre de migrations alternantes intra-zones concernent essentiellement les zones de la couronne intermédiaire, en particulier celles qui accueillent les grands pôles urbains (Roissy - villes nouvelles) : zone P (+11 260 actifs, +49 %) qui comprend Saint-Quentin-en-Yvelines, zone S (+9 430 actifs, +35 %) qui correspond à Cergy-Pontoise, zone H (+9 210 actifs, +13 %) qui intègre le secteur de Roissy, zone J (+9 190 actifs, +34 %) qui correspond à Marne-la-Vallée, zone M (+6 660 actifs, +21 %) qui comprend Evry.

Les migrations alternantes inter-zones voient leur nombre augmenter sur presque toutes les relations.

Les hausses les plus importantes portent sur les actifs qui résident :

- dans la zone I (secteurs au sud et à l'est de Roissy) et travaillent dans la H voisine où est implanté l'aéroport Charles de Gaulle : + 4 660 actifs, +48 %,
- dans la zone Q, au nord-est de Saint-Quentin-en-Yvelines, et travaillent dans la zone P, où se trouve la ville nouvelle : +4 670 actifs, +94 %,
- dans la zone K, au sud de Marne-la-Vallée, et travaillent dans la zone J correspondant à la ville nouvelle : +4 320 actifs, +160 %.

Les baisses, qui ne concernent qu'un nombre limité de relations, touchent principalement :

- les actifs qui travaillent dans la zone D (sud-est des Hauts - de-Seine) et résident dans la zone Q (-1 640 actifs, -12 %) au nord-est de Saint-Quentin-en-Yvelines et dans la zone N (-560 actifs, -4 %) qui comprend les secteurs d'Orly - Rungis, de Juvisy et de Massy,
- les actifs qui travaillent dans la zone A (partie nord de la zone dense) et résident dans les zones H (-1 300 actifs, -5 %) au nord-est et dans la zone E (-215 actifs, -2 %) correspondant à la proche banlieue ouest,
- les actifs qui travaillent dans la zone R (secteur des Mureaux), et notamment ceux qui résident dans les autres zones de la vallée de la Seine aval: E (-900 actifs, -33 %), F (-270 actifs, -5 %) et AE (-240 actifs, -2 %).

#### • La structure des flux en 1990

Les migrations alternantes régionales présentent une structure très maillée se développant sur la proche banlieue dense et la couronne intermédiaire.

De cette structure émergent :

- des zones d'attraction des actifs au lieu d'emploi (zones A, B, C, D, E, N, H), l'attraction de la zone E (proche banlieue ouest) s'exerçant sur l'ensemble du territoire régional,
- des zones de diffusion des actifs au lieu de résidence (zones F, G, I, K, Q),
- des axes de concertation de flux : rocade interne à la proche banlieue dense, axe sud-ouest - nord-est (P, Q, E, A, H), axe sud (Q, D, C, K).

Les flux les plus importants concernent :

- les migrations alternantes intra-zones, notamment les échanges internes aux cinq zones de la proche banlieue dense (106 500 à 163 000 actifs) et aux zones : F (90 260 actifs) intégrant les secteurs d'Argenteuil et de Saint-Germain-en-Laye, N (82 300 actifs) comprenant les secteurs d'Orly - Rungis, de Juvisy et de Massy, H (78 100 actifs) incluant les secteurs de Roissy et d'Aulnay-sous-Bois, Q (76 135 actifs) intégrant les secteurs de Plaisir, Versailles et Vélizy-Villacoublay, R (56 190 actifs) comprenant les secteurs des Mureaux et de Poissy, I (52 000 actifs) située entre Roissy et Marne-la-Vallée et K (49 860 actifs) située au sud de Marne-la-Vallée,
- les actifs qui travaillent dans la zone E (proche banlieue ouest) et résident dans les zones : F (44 000 actifs) intégrant les secteurs d'Argenteuil et de Saint-Germain-

en-Laye, A (23 270 actifs) constituant le nord de la zone dense, et Q (23 200 actifs) intégrant les secteurs de Plaisir, Versailles et Vélizy-Villacoublay,

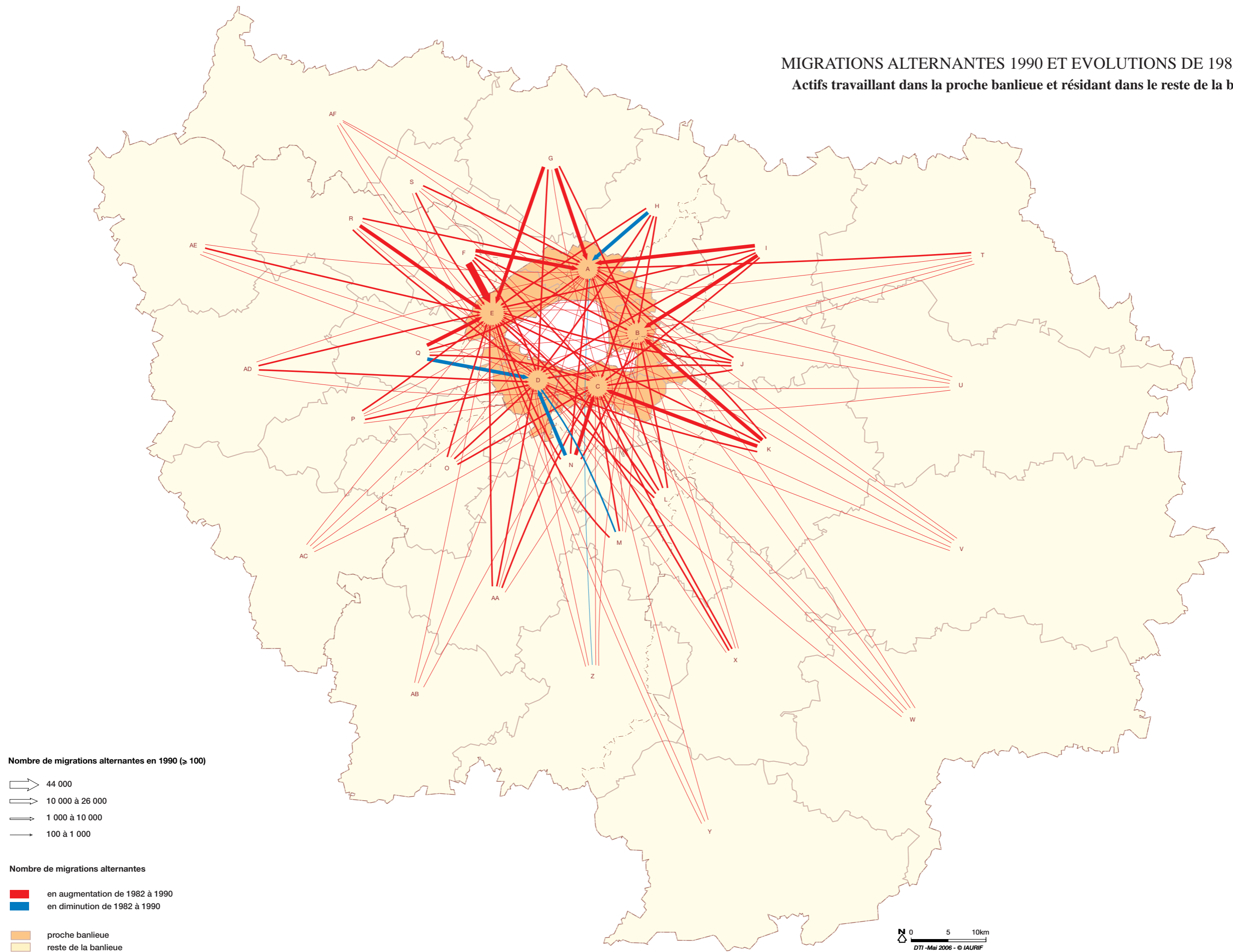
- les actifs qui travaillent dans la zone A (nord de la zone dense) et résident dans les zones : H (25 410 actifs) intégrant les secteurs de Roissy et d'Aulnay-sous-Bois, I (14 690 actifs) située entre Roissy et Marne-la-Vallée, F (14 440 actifs) comprenant les secteurs de Saint-Germain-en-Laye et de Poissy et G (12 220 actifs) incluant les secteurs de la Vallée-de-Montmorency,
- les actifs qui travaillent dans la zone C (proche banlieue sud-est) et résident dans les zones : K (16 370 actifs) située au sud de Marne-la-Vallée et N (18 350 actifs) comprenant les secteurs d'Orly - Rungis, de Juvisy et de Massy,
- les actifs qui travaillent dans la zone Q (secteurs de Plaisir, Versailles et Vélizy-Villacoublay) et résident dans la zone P (16 090 actifs) incluant la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines,
- les actifs qui travaillent dans la zone N (secteurs d'Orly - Rungis, de Juvisy et de Massy) et résident dans les zones : C (17 460 actifs) constituant la proche banlieue sud-est, A (15 570 actifs) correspondant à la proche banlieue nord, L (13 470 actifs) intégrant la ville nouvelle de Sénart et D (10 540 actifs) formant la proche banlieue sud-ouest,
- les actifs qui travaillent dans la zone H (secteurs de Roissy et d'Aulnay-sous-Bois) et résident dans les zones I (14 450 actifs) située entre Roissy et Marne-la-Vallée et dans la zone A (13 660 actifs) correspondant à la proche banlieue nord.



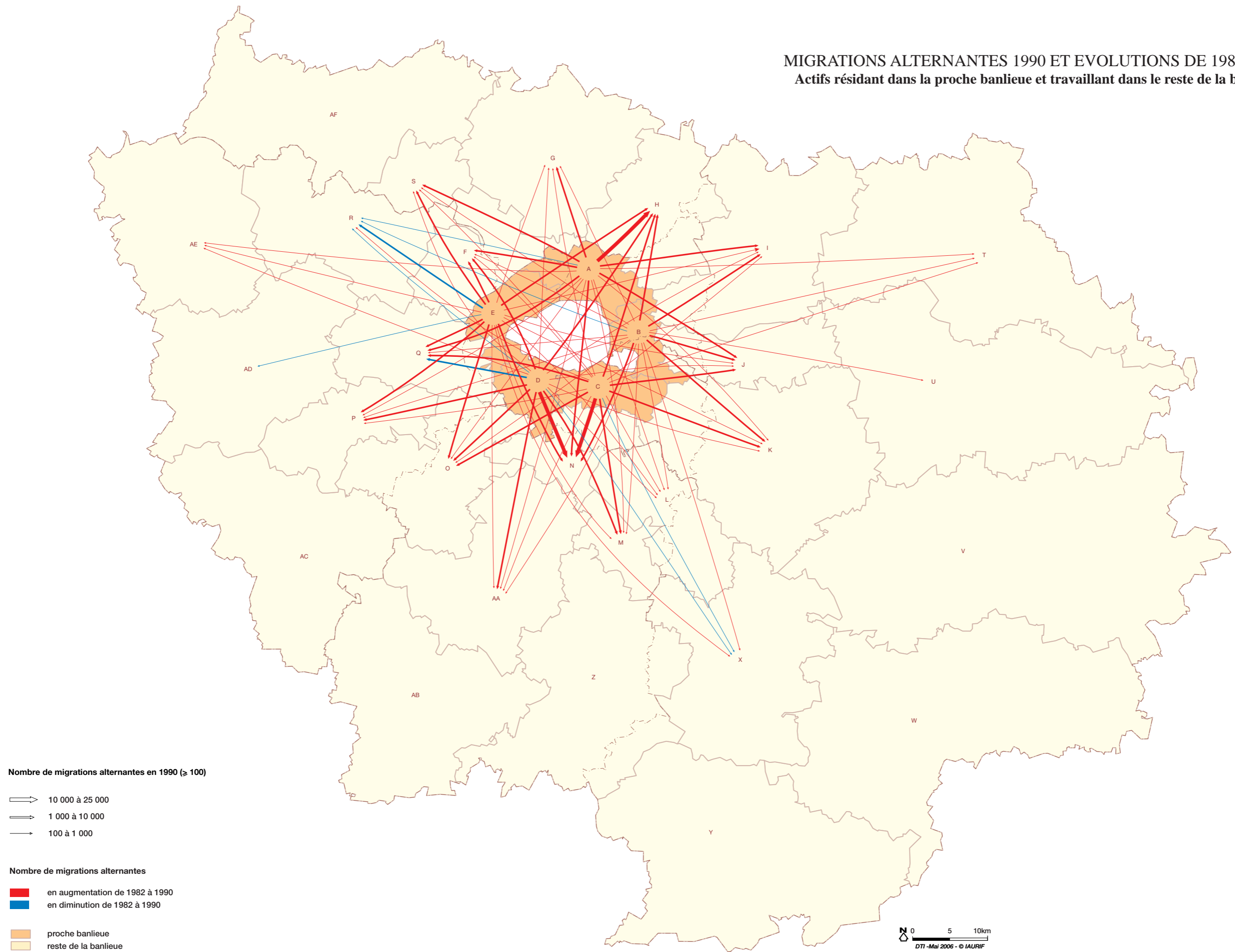
Argenteuil (95)

IAURIF

MIGRATIONS ALTERNANTES 1990 ET EVOLUTIONS DE 1982 A 1990  
 Actifs travaillant dans la proche banlieue et résidant dans le reste de la banlieue



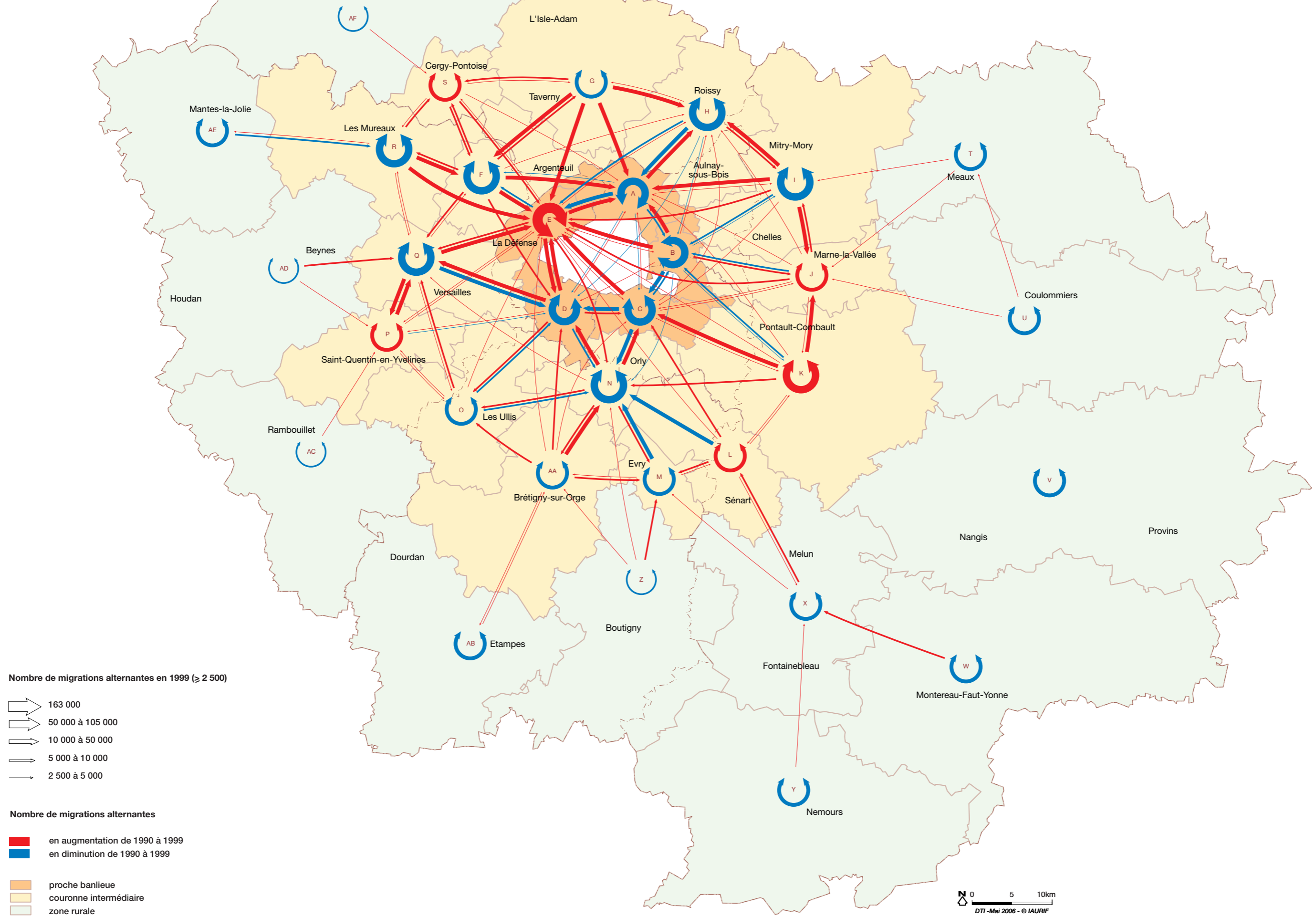
**MIGRATIONS ALTERNANTES 1990 ET EVOLUTIONS DE 1982 A 1990**  
**Actifs résidant dans la proche banlieue et travaillant dans le reste de la banlieue**





# MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET EVOLUTIONS DE 1990 A 1999

## Actifs résidant et travaillant en banlieue



## 1.2 Les évolutions de 1990 à 1999 et la situation 1999

### • Les évolutions de 1990 à 1999

La période 1990 – 1999 se caractérise par une généralisation de la baisse des migrations alternantes intra-zones, liée notamment à la diminution des actifs travaillant sur place pour un grand nombre de communes.

Les plus fortes baisses portent sur :

- les zones A (-17 220 actifs, -15 %), B (-7 430 actifs, -10 %), et C (-7 830 actifs, -7 %), qui forment la proche banlieue dense de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne,
- la zone F (-8 850 actifs, -10 %) à l'ouest de la presqu'île de Gennevilliers (secteur d'Argenteuil - Saint-Germain-en-Laye) et la zone N (-7 340 actifs, -9 %) au sud de Villejuif (secteurs d'Orly - Rungis, de Juvisy et de Massy).

Seule la zone K, au sud de Marne-la-Vallée, et les zones qui intègrent de grands pôles urbains (La Défense, les villes nouvelles exceptée Évry) affichent une augmentation du nombre de leurs migrations alternantes internes.

Les plus fortes hausses concernent la zone J (+7 600 actifs, +21 %), qui correspond à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, et la zone P (+6 870 actifs, +20 %), qui comprend la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les migrations alternantes inter-zones continuent à se développer sur un grand nombre de relations, notamment sur celles liées aux grands pôles urbains.

Les plus fortes augmentations concernent ainsi :

- les actifs qui travaillent dans la zone E (proche banlieue ouest) et résident dans les zones : D (+3 270 actifs, +17 %) correspondant à la proche banlieue sud-ouest, R (+2 240 actifs, +20 %) qui inclut les secteurs des Mureaux et de Poissy, et F (+2 140 actifs, +5 %) qui intègre les secteurs d'Argenteuil et de Saint-Germain-en-Laye,
- les actifs qui travaillent dans la zone H (secteurs de Roissy et d'Aulnay-sous-Bois) et résident dans les zones : I (+4 640 actifs, +32 %) située entre Roissy et Marne-la-Vallée, G (+3 380 actifs, +49 %) comprenant les vallées de l'Oise et de Montmorency, et E (+1 445 actifs, +47 %) correspondant à la proche banlieue ouest,
- les actifs qui travaillent dans la zone J (Marne-la-Vallée) et résident dans les zones environnantes: K (+4 440 actifs, +63 %) au sud, U (2 801 actifs, +132 %) à l'est et I (+1 830 actifs, +18 %) au nord,
- les actifs qui travaillent dans la zone P (secteur incluant Saint-Quentin-en-Yvelines) et résident dans les zones : Q

(+3 200 actifs, +33 %) intégrant les secteurs de Plaisir, Versailles, Vélizy-Villacoublay, AD (+1 850 actifs, +67 %) comprenant les secteurs d'Houdan, de Montfort-L'Amaury et de la vallée de la Mauldre, D (+1 680 actifs, +55 %) correspondant à la proche banlieue sud-ouest,

- les actifs qui résident dans la zone E (proche banlieue ouest) et travaillent dans la zone D (+2 650 actifs, +21 %) correspondant à la proche banlieue sud-ouest.

Le nombre de migrations inter-zones diminue cependant sur un plus grand nombre de relations que durant la période inter-censitaire précédente.

Ces diminutions touchent surtout le nord-est et le sud de l'agglomération, en particulier :

- les actifs qui travaillent dans la zone B (proche banlieue est), notamment ceux qui résident dans la zone H (-2 200 actifs, -41 %) au nord-est (secteur de Roissy – Aulnay sous Bois),
- les actifs qui travaillent dans la zone N (secteurs d'Orly - Rungis, Juvisy, Massy) et résident dans les zones : M (-1 660 actifs, -14 %) constituée de la ville nouvelle d'Evry et du secteur de Corbeil, C (-1 370 actifs, -8 %) correspondant à la proche banlieue sud-est et L (-1 050 actifs, -8 %) intégrant la ville nouvelle de Sénart et le Val-d'Yerres.

Au nord-ouest, les baisses concernent essentiellement les actifs travaillant dans la vallée de la Seine aval (zones F et R notamment).

### • La structure des flux en 1999

Les migrations alternantes en 1999 présentent toujours une structure maillée au niveau de la proche banlieue dense et de la couronne interne.

Le poids de certaines zones a cependant évolué :

- renforcement des zones E (proche banlieue ouest), J (Marne-la-Vallée) et Q (secteurs de Plaisir, Versailles, Vélizy-Villacoublay) pour l'attraction des actifs au lieu d'emploi et de la zone K (secteur au sud de Marne-la-Vallée) pour la diffusion des actifs au lieu de résidence,
- affaiblissement des zones B (proche banlieue est) et N (secteurs d'Orly - Rungis, Juvisy, Massy) pour l'attraction des actifs au lieu d'emploi et de la zone B (proche banlieue est) pour la diffusion des actifs au lieu de résidence.

Le rayonnement de la zone E (proche banlieue ouest) s'est intensifié tandis que :

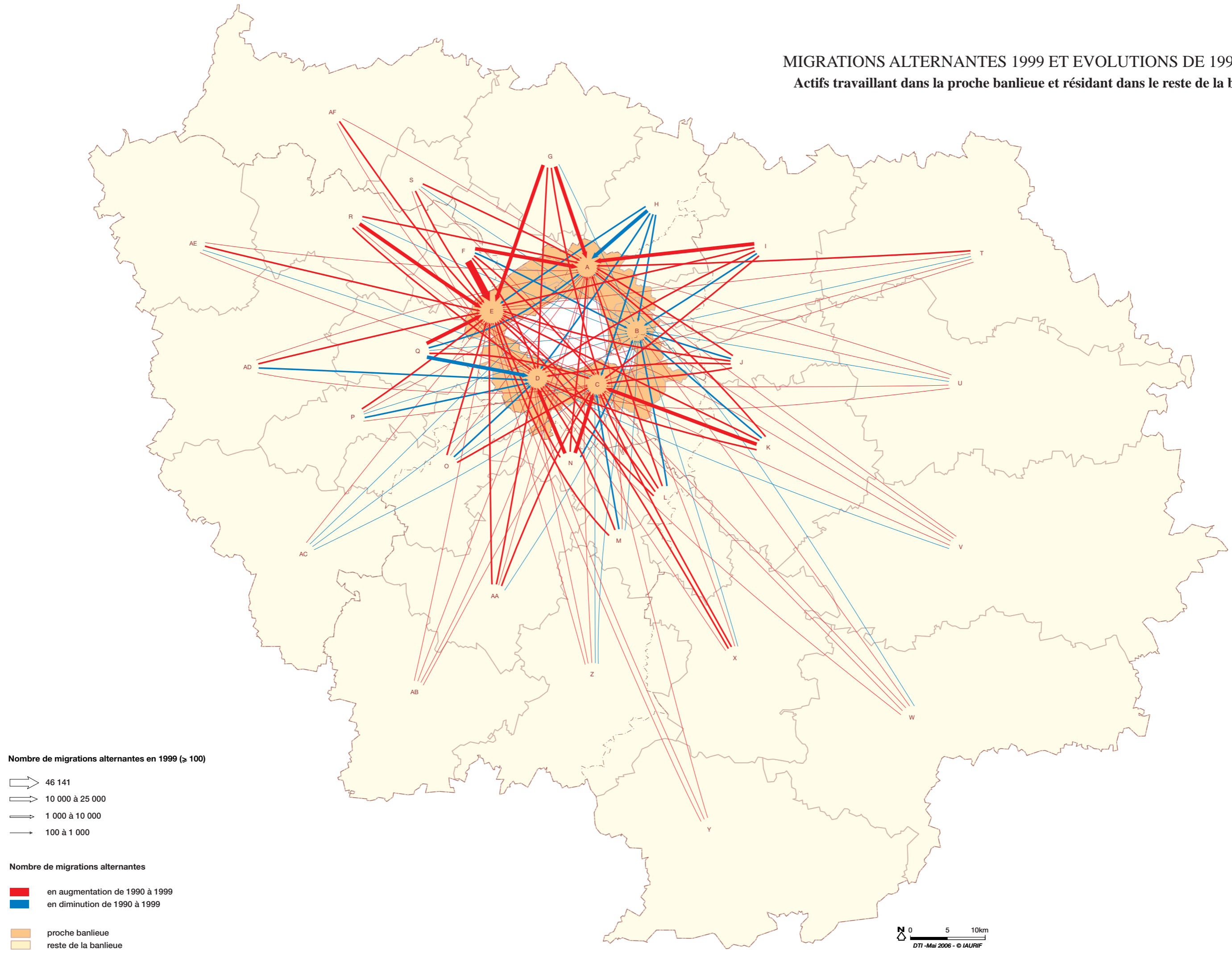
- l'axe de rocade interne à la proche banlieue dense s'est affaibli à l'est,
- l'axe sud-ouest – nord-est (P, Q, E, A, H) se détache toujours,

- l'axe sud (Q, S, C, K) et les relations entre les zones de l'espace rural et de la couronne intermédiaire se sont renforcées.

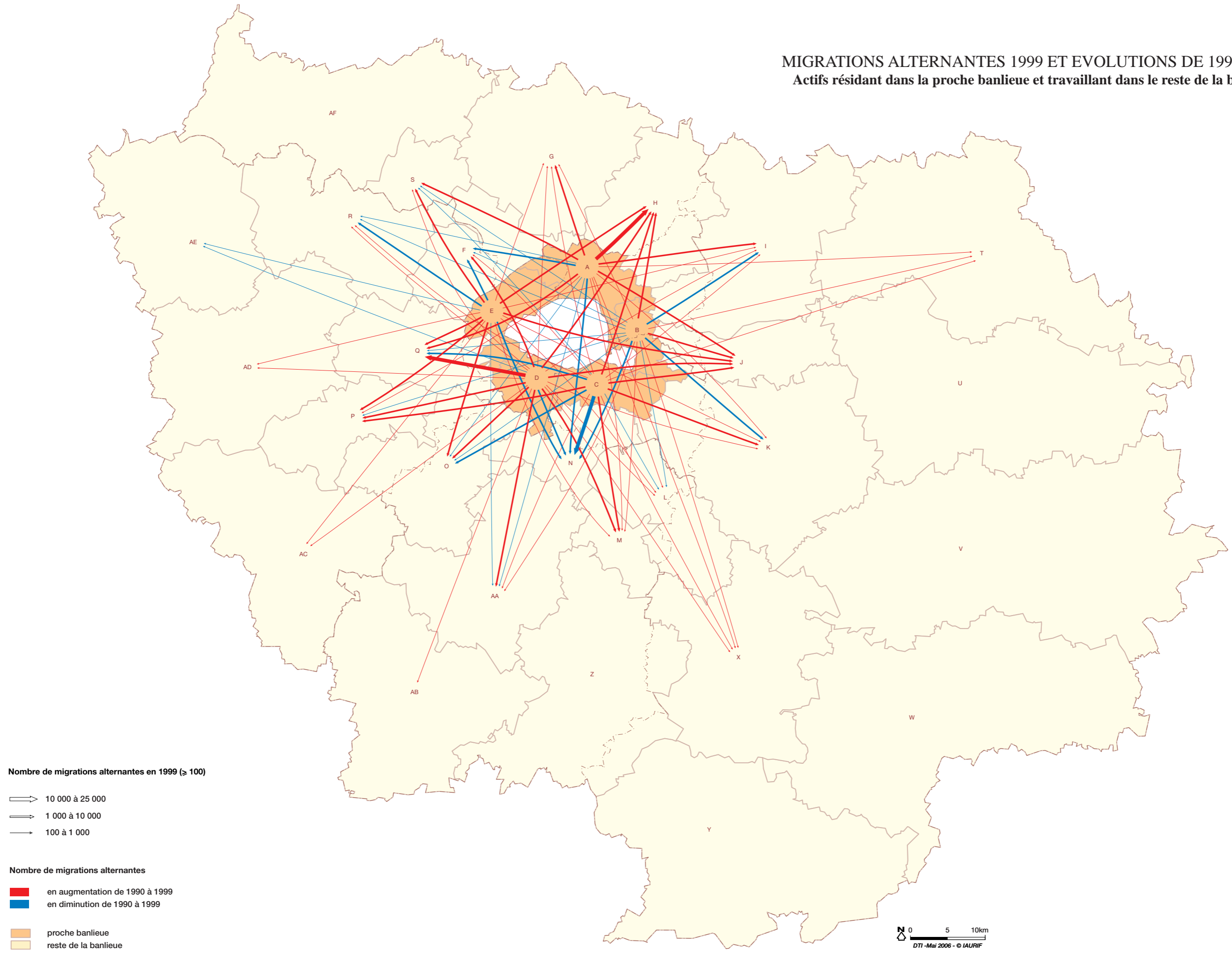
Les flux les plus importants concernent :

- comme en 1990, les migrations alternantes internes aux zones de la proche banlieue dense (65 000 à 163 000 actifs) et aux zones : F (81 800 actifs) comprenant les secteurs de Saint-Germain-en-Laye et de Poissy, H (77 740 actifs) intégrant les secteurs de Roissy et d'Aulnay-sous-Bois, N (74 960 actifs) incluant les secteurs d'Orly - Rungis, de Juvisy et de Massy, Q (72 650 actifs) comprenant les secteurs de Plaisir, Versailles, Vélizy-Villacoublay, R (54 000 actifs) intégrant les secteurs des Mureaux et de Poissy, I (50 900 actifs) située entre Roissy et Marne-la-Vallée et K (50 490 actifs) située au sud de Marne la Vallée,
- les actifs qui travaillent dans la zone E (proche banlieue ouest) et résident dans les zones : F (46 140 actifs) intégrant les secteurs de Saint-Germain-en-Laye et d'Argenteuil, Q (23 470 actifs) comprenant les secteurs Plaisir, Versailles, Vélizy-Villacoublay, D (22 230 actifs) formant la proche banlieue ouest et A (20 050 actifs) formant la proche banlieue nord,
- les actifs qui travaillent dans la zone A (proche banlieue nord) et résident dans les zones : H (21 720 actifs) comprenant les secteurs de Roissy et d'Aulnay-sous-Bois, I (14 940 actifs) située entre Roissy et Marne-la-Vallée, F (14 790 actifs) intégrant les secteurs de Saint-Germain-en-Laye et d'Argenteuil et E (14 370 actifs) formant la proche banlieue ouest,
- les actifs qui travaillent dans la zone C (proche banlieue sud-est) et résident dans les zones N (19 220 actifs) incluant les secteurs d'Orly - Rungis, de Juvisy et de Massy et K (18 220 actifs) située au sud de Marne la Vallée,
- les actifs qui travaillent dans la zone H (secteurs de Roissy et d'Aulnay-sous-Bois) et résident dans les zones I (19 090 actifs) située entre Roissy et Marne-la-Vallée et A (14 700 actifs) formant la proche banlieue nord,
- les actifs qui travaillent dans la zone N (secteurs d'Orly - Rungis, de Juvisy et de Massy) et résident dans la zone AA (16 640 actifs) intégrant les secteurs du Val d'Orge et de la RN 20 et dans la zone C (16 090 actifs) correspondant à la proche banlieue sud-est,
- les échanges entre la zone P intégrant la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et la zone Q comprenant les secteurs de Plaisir, Versailles, Vélizy-Villacoublay (16 485 actifs résident en P et travaillent en Q et, à l'inverse, 12 840 actifs résident en Q et travaillent en P).

MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET EVOLUTIONS DE 1990 A 1999  
 Actifs travaillant dans la proche banlieue et résidant dans le reste de la banlieue



**MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET EVOLUTIONS DE 1990 A 1999**  
**Actifs résidant dans la proche banlieue et travaillant dans le reste de la banlieue**



**Nombre de migrations alternantes en 1999 (≥ 100)**

- 10 000 à 25 000
- 1 000 à 10 000
- 100 à 1 000

**Nombre de migrations alternantes**

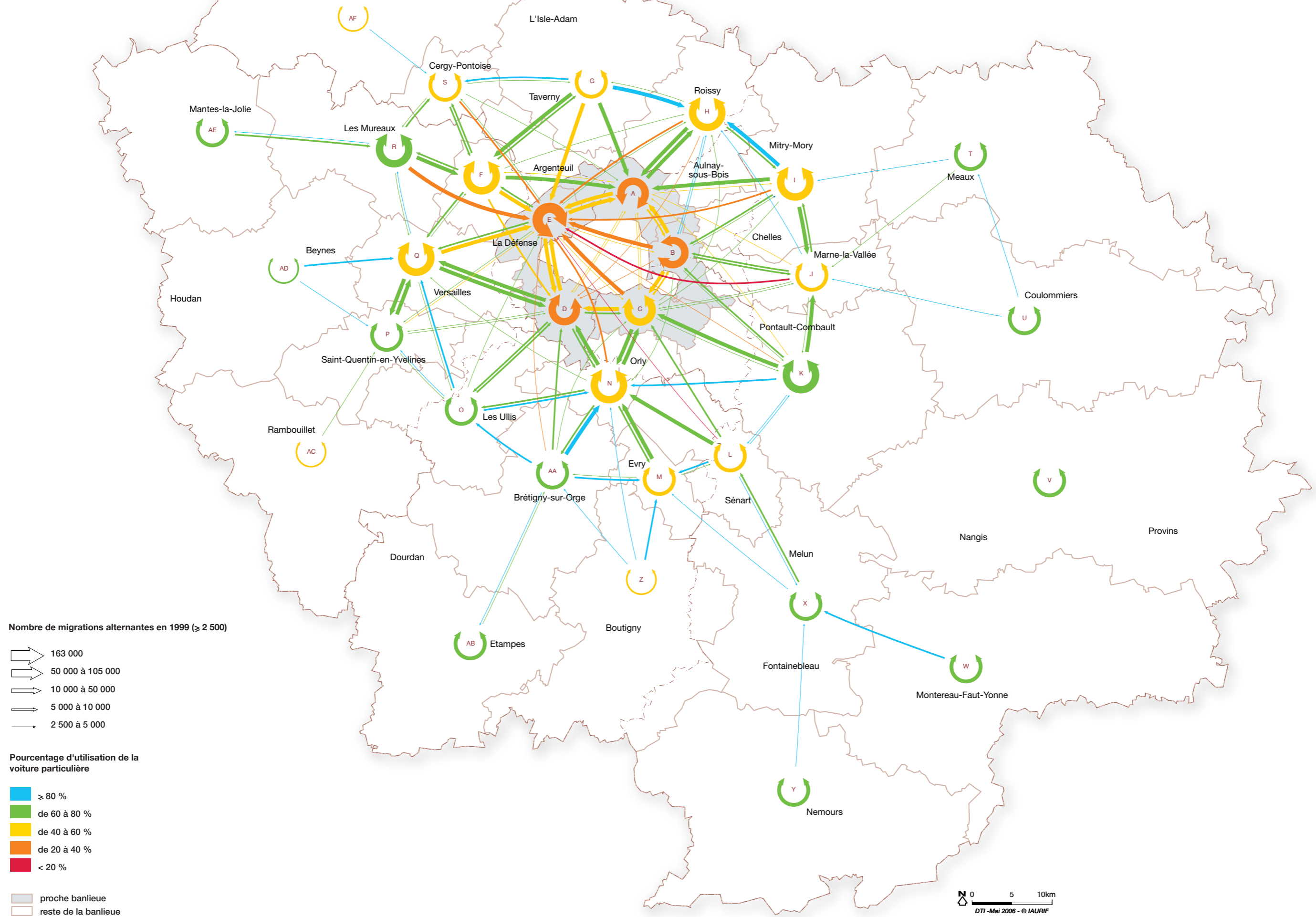
- en augmentation de 1990 à 1999
- en diminution de 1990 à 1999

- proche banlieue
- reste de la banlieue



# MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE

## Actifs résidant et travaillant en banlieue



• **L'utilisation de la voiture particulière en 1999**

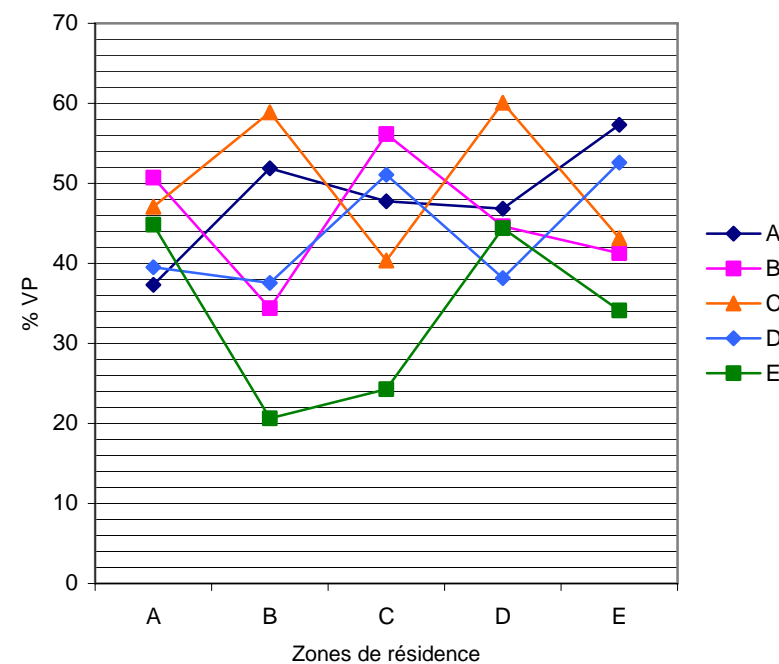
La majorité (57 %) des actifs qui résident et travaillent en banlieue utilisent la voiture pour se rendre à leur lieu de travail.

Seules deux relations inter-zones présentent des taux d'utilisation de la voiture (par rapport à l'ensemble des modes de déplacement) inférieures à 20 % ; ces faibles pourcentages s'appliquent aux actifs qui travaillent dans la zone E (proche banlieue ouest) et résident dans la zone J (Marne-la-Vallée) et dans la zone L (Villeneuve-Saint-Georges – Val-d'Yerres – Sénart) diamétralement opposées par rapport à Paris, mais bien reliées au pôle d'emploi par le RER.

La part de la voiture est également minoritaire (20 à 40 %) dans les échanges internes aux zones de la proche banlieue dense (zone C au sud-est exceptée), dans les déplacements de nombreux actifs qui travaillent dans la zone E (proche banlieue ouest) bien desservie par les transports en commun (part de la voiture comprise entre 20 à 25 % pour les actifs qui résident dans les proches banlieues est et sud-est et à Marne-la-Vallée), ainsi que dans les déplacements des actifs qui travaillent dans les autres zones que la proche banlieue dense et résident dans certaines zones rurales diamétralement opposées par rapport à Paris.

**Migrations alternantes internes à la proche banlieue**

Pourcentages d'utilisation de la voiture particulière



La part de la voiture atteint 40 à 60 % :

- sur les relations entre les autres zones de la proche banlieue dense (parts de 59 % et de 60 % pour les actifs qui travaillent au sud-est, dans la zone C, et résident respectivement à l'est, dans la zone B, et au sud-ouest, dans la zone D),
- dans les échanges internes à un certain nombre de zones de la couronne intermédiaire où la desserte par les réseaux de transport en commun locaux est relativement étoffé,
- dans les déplacements d'actifs qui travaillent dans la banlieue dense (poche banlieue ouest exceptée) et résident dans les zones de l'arrière-pays rural,
- dans les déplacements des actifs qui résident dans la zone A (proche banlieue nord) et travaillent dans la plupart des zones situées au delà de la proche banlieue.

Sur les autres relations inter-régionales, la part de la voiture est nettement majoritaire.

Les pourcentages d'usage de la voiture varie de 60 à 80 % :

- sur la plupart des échanges entre les zones de la proche banlieue dense et de la couronne intermédiaire,
- dans les déplacements d'actifs qui résident dans des zones de l'espace rural et travaillent dans des zones de proche banlieue situées généralement dans le même fuseau,
- dans les déplacements des actifs qui résident dans les zones de la proche banlieue dense (à l'exception de la zone A au nord) et travaillent dans la couronne intermédiaire ou l'espace rural.

La part de la voiture dépasse 80 % sur la plupart des relations entre les zones situées au delà de la proche banlieue dense, dans la couronne intermédiaire où l'espace rural.

A noter que sur un certain nombre de ces relations, la part de la voiture se situe :

- entre 60 et 80 % lorsque les actifs travaillent dans une zone moins dense que celle où ils résident, a priori mieux desservie par les transports en commun,
- entre 80 et 100 % lorsqu'à l'inverse, les actifs travaillent dans une zone plus dense que celle où ils résident.

Cela pourrait traduire une plus grande dispersion des habitants que des emplois dans les zones peu denses, d'où une meilleure desserte en transports en commun de ces derniers dans la mesure où ils seraient plus concentrés dans les centres urbains ; par ailleurs, le fait d'avoir à utiliser sa voiture dès le départ du domicile incite à conserver ce mode jusqu'au lieu de travail, surtout lorsque le parcours banlieue – banlieue en voiture est peu contraignant.

La part de la voiture s'élève ainsi au fur et au mesure que l'on s'éloigne au cœur de l'agglomération avec une part moyenne de :

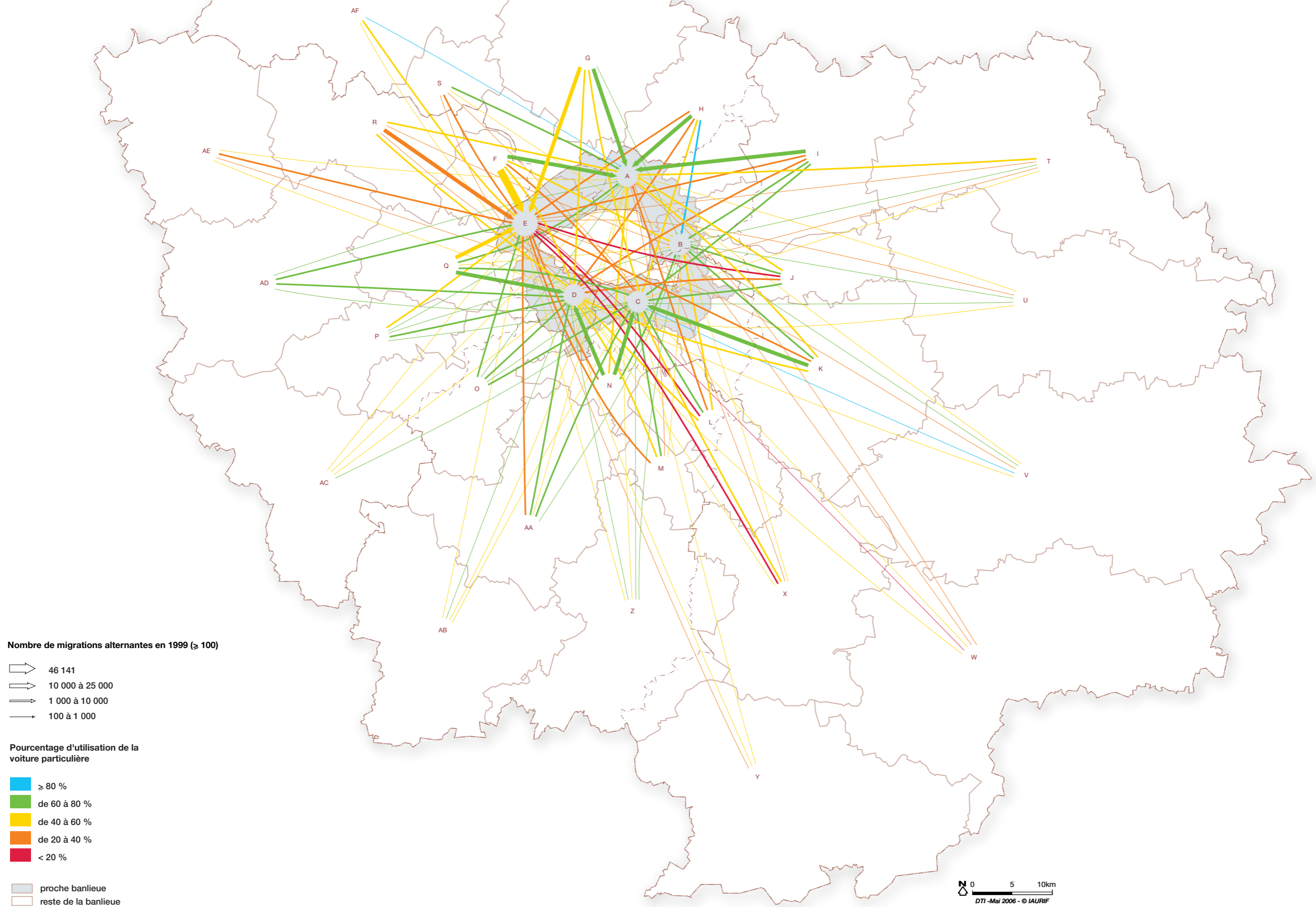
- 39 % pour les échanges au sein de la proche banlieue dense,
- 54 % pour les actifs qui résident à l'extérieur de la proche banlieue dense et travaillent à l'intérieur de celle-ci,
- 65 % pour les actifs qui résident dans la proche banlieue dense et travaillent à l'extérieur de celle-ci,
- 66 % pour les échanges extérieurs à la proche banlieue dense.



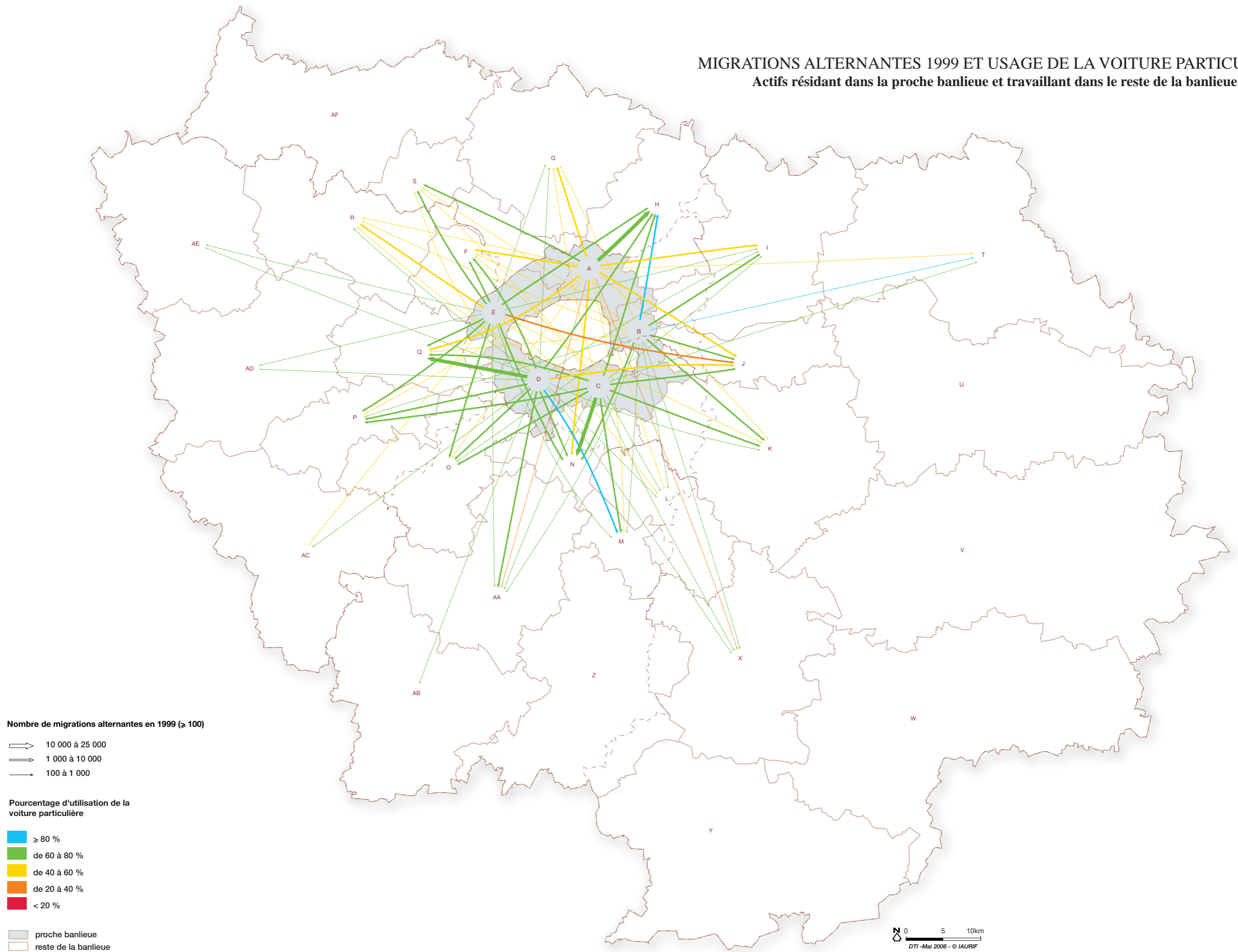
Circulation sur l'autoroute A3 (93)

IAURIF

MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE  
 Actifs travaillant en proche banlieue et résidant dans le reste de la banlieue



MIGRATIONS ALTERNANTES 1999 ET USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE  
Actifs résidant dans la proche banlieue et travaillant dans le reste de la banlieue



Nombre de migrations alternantes en 1999 (≥ 100)

- 10 000 à 25 000
- 1 000 à 10 000
- 100 à 1 000

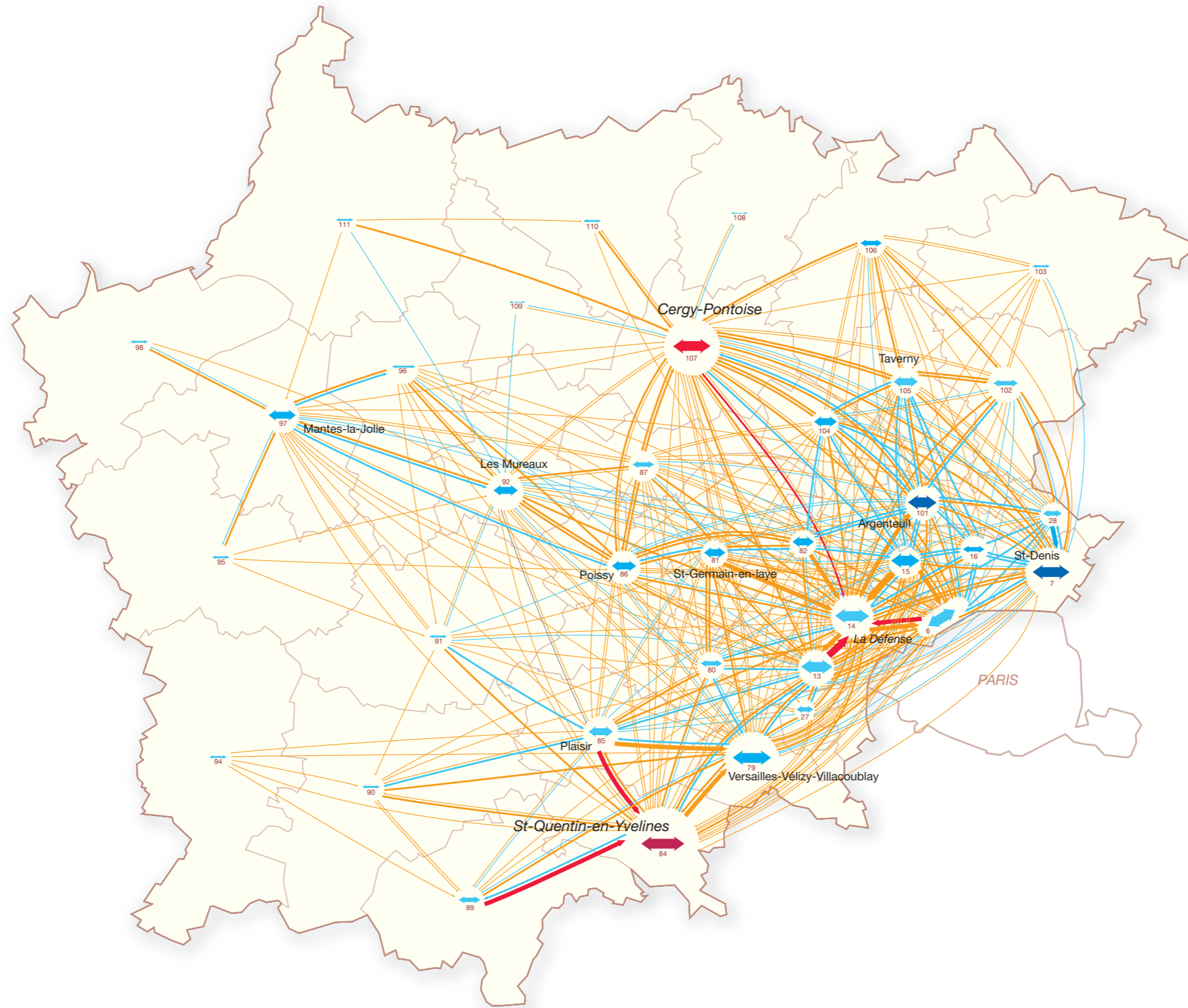
Pourcentage d'utilisation de la voiture particulière

- ≥ 80 %
- de 60 à 80 %
- de 40 à 60 %
- de 20 à 40 %
- < 20 %

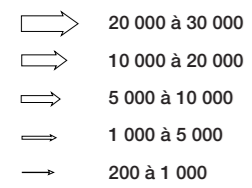
- proche banlieue
- reste de la banlieue



# EVOLUTION DES MIGRATIONS ALTERNANTES INTERNES AU SECTEUR NORD-OUEST



## Nombre de migrations alternantes en 1999



## Variation du nombre de migrations alternantes entre 1990 et 1999 :



## 2 – Les échanges intra-secteurs

L'analyse des migrations alternantes banlieue-banlieue a été précisée dans le cadre de quatre secteurs géographiques (Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest) se recouvrant partiellement à leurs limites.

### 2.1 Les flux de déplacement

#### 2.1.1 Le secteur Nord-Ouest

##### • Les évolutions de 1990 à 1999

L'évolution 1990 – 1999 des migrations alternantes internes au secteur Nord-Ouest présente plus de variations positives que de variations négatives.

Cette évolution est marquée par :

- une diminution générale des flux intra-zone à l'exception des flux internes aux deux villes nouvelles, Saint-Quentin-en-Yvelines (zone 84) et Cergy-Pontoise (zone 107),
- une baisse des flux inter-zones concentrée sur les communes industrielles de la partie nord-est, sur l'axe de la vallée de la Seine et sur les communes situées au nord de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Versailles,
- une croissance des autres flux inter-zones, particulièrement marquée pour les flux liés aux trois pôles majeurs du secteur (La Défense, Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise), au secteur de Versailles - Vélizy-Villacoublay (zone 79), à plusieurs communes de la proche banlieue ouest : zone 6 (Neuilly, Levallois-Perret, Clichy) et zone 13 (Rueil-Malmaison, Suresnes, Saint Cloud, Sèvres).

Le nombre d'échanges internes augmente ainsi fortement dans la zone 84 (+6 210 actifs, +23 %), correspondant à Saint-Quentin-en-Yvelines et dans la zone 107 (+2 440 actifs, +6 %) correspondant à Cergy-Pontoise.

Le nombre d'échanges internes diminue dans toutes les autres zones (y compris dans la zone 14 incluant le secteur de La Défense) et en particulier dans les zones 7 (secteur de Saint-Denis) et 101 (secteur d'Argenteuil) qui perdent respectivement 5 690 (-19 %) et 3 520 (-15 %) actifs.

Les zones concernées par une forte croissance des flux inter-zones présentent généralement une augmentation de 1 000 actifs au lieu de résidence et de 1 000 actifs au lieu d'emploi sur une grande majorité de relations.

Selon les zones, la croissance est :

- du même niveau pour les actifs au lieu de résidence que pour les actifs au lieu d'emploi (zone 79 comprenant Versailles et Vélizy-Villacoublay),
- légèrement supérieure pour les actifs au lieu de résidence que pour les actifs au lieu d'emploi (zone 6 à la périphérie nord-ouest de Paris, zone 107 correspondant à Cergy-Pontoise),
- plus importante pour les actifs au lieu d'emploi que pour les actifs au lieu de résidence ; c'est notamment le cas pour la zone 14 (Nanterre, Puteaux, Courbevoie) avec + 1 310 actifs (+22 %) résidant dans la zone 6 à la périphérie nord-ouest de Paris, +1 130 actifs (+11 %) résidant dans la zone 13 intégrant les secteurs de Rueil-Malmaison et de Saint-Cloud, +1070 (+21 %) actifs résidant dans la zone 107 correspondant à Cergy-Pontoise, et pour la zone 84 (Saint-Quentin-en-Yvelines) avec +1 950 actifs (+33 %) résidant dans la zone 85 au nord et +1 120 actifs (+21 %) résidant dans la zone 89 à l'ouest.

Les baisses des flux inter-zones concernent tout particulièrement :

- les relations entre la zone 101 (secteur d'Argenteuil) et les zones environnantes pour les actifs au lieu d'emploi,
- les actifs au lieu de résidence de la zone 97 (secteur de Mantes-la-Jolie) et les actifs au lieu d'emploi de la zone 92 (secteur des Mureaux),
- les actifs au lieu d'emploi de la zone 85 (secteur de Plaisir) et les actifs qui résident dans cette zone et travaillent dans les zones 13 (secteurs de Rueil-Malmaison, Saint-Cloud), et 27 (secteurs de Vaucresson, Ville-d'Avray, Chaville).

##### • La structure des flux en 1999

Les flux dessinent un réseau dense et maillé avec :

- une concentration de déplacements le long d'un axe allant du sud-ouest au nord-est, en tangentant l'ouest parisien,
- une structure en étoile autour des grands pôles urbains du secteur ; si le rayonnement de la zone 107 (Cergy-Pontoise) est relativement autonome, on a par contre un enchevêtrement des flux générés par les zones 14 (secteur de La Défense), 79 (secteur de Versailles - Vélizy-Villacoublay) et 84 (Saint-Quentin-en-Yvelines).

Les flux les plus importants concernent :

- les migrations alternantes internes aux zones qui intègrent les grands pôles urbains ou des communes denses en habitants et en emplois, comme la zone 107 (38 560 actifs) correspondant à Cergy-Pontoise, la zone 14 (33 530 actifs) incluant La Défense, la zone 7 (29 630 actifs) comprenant le secteur de Saint-Denis, la zone 84 (26 840 actifs)

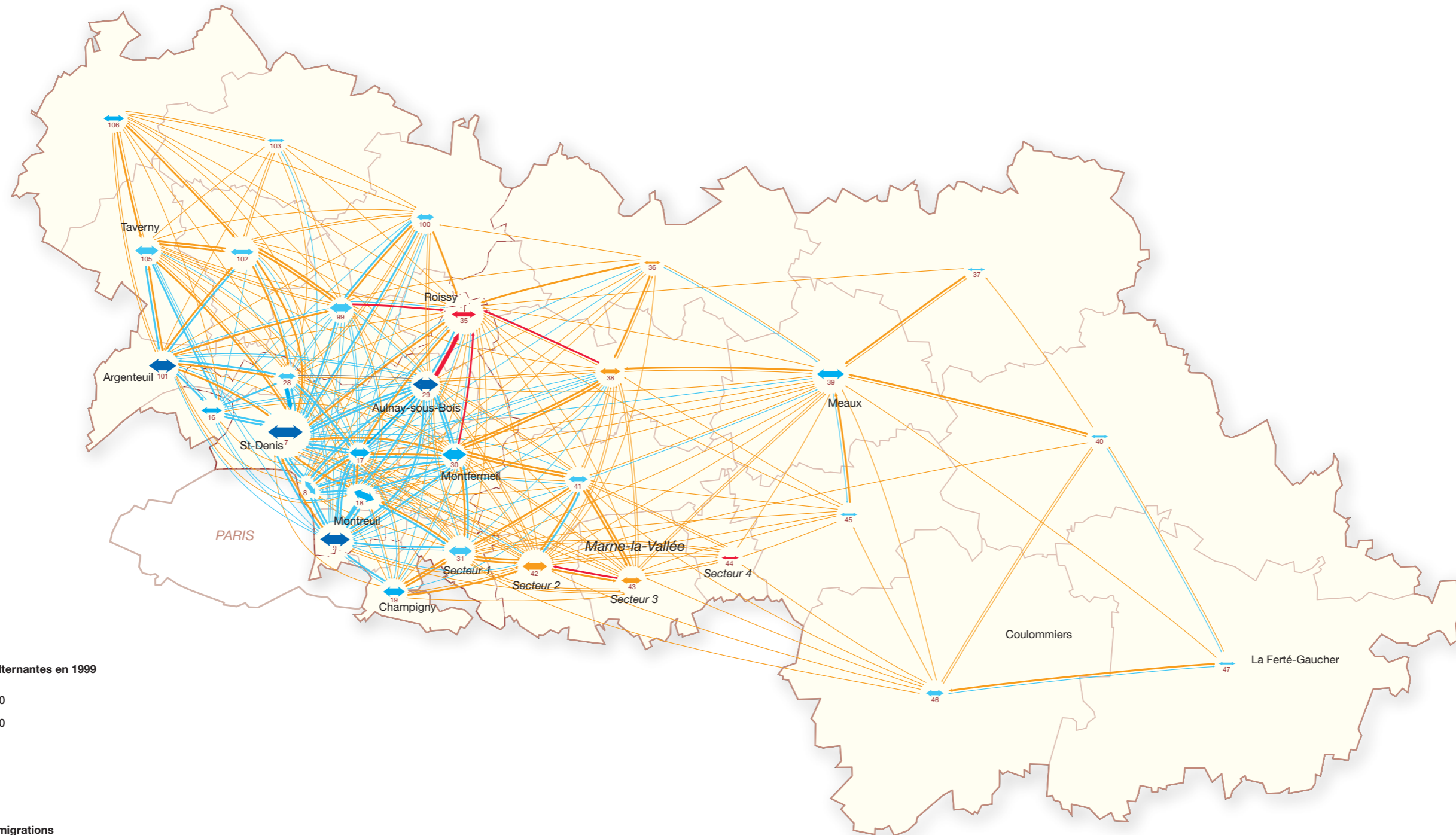
- correspondant à Saint-Quentin-en-Yvelines, la zone 79 (26 690 actifs) intégrant Versailles et Vélizy-Villacoublay,
- les actifs qui travaillent dans la zone 14 (Nanterre, Puteaux, Courbevoie) et résident dans les zones environnantes : zone 15 (11 740 actifs) comprenant les secteurs d'Asnières et de Colombes, zone 13 (10 090 actifs) intégrant les secteurs de Rueil-Malmaison et de Saint-Cloud, zone 82 (6 670 actifs) incluant les secteurs de Houilles, Sartrouville, Maisons-Laffitte, zone 101 (6 210 actifs) comprenant les secteurs d'Argenteuil, Enghien, Montmagny, zone 81 (5 590 actifs) intégrant les secteurs de Chatou, Saint-Germain-en-Laye,
- les actifs qui résident dans la zone 14 (Nanterre, Puteaux, Courbevoie) et travaillent dans la zone 13 (6410 actifs) au sud et dans la zone 6 (5760 actifs) à l'est,
- les actifs qui travaillent dans la zone 79 (secteur de Versailles - Vélizy-Villacoublay) et résident dans les zones 84 (9 015 actifs) correspondant à Saint-Quentin-en-Yvelines et 85 (7 660 actifs) comprenant les secteurs de Plaisir, Villepreux, Saint-Cyr,
- les actifs qui travaillent dans la zone 84 correspondant à Saint-Quentin-en-Yvelines et résident dans la zone 85 (5 930 actifs) au nord et dans la zone 89 (5 280 actifs) à l'ouest.



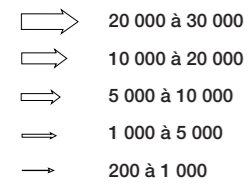
Cergy-Pontoise (95)

IAURIF

# EVOLUTION DES MIGRATIONS ALTERNANTES INTERNES AU SECTEUR NORD-EST



**Nombre de migrations alternantes en 1999**



**Variation du nombre de migrations alternantes entre 1990 et 1999 :**



## 2.1.2 Le secteur Nord-Est

### • Les évolutions de 1990 à 1999

L'évolution 1990 – 1999 des migrations alternantes internes au secteur Nord-Est se caractérise par :

- une diminution des flux intra-zone, à l'exception des flux internes à quelques zones, notamment les zones en développement telles que le secteur de Roissy (zone 35) et les secteurs 2, 3 et 4 de Marne-la-Vallée (zones 42, 43 et 44),
- une baisse de la grande majorité des flux inter-zones sur la partie dense de la Petite Couronne,
- une augmentation de la plupart des flux entre les zones extérieures à la zone dense, notamment les flux intéressant le secteur de Roissy (zone 35) et les différents secteurs de Marne-la-Vallée (zones 31, 42, 43, 44).



Secteur du Val d'Europe à Marne-la-Vallée (77)

AIR-IMAGES.NET

Le nombre d'échanges internes augmente ainsi :

- fortement, dans la zone 44 (+1 540 actifs, +86 %) qui correspond au secteur 4 de Marne-la-Vallée et dans la zone 35 (+1 070 actifs, +20 %) qui intègre le secteur de Roissy,
- dans une moindre mesure, dans les zones 43 (+980 actifs, +16 %) et 42 (+840 actifs, +8 %) correspondant aux secteurs 2 et 3 de Marne-la-Vallée, dans la zone 38 (+310 actifs, +4 %) intégrant les secteurs de Mitry-Mory et de Claye-Souilly et dans la zone 36 (+170 actifs, +4 %) incluant les secteurs d'Othis, Dammartin-en-Goële, Saint-Souplets.

Toutes les autres zones affichent une diminution du nombre d'échanges internes, les plus fortes baisses concernant les zones à tradition industrielle telles que les zones 7 et 101 (cf. secteur Nord-Ouest), la zone 9 (-3 695 actifs, -18 %) comprenant les secteurs de Montreuil et de Vincennes et la zone 29 (-3 650 actifs, -15 %) située au sud de Roissy.

Les diminutions des migrations alternantes inter-zones sont inférieures à 1 000 actifs, à l'exception de celles concernant :

- les actifs qui travaillent dans la zone 7 et résident dans la zone 28 (cf. secteur Nord-Ouest),
- les actifs qui travaillent dans la zone 17 (Le Bourget, Drancy, Bobigny, Bondy) et résident dans la zone 29 (-1 050 actifs, -21 %) constituée des communes d'Aulnay-sous-Bois, Blanc-Mesnil, Sevran, Villepinte.

Les augmentations des migrations alternantes inter-zones sont également inférieures à 1 000 actifs, à l'exception de celles relatives :

- aux actifs qui travaillent dans la zone 35 (secteur de Roissy) et résident dans les zones environnantes, à savoir la zone 29 (+1 430 actifs, +22 %) au sud, la zone 99 (+1 230 actifs, +45 %) qui comprend le secteur de Sarcelles - Gonesse, la zone 30 (+1 120 actifs, +45 %) qui intègre le secteur de Clichy-Montfermeil,
- aux actifs qui travaillent dans la zone 42 (Secteur 2 de Marne-la-Vallée) et résident dans la zone 43 (+1 000 actifs, +45 %) formant le secteur 3 de Marne-la Vallée.

### • La structure des flux en 1999

Les flux s'organisent en étoiles autour des principaux pôles du secteur : centres urbains de la zone dense, secteur de Roissy, secteurs de Marne-la-Vallée, pôle secondaire de Meaux.

L'ensemble forme un réseau maillé qui s'étend de la vallée de l'Oise à l'Ouest (zone 106), jusqu'au sud-est de Meaux.



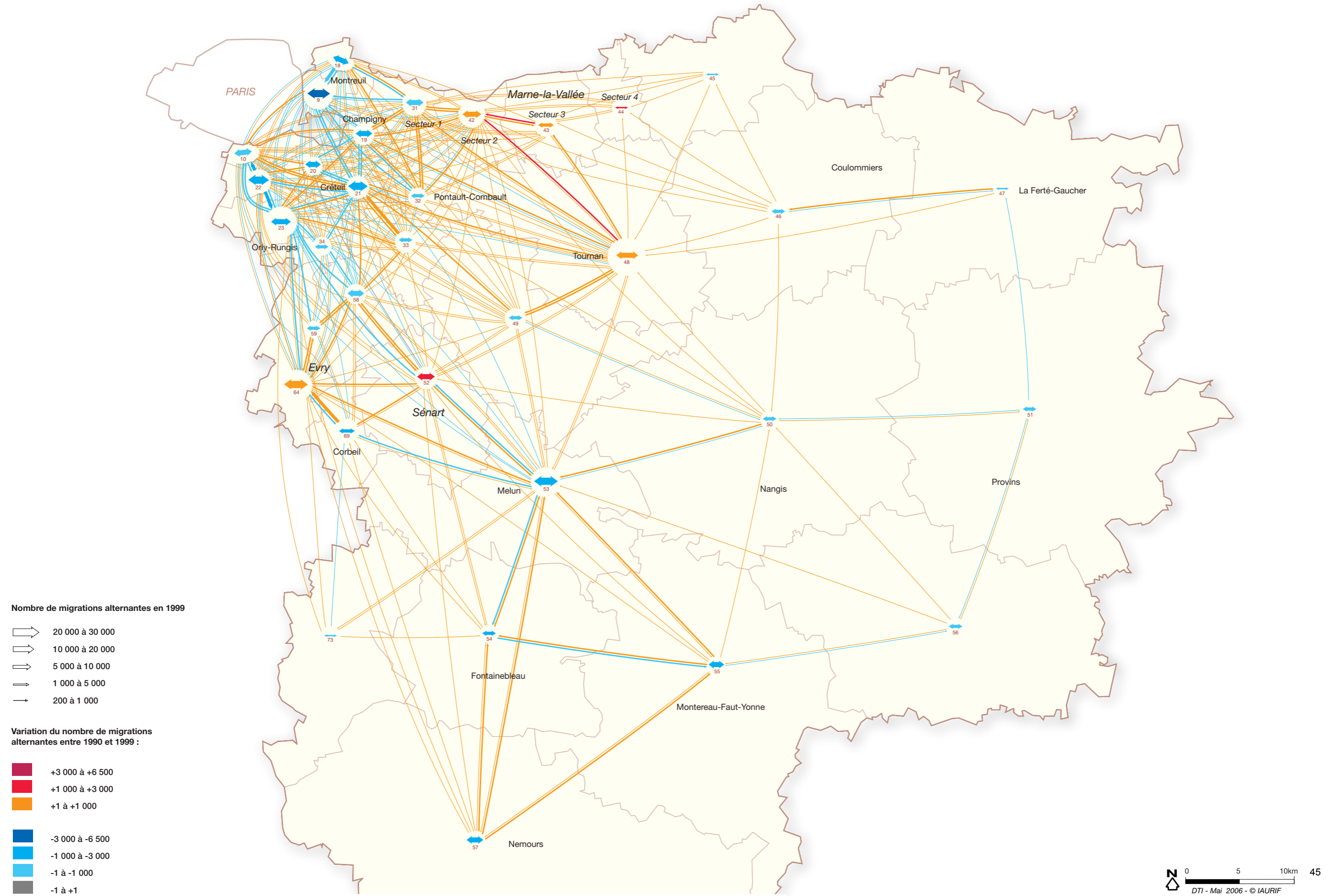
Centre de Montreuil (93)

LDC ; IAURIF ; CRIF

Les flux les plus importants concernent :

- les deux tiers des migrations alternantes intra-zone, notamment les échanges internes aux zones intégrant les centres urbains de la banlieue dense : zones 7 et 101 (cf. secteur Nord-Ouest), zone 29 (23 902 actifs) située au sud de Roissy, zone 30 (21 050 actifs) incluant le secteur de Clichy - Montfermeil, zone 9 (20 590 actifs) comprenant les secteurs de Montreuil et de Vincennes,
- les actifs qui travaillent dans la zone 35 (secteur de Roissy) et résident dans la zone 29 (6 530 actifs) située au sud,
- les actifs qui travaillent dans la zone 7 et résident dans la zone 28 (cf. secteur Nord-Ouest),
- les actifs qui travaillent dans la zone 9 (secteurs de Montreuil et de Vincennes) et résident dans la zone 18 (5 300 actifs) constituée des communes de Romainville, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois.

# EVOLUTION DES MIGRATIONS ALTERNANTES INTERNES AU SECTEUR SUD-EST



### 2.1.3 Le secteur Sud-Est

#### • Les évolutions de 1990 à 1999

L'évolution 1990 – 1999 des migrations alternantes du secteur sud-est se caractérise par :

- une diminution des flux intra-zone à l'exception des flux internes aux secteurs 2, 3, et 4 de Marne-la-Vallée (zones 42, 43, 44), aux franges sud de la ville nouvelle (zone 48), à la ville nouvelle de Sénart (zone 52) et à la ville nouvelle d'Evry (zone 64),
- une diminution d'un grand nombre de flux intra-zones dans la banlieue dense et le long d'un axe allant du nord-Ouest (zone 10) au secteur de Melun (zone 53),
- une augmentation des flux inter-zones sur certaines relations internes à la zone dense et sur la plupart des relations au delà, notamment celles qui concernent les villes nouvelles et la frange sud de Marne-la-Vallée.

Le nombre d'échanges intra-zone croît ainsi :

- fortement dans la zone 44 (cf. secteur Nord-Est) et dans la zone 52 (+1 900 actifs, +18 %) correspondant à la ville nouvelle de Sénart,
- modérément dans les zones 42 et 43 (cf. secteur Nord-Est), dans la zone 48 (+340 actifs, +2 %) située au sud de Marne-la-Vallée, et dans la zone 64 (+140 actifs, +0,7 %) qui correspond à la ville nouvelle d'Evry.

Les flux internes diminuent dans les autres zones, les plus fortes baisses touchant la zone 9 (cf. secteur Nord-Est), la zone 22 (-2 743 actifs, -13 %) située dans Seine-Amont, la zone 55 (-2 672 actifs, -18 %) intégrant les secteurs de Montereau-Fault-Yonne et de Moret-sur-Loing, la zone 53 (-2 000 actifs, -7 %) intégrant le secteur de Melun – Dammarie-les-Lys.

Les diminutions des flux inter-zones sont inférieures à 1 000 actifs, exceptées celles relatives aux actifs qui résident dans la zone 22 (Cachan, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif, Vitry-sur-Seine) et travaillent dans la zone 10 (-2 015 actifs, -18 %), à la périphérie sud de Paris, et dans la zone 23 (-1 330, -23 %) qui intègre le secteur d'Orly - Rungis.

Les augmentations des migrations alternantes inter-zones sont également inférieures à 1 000 actifs, à l'exception de celles qui intéressent les actifs qui travaillent dans la zone 42 (secteur 2 de Marne-la-Vallée) et qui résident dans la zone 43 (cf. secteur Nord-Est) et dans la zone 48 (+1 660 actifs, +48 %) située au sud de Marne-la-Vallée (secteurs de Pontault-Combault, Gretz-Armainvilliers, Fontenay-Trésigny).

#### • La structure des flux en 1999

Les flux forment un réseau dense et maillé sur la majeure partie du Val-de-Marne et s'organisent en étoiles autour des pôles urbains (villes nouvelles, pôles secondaires de la grande couronne) au delà, en dessinant un quadrillage à larges mailles sur la zone rurale.

Les flux les plus importants se rapportent :

- aux migrations alternantes internes aux zones de la banlieue dense et aux zones qui intègrent les principaux pôles urbains de la grande couronne ; il s'agit notamment des actifs qui résident et travaillent dans la zone 9 (cf. secteur Nord-Est), la zone 53 (30 160 actifs) comprenant le secteur de Melun – Dammarie-les-Lys – Vaux-le-Pénil, la zone 21 (26 315 actifs) intégrant les communes de Créteil, Saint-Maur-des-Fossés, Bonneuil-sur-Marne, la zone 22 (20 600 actifs) constituée des communes de Cachan, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif, Vitry-sur-Seine, la zone 64 (20 510 actifs) correspondant à la ville

nouvelle d'Evry,

- aux actifs qui résident dans la zone 22 (Cachan, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif, Vitry-sur-Seine) et travaillent dans la zone 23 (5 870 actifs) incluant le secteur d'Orly - Rungis et dans la zone 10 (5 765 actifs) formée des communes de Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre et Ivry-sur-Seine,
- aux actifs qui travaillent dans la zone 22 (Cachan, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif, Vitry-sur-Seine) et résident dans la zone 23 (4 820 actifs) constituée des communes d'Orly, Rungis, Fresnes, Chevilly-Larue, Thiais, Choisy-le-Roi,
- aux actifs qui travaillent dans la zone 21 (Créteil, Bonneuil-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés) et résident dans la zone 33 (5 410 actifs), au sud-est du Val-de-Marne, et dans la zone 19 (4 520 actifs) qui intègre les communes de Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne,
- aux actifs qui résident dans la zone 53 (secteur de Melun – Dammarie-les-Lys – Vaux-le-Pénil) et travaillent dans la zone 52 (4 860 actifs) formant la ville nouvelle de Sénart.



Hôtel de ville et lac de Créteil (94)

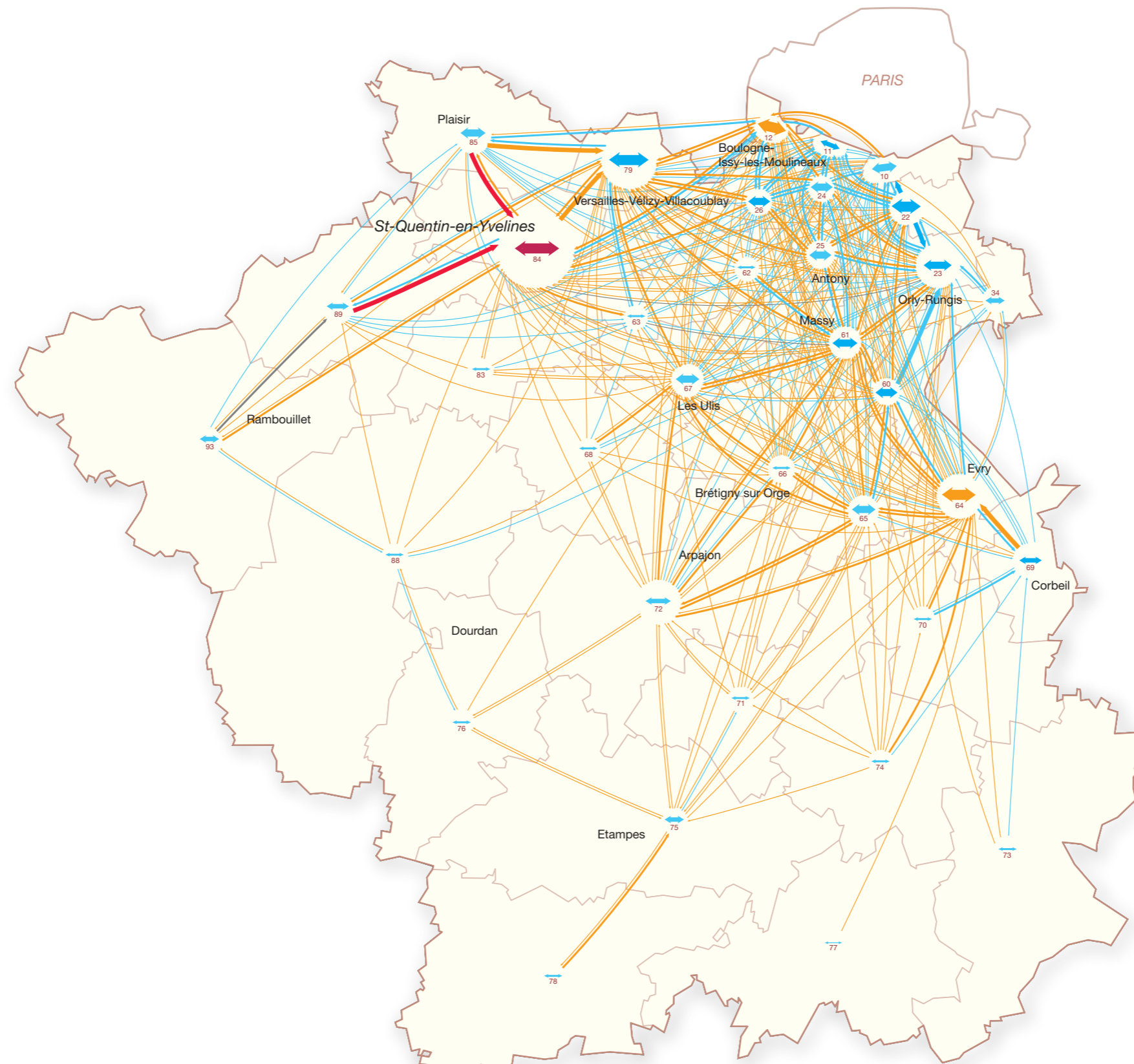
IAURIF



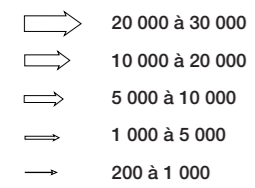
Terrasses de l'Agora à Evry (91)

IAURIF

# EVOLUTION DES MIGRATIONS ALTERNANTES INTERNES AU SECTEUR SUD-OUEST



**Nombre de migrations alternantes en 1999**



**Variation du nombre de migrations alternantes entre 1990 et 1999 :**



## 2.1.4 Le secteur Sud-Ouest

### • Les évolutions de 1990 à 1999

L'évolution 1990 – 1999 des migrations alternantes internes au secteur sud-ouest se caractérise :

- comme pour les autres secteurs, par une diminution des flux intra-zone, à l'exception de ceux relatifs aux secteurs en développement, à savoir le secteur de Boulogne - Issy-les-Moulineaux (zone 12) et les villes nouvelles d'Évry (zone 64) et de Saint-Quentin-en-Yvelines (zones 84),
- par une diminution des flux inter-zones : le long d'un axe nord-sud allant de Seine-Amont (zones 10 et 22) jusqu'au sud de la ville nouvelle d'Évry (zones 69, 70) via le secteur d'Orly - Rungis (zone 23), entre certaines zones de la proche banlieue sud (zone 24 comprenant les secteurs de Bagneux, Chatillon, Bourg-la-Reine et zone 26 constituée des communes de Clamart, Meudon, Le Plessis-Robinson), sur plusieurs relations concernant le secteur des Ulis (67), le plateau de Saclay (63) et le secteur de Plaisir (85) au nord de Saint-Quentin-en-Yvelines,
- par une augmentation des autres flux inter-zones, les plus nombreux, avec une croissance marquée sur certaines relations entre Saint-Quentin-en-Yvelines (84) et son hinterland.

Le nombre d'échanges intra-zone augmente ainsi fortement dans la zone 84 (cf. secteur Nord-Ouest) correspondant à la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et, de façon plus modérée, dans la zone 64 (cf. secteur sud-est) correspondant à la ville nouvelle d'Évry, et dans la zone 12 (+995 actifs, +4 %) constituée des communes de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux.

Les flux intra-zone diminuent dans les autres zones, les zones les plus touchées étant la zone 79 (cf. secteur Nord-Ouest), les zones 22, 23 et 69 (cf. secteur Sud-Est) la zone 61 (-2 260 actifs, -12 %), intégrant le secteur de Massy, la zone 26 (-2 160 actifs, -16 %) constituée des communes de Clamart, Meudon et Le Plessis-Robinson, et la zone 60 (-1 510, -12 %) située au sud de la plate-forme d'Orly.

Les diminutions de flux inter-zones sont inférieures à 1 000 actifs, sauf celles relatives aux actifs qui résident dans la zone 22 et travaillent dans les zones 10 et 23 (cf. secteur Sud-Est).

Les plus fortes baisses inférieures à 1 000 actifs concernent les actifs qui travaillent dans la zone 23 (secteur d'Orly - Rungis) et résident dans la zone 60 (-910 actifs, -16 %) juste au sud, et dans la zone 64 (-870, -29 %) correspondant à la ville nouvelle d'Évry.

Les augmentations de flux inter-zones sont aussi inférieures à 1 000 actifs, exceptées celles relatives aux actifs qui travaillent dans la zone 84 (ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines) et résident dans les zones 85 et 89 (cf. secteur Nord-Ouest).

Les plus fortes hausses inférieures à 1 000 actifs intéressent les actifs qui travaillent dans la zone 64 (ville nouvelle d'Évry) et résident dans la zone 70 (+800 actifs, +30 %) au sud (secteur de Mennecy, Ballancourt-sur-Essonne), et les actifs qui travaillent dans la zone 61 (secteur de Massy – Palaiseau - Chilly-Mazarin) et résident dans la zone 60 (+660 actifs, +19 %) intégrant le secteur de Juvisy – Savigny – Athis-Mons.

### • La structure des flux en 1999

Les flux forment un réseau maillé avec :

- une densité de relations dans la zone agglomérée et une structure en étoile autour des centres urbains de la banlieue dense et des pôles de la moyenne couronne : Orly – Rungis (zone 23), Massy – Palaiseau (zone 61), ville nouvelle d'Évry (zone 64), Orsay – Les Ulis (zone 67), Versailles – Vélizy-Villacoublay (zone 79), ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (zone 84),
- de grandes mailles au niveau de l'espace rural.

Les flux les plus importants concernent :

- les migrations alternantes internes aux zones situées en petite couronne, en particulier la zone 12 (23 740 actifs) et la zone 22 (cf. secteur Sud-Est) et aux zones de grande couronne qui intègrent les grands pôles urbains, notamment la zone 64 (cf. secteur Sud-Est) et les zones 79 et 84 (cf. secteur Nord-Ouest),
- les actifs qui résident dans la zone 22 et travaillent dans la zone 10, et les échanges entre les zones 22 et 23 (cf. secteur Sud-Est),
- les actifs qui résident dans la zone 69 et travaillent dans la zone 64 (cf. secteur Sud-Est),
- les actifs qui résident dans la zone 60 (Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons, Juvisy, Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon) et travaillent dans la zone 23 (5 580 actifs) intégrant le pôle d'Orly-Rungis,
- les actifs qui résident dans la zone 26 (Clamart – Meudon – Le Plessis-Robinson) et travaillent dans la zone 12 (4 480 actifs) constituée des communes de Boulogne et d'Issy-les-Moulineaux,
- les actifs qui résident dans la zone 65 (secteur du Val d'Orge) et travaillent dans la zone 64 (3 990 actifs) correspondant à la ville nouvelle d'Évry, et dans la zone 61 intégrant le secteur de Massy – Palaiseau – Longjumeau, Chilly-Mazarin,

- les actifs qui travaillent dans la zone 84 (ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines) et résident dans les zones 85 (secteur de Plaisir – Les Clayes-sous-Bois – Saint-Cyr-l'École) et 89 (secteur de Maurepas – Les Essarts-le-Roi - Le Perray-en-Yvelines) et les actifs qui travaillent dans la zone 79 et résident dans les zones 84 et 85 (cf. secteur Nord-Ouest).



Immeuble de bureaux à Issy-les-Moulineaux (92)

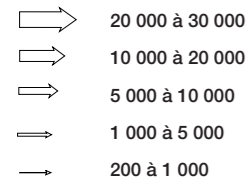
IAURIF



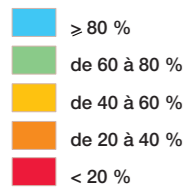
# UTILISATION DE LA VOITURE PARTICULIERE AU SEIN DU SECTEUR NORD-OUEST (1999)



Nombre de migrations alternantes en 1999



Pourcentage d'actifs utilisant la voiture particulière en 1999



## 2.2 L'utilisation de la voiture particulière en 1999

### 2.2.1 Le secteur Nord-Ouest

La voiture représente moins de 20 % de l'ensemble des modes de déplacement seulement pour :

- les actifs qui résident et travaillent dans la zone 6 (19 %) constituée des communes de Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret et Clichy,
- les actifs qui résident dans la zone 97 (secteur de Mantes-la-Jolie) et travaillent dans la zone 6 (19 %).

La zone 6 s'apparente au 17<sup>e</sup> arrondissement voisin, où la densité du tissu urbain et la desserte métro favorisent l'usage de la marche à pied et des transports en commun.

La part de la voiture est également minoritaire (20 % à 40 %) pour :

- les flux internes aux autres zones des Hauts-de-Seine (zones 13, 14, 15, 16, 27) et à deux zones de la Seine-Saint-Denis (zones 7 et 28) ; la zone 7 (Saint-Ouen, Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve) et la zone 14 (Puteaux, Courbevoie, Nanterre), bien irriguées par les transports en commun, présentent les parts minimum (parts respectives de 24 % et 26 %) et la zone 13 (Rueil-Malmaison, Suresnes, Saint-Cloud, Sèvres) la part maximum (37 %),
- les actifs qui travaillent dans la zone 14 (Nanterre, Puteaux, Courbevoie) et résident dans des zones bien reliées (directement pour la plupart) à celle-ci par le réseau ferré, comme : la zone 81 (35 %) intégrant les secteurs de Chatou, Le Vésinet, Saint-Germain-en-Laye, la zone 82 (32 %) comprenant les secteurs de Houilles, Sartrouville, Maisons-Laffitte, la zone 79 (30 %) incluant le secteur de Versailles - Vélizy-Villacoublay, la zone 86 (31 %) intégrant le secteur d'Achères - Poissy, la zone 107 (23 %) correspondant à la ville nouvelle de Cergy-Pontoise,
- les actifs qui travaillent dans la zone 6 (Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy) et résident dans les zones de la proche banlieue nord (zones 7, 16 et 28) et dans les zones desservies par le RER A et certaines lignes du réseau de Paris-Saint Lazare : zone 14 (37 %) constituée de Nanterre, Puteaux, Courbevoie, zone 82 (32 %) comprenant les secteurs de Houilles, Sartrouville, Maisons-Laffitte, zone 107 (32 %) correspondant à la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, zone 87 (31 %) incluant les secteurs de Chanteloup-les-Vignes, Triel, Vernouillet,
- les actifs qui résident à Cergy-Pontoise (zone 107) et travaillent dans la zone 13 (36 %) constituée des communes de Rueil-Malmaison, Suresnes, Saint-Cloud et Sèvres.



Station Saint-Germain-en-Laye sur le RER A (78)

IAURIF

Les parts de la voiture et des autres modes s'équilibrent pour :

- les autres flux intra-zone, à l'exception de ceux de la zone 97 (secteur de Mantes-la-Jolie),
- la plupart des autres échanges relatifs aux communes des Hauts-de-Seine,
- un certain nombre d'actifs résidant à Cergy-Pontoise (zone 107) et Saint-Quentin-en-Yvelines (zones 84), dans des zones péri-urbaines, dans le secteur de Mantes (zone 97) et travaillant dans les zones de la proche banlieue (zones 6, 7, 13, 14, 15 notamment),
- des actifs résidant dans le secteur de Mantes (zone 97) et travaillant dans des zones de la Seine-Aval (zones 86 et 87).

La part de la voiture devient majoritaire et varie de 60 % à 80 % pour les échanges internes à la zone 97 (secteur de Mantes-la-Jolie) et pour les échanges entre pôles, centres urbains ou secteurs d'habitat relativement proches en grande couronne:

- au nord-est, échanges entre les zones 101 (secteur d'Argenteuil), 104 et 105 (Vallée-de-Montmorency), 107 (Cergy-Pontoise),
- au centre, échanges entre les zones 82 (secteur de Maisons-Laffitte - Houilles - Sartrouville), 81 (secteur de Saint-Germain-en-Laye - le Vésinet - Chatou), 80 (secteur de

- Louveciennes - Marly le Roi - La Celle-Saint-Cloud), 86 (secteur de Poissy - Achères),
- à l'ouest, échanges entre plusieurs zones de la Seine-Aval (zones 86, 87, 92, 97),
- au sud-est, échanges entre les zones 79 (secteur de Versailles - Vélizy-Villacoublay), 84 (Saint-Quentin-en-Yvelines), 85 (secteur de Plaisir - Les Clayes sous Bois - Saint-Cyr-l'Ecole), 89 (secteur de Morangis - les Essarts - Le Perray en Yvelines).

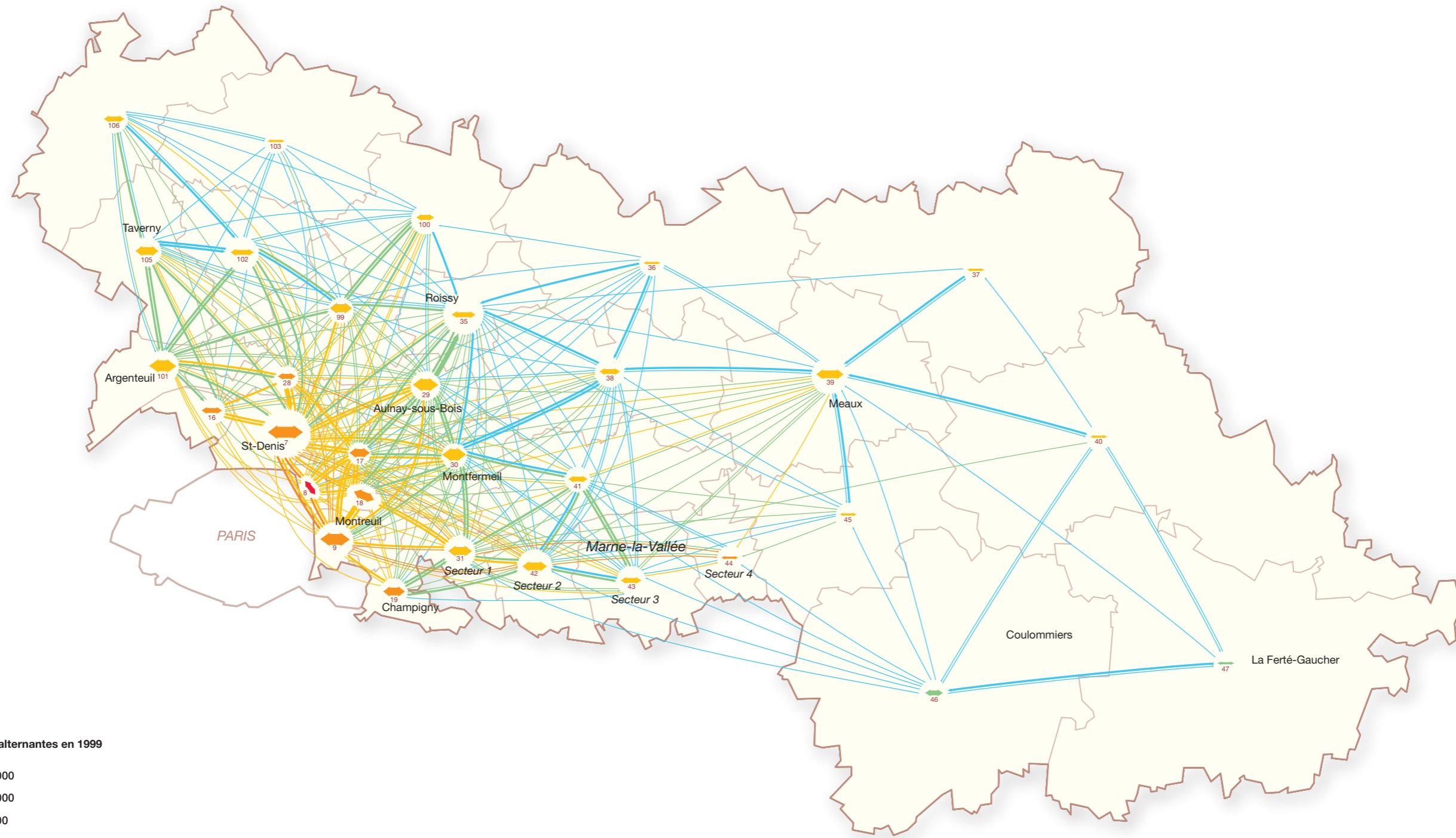
La part de la voiture dépasse 80 % sur la plupart des relations relatives aux zones situées à l'extérieur de la zone agglomérée et des villes nouvelles ; cela concerne notamment les échanges entre les zones rurales et les échanges entre les pôles urbains tels que Saint-Quentin-en-Yvelines (zones 84), le secteur de Plaisir - Les clayes-sous-Bois (zone 85), le secteur des Mureaux (zone 92), le secteur de Mantes-la-Jolie (zone 97), la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (zone 107) et leur hinterland rural.



Autoroute A13 à Poissy (78)

IAURIF

# UTILISATION DE LA VOITURE PARTICULIERE AU SEIN DU SECTEUR NORD-EST (1999)



**Nombre de migrations alternantes en 1999**

- 20 000 à 30 000
- 10 000 à 20 000
- 5 000 à 10 000
- 1 000 à 5 000
- 200 à 1 000

**Pourcentage d'actifs utilisant la voiture particulière en 1999**

- ≥ 80 %
- de 60 à 80 %
- de 40 à 60 %
- de 20 à 40 %
- < 20 %

### 2.2.2 Le secteur Nord-Est

La part de la voiture est inférieure à 20 % seulement pour les échanges internes à la zone 8 (19 %) ; cette zone, située aux portes de Paris (communes de Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas), présente un tissu urbain dense partiellement desservi par le métro.

La part de la voiture varie de 20 % à 40 % pour :

- les échanges internes aux autres zones de la proche banlieue et à la zone 44 (secteur 4 de Marne-la-Vallée),
- quelques échanges entre zones de proche banlieue, notamment avec la zone 9 constituée des communes de Bagnolet, Montreuil, Saint-Mandé, Vincennes (actifs travaillant dans la zone 9 et résidant dans : la zone 7 qui intègre le secteur de Saint-Denis - Aubervilliers, la zone 8 constituée de Pantin, des Lilas et du Pré-Saint-Gervais, la zone 28 qui comprend les secteurs d'Epinaux-sur-Seine, Villetaneuse, Stains),
- les échanges concernant la ville nouvelle de Marne-la-Vallée : échanges entre le Secteur 2 (zone 42) et la zone 9 (secteurs de Montreuil, Vincennes), actifs travaillant dans le Secteur 4 (zone 44) et résidant dans les Secteurs 1 (zone 31) et 2 (zone 42).



Aubervilliers (93)

LDF ; IAURIF ; CRIF

Les parts de la voiture et des autres modes s'équilibrent (40 % à 60 %) pour :

- les autres flux intra-zone, à l'exception des flux internes aux zones 46 (secteur de Coulommiers) et 47 (secteur de la Ferté-Gaucher),
- les autres échanges entre les zones de la proche banlieue dense (zones 7, 8, 9, 16, 17, 18, 28),
- un certain nombre d'échanges entre les zones de la proche banlieue et les zones de leur hinterland péri-urbain ou rural desservies par les lignes ferrées ; il s'agit notamment d'échanges entre la zone 7 (secteur de Saint-Denis - Aubervilliers) et les zones 99 (secteur de Sarcelles - Gonesse), 29 (secteur d'Aulnay-sous-Bois), 30 (secteur de Montfermeil), d'actifs travaillant dans la zone 7 (secteur de Saint-Denis - Aubervilliers) et résidant dans les zones 106 (vallée de l'Oise), 35 (secteur de Roissy), 41 (secteurs de Chelles, Vaires-sur-Marne, Thorigny-sur-Marne),
- les actifs résidant dans la zone 39 (secteur de Meaux) et travaillant dans : la zone 44 (Secteur 4 de Marne-la-Vallée), la zone 7 (secteur de Saint-Denis - Aubervilliers), la zone 18 (secteurs de Noisy-le-Sec, Fontenay-sous-Bois), la zone 41 (secteurs de Chelles, Vaires, Thorigny-sur-Marne),
- les échanges entre les zones de proche banlieue et les secteurs de Marne-la-Vallée, notamment les Secteurs 1 (zone 31) et 2 (zone 42),
- quelques échanges entre les différents secteurs de Marne-la-Vallée.

La part de la voiture est comprise entre 60 % et 80 % pour :

- les flux internes aux zones 46 (secteur de Coulommiers) et 47 (secteur de la Ferté-Gaucher),
- la plupart des échanges entre les zones ceinturant la proche banlieue dense, notamment entre la zone 35 (secteur de Roissy) et les zones 99 (secteur de Sarcelles - Gonesse) et 29 (secteur d'Aulnay-sous-Bois - Villepinte),
- les échanges entre la zone 30 (secteur de Clichy - Montfermeil - Villemomble) et des zones de proche banlieue, notamment la zone 9 (secteur de Montreuil - Vincennes),
- la plupart des échanges entre la zone 41 (secteur de Chelles - Vaires-sur-Marne - Thorigny sur Marne) et les Secteurs 1 (zone 31), 2 (zone 42) et 3 (zone 43) de Marne-la-Vallée,
- les échanges entre la zone 39 (secteur de Meaux) et le Secteur 3 de Marne-la-Vallée (zone 43), et entre la zone 19 (Joinville-le-Pont, Champigny-sur-Marne, Nogent, Le Perreux) et les Secteurs 1 (zone 31) et 2 (zone 42) de Marne-la-Vallée,
- les actifs qui résident dans la zone 39 (secteur de Meaux) et travaillent dans les Secteurs 1 (zone 31) et 2 (zone 42) de Marne-la-Vallée et dans quelques zones du pourtour de la zone dense (zone 41 intégrant les secteurs de Chelles, Vaires-sur-Marne, zone 30 comprenant le secteur de Montfermeil, zone 29 incluant le secteur d'Aulnay-sous-Bois),

- les actifs qui résident dans le Secteur 2 (zone 42) de Marne-la-Vallée et travaillent dans les Secteurs 1 (zone 31) et 3 (zone 43) de la ville nouvelle.

La part de la voiture dépasse 80 % pour :

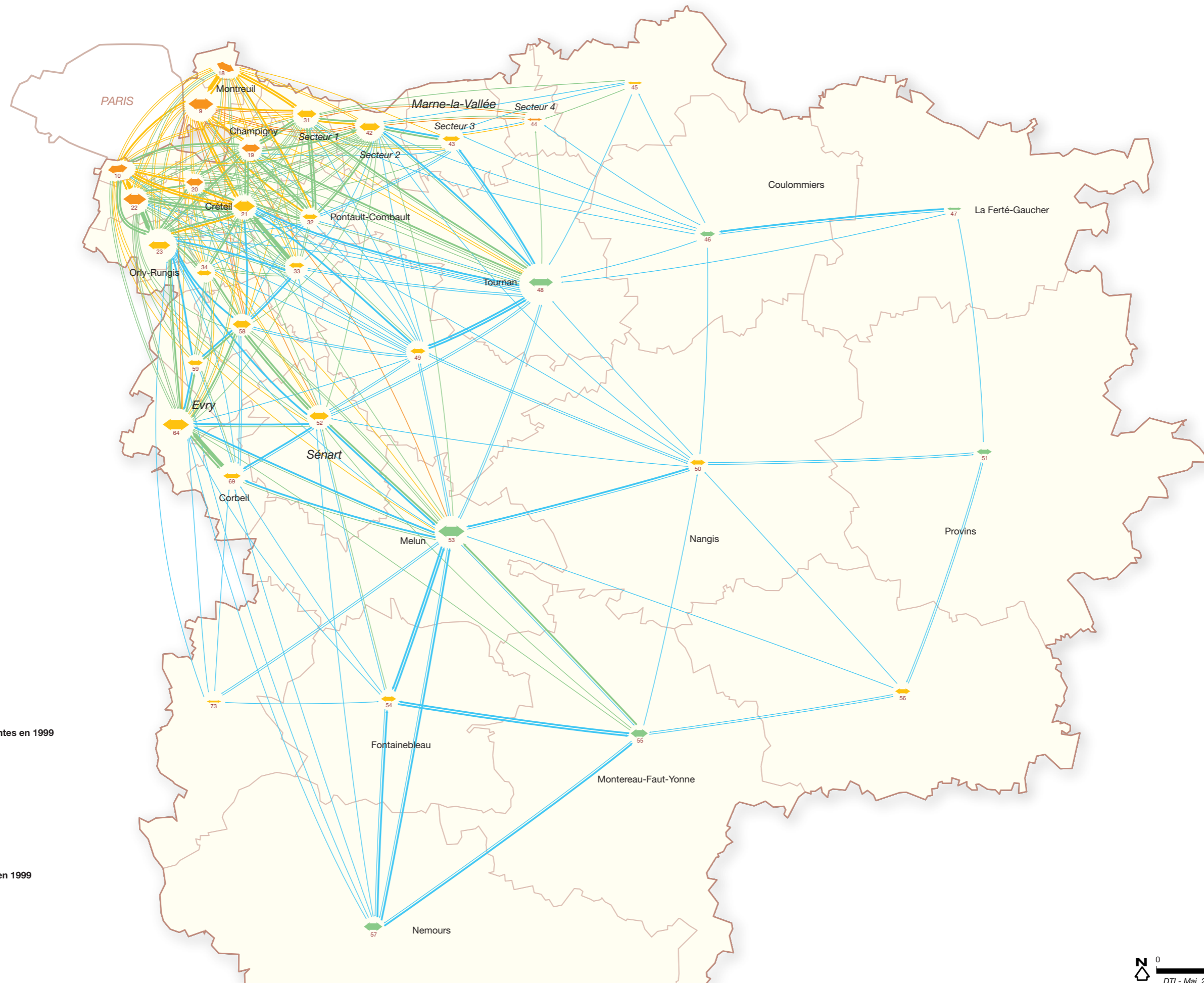
- la majorité des échanges entre les zones situées au delà de la zone agglomérée,
- les actifs qui travaillent à Roissy (zone 35) et résident dans la zone 30 (secteur de Clichy - Montfermeil - Villemomble) et dans la plupart des zones de la grande couronne,
- les actifs qui résident dans la zone 41 (secteurs de Chelles, Vaires-sur-Marne, Thorigny-sur-Marne) et travaillent dans les zones 30 (secteur de Clichy - Montfermeil - Villemomble) et 42 (Secteur 2 de Marne-la-Vallée),
- les actifs qui travaillent dans le Secteur 3 de Marne-la-Vallée (zone 43) et résident dans le Secteur 2 (zone 42), et les actifs qui résident dans le Secteur 4 (zone 44) et travaillent dans le Secteur 3 (zone 43).



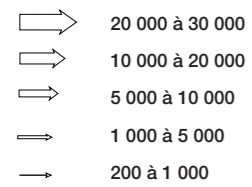
Autoroute A4 à Joinville-le-Pont (94)

IAURIF

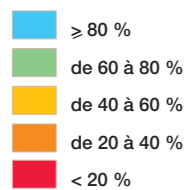
# UTILISATION DE LA VOITURE PARTICULIERE AU SEIN DU SECTEUR SUD-EST (1999)



## Nombre de migrations alternantes en 1999



## Pourcentage d'actifs utilisant la voiture particulière en 1999



### 2.2.3 Le secteur Sud-Est

La part de la voiture est supérieure à 20 % dans tous les échanges concernant le secteur sud-est.



Site propre bus à Evry (91)

IAURIF

Sa part varie de 20 % à 40 % pour :

- les flux internes aux cinq zones de proche banlieue et au Secteur 4 de Marne-la-Vallée (cf. secteur Nord-Est),
- les actifs qui travaillent dans la zone 9 (Bagnole, Montreuil, Saint-Mandé, Vincennes) et résident dans les zones 64 (ville nouvelle d'Évry), 58 (Val-d'Yerres), 52 (ville nouvelle de Sénart), 53 (secteur de Melun - Dammarie-les-Lys),
- les actifs qui résident dans la zone 58 (Val-d'Yerres) et travaillent dans la zone 18 (secteur de Noisy-le-Sec - Rosny-sous-Bois),
- les échanges entre la zone 9 (Bagnole, Montreuil, Saint-Mandé, Vincennes) et le Secteur 2 de Marne-la-Vallée (zone 42), ainsi que certains échanges entre les Secteurs 1, 2 et 3 de la ville nouvelle (cf. secteur Nord-Est).

Les parts de la voiture et des autres modes s'équilibrent (40 % à 60 %) pour :

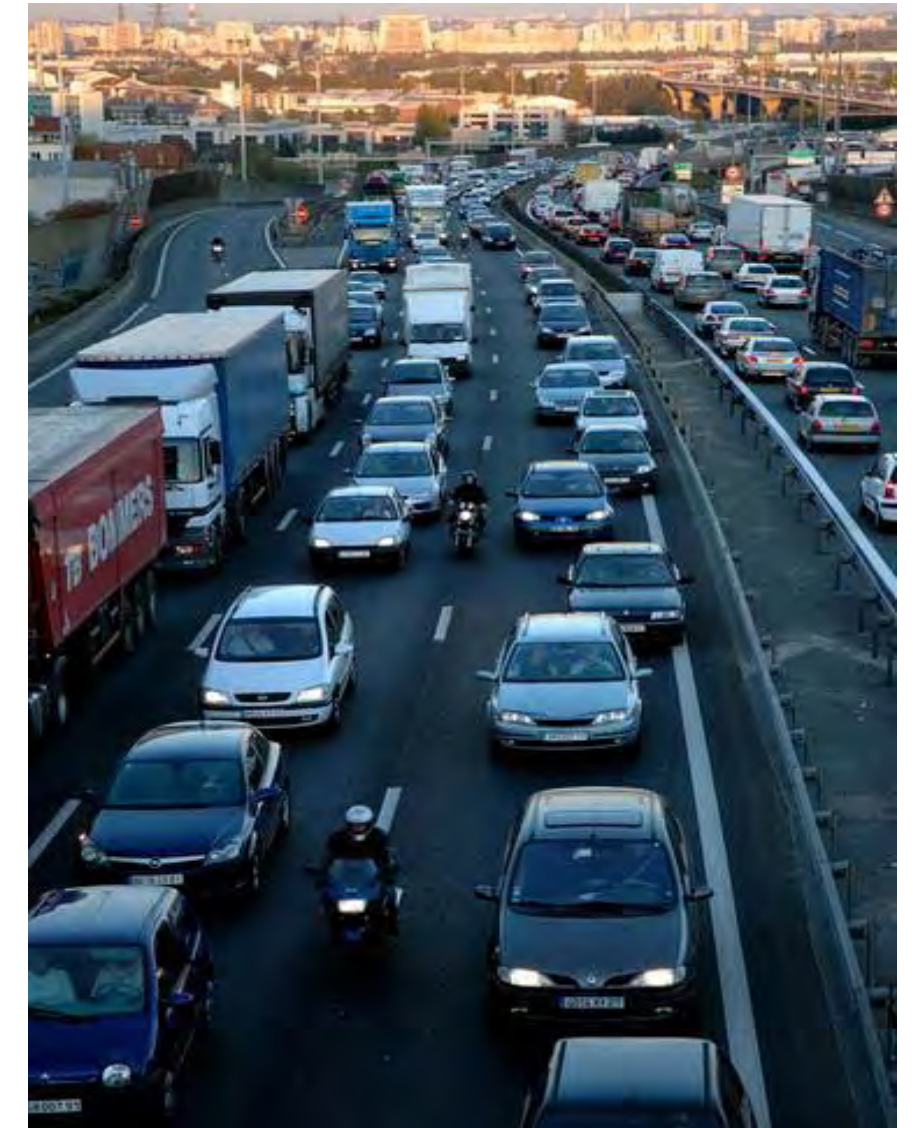
- les flux internes aux autres zones, à l'exception de sept zones situées dans la moitié est de la Seine-et-Marne,
- la grande majorité des flux concernant les deux zones limitrophes de Paris (zone 9 intégrant le secteur de Montreuil - Vincennes et zone 10 constituée de Gentilly, Arcueil, Le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine), notamment les échanges avec la zone 21 (Créteil, Saint-Maur-des-Fossés, Bonneuil-sur-Marne),
- la plupart des échanges entre les zones 9, 10, 31 et 42 (cf. secteur Nord-Est),
- un certain nombre d'échanges radiaux entre les zones de la banlieue dense (zones 9, 10, 18, 21 en particulier) et des zones plus ou moins éloignées : secteurs péri-urbains desservis par le RER (zone 48 au sud de Marne-la-Vallée et zone 58 comportant le secteur du Val-d'Yerres), pôles urbains de la grande couronne (zone 52 correspondant à la ville nouvelle de Sénart, zone 53 incluant le secteur de Melun, zone 64 correspondant à la ville nouvelle d'Évry).

La part de la voiture est comprise entre 60 % et 80 % pour :

- les flux internes aux zones : 46 intégrant le secteur de Coulommiers, 47 comportant le secteur de La Ferté-Gaucher, 48 située au sud de Marne-la-Vallée, 51 incluant le secteur de Provins, 53 comprenant le secteur de Melun, 55 comportant les secteurs de Montereau-Fault-Yonne, Moret-sur-Loing, et 57 intégrant les secteurs de Nemours, Souppes-sur-Loing,
- la plupart des échanges entre les zones du Val-de-Marne (zone 10 exceptée), ainsi qu'entre ces zones et les Secteurs 1 et 2 de Marne-la-Vallée (zones 31 et 42),
- les échanges entre la ville nouvelle d'Évry (zone 64), le secteur de Corbeil-Essonnes (zone 69) et les zones de la banlieue dense traversées par la RN7 (zones 23, 22, 10),
- de nombreux échanges entre les zones de grande couronne intégrant les pôles urbains où leur hinterland (zones 52 correspondant à la ville nouvelle de Sénart, 53 incluant le secteur de Melun, 58 comportant le secteur du Val-d'Yerres, 64 correspondant à la ville nouvelle d'Évry, 69 comprenant le secteur de Corbeil-Essonnes),
- les échanges entre la zone 48 (secteur au sud de Marne-la-Vallée) et plusieurs zones de la banlieue dense (zone 10 intégrant Gentilly, Arcueil, Le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine, zone 19 incluant le secteur de Nogent - Le Perreux - Champigny, zone 31 formant le Secteur 1 de Marne-la-Vallée).

La part de la voiture dépasse 80 % pour :

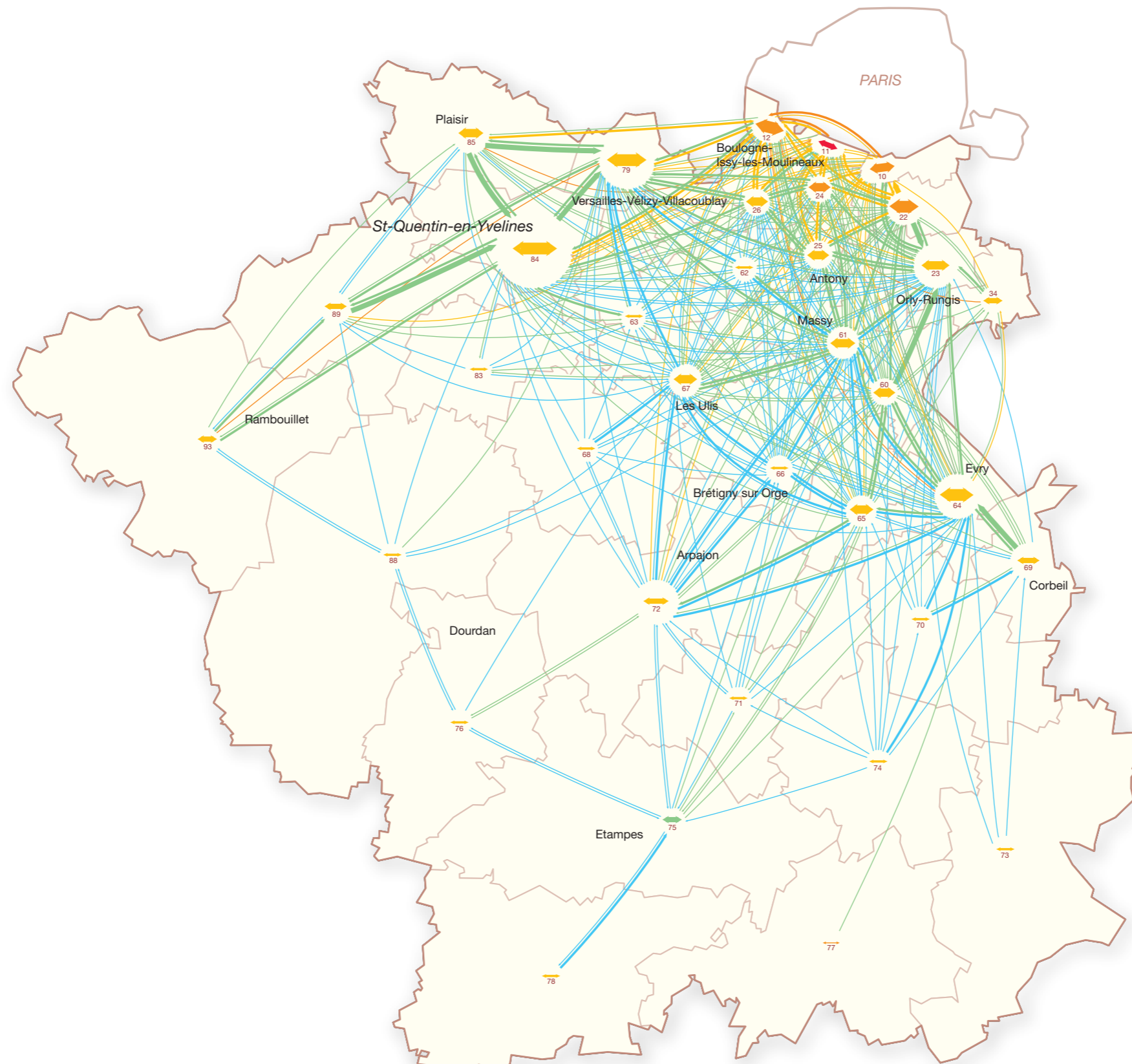
- la grande majorité des échanges entre les zones de la Seine-et-Marne,
- les échanges entre les zones situées dans la moitié sud du Val-de-Marne, en particulier les zones 23 (secteur d'Orly - Rungis) et 21 (secteur de Créteil), et les zones de la couronne périurbaine.



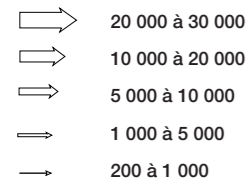
A86 à Vitry-sur-Seine (94)

URBA IMAGES ; IAURIF

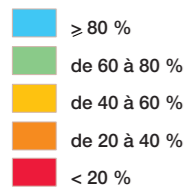
# UTILISATION DE LA VOITURE PARTICULIERE AU SEIN DU SECTEUR SUD-OUEST (1999)



**Nombre de migrations alternantes en 1999**



**Pourcentage d'actifs utilisant la voiture particulière en 1999**



## 2.2.4 Le secteur Sud-Ouest

La part de la voiture n'est inférieure à 20 % que pour la zone 11 (17 %) comprenant les communes de Montrouge, Malakoff, Vanves, implantées aux franges des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements de Paris.

La part de la voiture est encore minoritaire (20 % à 40 %) pour :

- les flux internes aux quatre autres zones denses de la proche banlieue (zones 10 limitrophe du 13<sup>e</sup> arrondissement parisien, 12 constituée de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux, 22 incluant le secteur de Villejuif, Vitry-sur-Seine et 24 formée de Chatillon, Bagneux et Fontenay-aux-Roses),
- les actifs qui travaillent dans la zone 12 (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux) et résident dans les deux autres zones limitrophes de Paris (zones 10 et 11) et dans la zone 64 (ville nouvelle d'Évry),
- les actifs qui résident dans la zone 85 (secteur de Plaisir – Les Clayes-sous-Bois – Saint-Cyr-L'École) et travaillent dans la zone 11 (Vanves, Malakoff, Montrouge),
- les actifs qui résident dans la zone 93 (secteur de Rambouillet) et travaillent dans la zone 79 (secteur de Versailles – Vélizy-Villacoublay), les deux zones étant desservies par la même ligne ferrée.

Les parts de la voiture et des autres modes s'équilibrent pour :

- les flux internes aux autres zones du secteur (à l'exception de la zone 75 intégrant le secteur d'Étampes),
- la plupart des échanges entre les cinq zones de la proche banlieue dense (zones 10, 11, 12, 22, 24),
- les actifs qui travaillent dans la zone 12 (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux) et résident dans les zones 85 (secteur de Plaisir - Les Clayes-sous-Bois – Saint-Cyr-L'École), 79 (secteur de Versailles - Vélizy-Villacoublay), 84 (Saint-Quentin-en-Yvelines) et 26 (Clamart, Meudon, Le Plessis-Robinson),
- les actifs qui travaillent dans la zone 26 (Clamart, Meudon, Le Plessis-Robinson), et résident dans les zones 11 et 12 à la périphérie sud-ouest de Paris,
- les échanges entre les zones 11 (Vanves, Malakoff, Montrouge) et 25 (Sceaux, Antony, Chatenay-Malabry), et les actifs qui travaillent dans cette dernière zone et résident dans les zones 22 (secteur de Villejuif – Vitry-sur-Seine) et 24 (Chatillon, Bagneux et Fontenay-aux-Roses),
- les échanges entre la zone 84 (Saint-Quentin-en-Yvelines) et les zones 10 et 11 limitrophes du sud parisien,
- les actifs qui résident dans les zones 64 (ville nouvelle d'Évry), 65 (secteur du Val-d'Orge), 72 (secteur d'Arpajon) et travaillent dans les zones 10 (Gentilly, Arcueil, Le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine) et 12 (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux),



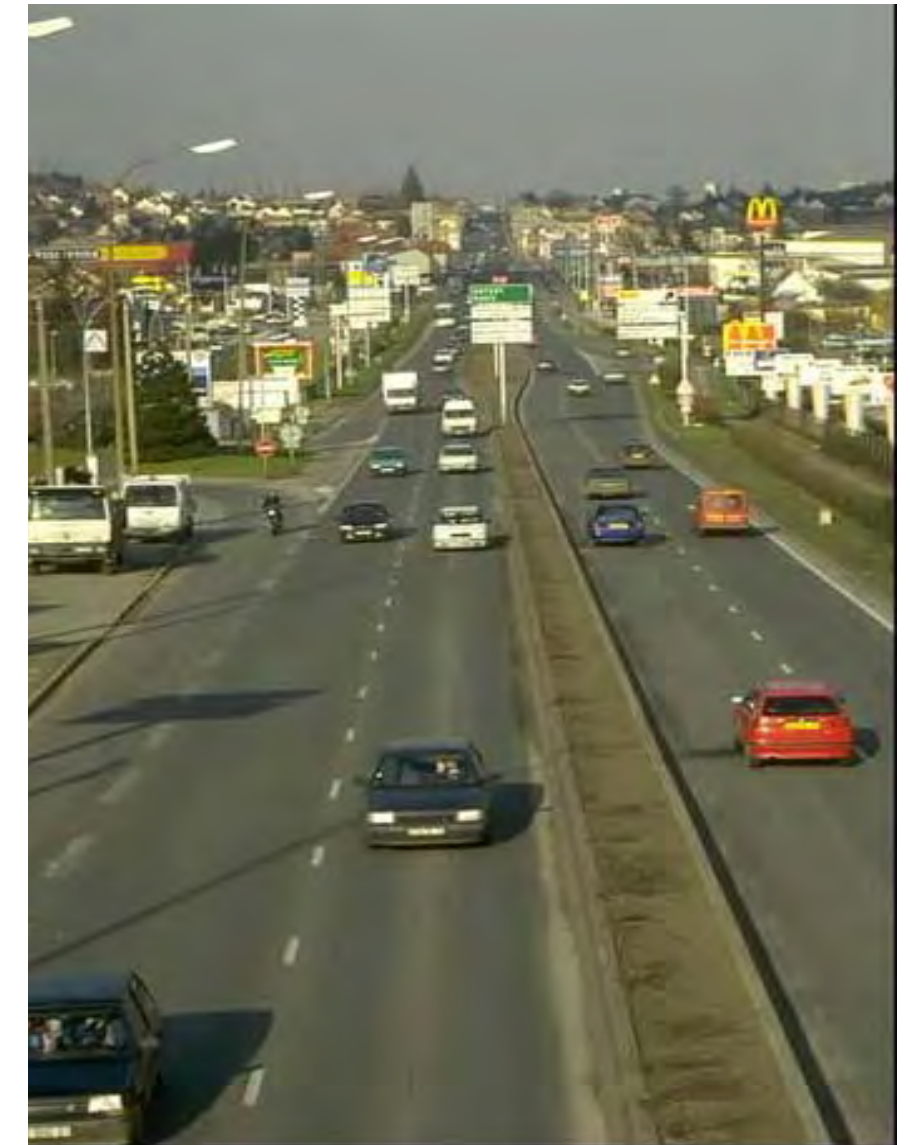
Tramway T2 à Issy-les-Moulineaux (92)

IAURIF

- les actifs qui résident dans la zone 34 (secteur de Villeneuve-Saint-Georges) et travaillent dans les zones 10 et 64 (cf. secteur Sud-Est).

La part de la voiture est comprise entre 60 % et 80 % pour :

- les flux internes à la zone 75 (secteur d'Étampes),
- les échanges entre la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (zones 84) et les principales zones de son hinterland : zone 79 (secteur de Versailles - Vélizy-Villacoublay), zone 85 (secteur de Plaisir – Les Clayes-sous-Bois – Saint-Cyr-L'École), zone 89 (secteur de Morangis – Coignières - Les Essarts-le-Roi), zone 93 (secteur de Rambouillet),
- de nombreux échanges entre les autres zones de l'agglomération situées au delà de la proche banlieue dense, notamment les échanges entre la zone 61 (secteur de Massy – Palaiseau – Chilly-Mazarin) et la zone 67 (Vallée-de-



RN 20 à Monthéry (91)

IAURIF

- Chevreuse), entre la zone 65 (secteur du Val-d'Orge) et la zone 60 (secteurs d'Athis-Mons, Juvisy, Viry-Chatillon), entre cette dernière zone et la zone 23 (secteur d'Orly - Rungis), entre la zone 64 (Ville nouvelle d'Évry) et les zones 60 et 69 (cf. Sud-Est),
- quelques échanges entre les pôles secondaires de l'Essonne tels qu'Étampes (zone 75) et Dourdan (zone 76) et des zones du sud de l'agglomération (zones 60 et 65 notamment).

La part de la voiture est supérieure à 80 % pour :

- un grand nombre d'échanges internes à la zone agglomérée de l'Essonne et entre celle-ci et la ville nouvelle d'Évry (zone 64) d'une part, et les pôles urbains des Yvelines que sont Saint-Quentin-en-Yvelines (zone 84) et le secteur Versailles – Vélizy-Villacoublay (zone 79) d'autre part,
- la plupart des échanges entre les zones de l'espace rural.



## Analyse des migrations alternantes en forte évolution de 1990 à 1999

### 1 – Les zones présentant les plus fortes évolutions du nombre de migrations alternantes

#### 1.1 Les évolutions positives

Les dix zones présentant les plus fortes augmentations du nombre d'actifs franciliens au lieu d'emploi ou au lieu de résidence se situent majoritairement dans la couronne moyenne (villes nouvelles et franges de la zone dense). La croissance porte particulièrement sur les actifs des classes socioprofessionnelles intermédiaires.

##### • Les actifs au lieu d'emploi

Trois zones voient leur nombre d'actifs au lieu d'emploi augmenter de plus de 20 000 :

- la zone 84 (Saint-Quentin-en-Yvelines), pour laquelle la croissance se répartit de façon équitable entre les actifs des catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP1) et intermédiaires (CSP2),
- la zone 35 (secteur de Roissy), pour laquelle la croissance du nombre d'actifs de la CSP2 est 3 à 4 fois celle des deux autres catégories socioprofessionnelles,
- la zone 14 (Puteaux, Courbevoie, Nanterre), pour laquelle la croissance du nombre d'actifs de la CSP1 est le triple de la croissance du nombre d'actifs de la CSP2 et de la baisse du nombre d'actifs de la CSP3 (ouvriers).

La zone 3 (12<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris) et la zone 12 (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux) présentent des augmentations de leur nombre d'actifs au lieu de travail comprises entre 15 000 et 20 000 avec :

- une diminution importante du nombre d'actifs de la CSP3 (-4 095 actifs et -7 199 actifs respectivement),
- une augmentation du nombre d'actifs des deux autres catégories de CSP, notamment des actifs de la CSP2 pour la zone 3 (+14 769 actifs) et des actifs de la CSP1 (+13 009 actifs) pour la zone 12.

Une croissance de l'ordre de 10 000 actifs au lieu d'emploi intéresse les Secteurs 2 (zone 42) et 4 (zone 44) de Marne-la-Vallée, avec une croissance marquée des nombres d'actifs appartenant à la CSP2 (de l'ordre de 7 000 actifs) ; la zone 42 présente une faible augmentation du nombre d'actifs de la CSP3 et une augmentation modérée du nombre d'actifs de la CSP1 (+2 921 actifs), tandis que la zone 44 affiche des croissances

relativement proches des nombres d'actifs de la CSP 1 et de la CSP3.

Les trois autres villes nouvelles, Évry (zone 64), Cergy-Pontoise (zone 107) et Sénart (zone 52) présentent des augmentations de leur nombre d'actifs au lieu d'emploi inférieures à 10 000 (+7 039 à +9 311 actifs).

Dans chaque ville nouvelle, la croissance concerne en premier lieu les actifs de la CSP2, dont le nombre augmente deux à trois fois plus que :

- celui des actifs de la CSP1 pour les zones 64 et 107, les nombres d'actifs de la CSP3 étant en légère baisse,
- ceux des actifs de la CSP1 et de la CSP3 pour la zone 52.

##### • Les actifs au lieu de résidence

Deux zones voient leur nombre d'actifs au lieu de résidence augmenter de plus de 7 000, alors qu'elles perdent plus de 1 000 actifs de la CSP3 :

- la zone 107 (Cergy-Pontoise), pour laquelle la croissance du nombre d'actifs de la CSP2 est presque le triple de celle du nombre d'actifs de la CSP1,
- la zone 84 (Saint-Quentin-en-Yvelines), pour laquelle la croissance du nombre d'actifs de la CSP2 est légèrement supérieure à celle du nombre d'actifs de la CSP1.

La zone 43 (secteur 3 de Marne-la-Vallée) et la zone 48 (franges sud de Marne-la-Vallée) présentent des augmentations de leur nombre d'actifs au lieu de résidence comprises entre 6 000 et 7 000 avec :

- pour la zone 43, une faible croissance du nombre d'actifs de la CSP3 et une croissance du nombre d'actifs de la CSP2 plus de deux fois supérieure à celle du nombre d'actifs de la CSP1,
- pour la zone 48, une croissance marquée du nombre d'actifs de la CSP2.

Les zones 12 (Boulogne, Issy-les-Moulineaux) et 52 (ville nouvelle de Sénart) affichent chacune de l'ordre de 5 425 actifs supplémentaires au lieu de résidence, avec :

- pour la zone 12, une croissance importante du nombre d'actifs de la CSP1 (+5 782 actifs), une croissance non négligeable du nombre d'actifs de la CSP2 (+3 196 actifs), cette dernière étant du même ordre que la diminution du nombre d'actifs de la CSP3 (-3 552 actifs),
- pour la zone 52, une croissance portant essentiellement sur le nombre d'actifs de la CSP2 (+4 641 actifs).

Pour la zone 13 (secteur de Rueil-Malmaison - Saint-Cloud) qui

Variation du nombre d'actifs au lieu d'emploi (1990 - 1999)

Zones		Ensemble des actifs	Actifs de la CSP 1	Actifs de la CSP 2	Actifs de la CSP 3
Dix zones aux plus fortes augmentations	84	22283	10382	11300	601
	35	20861	4267	13507	3087
	14	20067	19895	6170	-5998
	3	18394	7720	14769	-4095
	12	15564	13009	9754	-7199
	44	10501	1465	7202	1834
	42	10175	2921	6877	377
	64	9311	2622	6745	-56
	107	8446	3099	6308	-961
	52	7039	1341	4162	1536
Dix zones aux plus fortes diminutions	0	-188036	-38521	-100549	-48966
	1	-18842	-3131	-8724	-6987
	23	-8747	-3034	483	-6196
	9	-8419	-568	-6	-7845
	16	-4656	670	390	-5716
	4	-4071	3413	-1197	-6287
	11	-3962	1187	-9	-5140
	29	-2960	-186	1515	-4289
	15	-2952	1359	1589	-5900
	26	-2630	428	361	-3419

Variation du nombre d'actifs au lieu de résidence (1990 - 1999)

Zones		Ensemble des actifs	Actifs de la CSP 1	Actifs de la CSP 2	Actifs de la CSP 3
Dix zones aux plus fortes augmentations	107	7584	2390	6847	-1653
	84	7473	3864	4951	-1342
	43	6890	2028	4629	233
	48	6012	468	6084	-540
	12	5426	5782	3196	-3552
	52	5425	444	4641	340
	13	4759	4802	3068	-3111
	66	4012	1092	3164	-244
	44	3962	688	2829	445
	36	2996	280	2640	76
Dix zones aux plus fortes diminutions	7	-14998	-1653	-1534	-11811
	0	-12786	10231	-8031	-14986
	29	-8287	-615	-2014	-5658
	22	-8226	-50	-1969	-6207
	28	-7306	-1367	-2459	-3480
	99	-7214	-1747	-2929	-2538
	2	-6783	3682	-825	-9640
	9	-6503	1149	-1305	-6347
	17	-5872	-830	-334	-4708
	16	-4981	-392	-700	-3889

■ Ville de Paris ■ Proche couronne ■ Couronne moyenne

accueille 4 759 actifs au lieu de résidence supplémentaires, la perte de plus de 3 000 actifs de la CSP3 est largement compensée par l'augmentation du nombre d'actifs des deux autres catégories de la CSP, notamment de la CSP1 (+4 802 actifs).

Les zones 66 (secteur axé sur la RN20 au sud de Massy) et 44 (secteur 4 de Marne-la-Vallée) présentent des augmentations de leur nombre d'actifs au lieu de résidence de l'ordre de 4 000 avec :

- pour la zone 66, une faible diminution du nombre d'actifs de la CSP3 et une augmentation du nombre d'actifs de la CSP2 triple de celle du nombre d'actifs de la CSP1,
- pour la zone 44, une croissance portant essentiellement sur le nombre d'actifs de la CSP2.

La zone 36 (secteur de Dammartin-en-Goële) accueille près de 3 000 actifs au lieu de résidence supplémentaires appartenant essentiellement à la CSP2.

## 1.2 Les évolutions négatives

Les dix zones concernées par les fortes baisses du nombre d'actifs franciliens au lieu d'emploi ou au lieu de résidence se situent en grande majorité dans le cœur de l'agglomération (ville de Paris et proche couronne). Les diminutions affectent plus particulièrement la classe des ouvriers.

### • Les actifs au lieu d'emploi

Les 11 arrondissements centraux de Paris (zone 0) perdent de l'ordre de 188 000 actifs au lieu d'emploi, dont plus de 100 000 appartiennent à la CSP2, les pertes d'actifs des deux autres catégories de CSP étant 2 à 2,6 fois moindres.

La zone 1, constituée des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements parisiens voit son nombre d'actifs au lieu d'emploi diminuer de 18 842 actifs, les baisses portant plus particulièrement sur les actifs de la CSP2 (-8 724 actifs) et de la CSP3 (-6 987 actifs).

Deux zones voient leur nombre d'actifs au lieu d'emploi diminuer de 8 000 à 9 000 :

- la zone 23 (secteur d'Orly - Rungis) qui, touché par le transfert d'emplois de l'aéroport d'Orly à celui de Roissy-CDG, perd plus de 6 000 actifs de la CSP3 et de l'ordre de 3 000 actifs de la CSP1,
- la zone 9 (Montreuil, Bagnolet, Saint-Mandé, Vincennes), pour laquelle la décroissance concerne essentiellement les actifs de la CSP3.

Les zones 16 (Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne), 4 (13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements de Paris) et 11 (Vanves, Montrouge, Malakoff) perdent entre 3 962 et 4 656 actifs au lieu d'emploi, avec une baisse importante des nombres d'actifs de la CSP3 (-5 140 à -6 287 actifs) :

- légèrement corrigée par une faible hausse du nombre d'actifs de la CSP1 et de la CSP2 pour la zone 16,
- accentuée par une perte de 1 197 actifs de la CSP2, mais corrigée par une hausse de 3 413 actifs de la CSP1 pour la zone 4,
- partiellement compensée par une hausse de 1 187 actifs de la CSP1 pour la zone 11.

Les zones 29 (secteur d'Aulnay-sous-Bois – Sevran - Villepinte), 15 (secteur de Colombes – Asnières-sur-Seine), 26 (Meudon, Clamart, Le Plessis-Robinson) présentent des pertes de 2 500 à 3 000 actifs au lieu d'emploi avec :

- une forte baisse des nombres d'actifs de la CSP3 (-3 419 à -5 900 actifs),
- une hausse modérée du nombre d'actifs de la CSP2 (+1 515 actifs) pour la zone 29 et du nombre d'actifs de la CSP1 (+1 359 actifs) et de la CSP2 (+1 589 actifs) pour la zone 15.

### • Les actifs au lieu de résidence

Deux zones perdent plus de 10 000 actifs au lieu de résidence :

- la zone 7 (-14 998 actifs), constituée des communes de l'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen, Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, qui perd 11 811 actifs de la catégorie 3,
- la zone 0 (-12 786 actifs) constituée des 11 arrondissements centraux de Paris, qui perd 14 986 actifs de la CSP3 et 8 031 actifs de la CSP2, mais gagne 10 231 actifs de la CSP1.

Les zones 29 (secteur d'Aulnay-sous-Bois – Sevran - Villepinte) et 22 (secteur de Villejuif - Vitry-sur-Seine) perdent de l'ordre de 8 200 actifs au lieu de résidence, les baisses touchant en premier lieu les actifs de la CSP3 (-5 658 à -6 207 actifs) et, dans une moindre mesure, les actifs de la CSP2 (-1 969 à -2 014 actifs).

Les zones 28 (secteur d'Épinay-sur-Seine) et 99 (secteur de Sarcelles – Gonesse - Villiers-le-Bel) présentent des baisses respectives de 7 306 et 7 214 actifs au lieu de résidence, les pertes touchant en premier lieu les actifs des CSP2 et 3 et, dans une moindre mesure, les actifs de la CSP1.

La zone 2 (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements de Paris) et la zone 9

(Montreuil, Bagnolet, Saint-Mandé, Vincennes) perdent respectivement 6 783 et 6 503 actifs au lieu de résidence avec :

- pour la zone 2, une baisse importante du nombre d'actifs de la CSP3 (-9 640 actifs) et une hausse modérée du nombre d'actifs de la CSP1 (+ 3 682 actifs),
- pour la zone 9, une baisse marquée du nombre d'actifs de la CSP3 (-6 347 actifs) et une baisse plus modérée du nombre d'actifs de la CSP2 (-1 305 actifs), à peine compensée par 1 149 actifs supplémentaires de la CSP1.

Les zones 17 (Le Bourget, Bobigny, Drancy, Bondy) et 16 (Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne) perdent de l'ordre de 5 000 actifs au lieu de résidence, la décroissance touchant les actifs des trois catégories de CSP, en particulier les actifs de la CSP3 (pertes respectives de 4 708 et 3 889 actifs).



Centre de Vincennes (94)

LDF ; IAURIF ; CRIF

## 2 – Analyse des migrations alternantes 1999 relatives aux zones de banlieue affichant les plus fortes augmentations de leurs nombres d’actifs

Les six zones de banlieue arrivant en tête, pour les variations survenues entre 1990 et 1999 et les nombres d’actifs 1999, ont fait l’objet d’une analyse complémentaire.

Pour chacune de ces zones, les communes de résidence des actifs au lieu d’emploi et les communes d’emploi des actifs au lieu de résidence ont été rapprochées des catégories de classes socioprofessionnelles et du pourcentage d’usage de la voiture par rapport à l’ensemble des modes.

### 2.1 Les actifs au lieu d’emplois

L’analyse complémentaire a porté sur les zones 12, 14, 35, 42, 64 et 84.

**La zone 14** (Puteaux, Courbevoie, Nanterre), intégrant le pôle de la Défense à l’ouest de Paris, se distingue des autres zones en forte croissance par :

- l’étendue de sa zone d’influence : les lieux de résidence des 204 150 actifs au lieu d’emploi touchent l’ensemble de l’agglomération et, en particulier, la ville de Paris, la banlieue ouest (partie centrale des Hauts-de-Seine en particulier) et trois villes nouvelles (Cergy-Pontoise, Secteurs 1 et 2 de Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines),
- la forte représentation des classes socioprofessionnelles supérieures.  
Les actifs de la CSP1 représentent en effet 42 % et résident principalement dans les arrondissements parisiens (18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, et 20<sup>e</sup> exceptés), la moitié sud des Hauts-de-Seine et la frange est des Yvelines.  
Les actifs de la CSP2 sont un peu plus nombreux, mais leur part reste minoritaire (49 %) ; ils habitent plus particulièrement dans la boucle de Gennevilliers, la Vallée-de-Montmorency, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, la vallée de la Seine aval et les deux autres départements de la petite couronne.  
Les actifs de la CSP3 ne représentent que 9 %, et seules quelques communes à tradition industrielle, telles que Les Mureaux, Gennevilliers, Saint-Denis, Aubervilliers, affichent des pourcentages d’actifs de la CSP3 supérieurs à 25 %.
- Le faible pourcentage d’usage de la voiture malgré la forte représentation des classes socioprofessionnelles supérieures.

La bonne accessibilité de la Défense, desservie par le réseau RER, le métro parisien, la liaison La Verrière – La Défense, fait que la part de la voiture n’est que de 30 % ; la part de ce mode descend même en dessous de 20 % pour les actifs qui résident dans la moitié est de Paris et dans le quart sud-est de la région desservi par les RER A, C et D.

Les parts maximum de la voiture varient de 40 à 60 % (à l’exception de quelques cas isolés) et concernent les communes environnantes (majeure partie des Hauts-de-Seine) et celles de la Vallée-de-Montmorency (pas de liaison directe en transports en commun lourds).

**La zone 12** (Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt) s’apparente à la zone précédente par sa situation par rapport à Paris, la part importante d’actifs de la CSP1, la faible part d’actifs de la CSP3, et un usage limité de la voiture.

En revanche, la zone 12 n’accueillant que 104 325 actifs franciliens, sa zone d’influence est moins étendue que celle de la zone 4 où travaillent deux fois plus d’actifs.

Les lieux de résidence des actifs au lieu d’emploi touchent cependant l’ensemble de la zone dense et notamment, comme la zone 14, la ville de Paris, la banlieue ouest (partie sud des Hauts-de-Seine en particulier) et la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les actifs de la CSP1 représentent 40 % et résident principalement dans les arrondissements parisiens (arrondissements nord et est exceptés), dans les deux communes de la zone 12 et dans les communes résidentielles de la moitié sud des Hauts-de-Seine.

Les actifs de la CSP2 représentent cependant 52 % et leur part varie de 50 % à 75 % dans les 13<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris, la plupart des communes de la petite couronne et la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les actifs de la CSP3 ne représentent que 8 % et, à l’image de la zone 14, seules quelques communes à vocation industrielle de la banlieue nord présentent des pourcentages d’actifs de la CSP3 supérieur à 25 %.

Comme pour la zone 14, la part de la voiture est minoritaire (38 %), malgré une forte représentation des actifs de la CSP1.

La bonne desserte de la zone 12 par les lignes de métro 9, 10, 12 et par le RER C, fait que l’usage de la voiture est inférieur à 40 % pour les actifs qui résident dans les deux communes de la zone, les arrondissements parisiens (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> exceptés), la plupart des communes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Les parts de la voiture et des autres modes s’équilibrent dans la



Boulogne-Billancourt (92)

IAURIF

proche banlieue sud et ouest, notamment dans les communes desservies par les lignes ferrées et le tramway T2.

En revanche la part de la voiture est majoritaire (60 % à 80 %) dans les communes résidentielles des Hauts-de-Seine et de la frange est des Yvelines.

**La zone 35** (Roissy-en-France, Tremblay-en-France, Le Mesnil-Amelot, Mauregard) est atypique du fait de :

- son fort taux d’emploi et de la spécificité des emplois liés à la plate-forme aéroportuaire,
- son implantation à l’extrémité de l’agglomération nord-est, non loin de la limite régionale.

La zone 35 (58515 actifs au lieu d’emploi) se distingue ainsi par :

- une zone d’influence concentrée sur la ville de Paris et un fuseau nord-est, avec une forte représentation des communes du nord-est de la Seine-Saint-Denis et de l’est du Val-d’Oise (Plaine de France),
- une faible part d’actifs de la CSP1 (17 %), et à l’inverse une forte part (60 %) d’actifs de la CSP2.

Si les actifs des classes supérieures résident plus particulièrement dans la ville de Paris, les actifs des classes intermédiaires sont majoritaires dans la quasi totalité des communes de la zone d'influence.

Les actifs de la CSP3, relativement nombreux (22 %), résident en grande majorité dans le nord-est de la Seine-Saint-Denis et le sud-est du Val-d'Oise.

- un fort usage de la voiture (74 %), traduisant une carence de desserte par les transports en commun lourds (antenne de RER B n'assurant les liaisons qu'avec Paris et les communes de petite couronne traversées) et les difficultés à desservir les emplois de la plate-forme aéroportuaire par des services classiques de transports collectifs.

Les parts de la voiture et des autres modes sont relativement équilibrées pour les actifs parisiens (effet du RER B) et les actifs qui résident dans les communes de la zone 35 (effet des services locaux d'autobus).

En revanche, la part de la voiture est supérieure à 60 % dans toutes les autres communes, alors que les actifs concernés appartiennent essentiellement à la CSP2 et à la CSP3 : l'usage de la voiture est cependant inférieur à 80 % dans les communes les mieux desservies par les transports en commun, notamment celles desservies par le RER B.

#### **Les zones 42 (Secteur 2 de Marne-la-Vallée), 64 (ville nouvelle d'Evry) et 84 (Saint-Quentin-en-Yvelines)**

présentent des analogies liées à leur :

- statut de ville nouvelle
- implantation aux franges de la zone agglomérée,
- type de desserte en transports en commun.

Les analogies se retrouvent ainsi au niveau :

- de la forme des zones d'influence : fuseaux englobant la ville de Paris, les communes de banlieue reliées à la ville nouvelle par les transports en commun lourds, un hinterland plus ou moins étendu.
- des catégories socioprofessionnelles : parts de 24 % à 34 % pour les classes supérieures, parts majoritaires (53 % à 59 %) pour les classes intermédiaires, parts limitées à 20 % (13 % à 20 %) pour les ouvriers.
- de l'usage de la voiture, l'orientation radiale de la desserte ferroviaire et la mauvaise qualité de service des transports en commun sur les liaisons entre la ville nouvelle et les secteurs environnants, se traduisent par un fort usage de la voiture (62 % à 71 %), malgré un usage modéré de celle-ci (40 % à 60 %, voire 20 % à 40 %) sur les liaisons internes.

Les trois zones se distinguent néanmoins à plusieurs niveaux.

La zone 42 (39 890 actifs) présente ainsi un hinterland de forme longitudinale, axé sur le RER A, débordant peu des limites de la ville nouvelle.

Les deux autres zones, de part leur poids supérieur et la proximité d'autres centres urbains, se caractérisent par des hinterlands plus étendus :

- la zone 64 (63 015 actifs) intéresse un hinterland qui s'étend, à l'ouest jusqu'à la RN20, au sud jusqu'à la Ferté-Alais, à l'est jusqu'à la ville nouvelle de Sénart et au Val-d'Yerres, et au nord jusqu'à la plate-forme d'Orly,
- la zone 84 (76 300 actifs) présente un hinterland qui s'étend, à l'ouest jusqu'à Rambouillet, au sud jusqu'à la Vallée-de-Chevreuse, à l'est jusqu'à la proche banlieue sud, et au nord jusqu'au secteur de Plaisir - Les Clayes-sous-Bois et à la frange est des Yvelines.

La zone 84 se différencie des deux autres zones par sa part d'actifs de la catégorie 1.

En effet, plus d'un tiers (34 %) des actifs travaillant à Saint-Quentin-en-Yvelines appartiennent aux classes socioprofessionnelles supérieures, alors que la part de cette catégorie d'actifs n'est que de 25 % pour la zone 42 et de 24 % pour la zone 64.

La Ville de Paris et les communes résidentielles des Hauts-de-Seine, de la frange est des Yvelines et de la Vallée-de-Chevreuse présentent ainsi des parts majoritaires d'actifs de la CSP1 travaillant dans la zone 84.

Les deux autres catégories de CSP ont leur plus forte représentation :

- dans la zone 64, pour la CSP2 (59 %), la part des actifs de cette catégorie étant de 53 % dans la zone 84 et de 55 % dans la zone 42,
- dans la zone 42, pour la CSP3 (20 %), la part des actifs de cette catégorie étant de 13 % dans la zone 84 et de 17 % dans la zone 64.

Les trois zones présentent des parts d'usage de la voiture supérieures à 60 %, mais l'écart est de 9 points entre la part relative à la zone 42 (62 %) et la part relative à la zone 64 (71 %).

L'accessibilité en transports en commun à la zone 42 est favorisée par la ligne A du RER qui structure la zone d'influence longiligne de la zone.

En revanche les communes situées aux franges nord et sud de la ville nouvelle présentent des taux d'usage de la voiture élevés (supérieurs à 80 % pour la plupart).

L'étendue et la forme de la zone d'influence de la zone 64 est moins propice à l'usage des transports collectifs.

Autant les communes de la ville nouvelle (Évry, Courcouronnes, Ris-Orangis, Grigny), bien desservies par le RER D et le réseau de bus local, présentent des parts d'usage de la voiture modérées (40 % à 60 %), autant les communes des hinterlands est (Sénart, rive droite de la Seine, Val-d'Yerres), et ouest (Val-d'Orge, RN 20, secteur Savigny - Massy) présentent des parts d'usage de la voiture élevées (supérieures à 80 % dans la plupart des cas) ; malgré leur appartenance aux catégories socioprofessionnelles 2 et 3, la plupart des actifs résidant dans ces secteurs périphériques utilisent leur voiture faute de services de transports en commun performants sur les liaisons transversales.

La zone 84 se situe dans une position intermédiaire, avec une part d'usage de la voiture de 67 %.

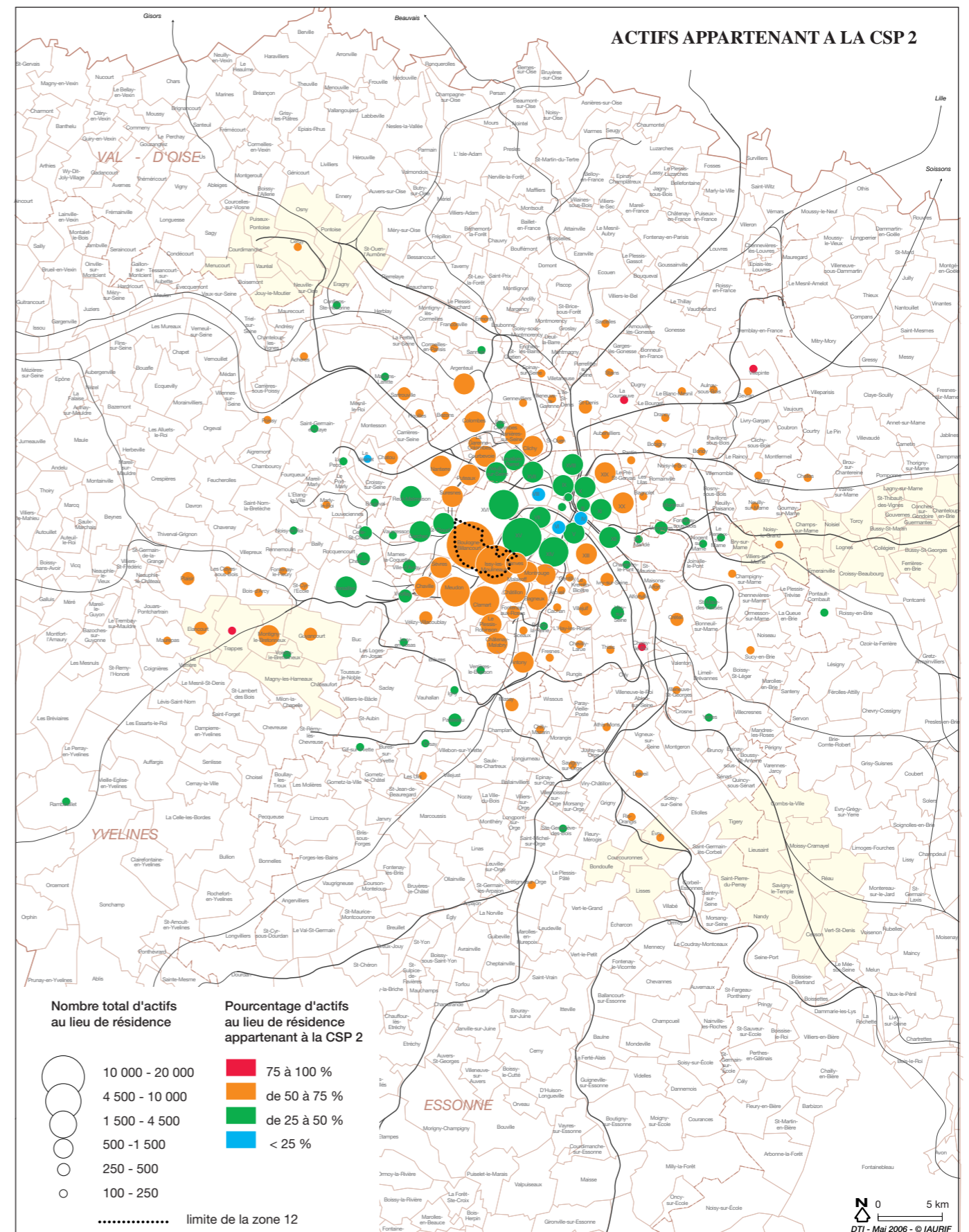
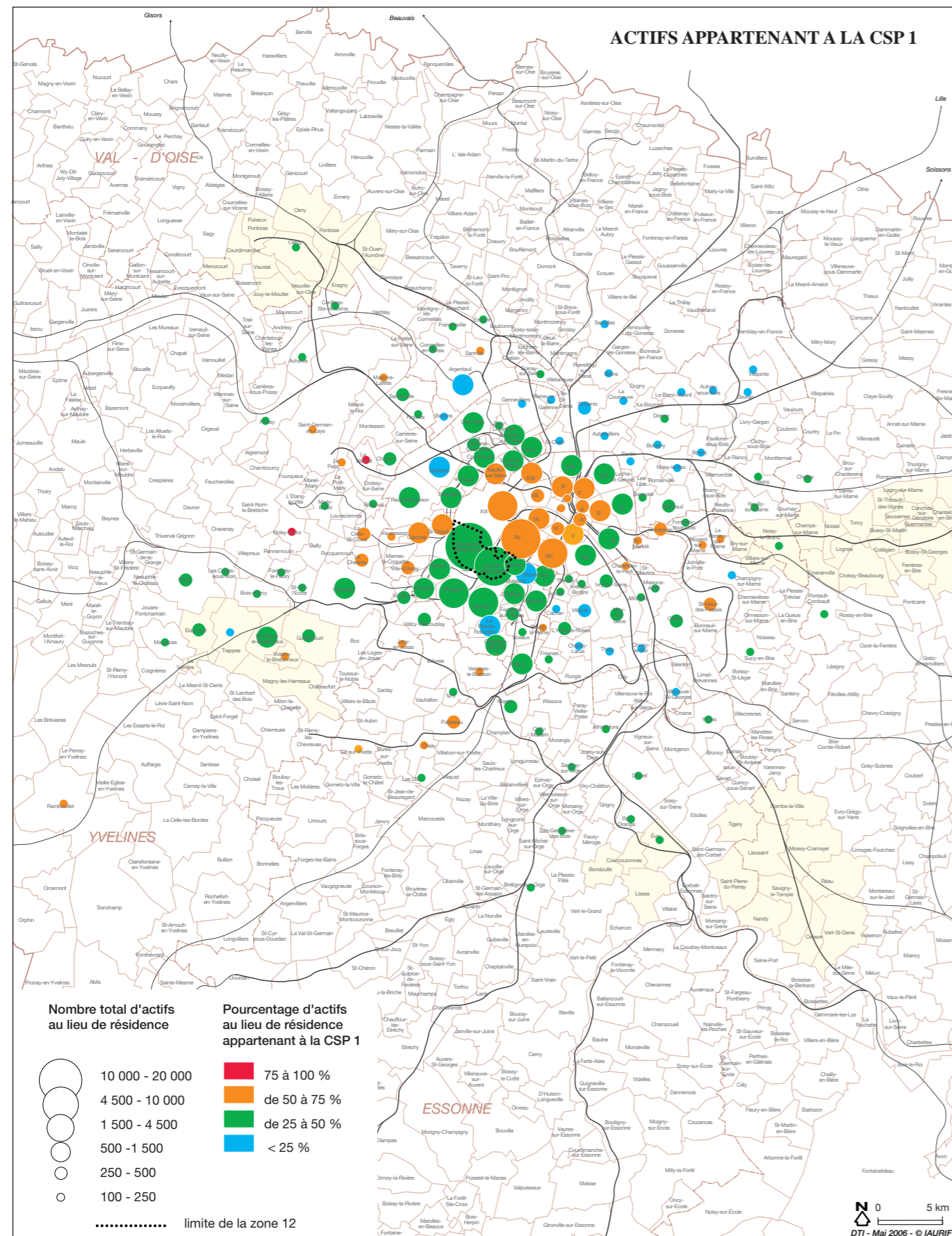
La zone d'influence de Saint-Quentin-en-Yvelines est étendue, mais certaines parties bénéficient d'une bonne accessibilité à la ville nouvelle à partir des trois lignes ferrées desservant cette dernière (Paris-Montparnasse – Rambouillet, RER C, Liaison La Verrière – La Défense).



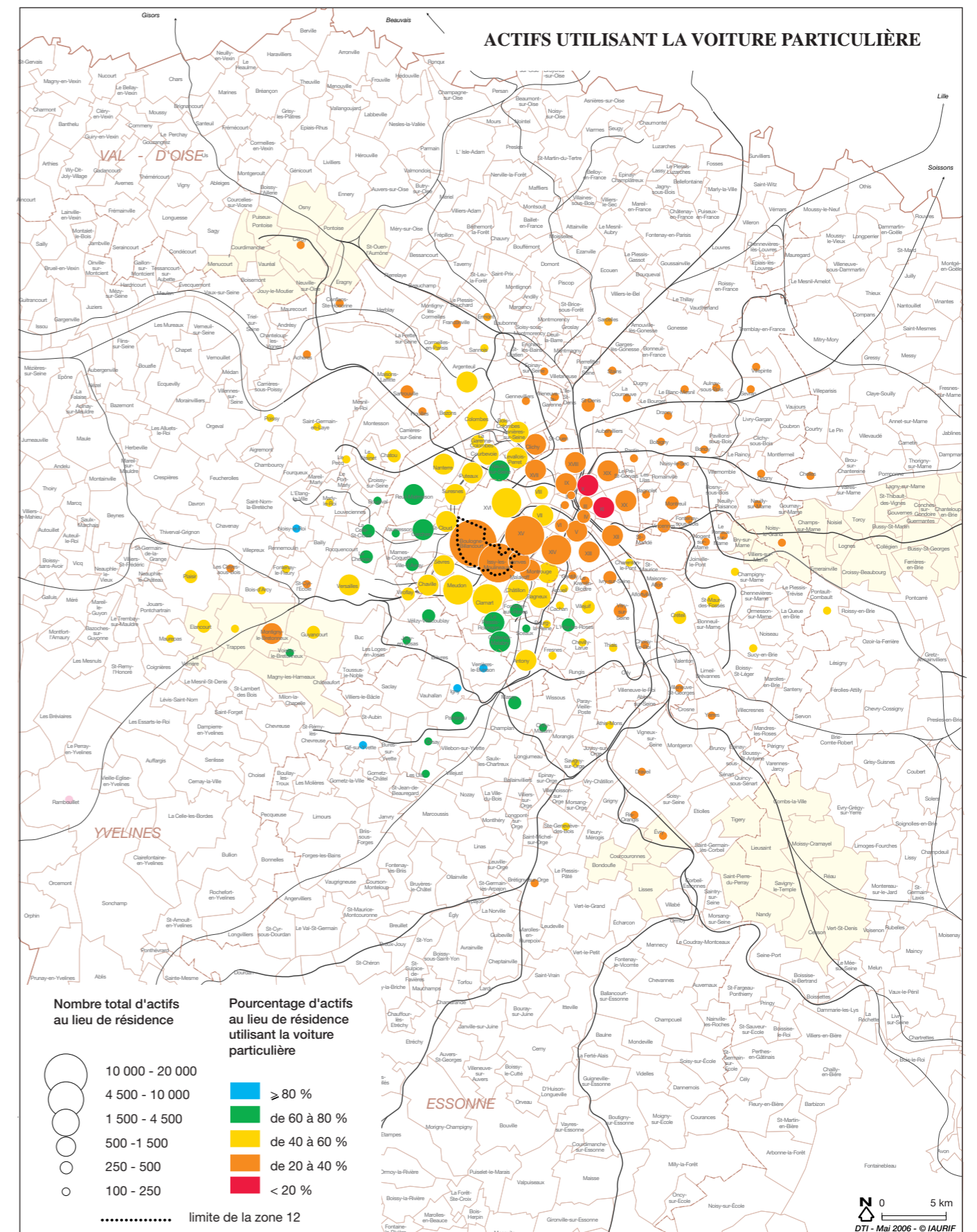
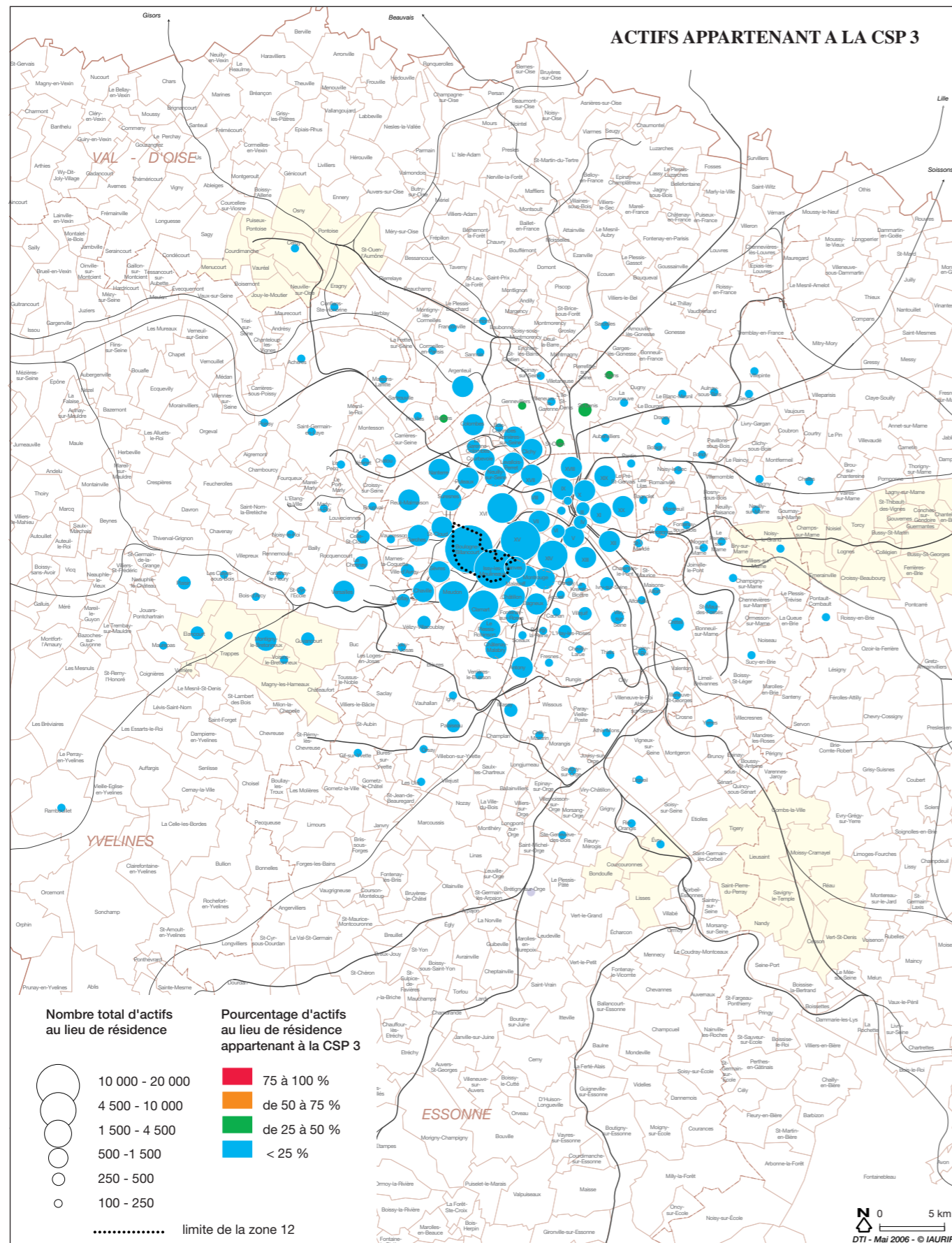
*Siège de la société Bouygues à Saint-Quentin-en-Yvelines (78)*

DREIF

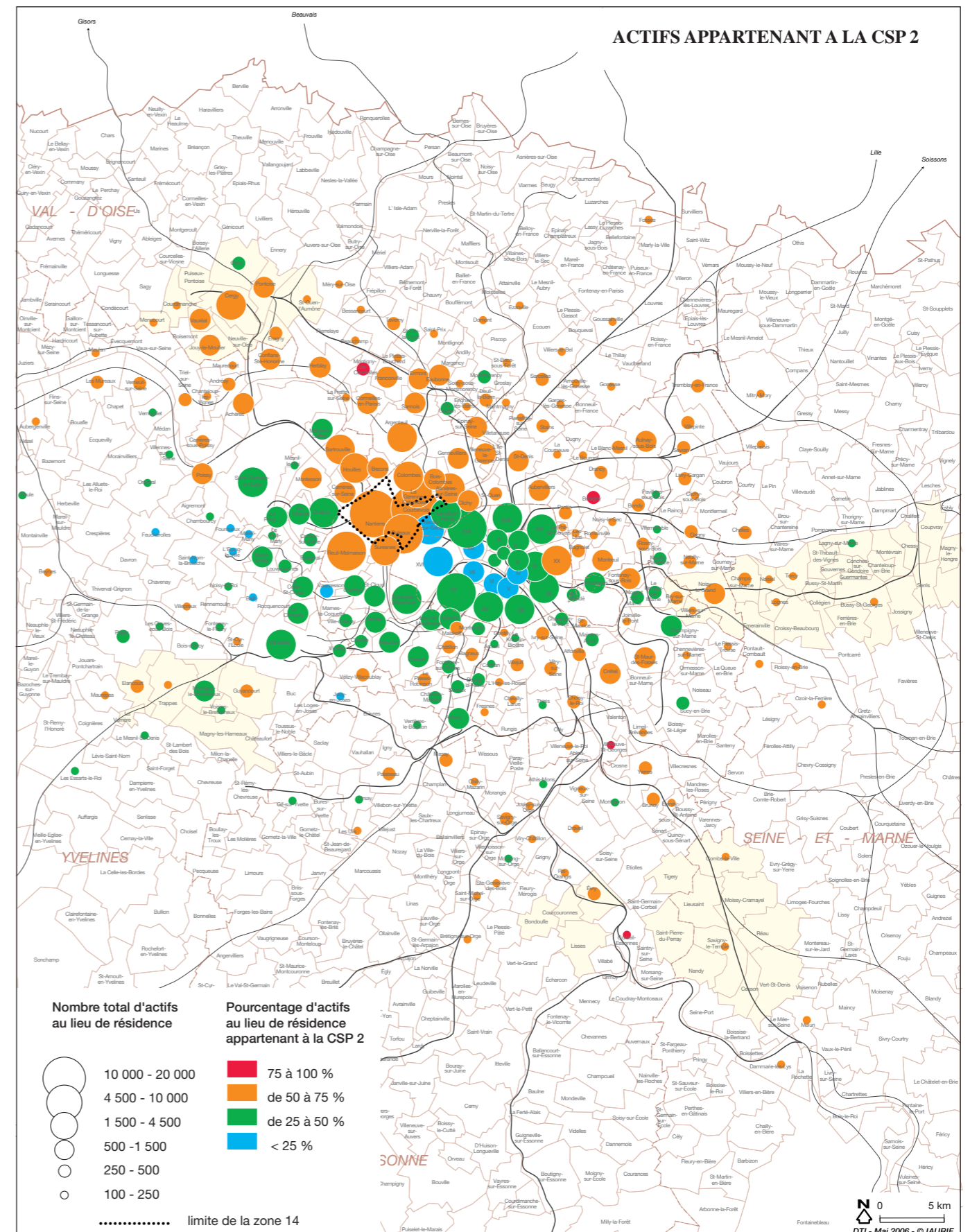
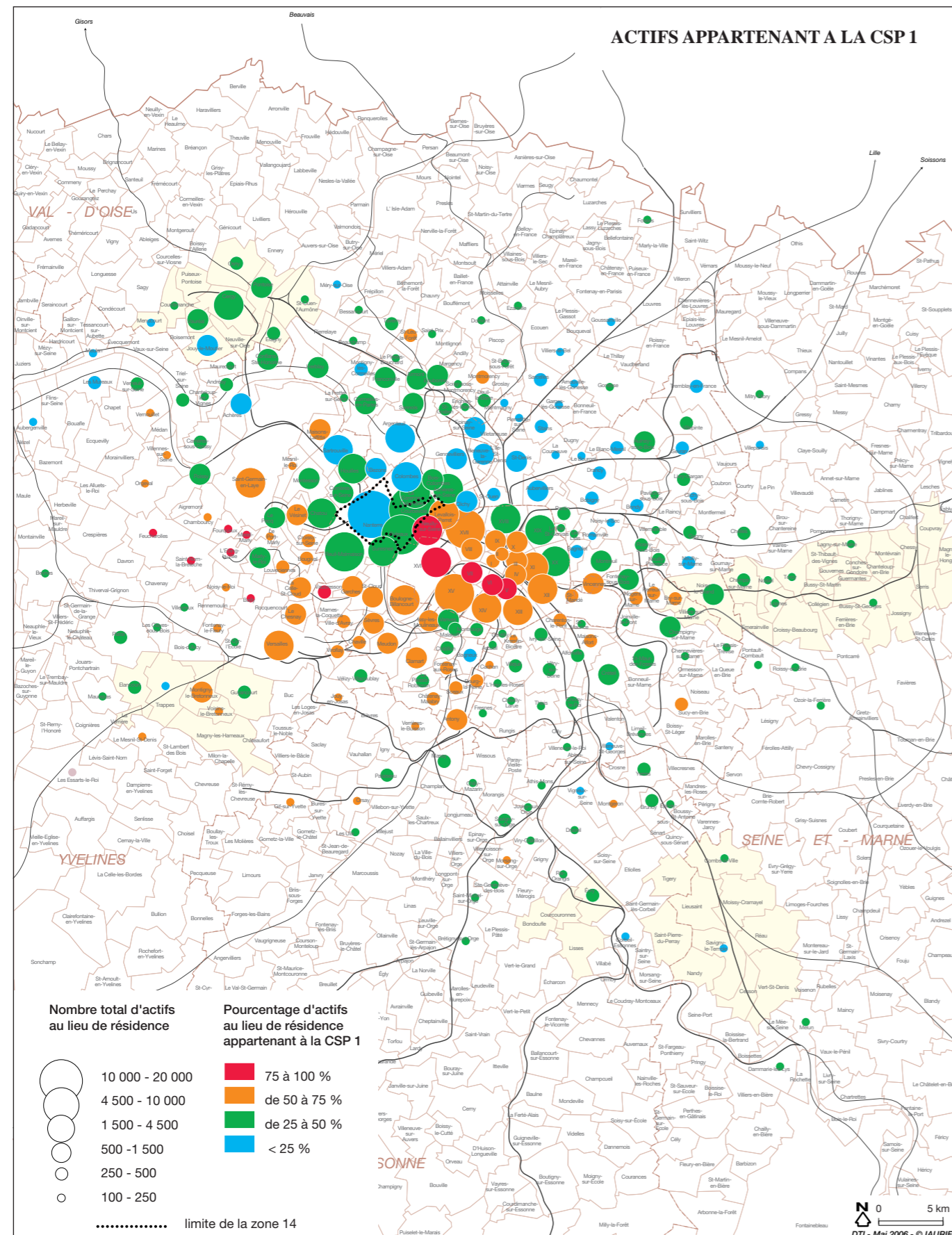
**ZONE 12**  
(Issy-les-Moulineaux, Boulogne)



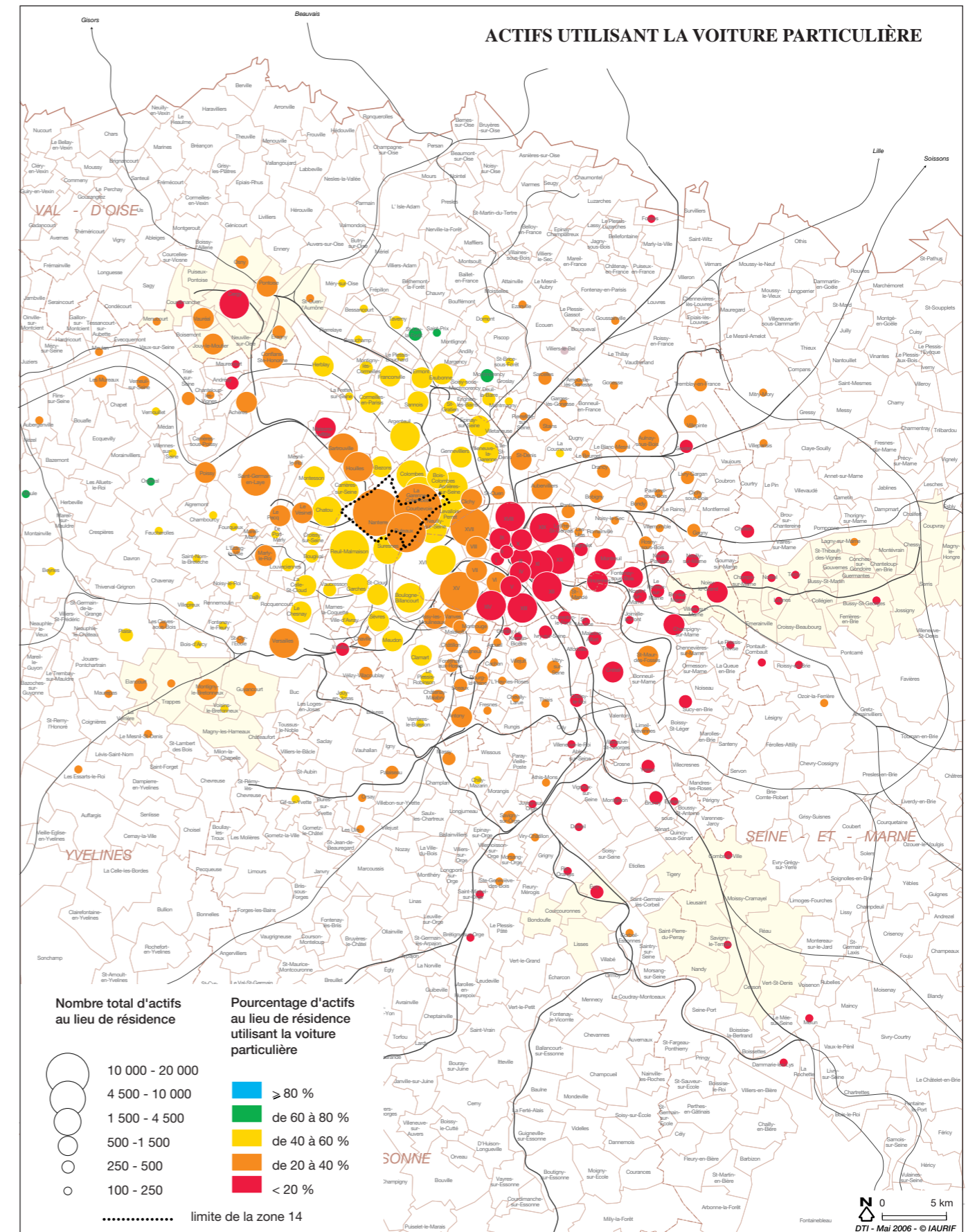
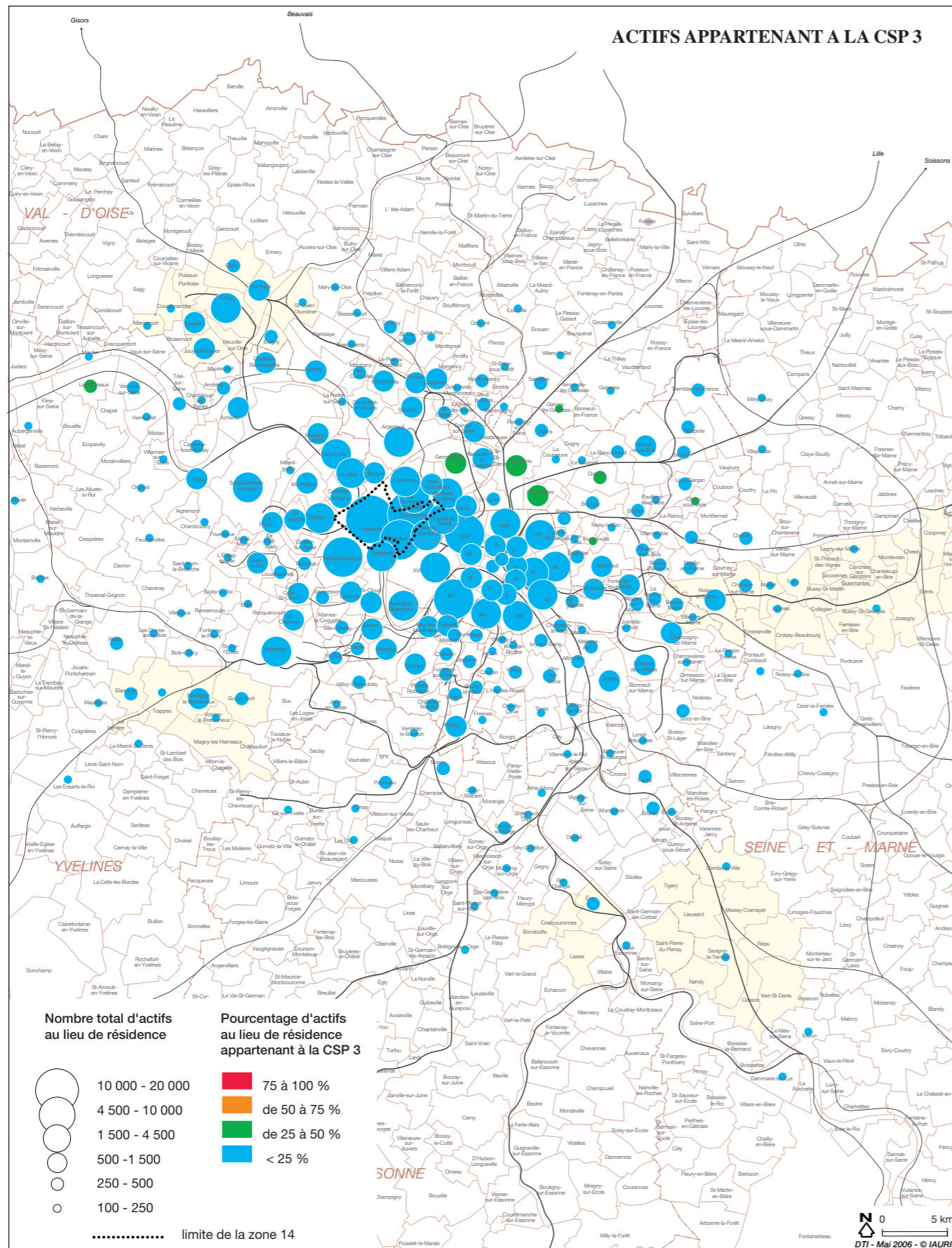
# LIEU DE RESIDENCE DES ACTIFS TRAVILLANT DANS LA ZONE 12 EN 1999



**ZONE 14**  
(Puteaux, Courbevoie, Nanterre)



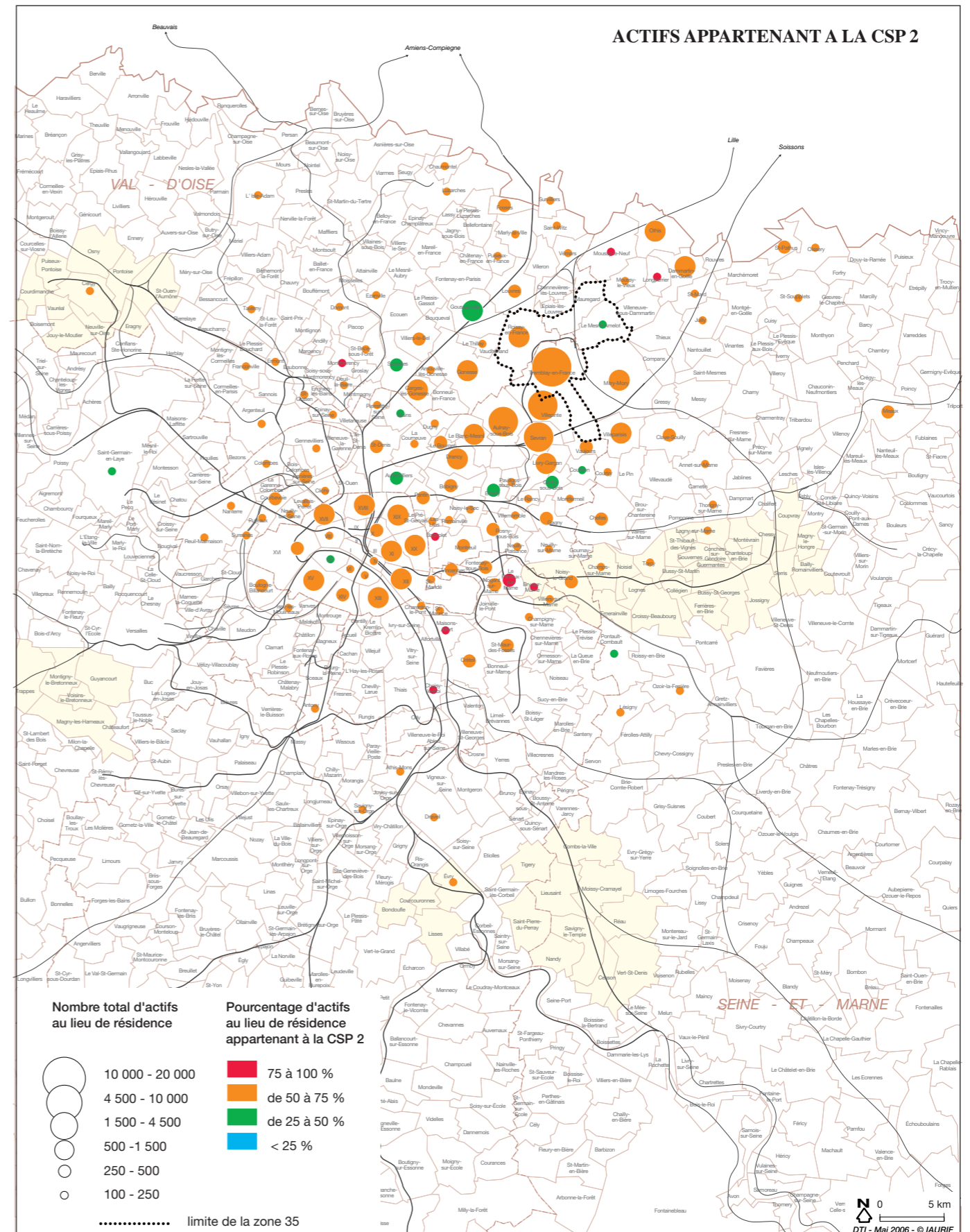
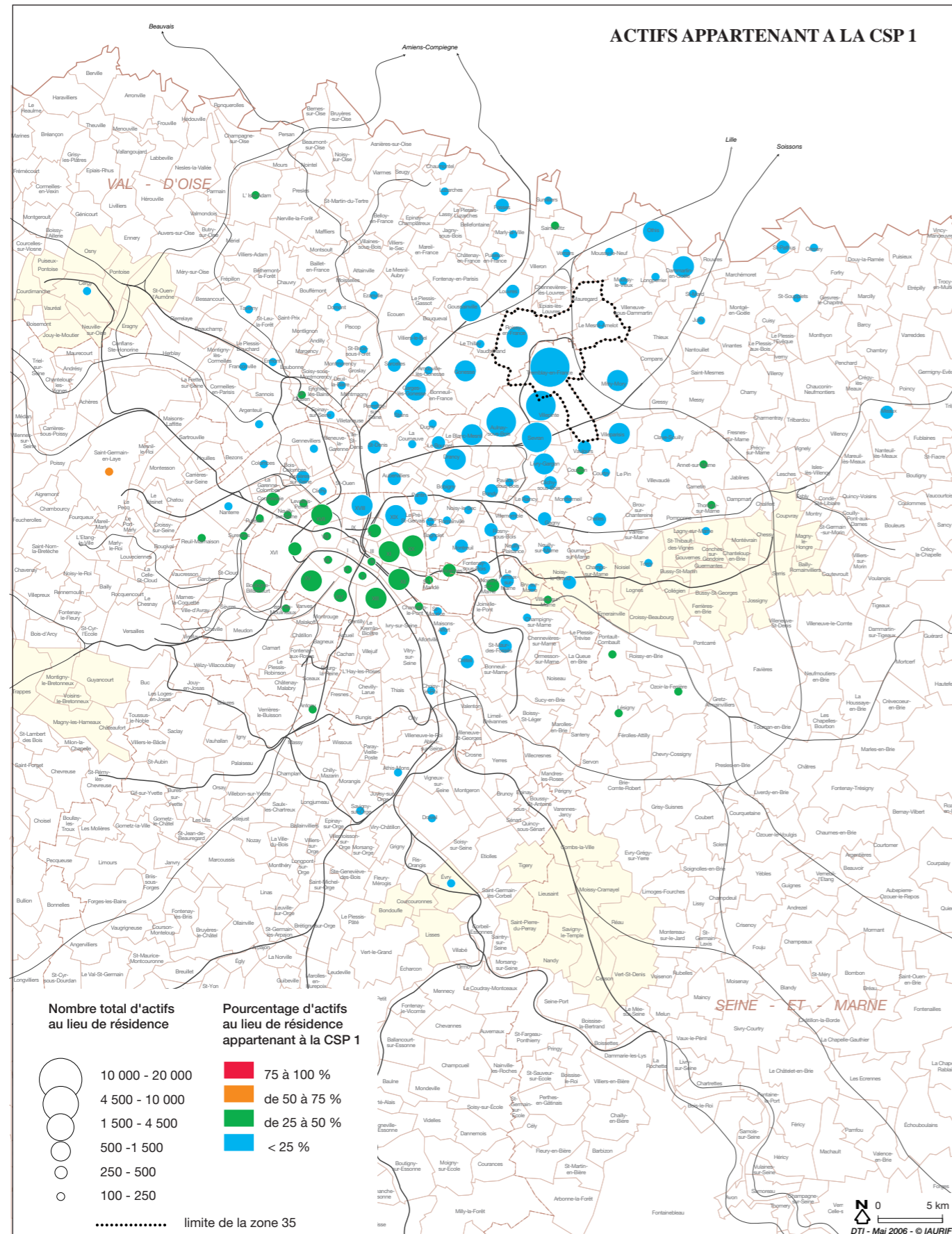
# LIEU DE RESIDENCE DES ACTIFS TRAVILLANT DANS LA ZONE 14 EN 1999



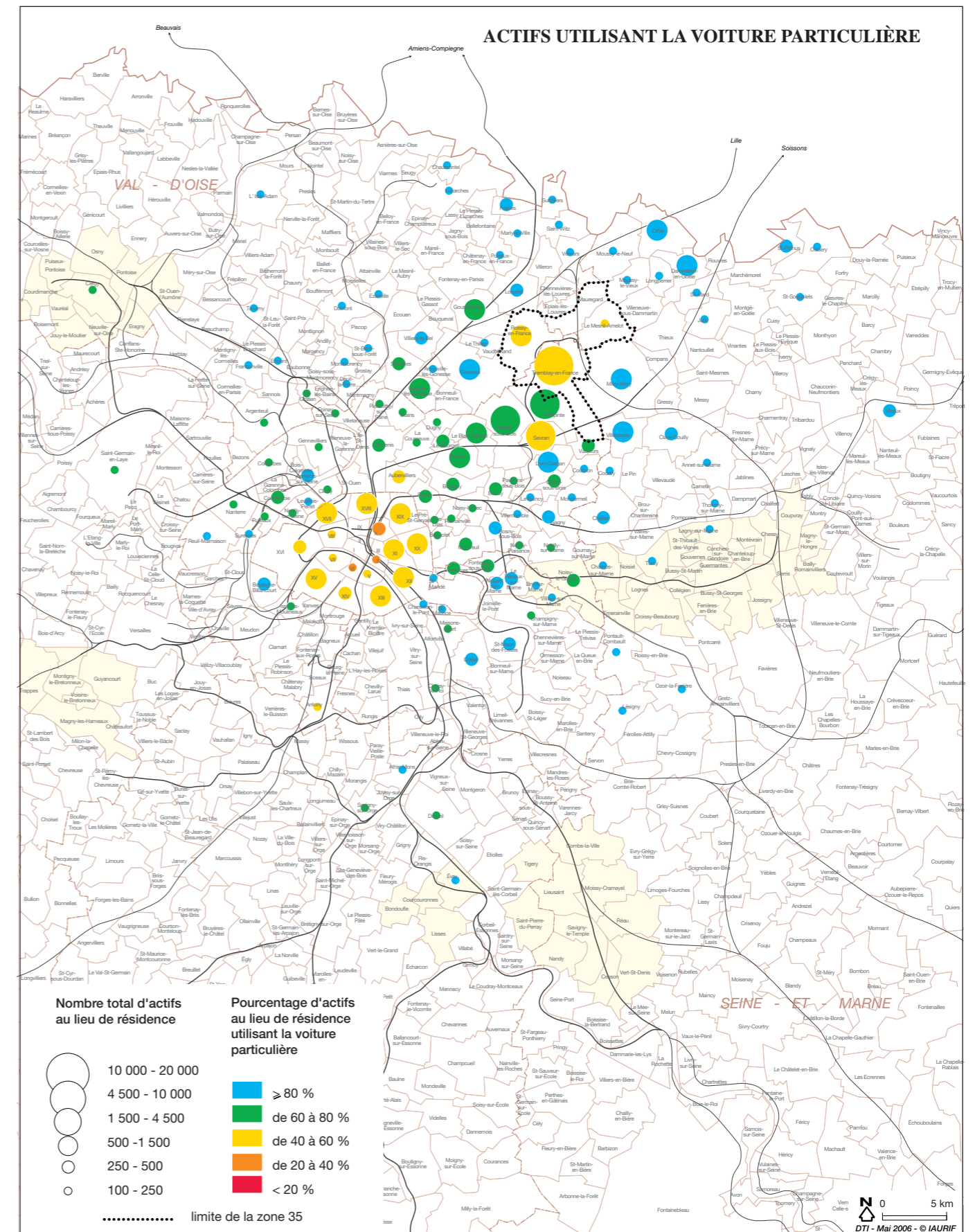
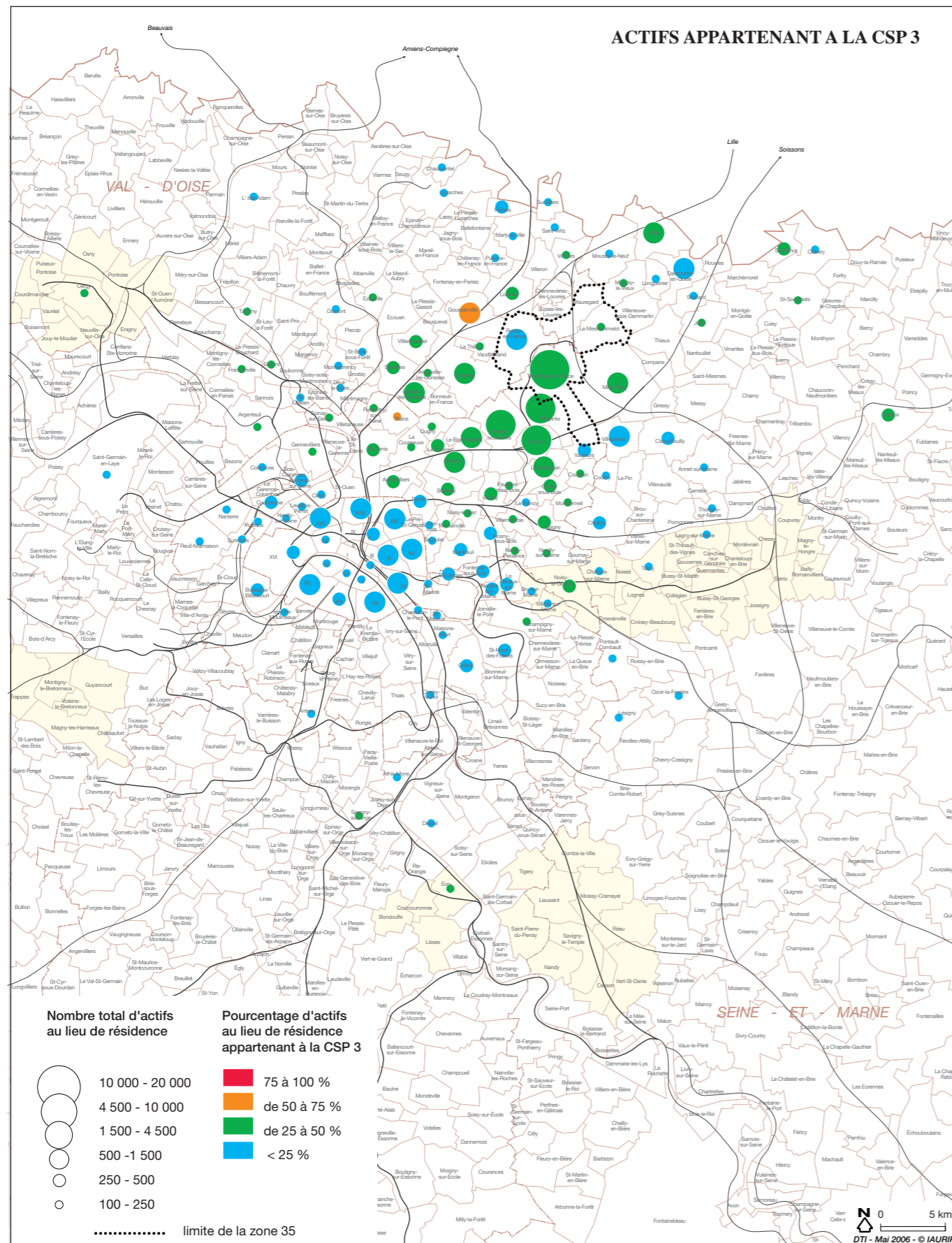


# ZONE 35

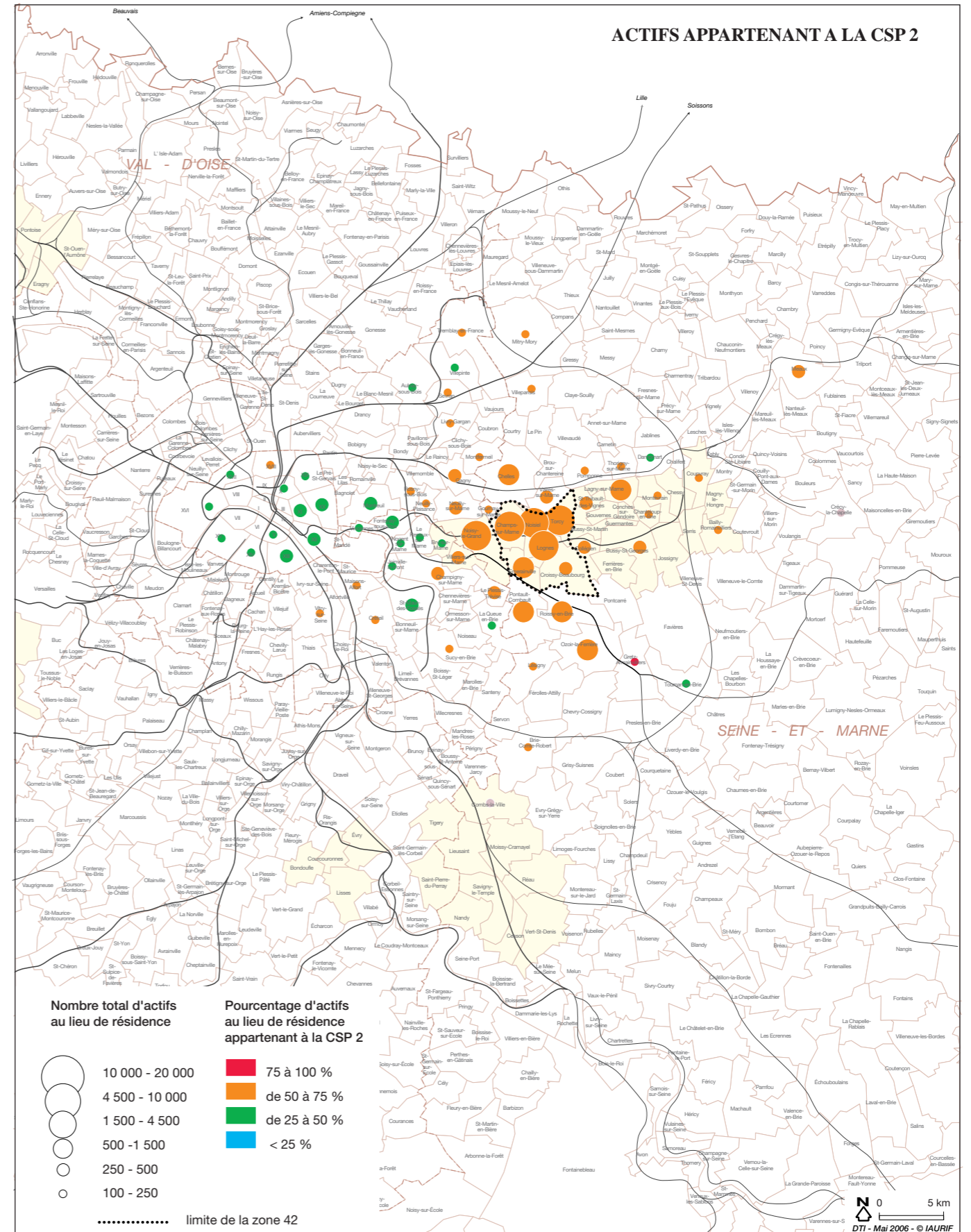
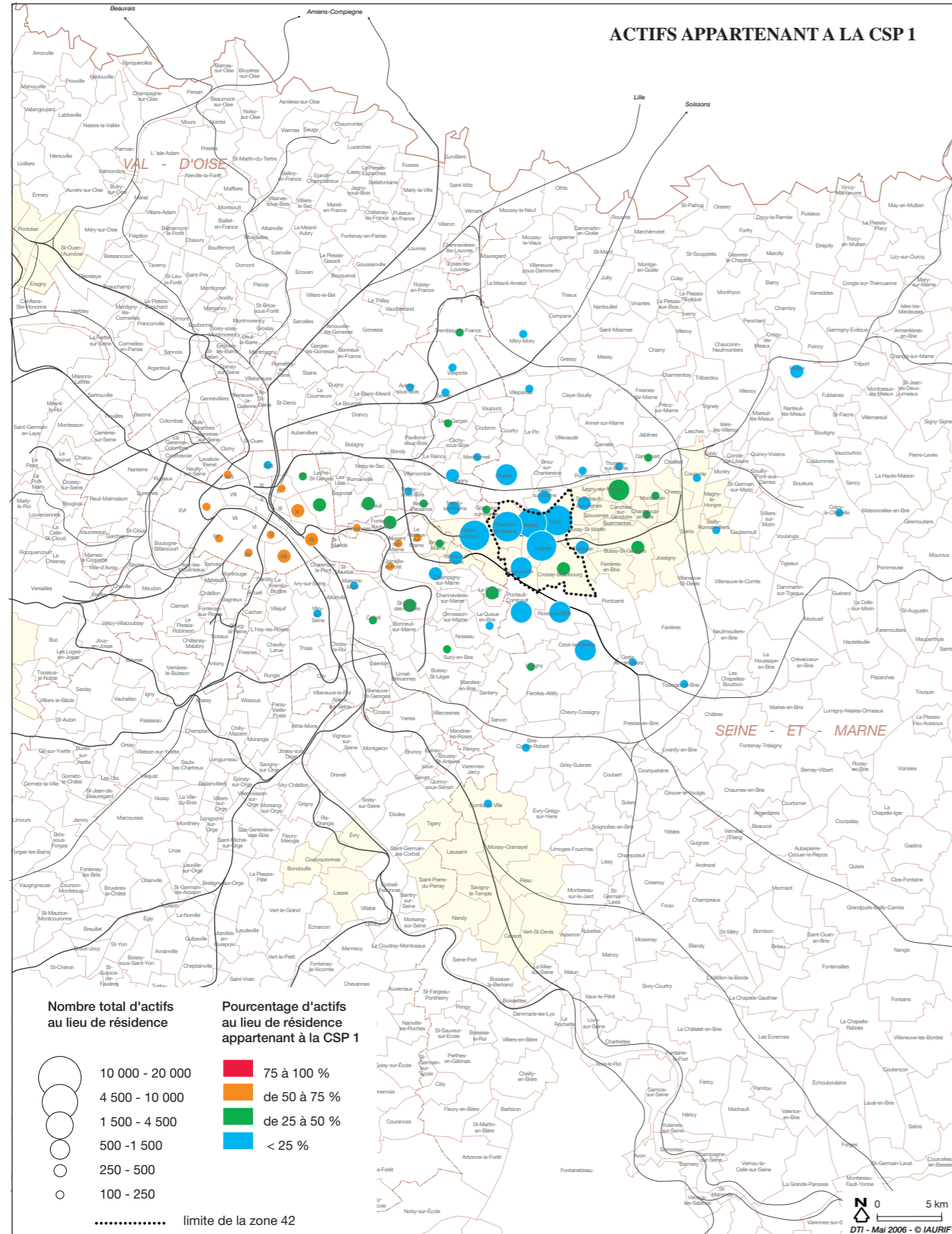
(Roissy-en-France, Tremblay-en-France, Le Mesnil-Amelot, Mauregard)



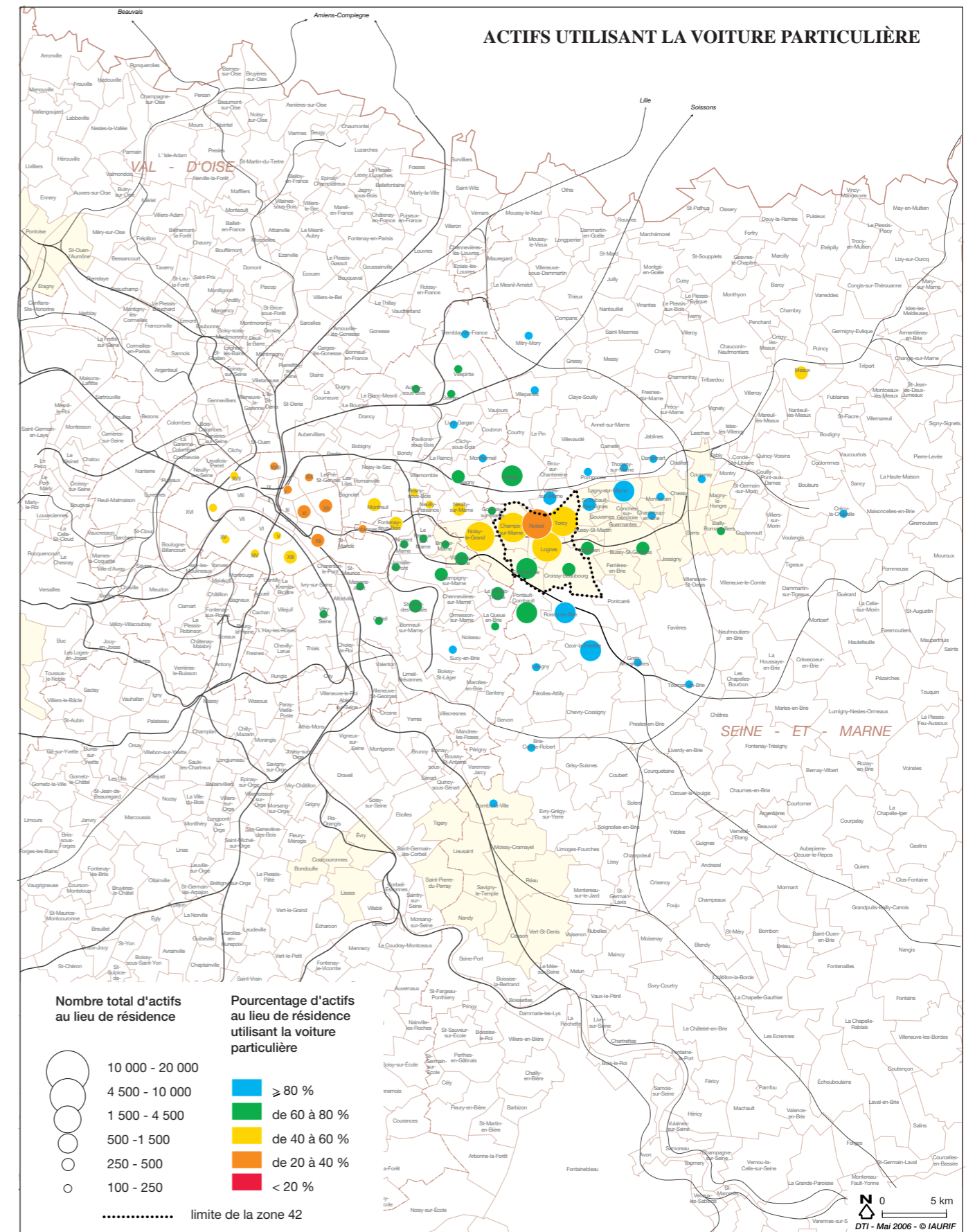
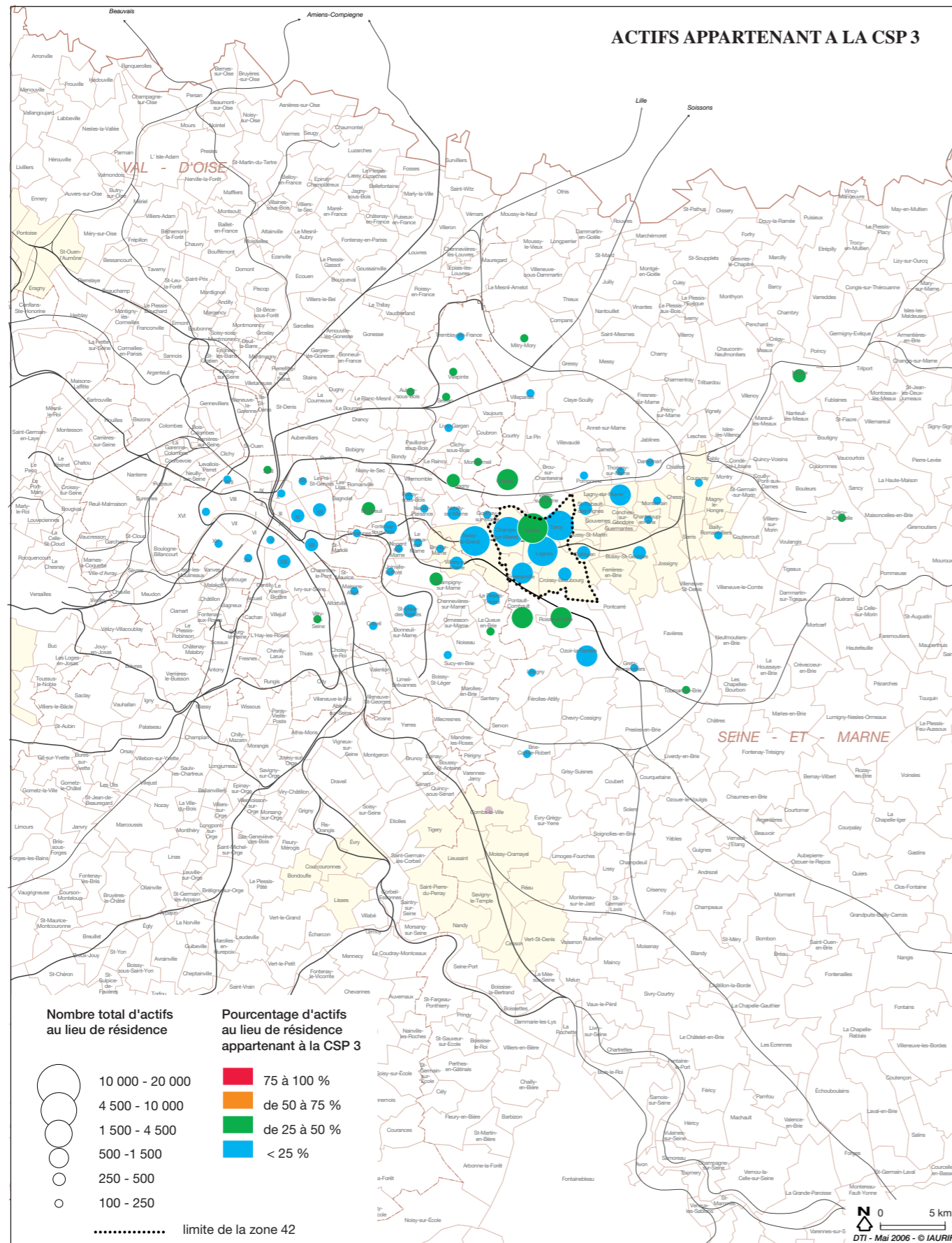
# LIEU DE RESIDENCE DES ACTIFS TRAVILLANT DANS LA ZONE 35 EN 1999



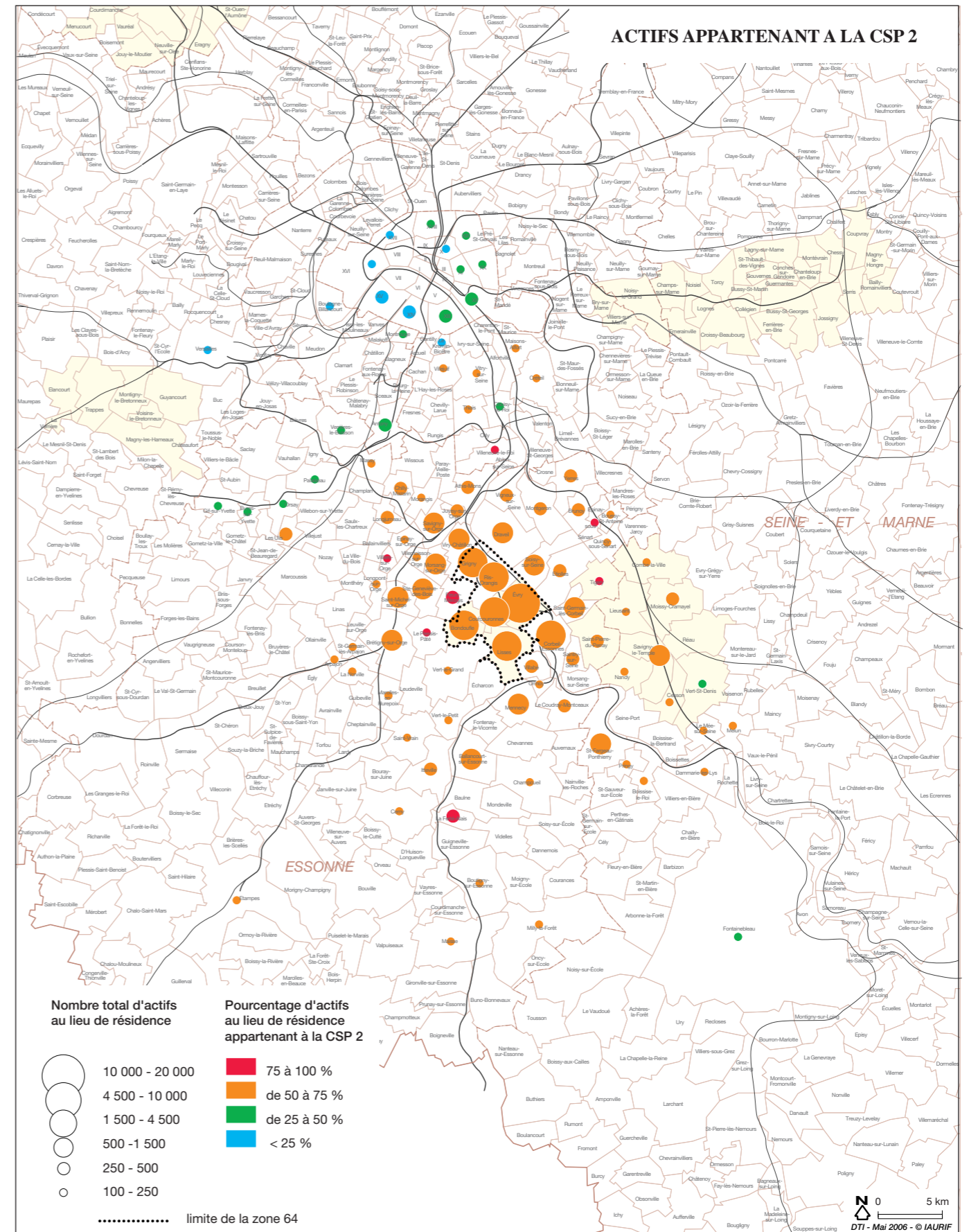
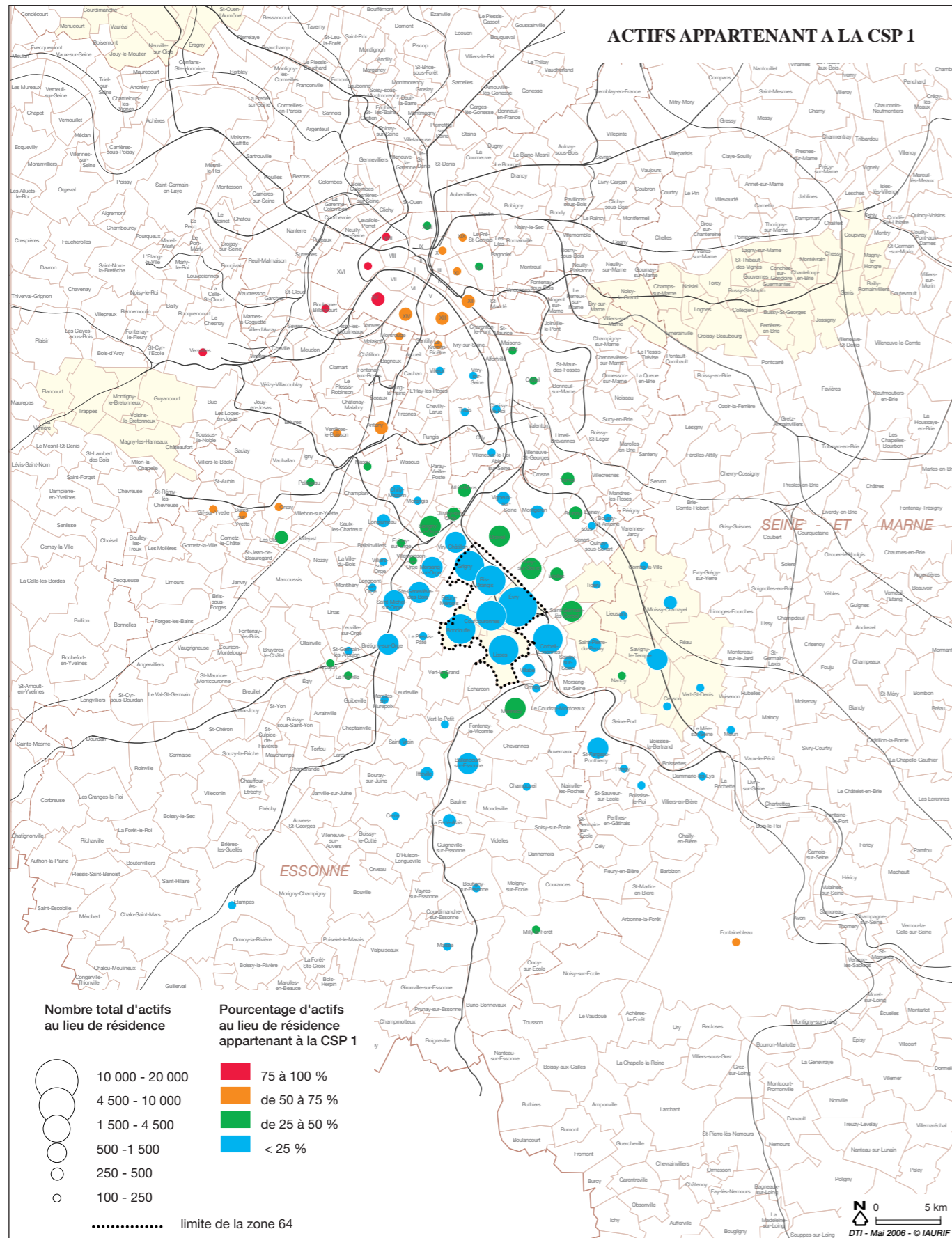
**ZONE 42**  
(Secteur 2 de la ville nouvelle de Marne la Vallée)



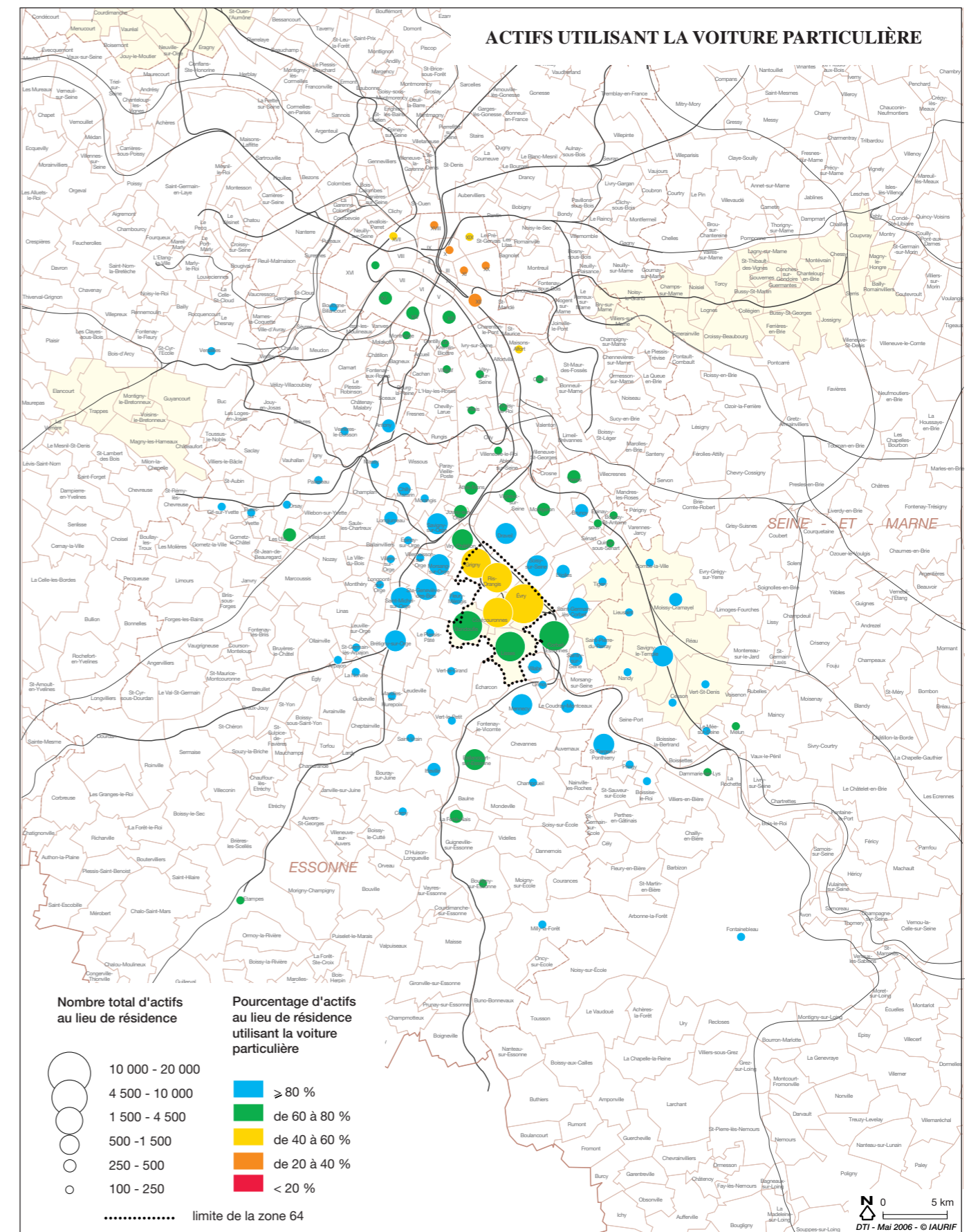
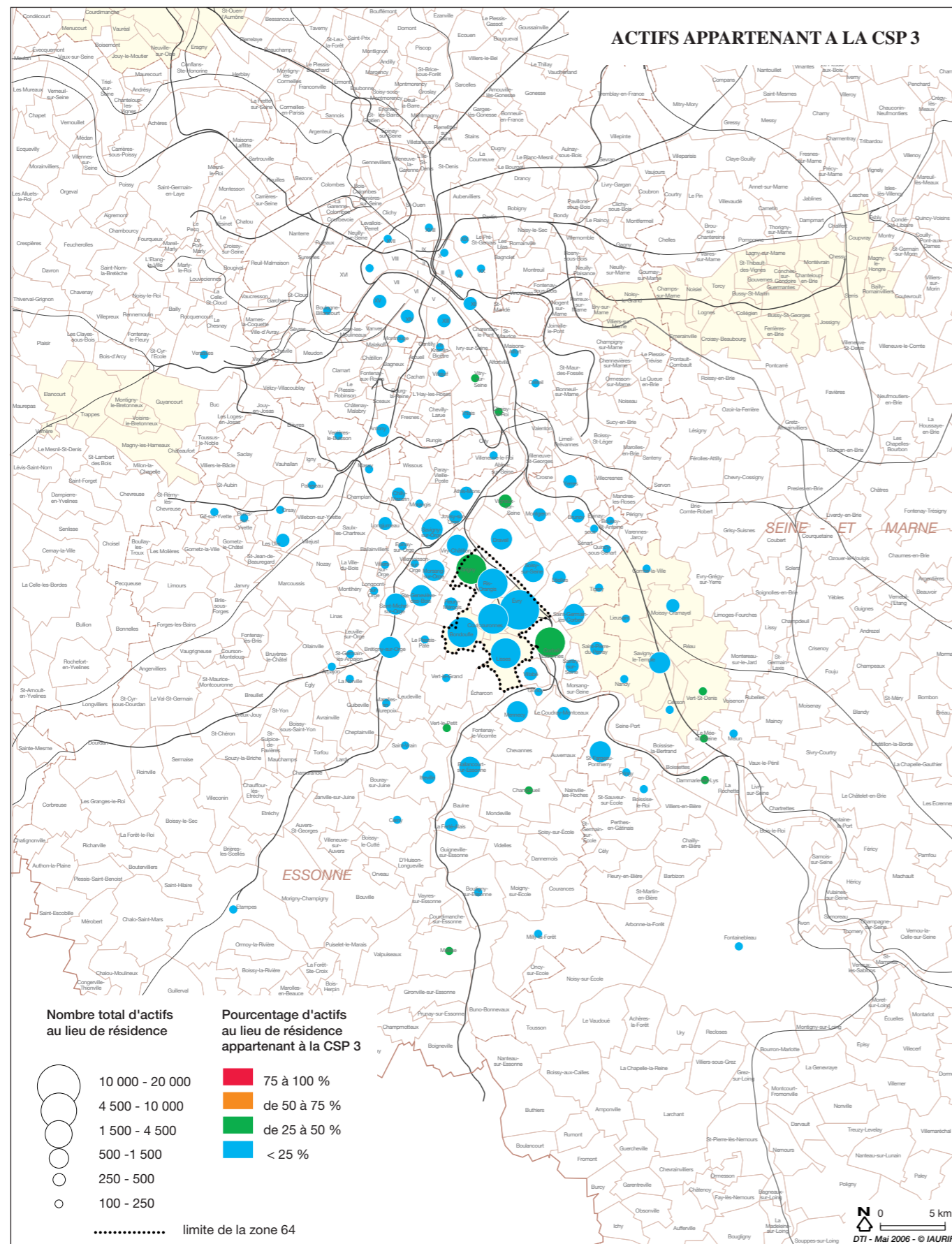
# LIEU DE RESIDENCE DES ACTIFS TRAVILLANT DANS LA ZONE 42 EN 1999



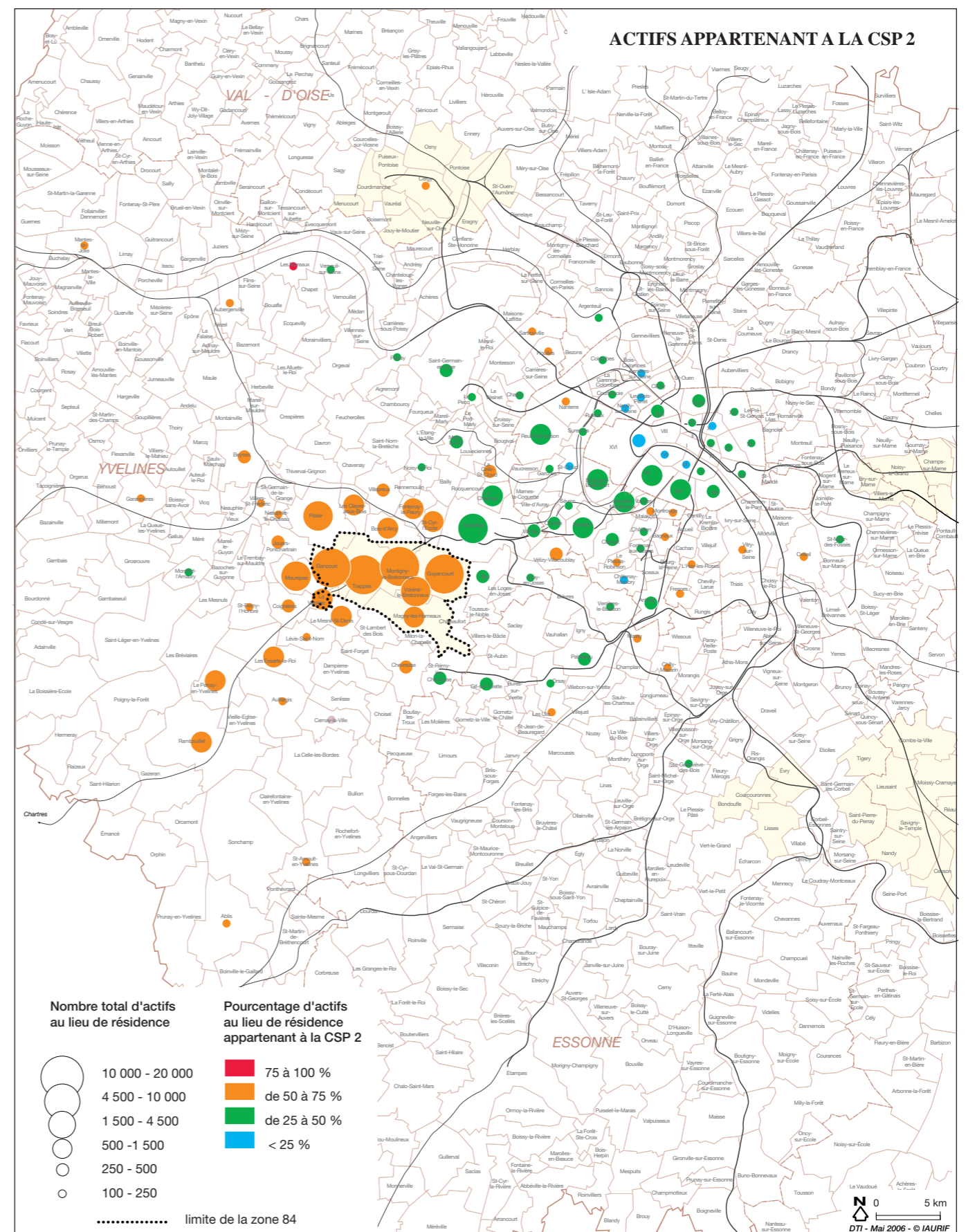
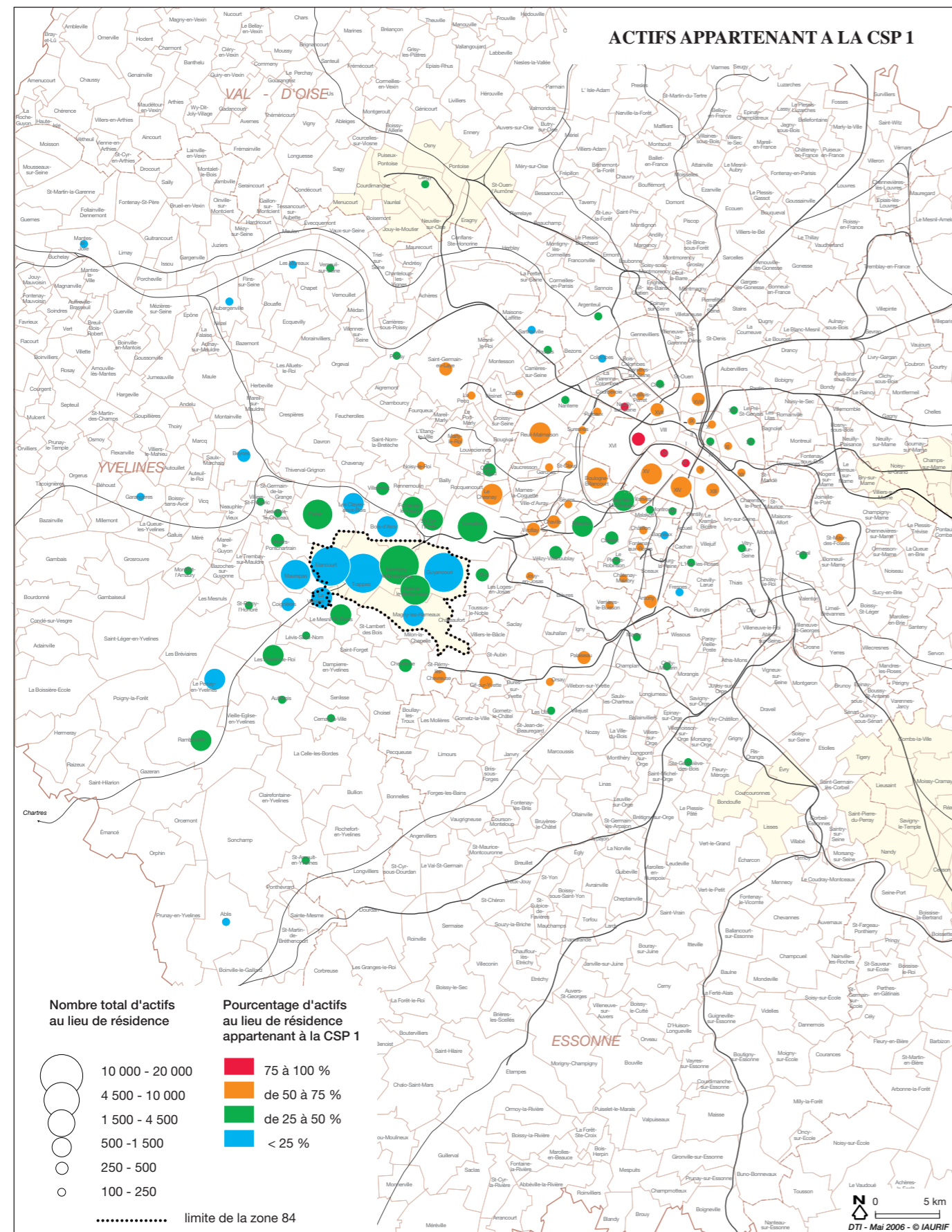
**ZONE 64**  
 (Ville nouvelle d'Evry)



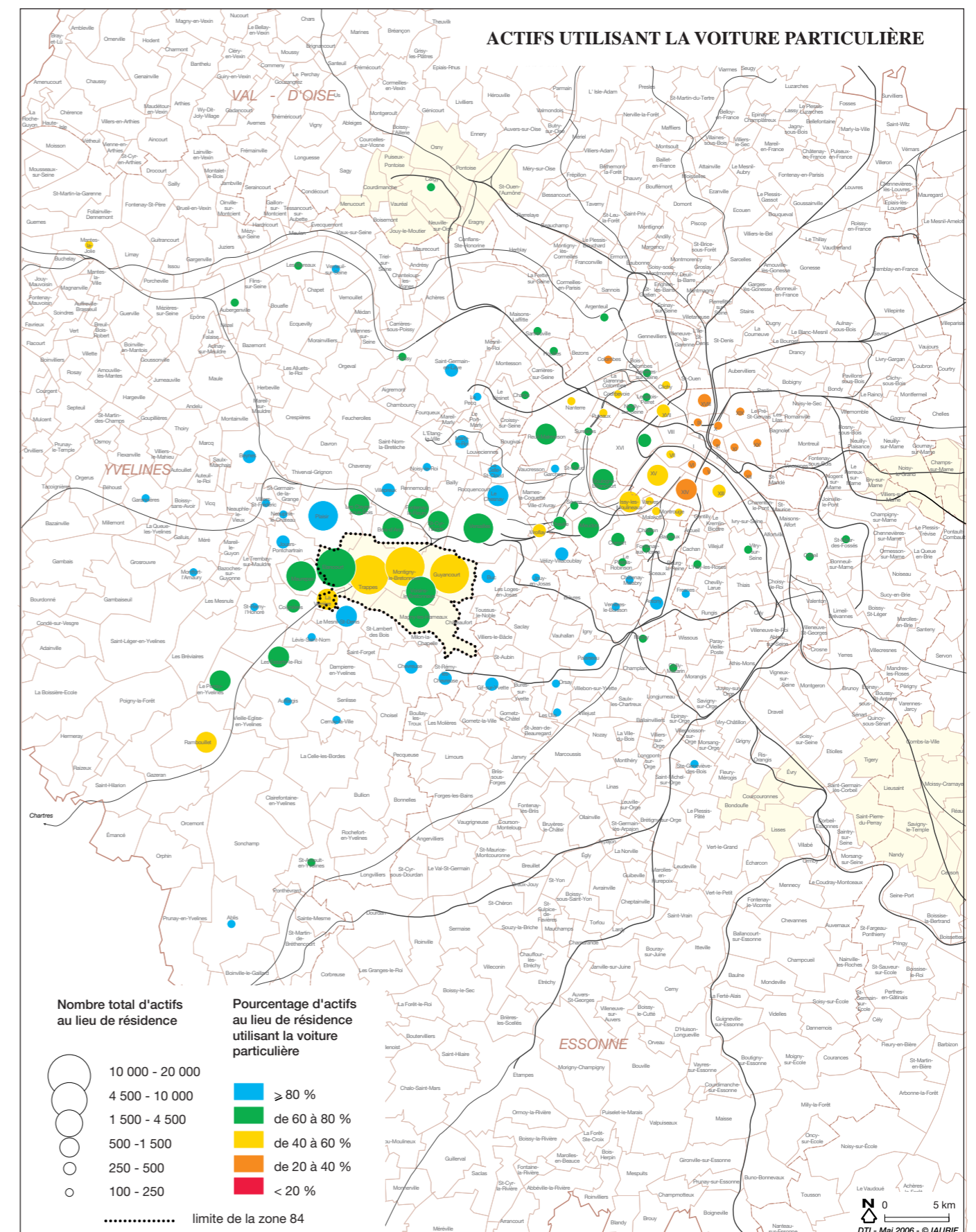
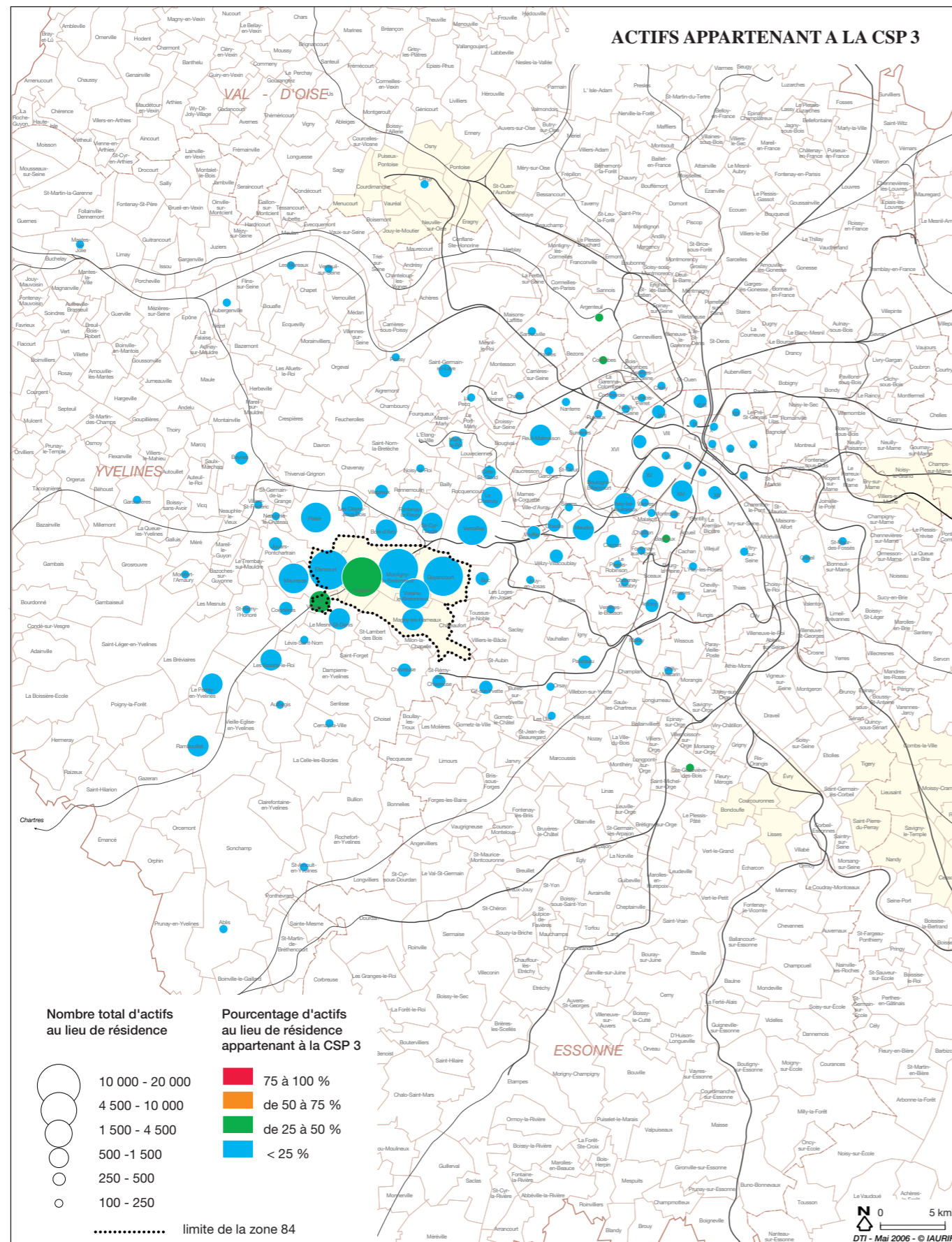
# LIEU DE RESIDENCE DES ACTIFS TRAVAILLANT DANS LA ZONE 64 EN 1999



**ZONE 84**  
(Ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines)



# LIEU DE RESIDENCE DES ACTIFS TRAVILLANT DANS LA ZONE 84 EN 1999





## 2.2 Les actifs au lieu de résidence

L'analyse complémentaire a porté sur les zones 12, 43, 48, 52, 84 et 107.



Quartier du Lac à Montigny-le-Bretonneux (78)

DREIF

**La zone 12** (Issy-les-Moulineaux – Boulogne) se distingue des autres zones (comme pour les actifs au lieu d'emploi), notamment du fait de son implantation à la périphérie sud-ouest de Paris.

La zone se caractérise par :

- une certaine concentration des lieux d'emploi des 76 290 actifs au lieu de résidence : communes de la zone, ville de Paris (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements en particulier), proche banlieue (Hauts-de-Seine notamment), pôles urbains voisins (Vélizy-Villacoublay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines) ; ce secteur s'apparente, en plus restreint, à la zone d'influence des actifs au lieu d'emploi.
- une forte représentation des classes socioprofessionnelles supérieures.

La part des actifs de la CSP1 est de 42 % et varie de 50 % à 75 % pour les actifs qui travaillent au cœur de Paris, à La Défense, dans le secteur de Suresnes - Rueil-Malmaison, dans les pôles voisins situés dans les Yvelines.

Les actifs de la CSP2 représentent cependant 50 % ; ils travaillent plus particulièrement dans les deux communes du secteur et dans le quart sud-ouest de Paris.

Les actifs de la CSP3 ne représentent que 8 % et leur part est inférieure à 25 % dans l'ensemble des lieux de travail, à l'exception de Châtillon et du 20<sup>e</sup> arrondissement.

- un pourcentage d'usage de la voiture limité à 35 %, malgré une forte représentation des classes socioprofessionnelles supérieures.

La bonne desserte de la zone 12 (notamment par le métro) fait que moins de 40 % des actifs travaillent sur place et dans Paris utilisent leur voiture.

Les parts de la voiture et des autres modes s'équilibrent pour les actifs qui travaillent dans les communes de la périphérie parisienne (accessibilité métro) et de la boucle de Gennevilliers.

En revanche, la voiture est utilisée par 60 % à 80 % des actifs qui travaillent dans les autres communes des Hauts-de-Seine, Vélizy-Villacoublay, le secteur de Massy, Antony, Rungis, et par plus de 80 % des actifs qui travaillent dans des pôles d'emplois plus éloignés comme Orsay, Les Ulis, Orly, Roissy.

**La zone 48**, au sud des Secteurs 2, 3 et 4 de Marne-la-Vallée, se caractérise par :

- une relative dispersion des lieux d'emplois des 48 830 actifs au lieu de résidence : communes de la zone desservies par le RER E (section Pontault-Combault – Tournan), ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Secteurs 1 et 2 notamment), ville de Paris (8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements en particulier), moitié Est du Val-de-Marne, et un certain nombre de pôles plus ou moins éloignés (La Défense, Orly, Rungis, Roissy, Melun),
- une part non négligeable (22 %) d'actifs de la CSP3 ; ces actifs travaillent plus particulièrement dans la zone, dans le Secteur 2 de Marne-la-Vallée et dans plusieurs communes du Val-de-Marne (Saint-Maur, Chennevières-sur-Marne, Le Plessis-Tréville).

Les actifs de la CSP2 sont représentés à raison de 59 %. La part de ces actifs, supérieure à 50 % dans la plupart des communes de travail, dépasse 75 % à Créteil et dans quelques arrondissements du centre de Paris ; en revanche, les actifs de la CSP2 ne représentent que 25 % à 50 % des actifs qui travaillent dans la plupart des communes de la moitié est de la zone 48.

La part des actifs de la CSP1 n'est que de 18 %, et seules quelques communes ou arrondissements de Paris présentent des parts supérieures à 25 %.

- un pourcentage élevé d'usage de la voiture (60 %) malgré une faible représentation des actifs de la CSP1.

L'usage de la voiture n'est inférieur à 40 % que pour les actifs qui travaillent à Paris et dans quelques communes des proches banlieues ouest (secteur de La Défense), nord et est (Fontenay sous Bois).

La part de la voiture varie de 40 % à 60 % pour les actifs qui travaillent dans certaines communes de la zone et dans les principaux pôles urbains de Seine-Saint-Denis.

En revanche l'usage de la voiture varie de 60 % à 80 % pour les actifs qui travaillent dans les autres communes de la zone et dans le sud-est de la Seine-Saint-Denis (Noisy-le-Grand notamment), et dépasse 80 % pour les actifs qui travaillent dans la plupart des communes de Marne-la-Vallée et du Val-de-Marne.

**Les zones 43, 52, 84 et 107**, correspondant respectivement au Secteur 3 de Marne-la-Vallée (22 075 actifs) et aux villes nouvelles de Sénart (41 570 actifs), Saint-Quentin-en-Yvelines (69 945 actifs) et Cergy-Pontoise (80 250 actifs), présentent certaines analogies au niveau :

- des lieux d'emplois des actifs au lieu de résidence : fuseau radial formé du périmètre de la ville nouvelle, d'un hinterland limité (contrairement aux actifs au lieu d'emplois), de la ville de Paris et des communes de la zone agglomérée situées le long des lignes ferrées desservant la ville nouvelle,
  - des catégories socioprofessionnelles : parts de 17 % à 26 % pour les classes supérieures, parts majoritaires (58 % à 64 %) pour les classes intermédiaires, parts limitées à 20 % (16 % à 20 %) pour les ouvriers,
  - de l'usage de la voiture : parts majoritaires (52 % à 58 %), mais néanmoins inférieures d'une dizaine de points à celles relatives aux actifs au lieu d'emplois.
- Cela résulte du fait que les relations de la ville nouvelle avec son hinterland sont moindres que pour les actifs au lieu d'emplois.

Les quatre zones se différencient cependant à plusieurs niveaux.

Si, dans les quatre villes nouvelles, les lieux d'emploi se concentrent en premier dans les communes de la ville nouvelle, puis dans la ville de Paris et dans les communes de l'agglomération accessibles par le réseau ferré, les zones 52 et 84 se distinguent par une dispersion des lieux d'emploi dans un hinterland élargi intégrant d'autres pôles ou centres urbains.

La zone 52 accueille en effet des actifs au lieu de résidence qui travaillent, au sud, dans le secteur de Melun – Vaux-le-Pénil et, à l'ouest, dans la commune de Corbeil-Essonnes et dans la ville nouvelle d'Évry.

Les lieux d'emplois des actifs résidant dans la zone 84 touchent les hinterlands ouest (Maurepas, Coignières), nord (Plaisir, Bois-d'Arcy), est (Vélizy-Villacoublay, Saclay, Massy) et se dispersent également sur de nombreuses communes des Hauts-de-Seine (secteur de la Défense notamment).

La zone 52 se distingue par sa faible part d'actifs au lieu de résidence de la CSP1 (17 %) ; seuls les actifs qui travaillent à Réau et dans le secteur de la Défense appartiennent pour plus de 25 % (25 % à 50 %) à cette catégorie socioprofessionnelle.

Les trois autres zones présentent des parts d'actifs de la CSP1 comprises entre 20 % et 26 %, avec des parts allant de 25 % à 50 % pour les actifs qui travaillent dans :

- un grand nombre d'arrondissements parisiens (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> notamment),
- certaines communes internes aux zones, notamment Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux pour la zone 84, Noisy-le-Grand, Champs-sur-Marne, Bussy-Saint-Georges pour la 43,
- les communes de la proche banlieue ouest et sud.

En contrepartie, la zone 52 affiche la plus forte part d'actifs de la catégorie 2 (64 %).

La part d'actifs de cette catégorie est supérieure à 50 % dans la quasi totalité des lieux d'emplois et dépasse 75 % à Cesson, dans quatre arrondissements parisiens, deux communes du Val-de-Marne, (Villejuif et Créteil) et plusieurs communes des secteurs environnants (Évry, Melun, Le Mée).

Les trois autres zones présentent des parts d'actifs de la CSP2 de 58 % (zone 43), 59 % (zone 84) et 61 % (zone 107), avec des parts de 50 % à 75 % dans la quasi-totalité des lieux d'emplois.

La zone 52 accueille également la plus forte proportion d'actifs de la CSP3 (20 %), avec des pourcentages supérieurs à 25 % (25 % à 50 %) pour les actifs travaillant dans deux communes de la zone (Liesaint et Moissy-Cramayel), dans deux communes de la ville nouvelle d'Évry, à Vaux-le-Pénil, à Briec-Comte-Robert, dans plusieurs communes de Seine-Amont.

Pour les trois autres zones, la part d'actifs de la CSP3 varie de 16 % à 19 %, avec des parts supérieures à 25 % (25 % à 50 %) pour les actifs qui travaillent dans des communes à vocation industrielle de la zone ou des environs, notamment :

- Trappes, Plaisir, Bois d'Arcy, Coignières, pour la zone 84,
- Saint Ouen-l'Aumône, Conflans-Sainte Honorine, Herblay, Poissy, pour la zone 107.

La zone 107 présente la part d'usage de la voiture la moins élevée (52 %), les zones 43, 52 et 84 affichant des parts respectives de 56 %, 57 % et 58 %.

Pour chaque zone, les parts de la voiture :

- sont inférieures à 40 % (la plupart étant inférieures à 25 %) pour les actifs qui travaillent dans Paris et dans la proche banlieue Ouest (Neuilly, Levallois-Perret, secteur de La Défense),
- varient de 40 % à 60 % pour les actifs qui travaillent dans la plupart des communes de la proche banlieue facilement accessibles par les transports en communs,
- varient de 60 % à 80 % pour les actifs qui travaillent dans les communes les plus excentrées de la zone, dans

l'hinterland proche, et dans la plupart des communes de la banlieue intermédiaire facilement accessibles par les transports en commun,

- sont supérieurs à 80 % pour les actifs dont les lieux d'emplois, généralement situés dans la couronne intermédiaire, sont difficilement accessibles en transports en commun.

La zone 107 doit sa moindre part d'usage de la voiture au fait que de nombreux actifs ont leur lieu d'emploi dans la proche banlieue ouest où les parts de la voiture sont inférieurs à 40 %.

### 2.3 Synthèse

Les analyses précédentes montrent que le développement de l'emploi ou de l'habitat n'a pas les mêmes répercussions sur l'usage de la voiture, selon qu'il s'agit de pôles de la proche banlieue ouest ou de pôles de la grande couronne.

La proximité de Paris, la bonne desserte en transports en commun d'un tissu urbain dense, des conditions de circulation routières dégradées, font que l'usage de la voiture est minoritaire pour les actifs qui travaillent dans le secteur de La Défense (30 %) et dans le secteur de Boulogne-Billancourt - Issy-les-Moulineaux (38 %).

En revanche, le pôle d'emplois de Roissy est très générateur de déplacements en voiture : 74 % des actifs y travaillant utilisent leur voiture, l'accessibilité en transports en commun étant mauvaise depuis la majeure partie des lieux de résidence.

L'accès aux emplois des villes nouvelles se fait aussi majoritairement en voiture (62 % à 71 %).

Car si les villes nouvelles bénéficient d'une bonne desserte interne en transports en commun et de bonnes liaisons ferroviaires avec Paris, l'offre en transports en commun est déficiente sur les liaisons avec l'hinterland et les secteurs voisins. La part de la voiture est d'autant plus élevée que l'hinterland de la ville nouvelle interfère avec celui de pôles voisins, comme cela est le cas pour la ville nouvelle d'Évry (usage de la voiture de 71 %).

Ces constatations sont également valables pour les actifs au lieu de résidence.

Seulement 35 % des actifs qui résident dans le secteur de Boulogne - Issy-les-Moulineaux utilisent leur voiture pour se rendre à leur lieu de travail.

Concernant les villes nouvelles, les actifs au lieu de résidence utilisent moins la voiture que les actifs au lieu d'emploi, car leurs lieux de travail, plus focalisés sur Paris, les communes du

périmètre et les communes accessibles par le réseau ferré, concernent moins l'hinterland.

La part de la voiture est cependant majoritaire (52 % à 58 %) ; la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines présente la part maximum, car des pôles d'emplois voisins difficilement accessibles en transports en commun (Vélizy-Villacoublay notamment) attirent de nombreux actifs résidant dans la ville nouvelle.

A noter que l'usage de la voiture est moindre pour les actifs qui résident dans les villes nouvelles, que pour ceux qui résident à leur périphérie.

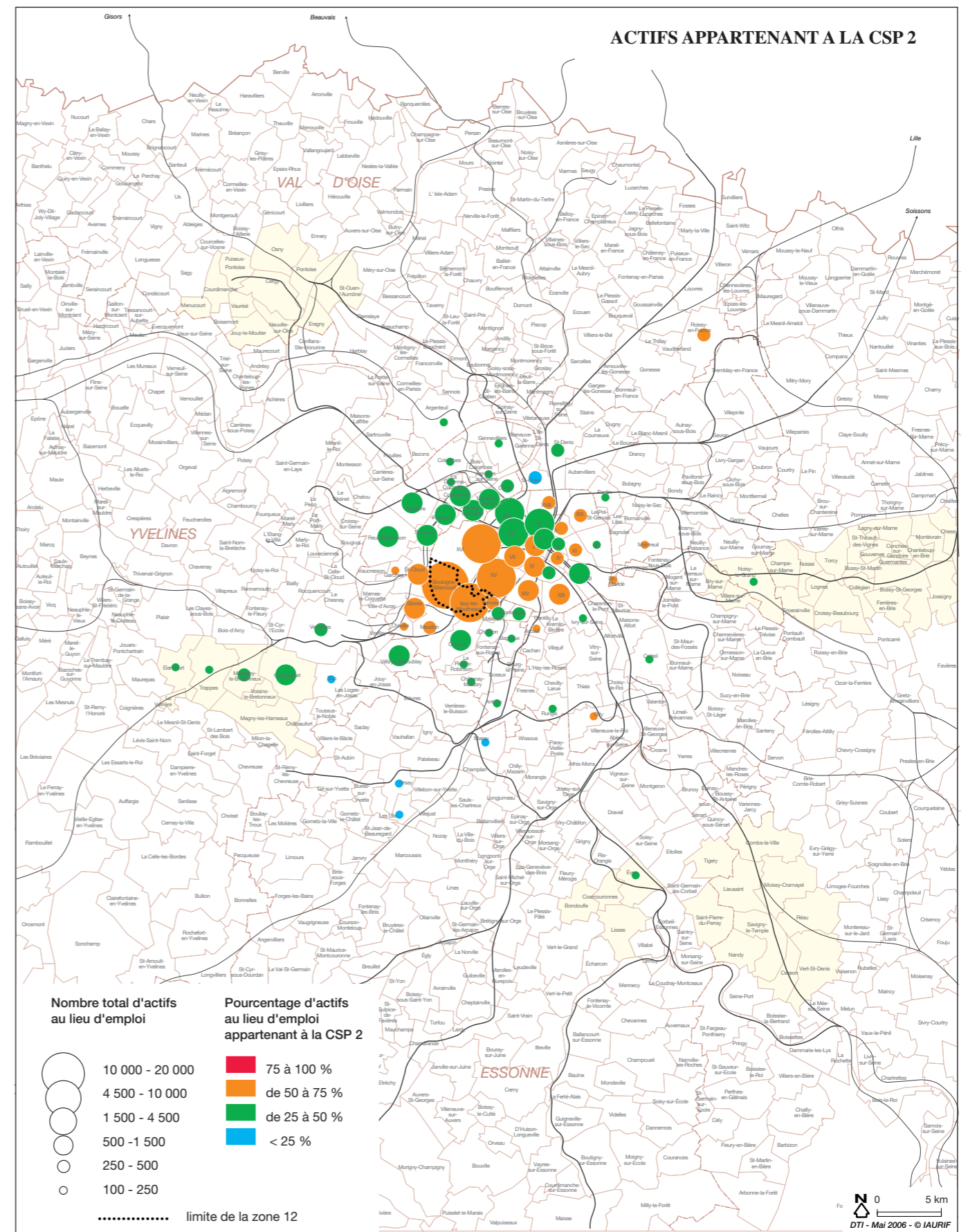
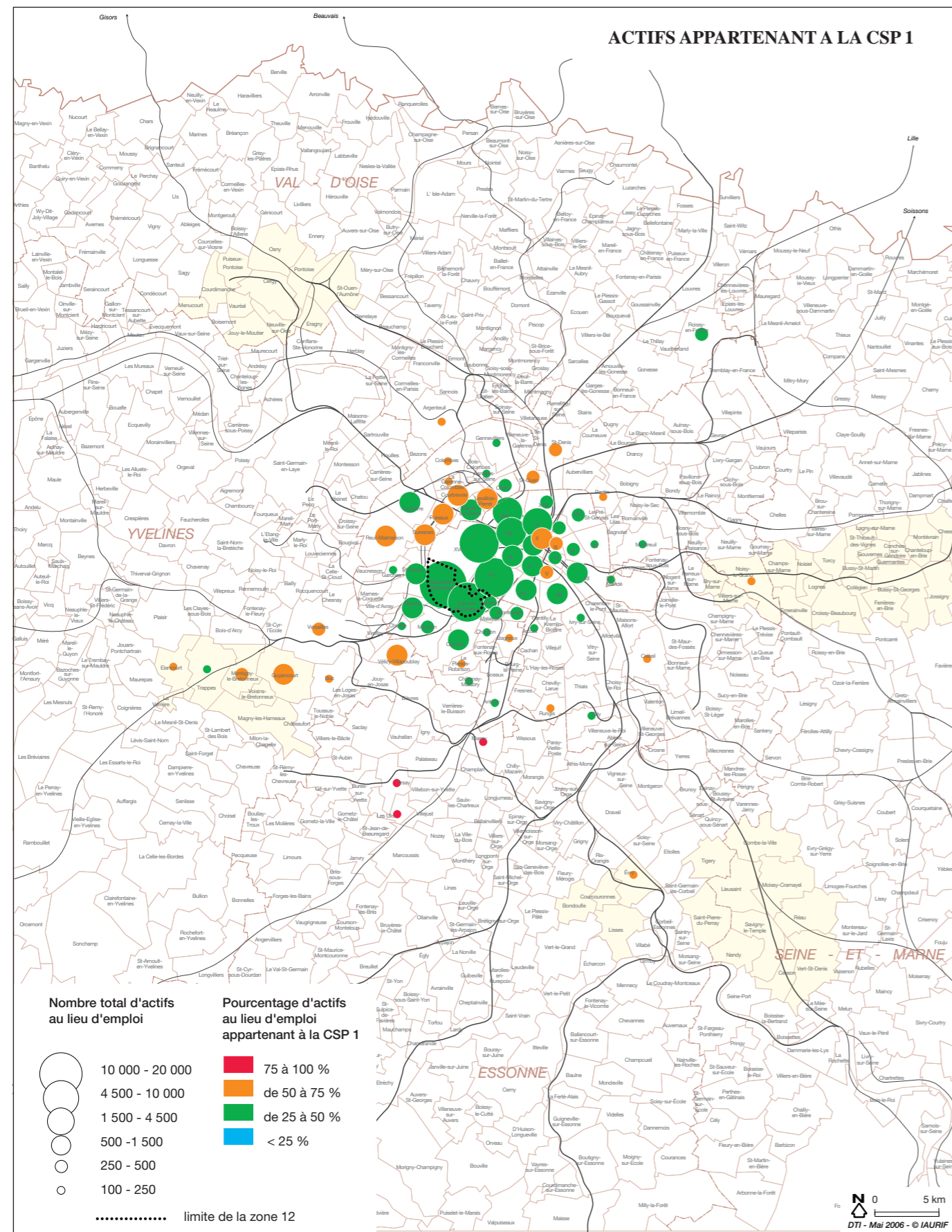
L'usage de la voiture est en effet de 60 % dans le secteur de Pontault-Combault - Tournan, où les actifs au lieu de résidence ne bénéficient ni d'une bonne desserte interne comme dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée voisine, ni de bonnes liaisons en transports en commun avec celle-ci.



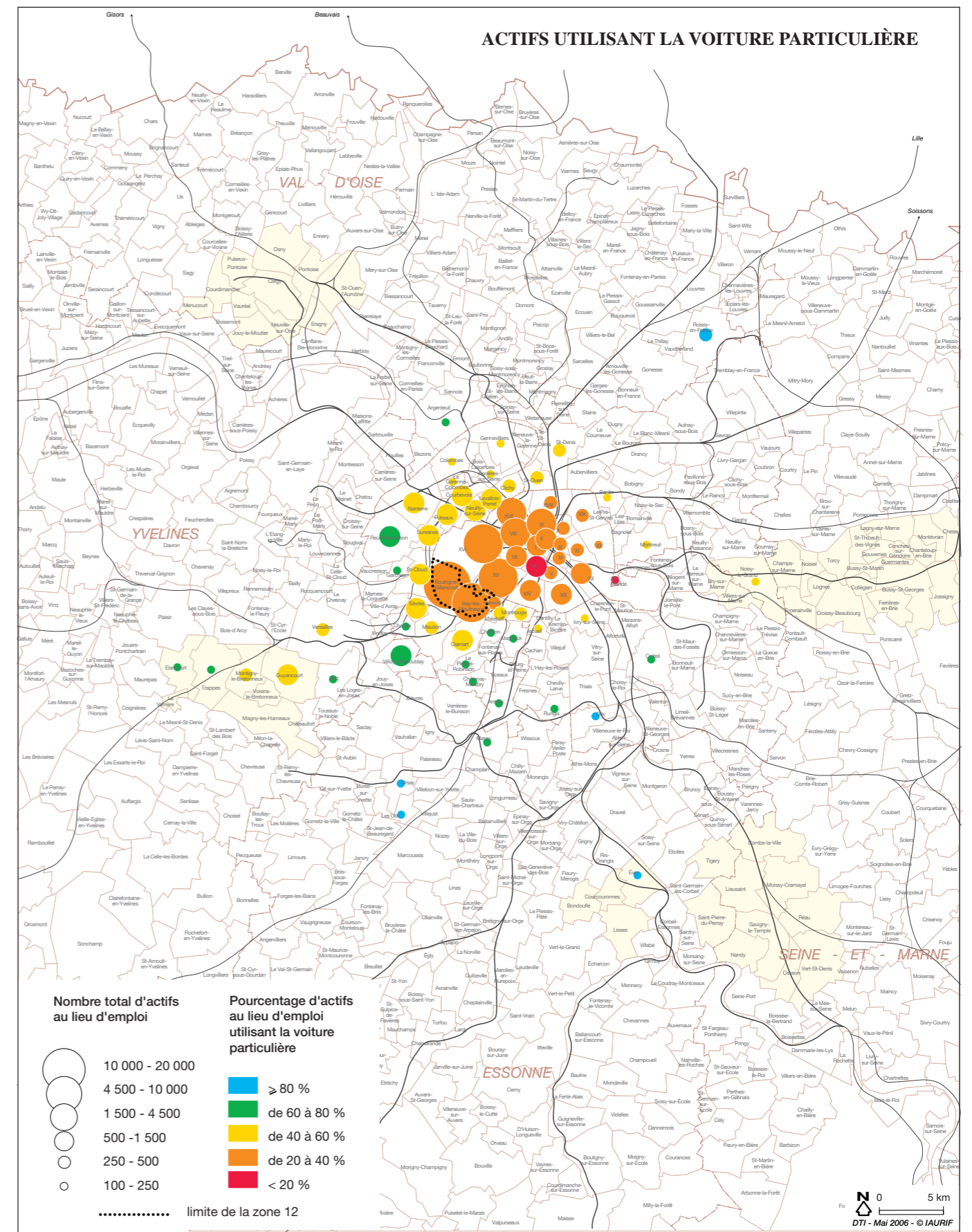
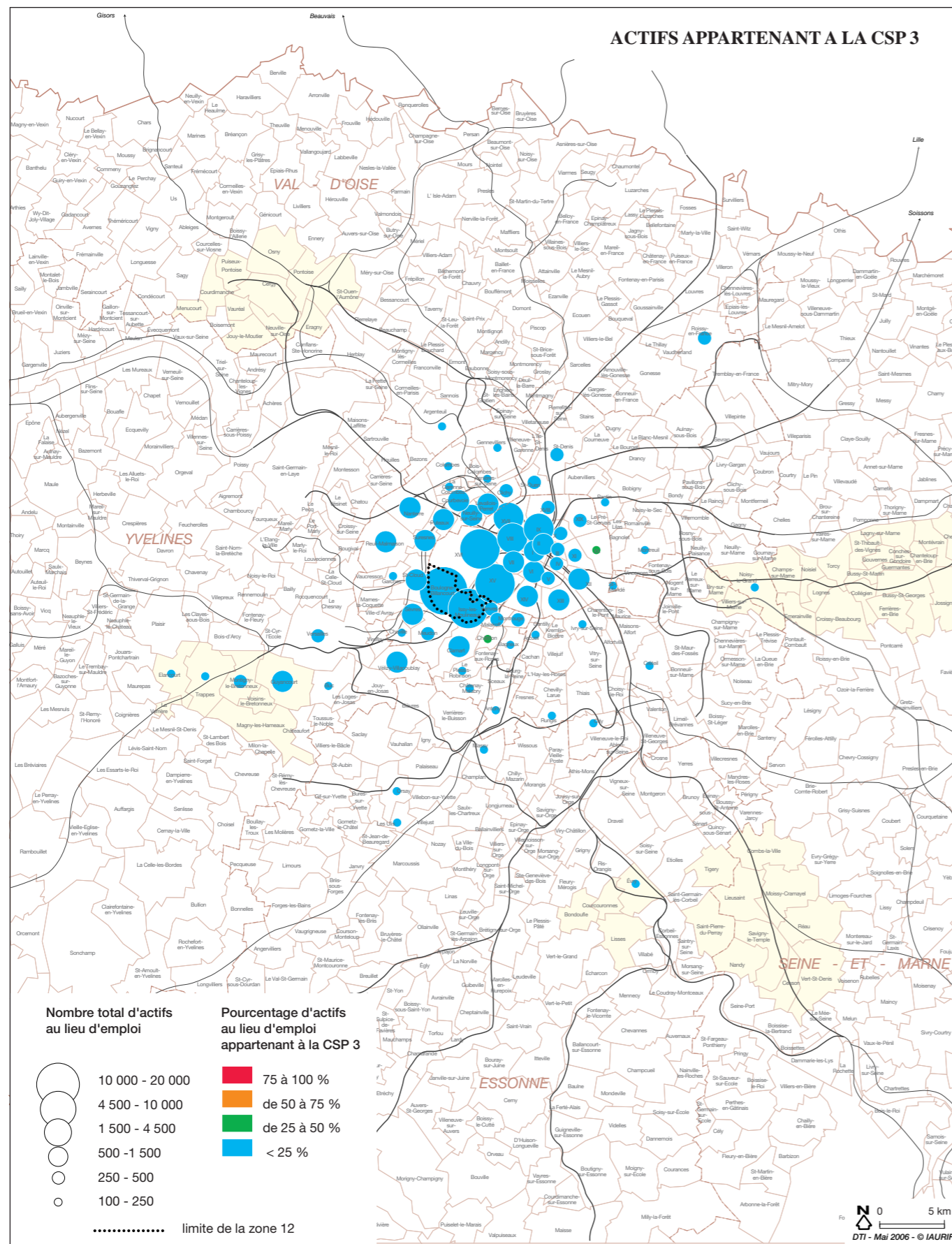
RER A à Noisy-le-Grand (93)

IAURIF

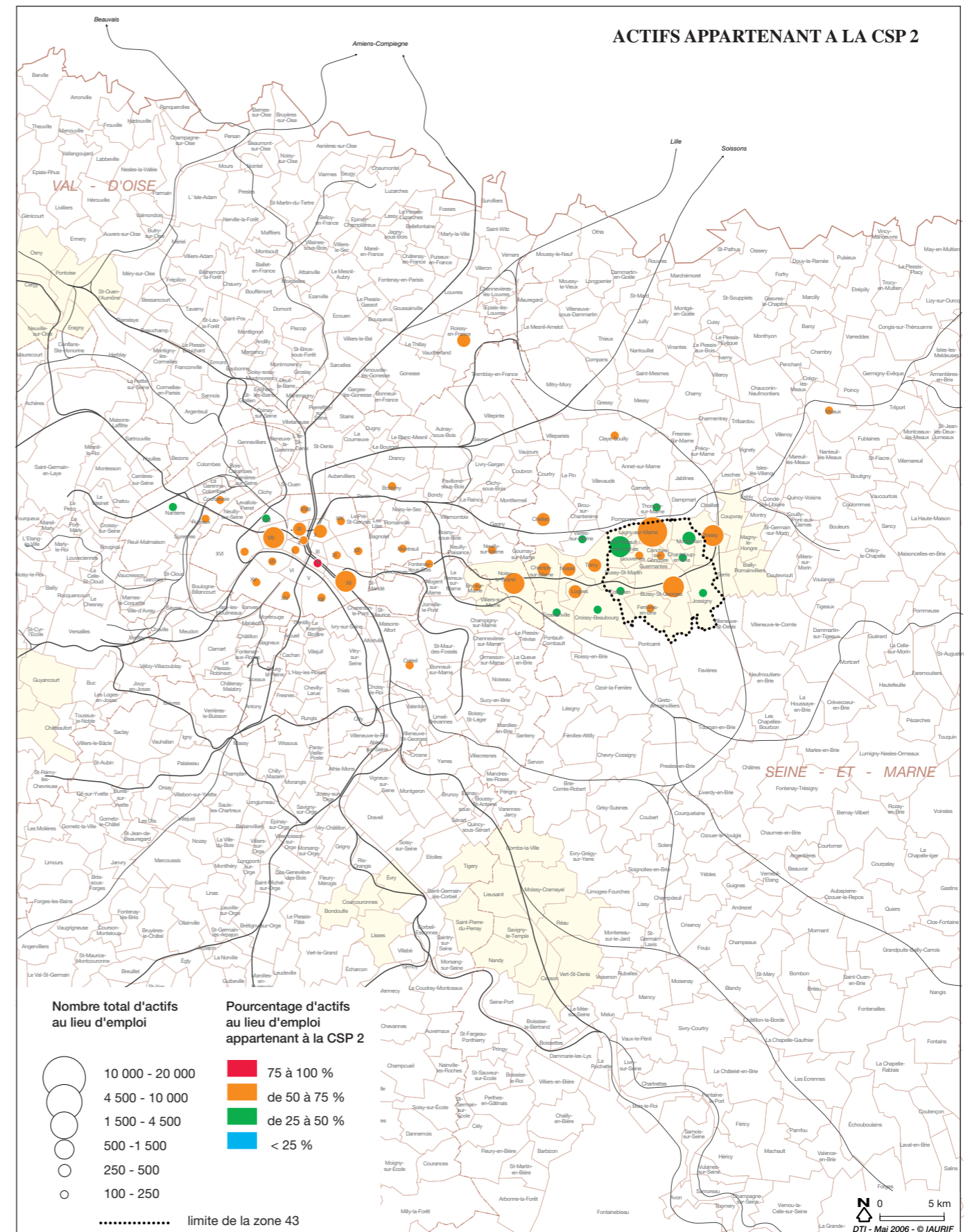
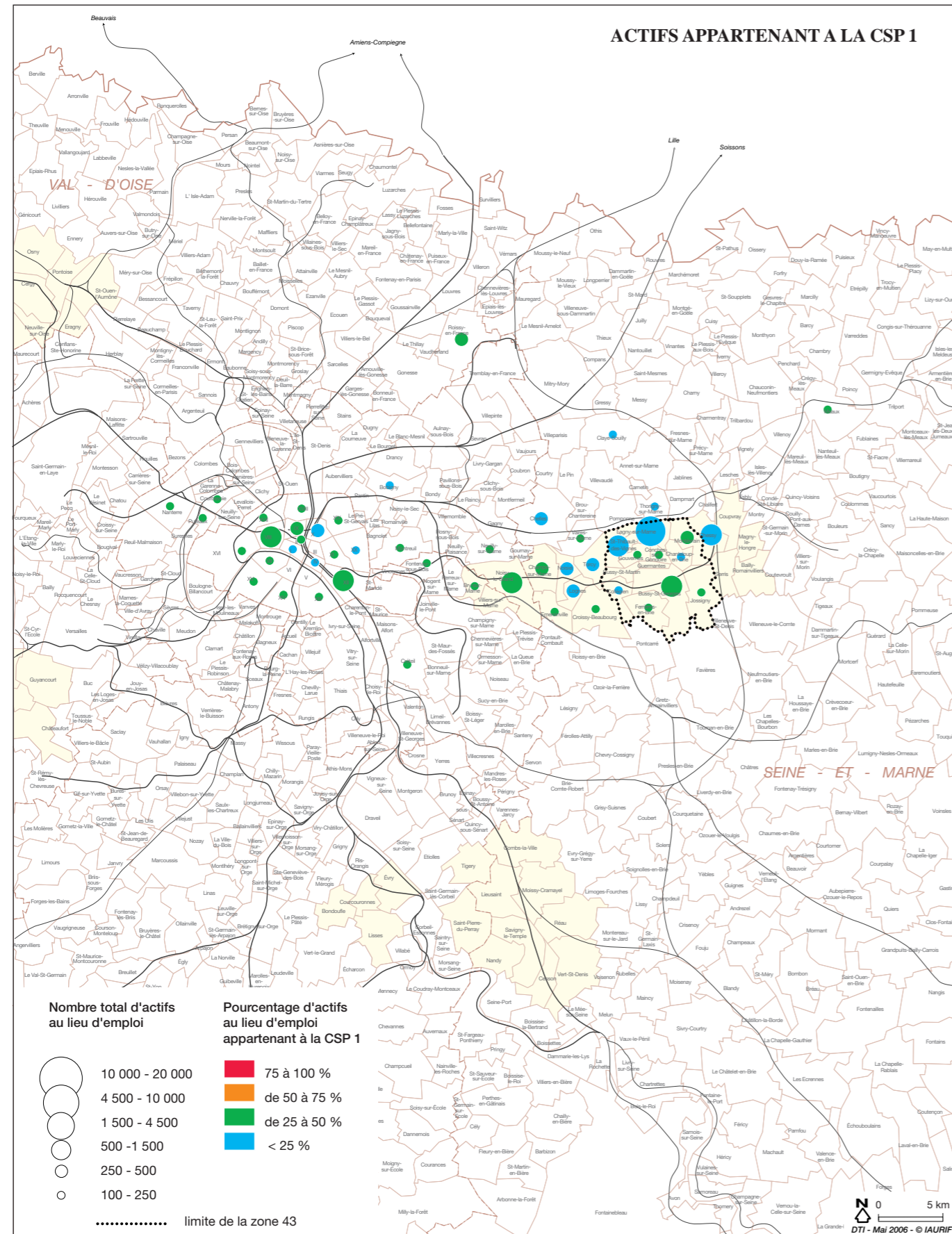
**ZONE 12**  
(Issy-les-Moulineaux, Boulogne)



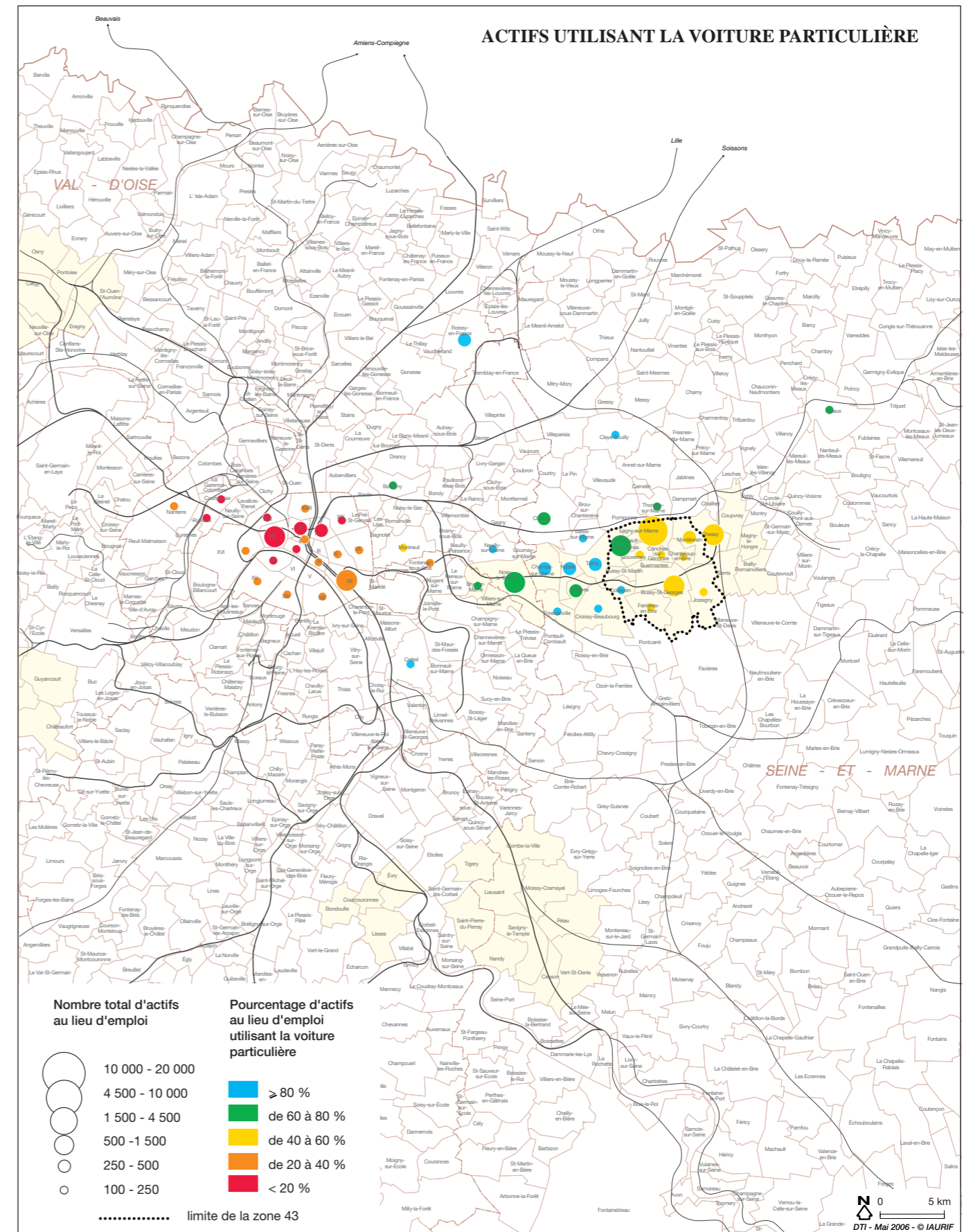
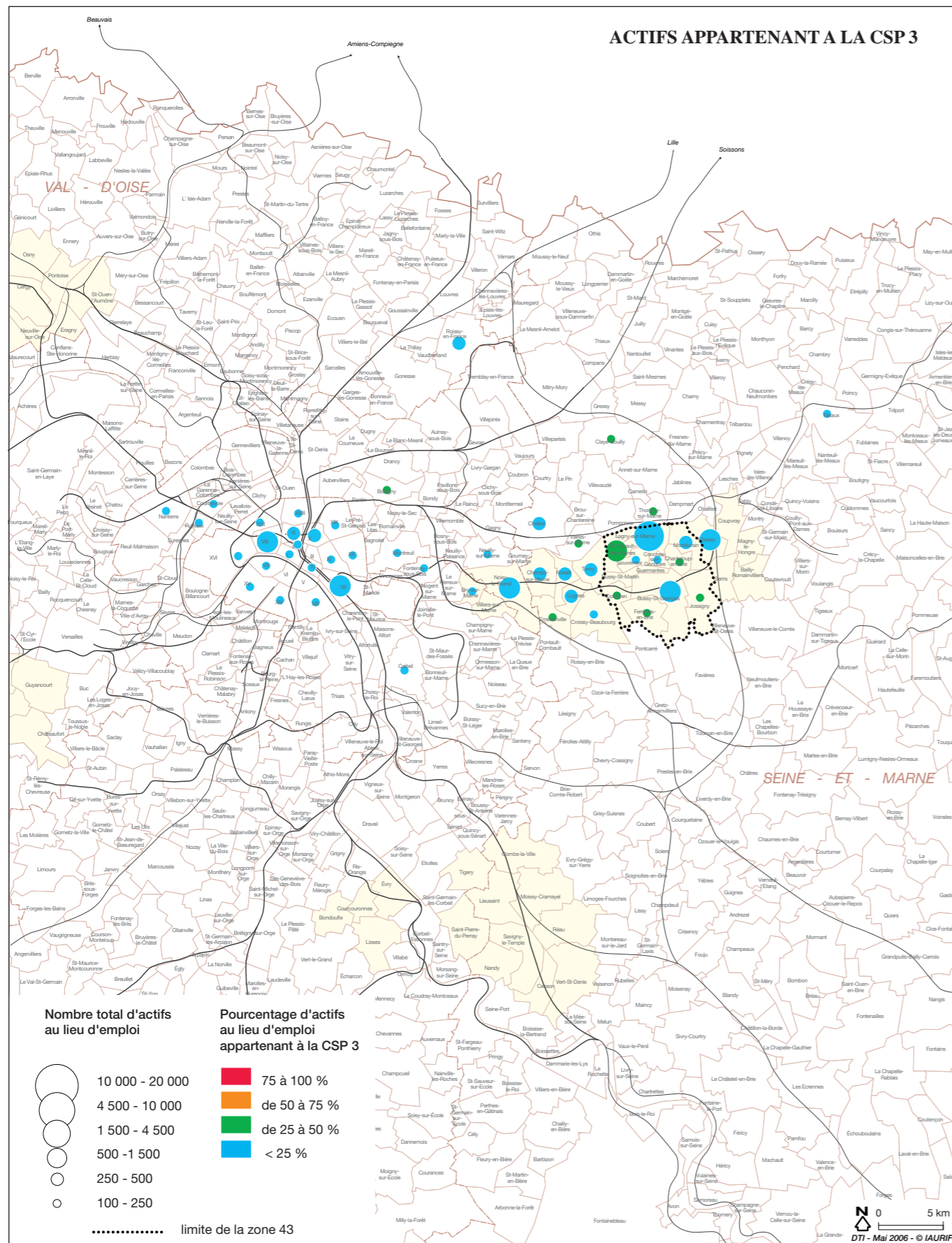
# LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS RESIDANT DANS LA ZONE 12 EN 1999



**ZONE 43**  
(Secteur 3 de la ville nouvelle de Marne la Vallée)

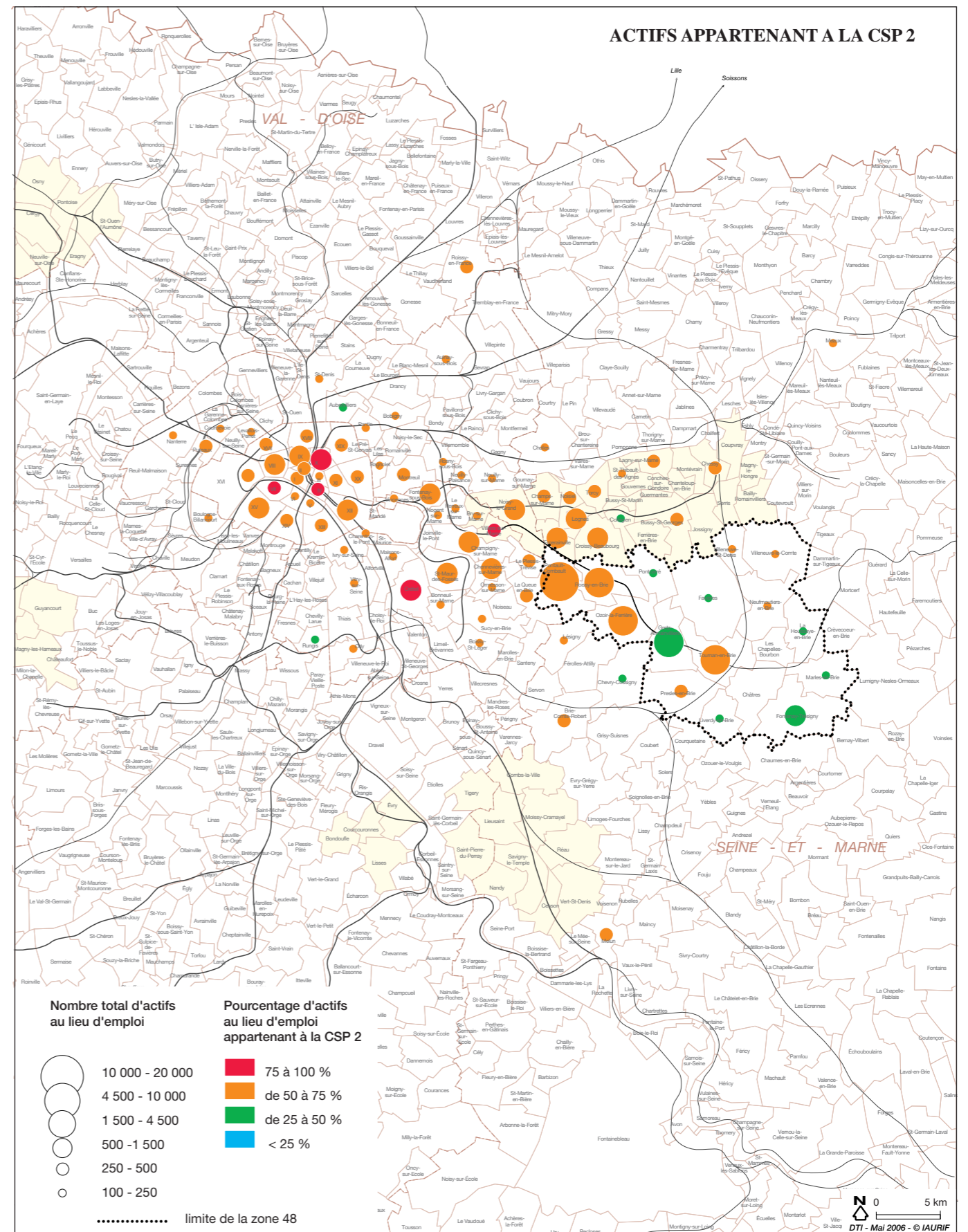
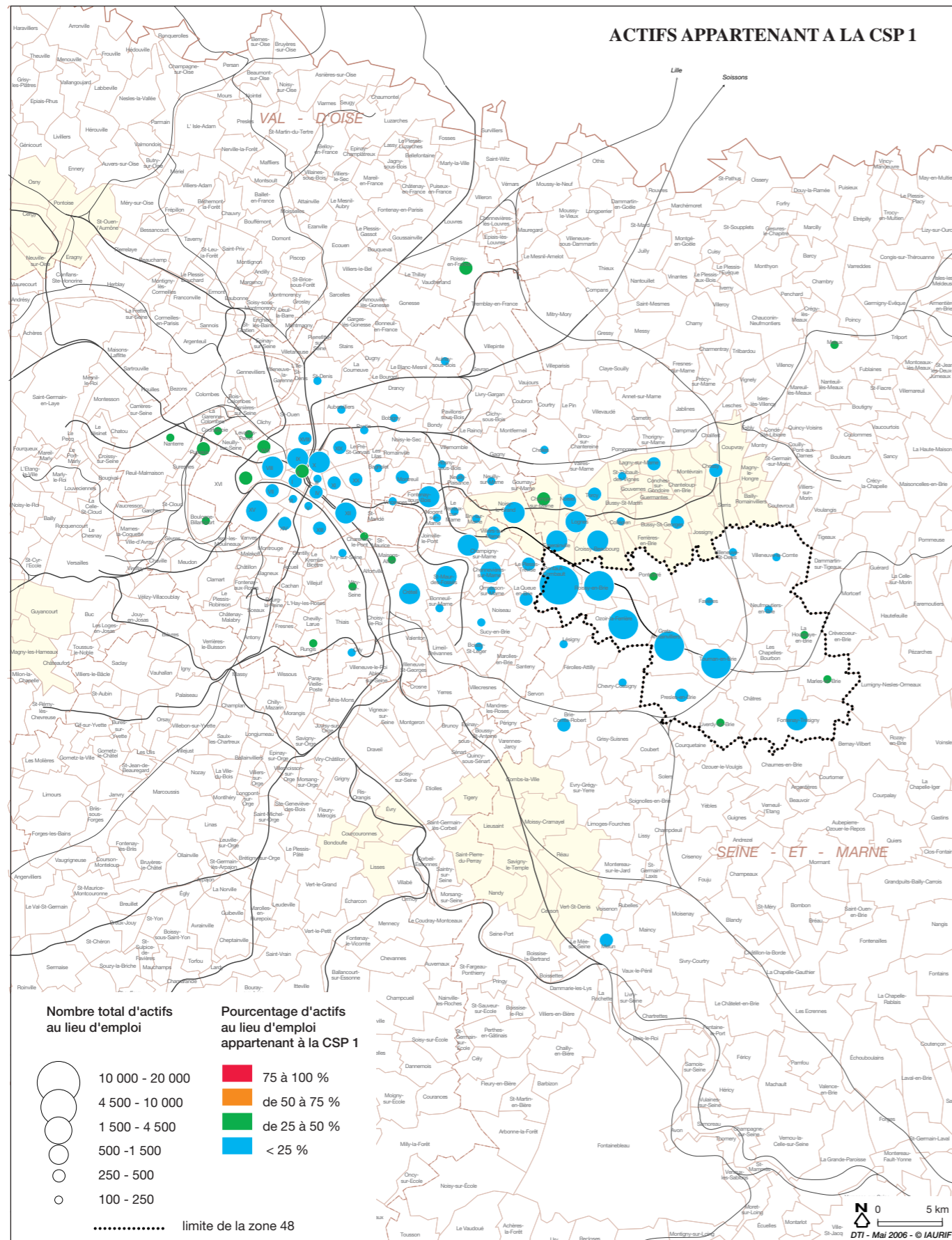


# LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS RESIDANT DANS LA ZONE 43 EN 1999

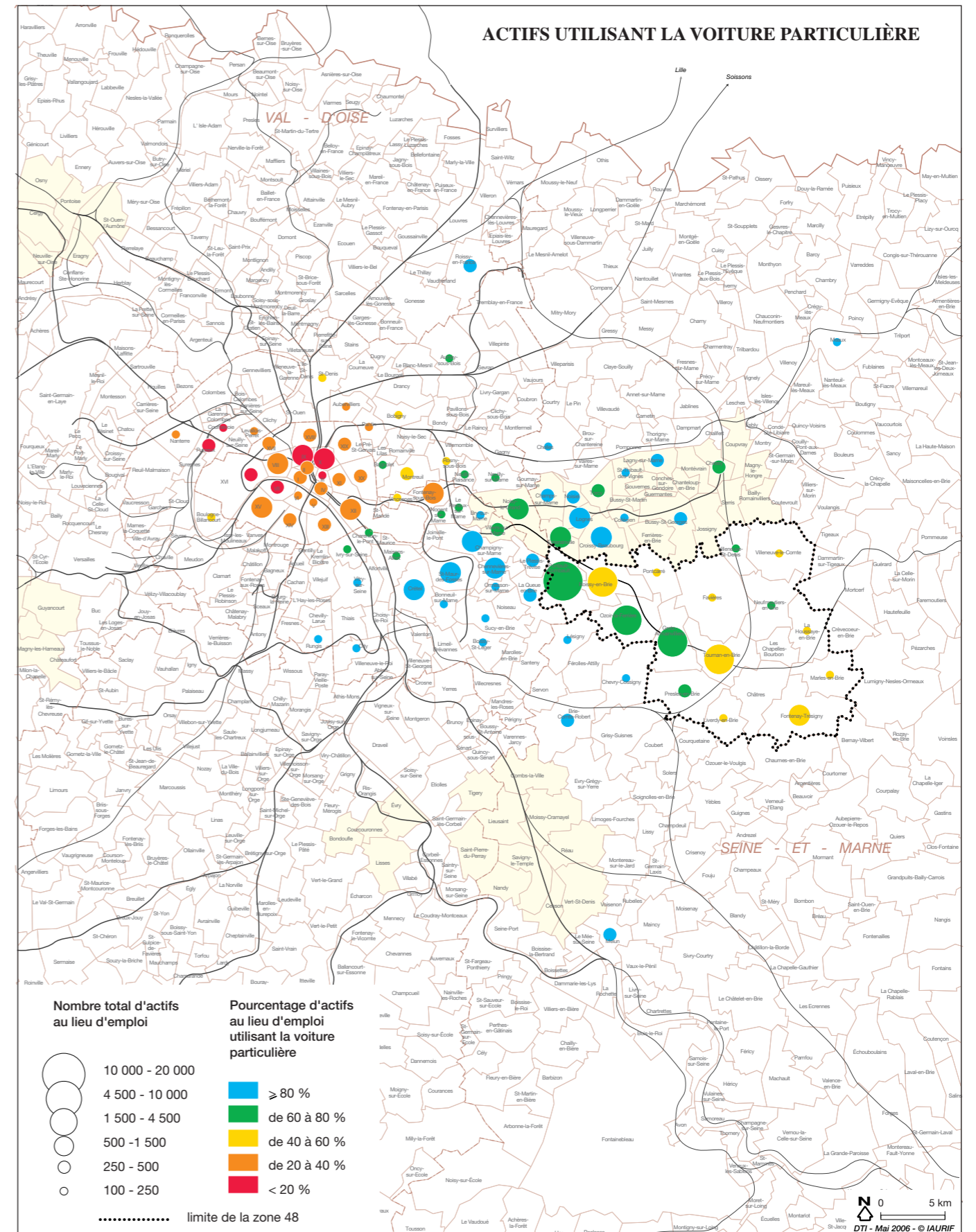
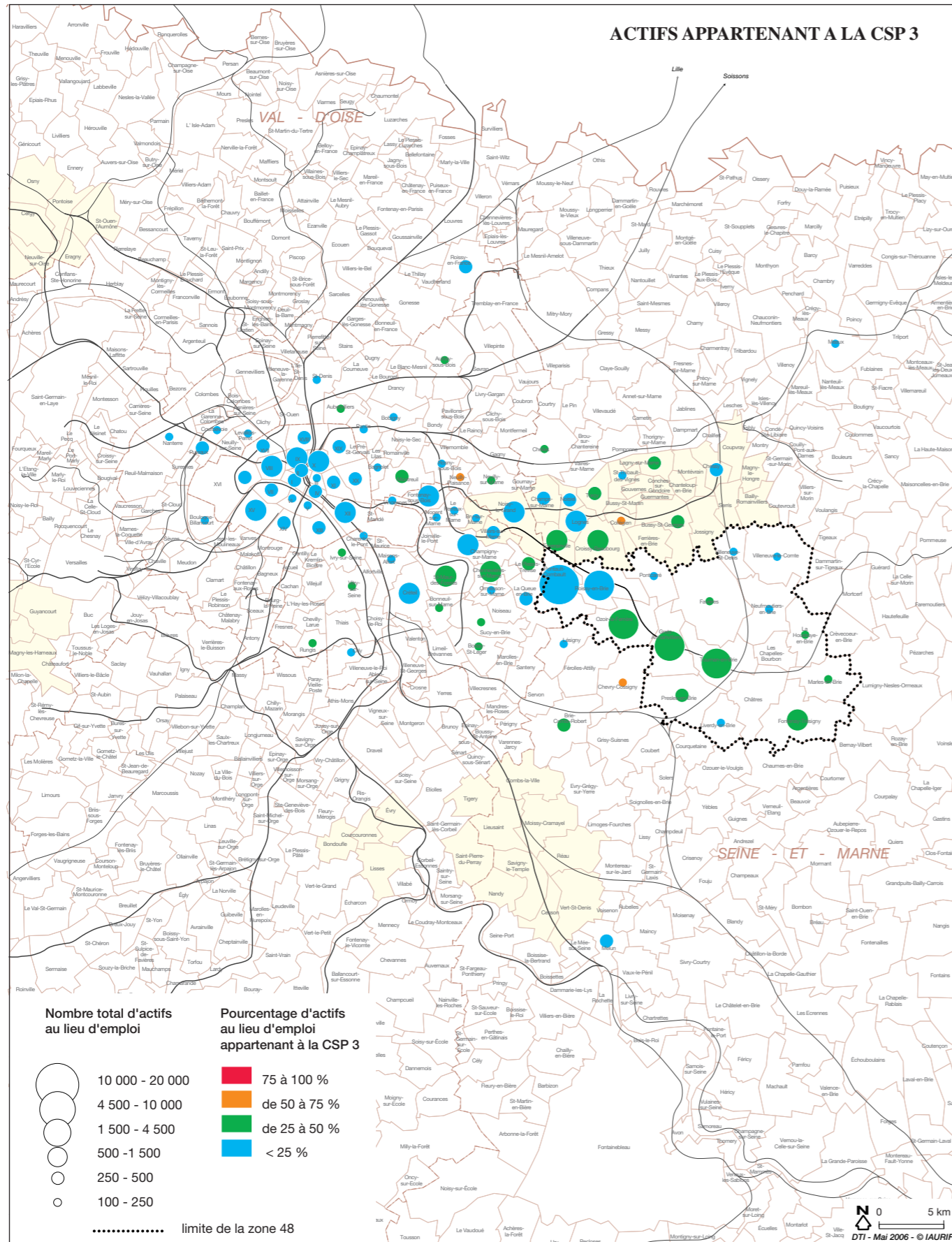


# ZONE 48

(Les Chapelles-Bourbon, Châtres, Favières, Fontenay-Trésigny, Gretz-Armainvilliers, la Houssaye-en-Brie, Liverdy-en-Brie, Marles-en-Brie, Neufmoutiers-en-Brie, Ozoir-la-Ferrière, Pontault-Combault, Pontcarré, Presles-en-Brie, Roissy-en-Brie, Tournan-en-Brie, Villeneuve-le-Comte, Villeneuve-Saint-Denis)

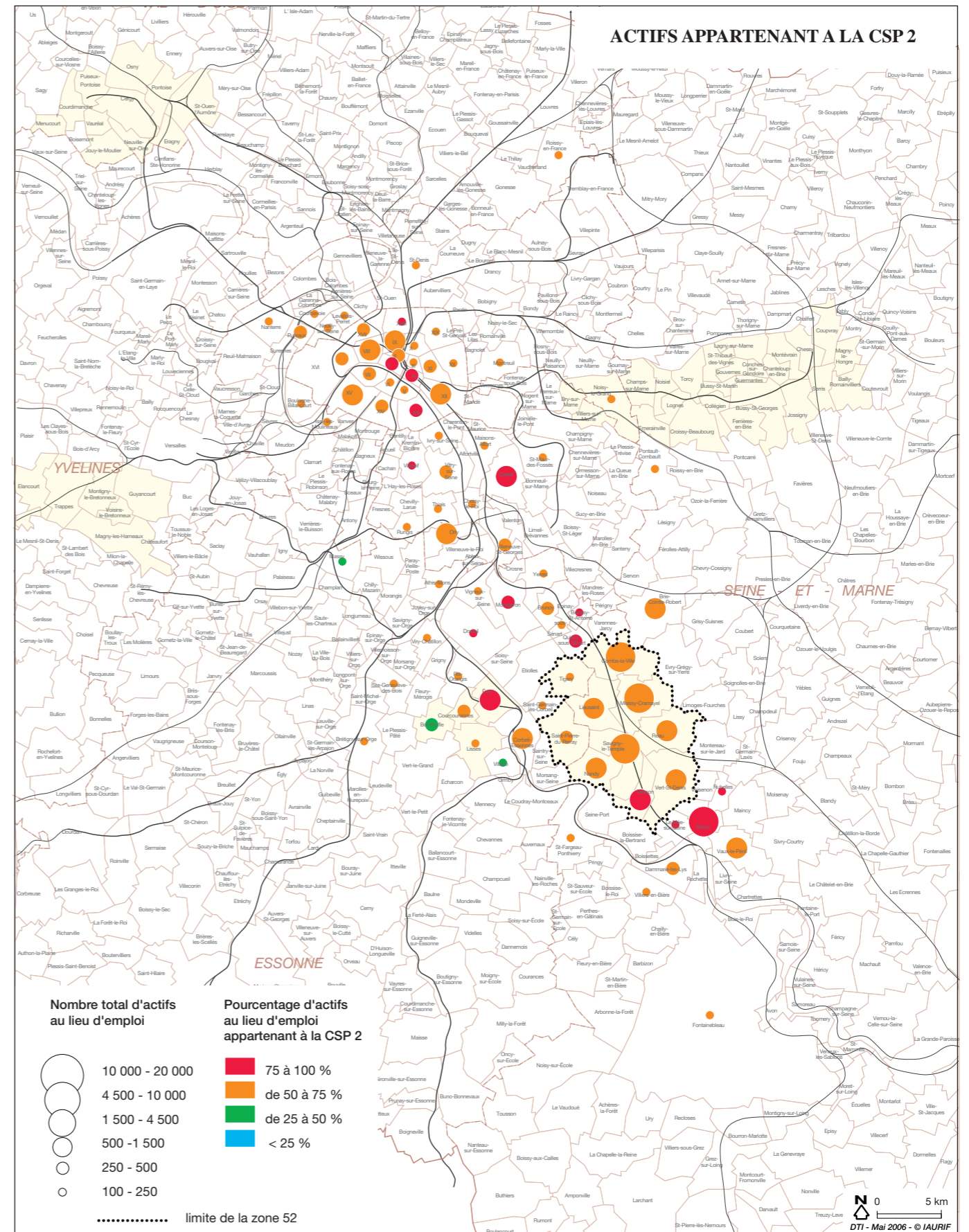
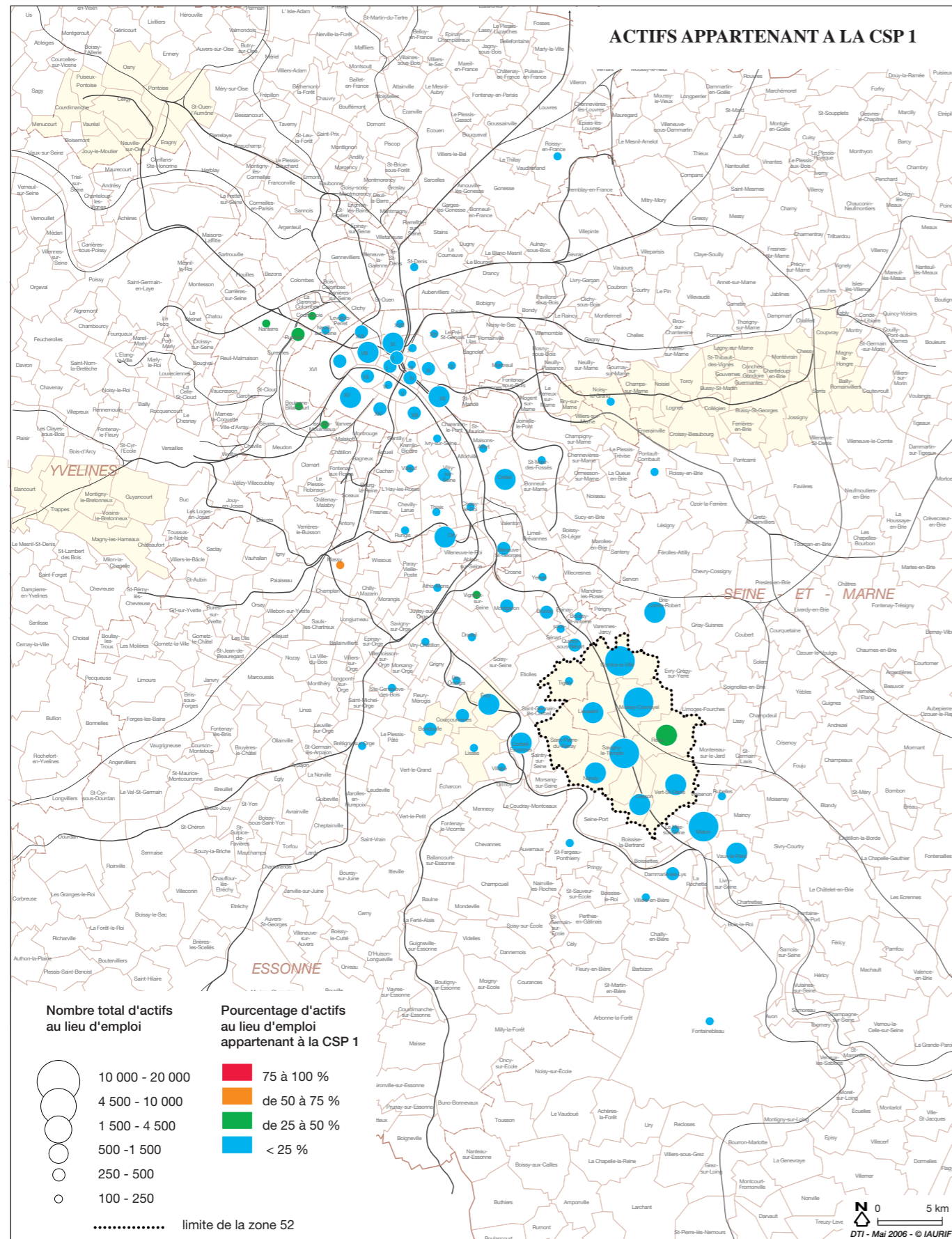


# LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS RESIDANT DANS LA ZONE 48 EN 1999

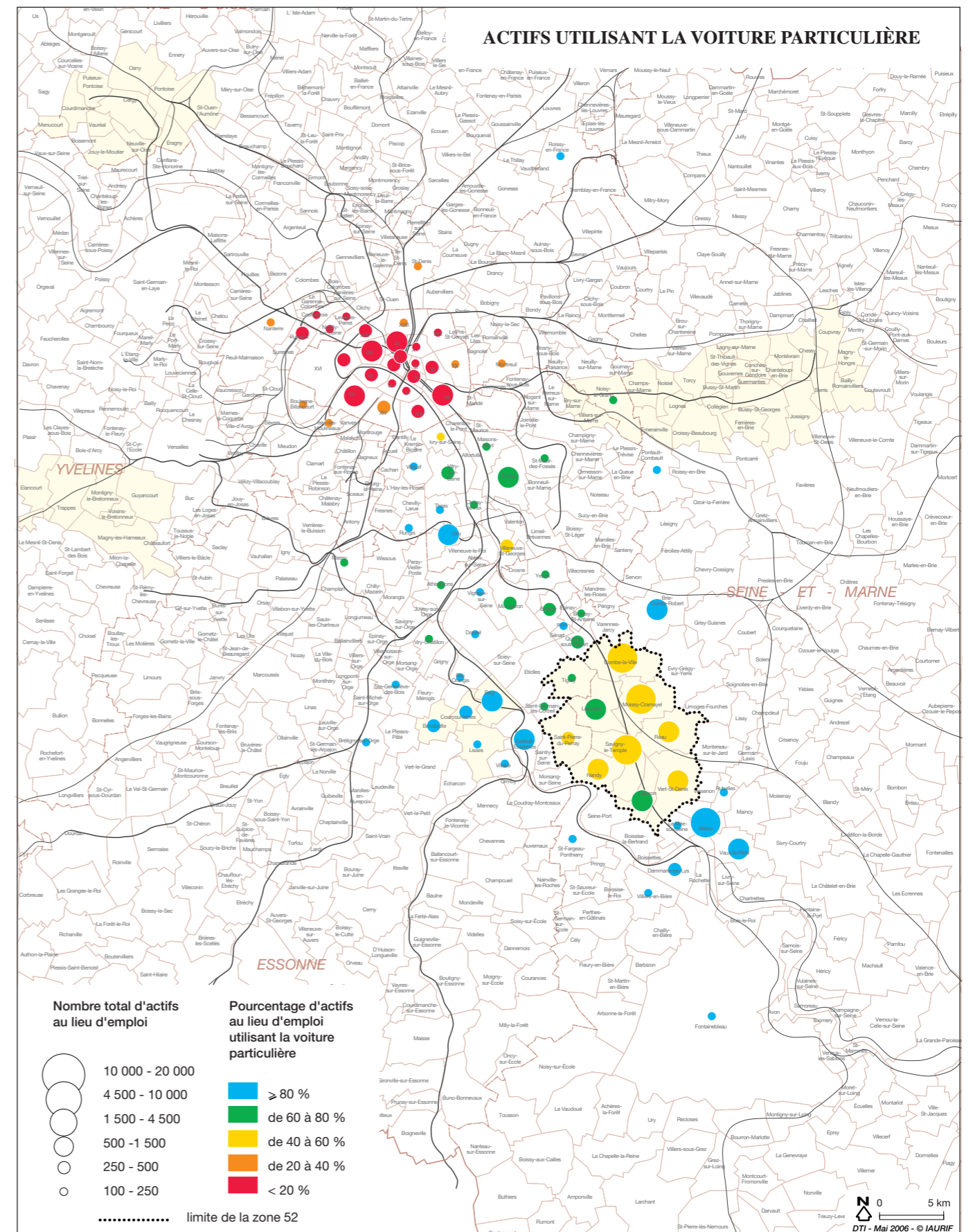
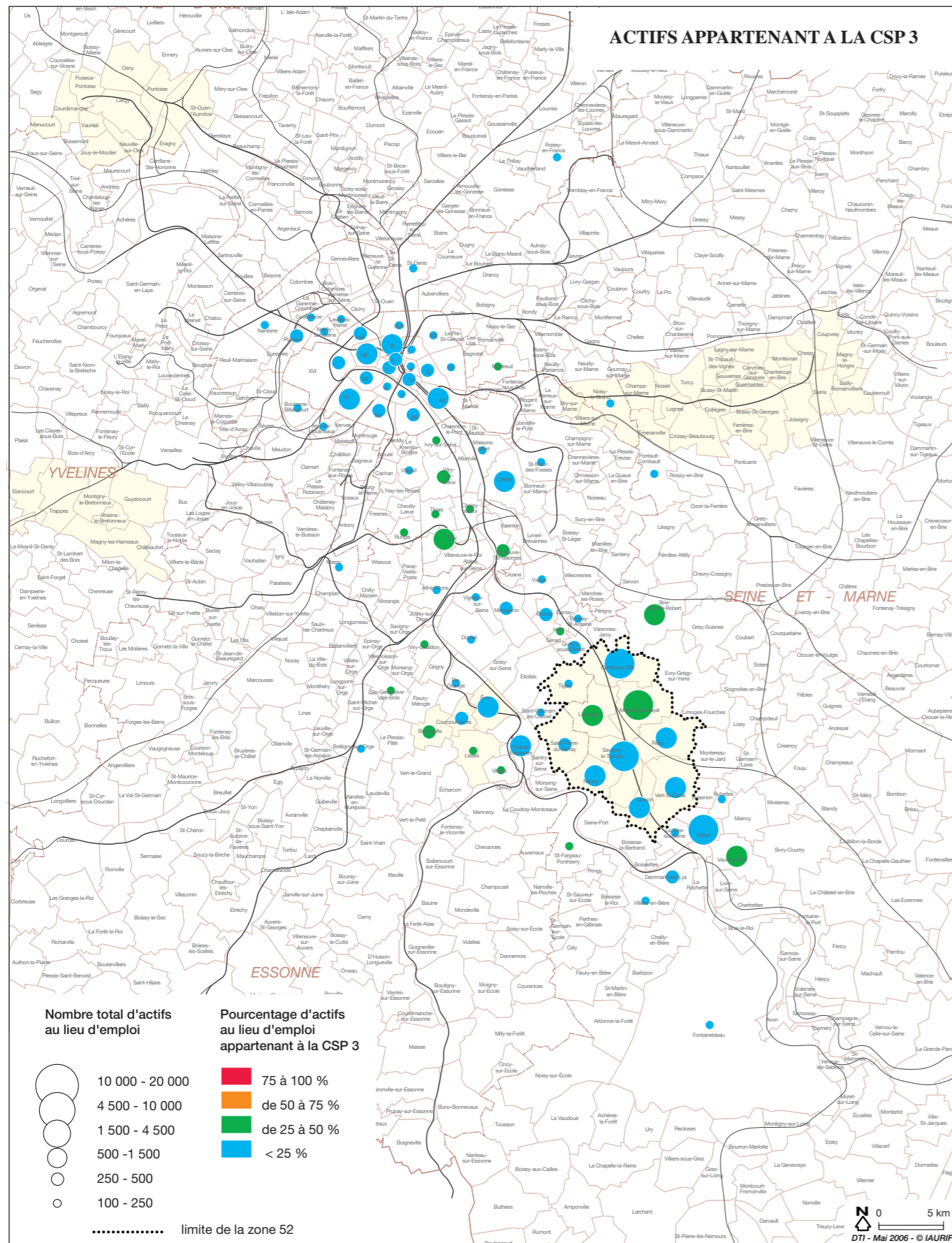




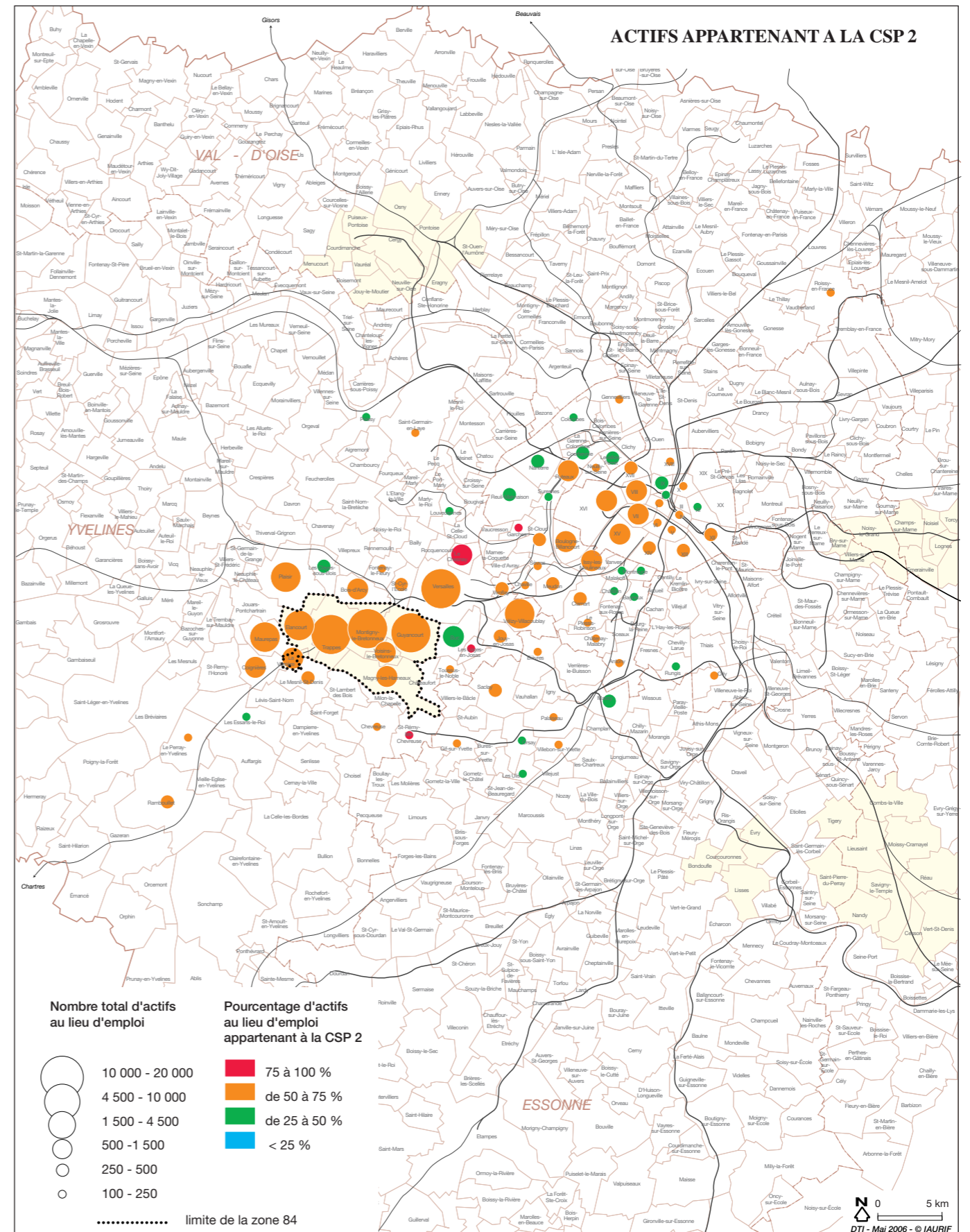
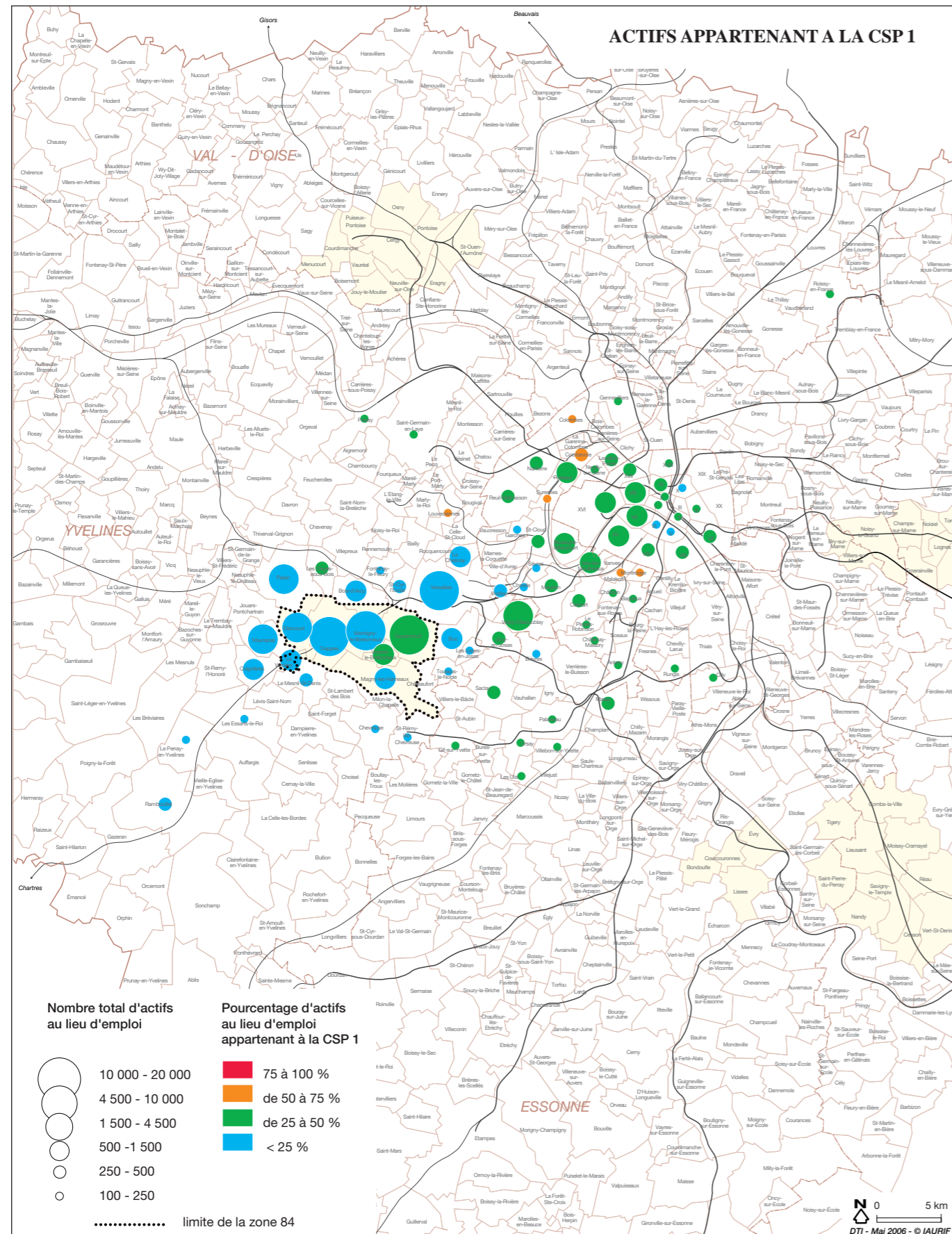
**ZONE 52**  
(Ville nouvelle de Sénart)



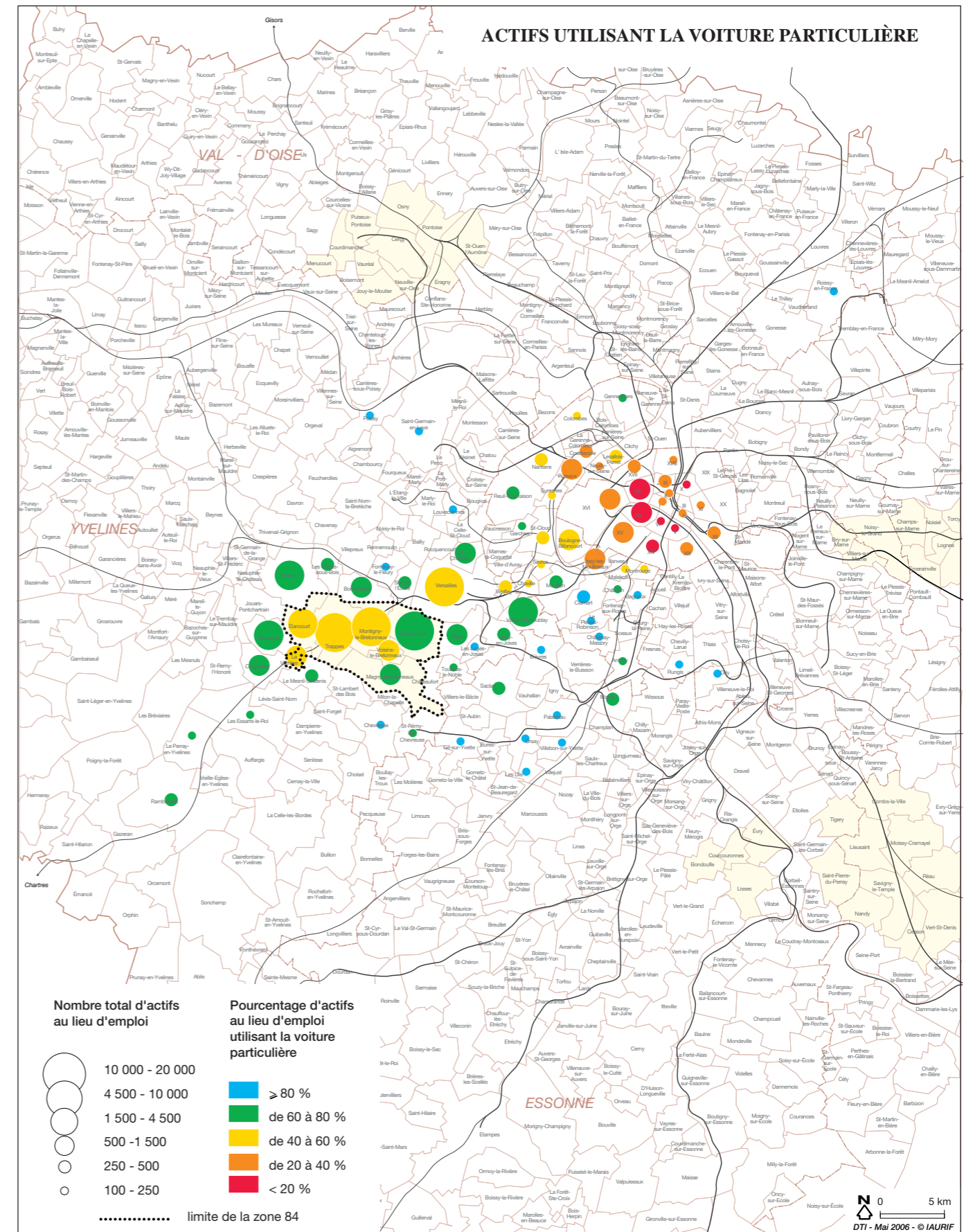
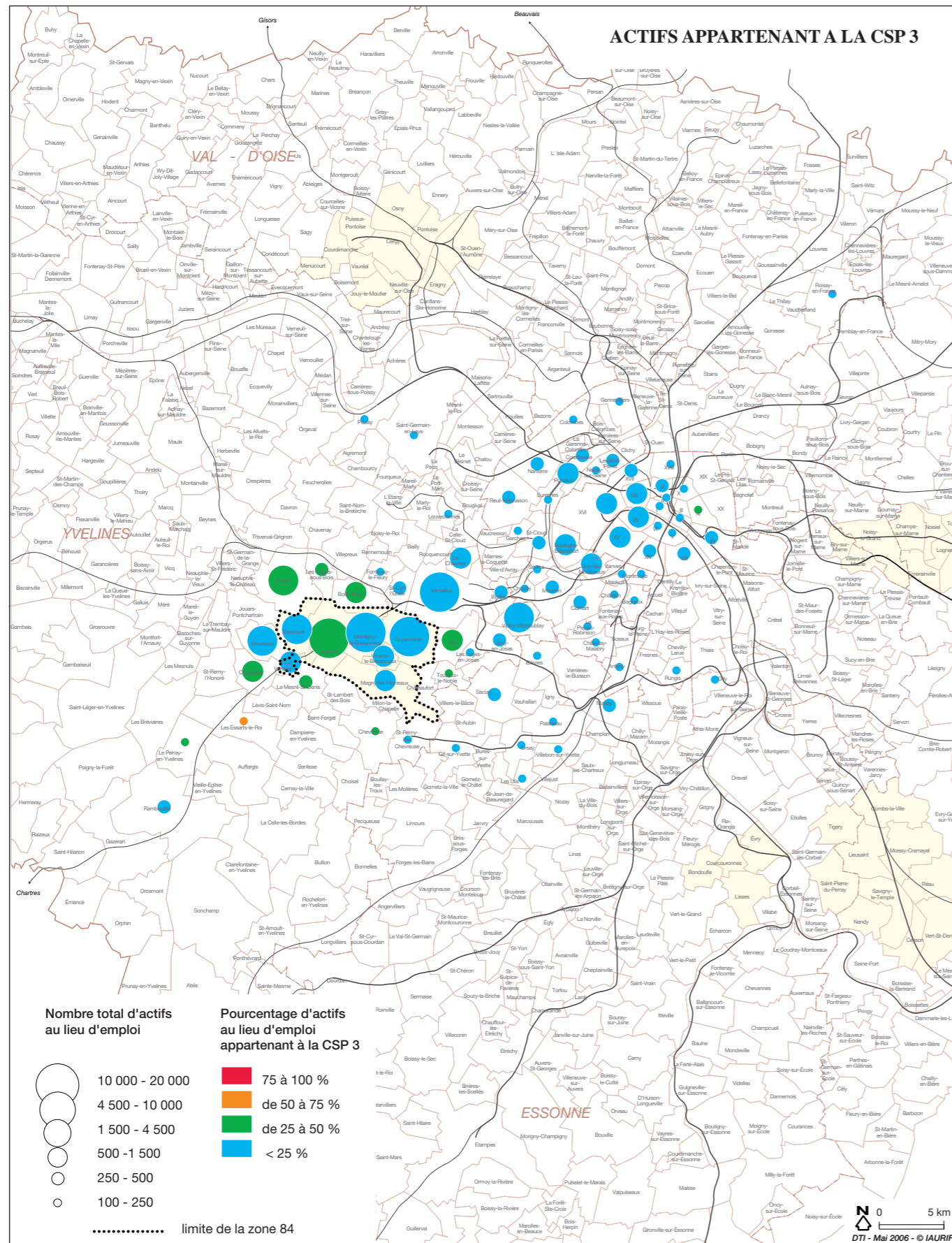
# LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS RESIDANT DANS LA ZONE 52 EN 1999



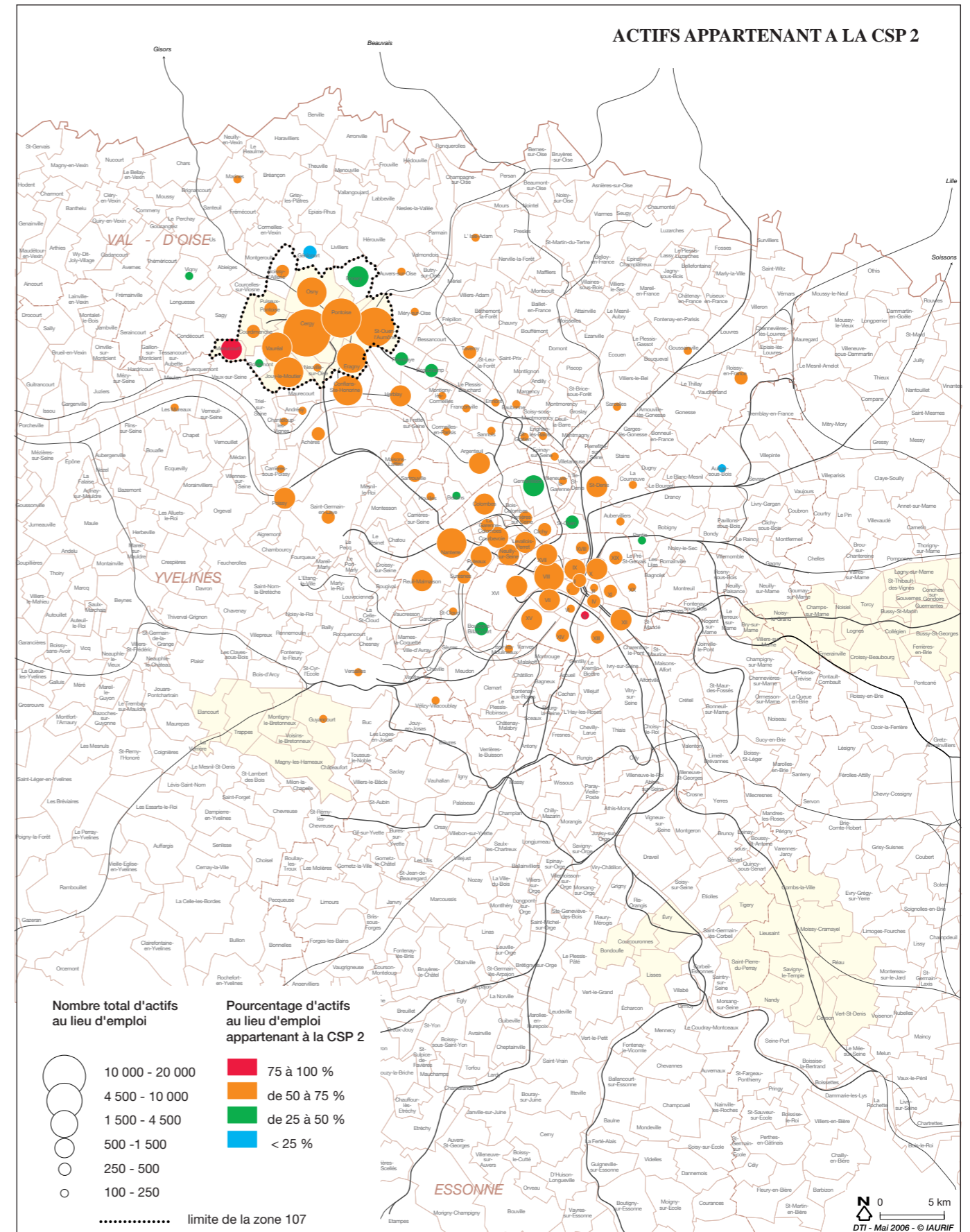
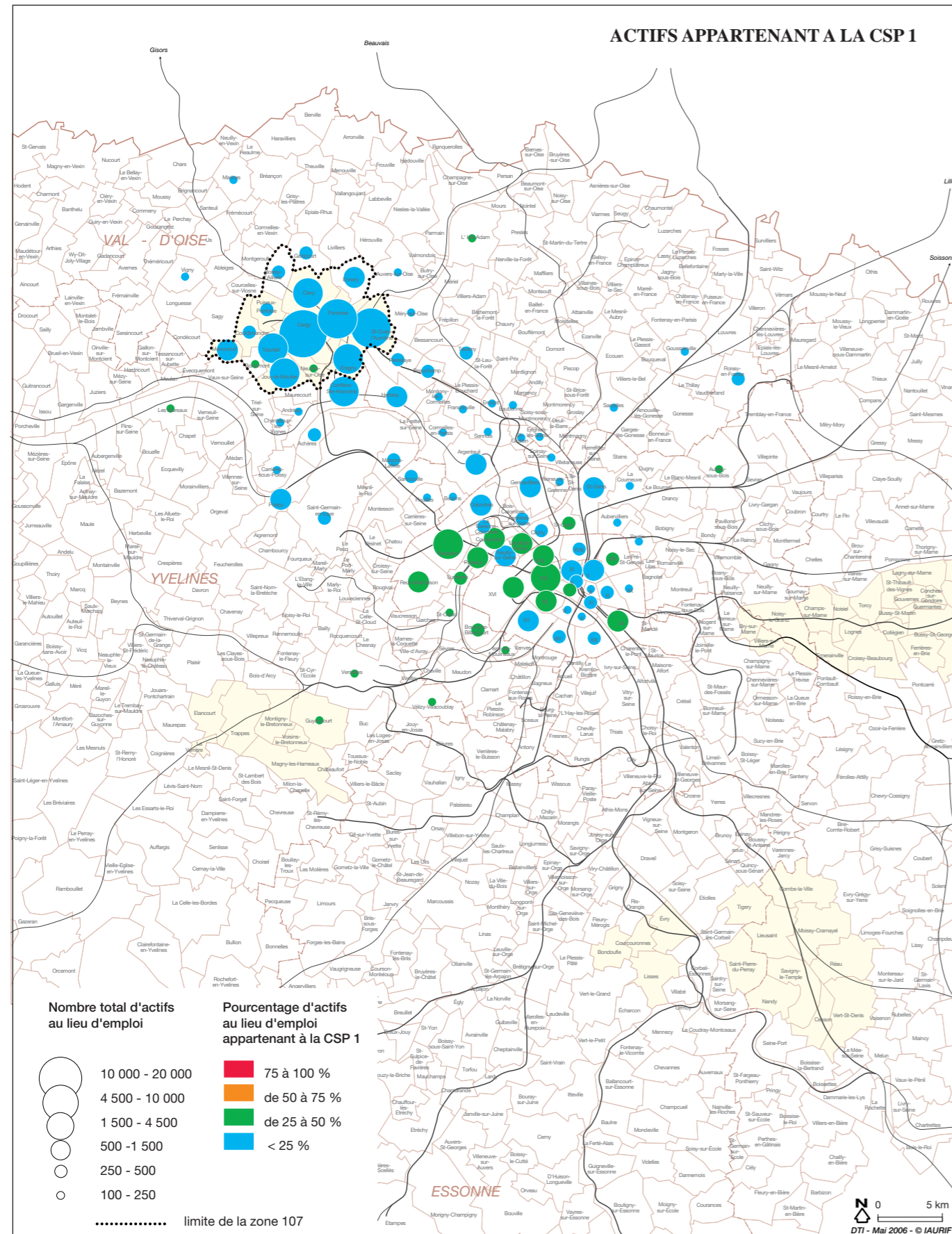
**ZONE 84**  
( Ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines )



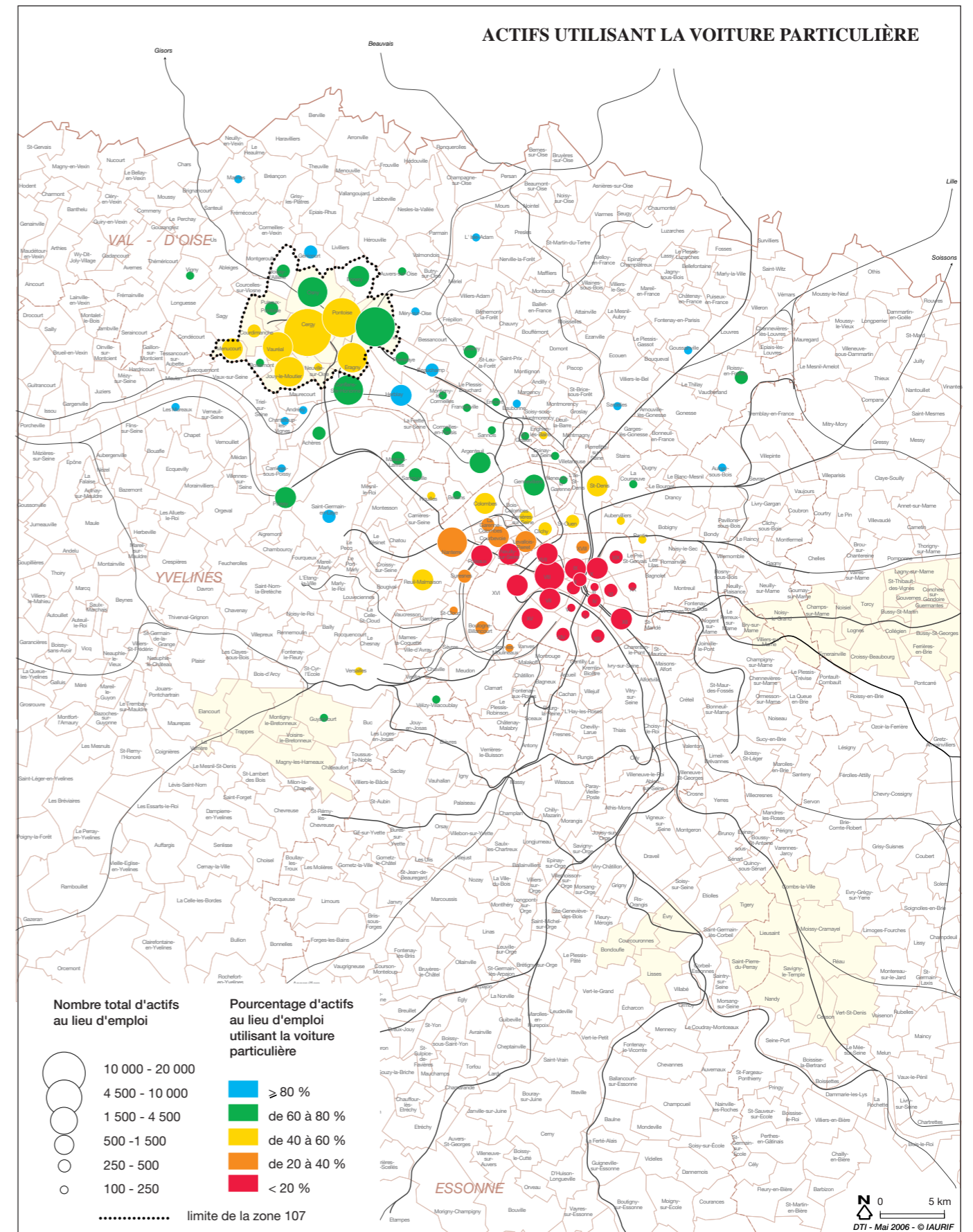
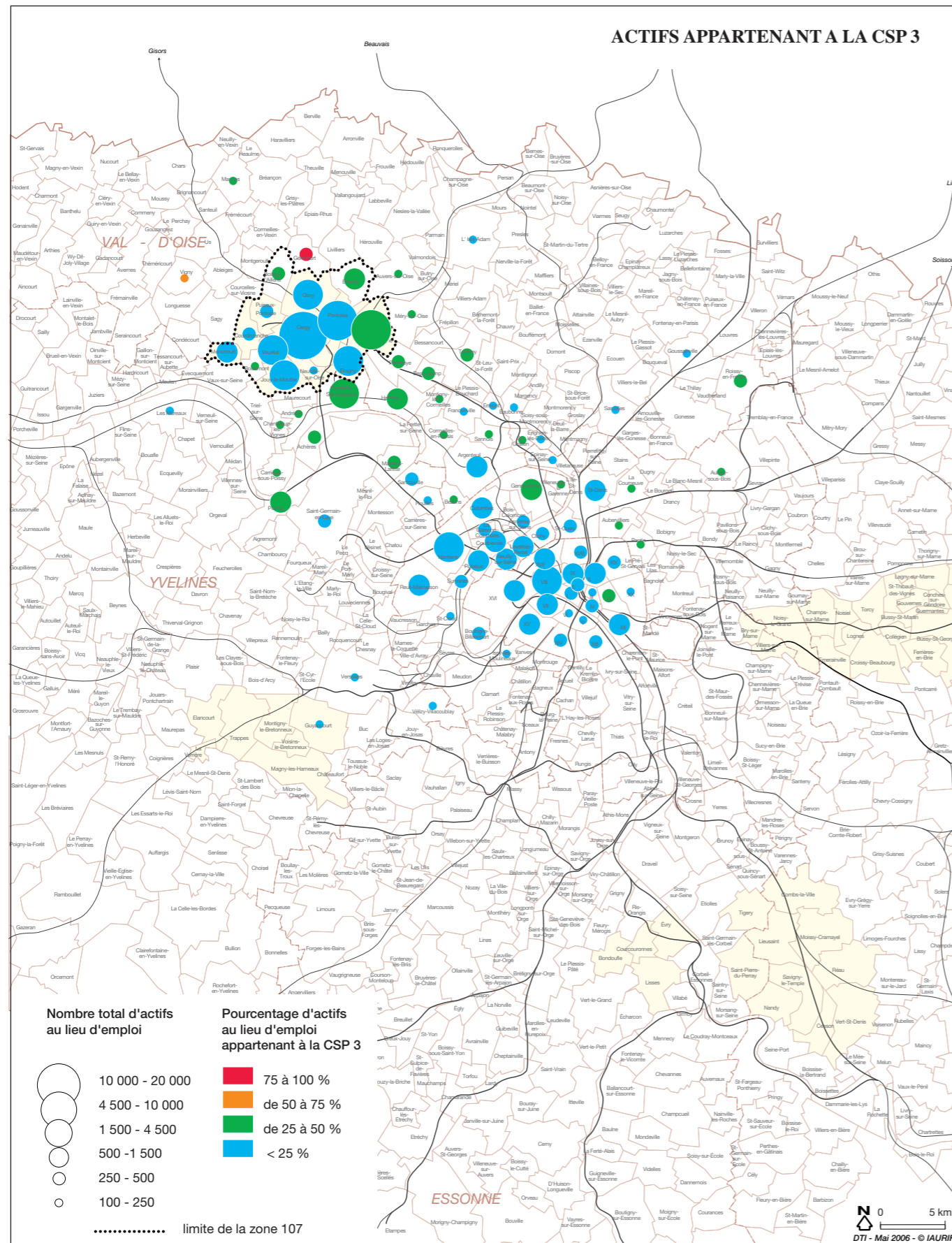
# LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS RESIDANT DANS LA ZONE 84 EN 1999



**ZONE 107**  
(Ville nouvelle de Cergy-Pontoise)



# LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS RESIDANT DANS LA ZONE 107 EN 1999



## L'approche par les lieux d'emploi et les lieux de résidence

L'examen des actifs au lieu d'emploi et des actifs au lieu de résidence complète les analyses globales et sectorielles effectuées précédemment. Les actifs au lieu de résidence sont analysés selon trois familles de lieux d'emploi : la ville de Paris, la commune ou l'arrondissement de résidence, la banlieue francilienne (hors commune de résidence).

### 1 – Les évolutions de 1982 à 1999

#### 1.1 Les actifs au lieu d'emploi

##### • Les évolutions de 1982 à 1990

L'augmentation du nombre d'actifs franciliens au lieu d'emploi concerne plus de 60 % des communes (ou arrondissements parisiens), mais la croissance intéresse surtout les pôles de développement et leur hinterland.

Ainsi, à Paris, les augmentations concernent plus particulièrement les arrondissements périphériques, notamment le 12<sup>e</sup> (+5 440 actifs, +6 %).

En petite couronne, le nombre d'actifs a particulièrement augmenté :

- dans les communes d'implantation du pôle de la Défense, notamment Puteaux (+27 170 actifs, +83 %) et Nanterre (12 000 actifs, +28 %) ;
- à Noisy-le-Grand (+ 10 240 actifs, +96 %), Créteil (+6 220 actifs, +17 %), Fontenay-sous-Bois (+4 480 actifs, +30 %),
- dans les communes situées au sud du pôle de Roissy : Aulnay-sous-Bois (+ 4 560 actifs, +16 %), Villepinte (+3 560 actifs, +85 %), Tremblay-en-France,
- dans le secteur d'Orly - Rungis : Chevilly-la-Rue (+2 940 actifs, +62 %), Orly (+2 820 actifs, +20 %).

En grande couronne, la croissance s'est surtout localisée :

- à Roissy (+11 300 actifs, + 57 %),
- dans les villes nouvelles : Montigny-le-Bretonneux (+13 470 actifs, +25 %), Cergy (+12 690 actifs, +97 %), Evry (+9 660 actifs, +42 %), Guyancourt (+9 100 actifs, +374 %),
- dans le secteur de Massy : Les Ulis (+8 595 actifs, +114 %), Massy (+3 055 actifs, +16 %), Villebon-sur-Yvette.

Les diminutions du nombre d'actifs franciliens au lieu d'emploi concernent plus particulièrement les emplois tertiaires

parisiens et les emplois industriels implantés en banlieue, notamment en Petite Couronne.

Les arrondissements parisiens les plus touchés sont le 15<sup>e</sup> (-8 190 actifs, -6 %) et les arrondissements centraux de la rive droite, notamment le 9<sup>e</sup> (-11 930 actifs, -8 %).

En petite couronne, le nombre d'actifs a fortement baissé :

- à Boulogne-Billancourt (-7 750 actifs, -11 %),
- dans la proche banlieue nord : Saint-Denis (-3 820 actifs, -8 %), La Courneuve (-3 270 actifs, -17 %), Saint-Ouen (-2 140 actifs, -7 %), Gennevilliers (-2 060 actifs, -6 %),
- dans certaines communes du sud des Hauts-de-Seine : Clamart (- 3 120 actifs, -14 %), Le Plessis-Robinson (-2 110 actifs, -18 %).

En grande couronne la décroissance concerne notamment :

- les pôles d'emploi de l'automobile : Poissy (-5 865 actifs, -22 %), Aubergenville (-3 900 actifs, -26 %), Flins-sur-Seine (-2 390 actifs, -75 %),
- des communes à vocation industrielle ancienne, comme Argenteuil (-1 645 actifs, -5 %).

##### • Les évolutions de 1990 à 1999

Tout comme pour la période 1982-1990, l'augmentation du nombre d'actifs franciliens au lieu d'emploi concerne plus de 60 % des communes (ou arrondissements) d'Île-de-France. La croissance du nombre d'actifs travaillant dans les grands pôles urbains se poursuit et la dynamique gagne de plus en plus les secteurs environnants.

Dans la ville de Paris, le développement des pôles de Bercy et de Seine-Rive gauche se traduit par une forte augmentation des actifs ayant leur emploi dans le 12<sup>e</sup> arrondissement (+14 980 actifs, +16 %), et, dans une moindre mesure, de ceux ayant leur emploi dans les 20<sup>e</sup> (+3 420 actifs, +7 %), et 13<sup>e</sup> (+2 270 actifs, +3 %) arrondissements.

En petite couronne la croissance s'est surtout localisée :

- dans le secteur de La Défense : Nanterre (+13 370 actifs, +24 %), Puteaux (+6 490 actifs, +11 %), Rueil-Malmaison (+4 100 actifs, +11 %),
- dans plusieurs communes limitrophes de la ville de Paris, en particulier : Issy-les-Moulineaux (+ 9500 actifs, +35 %), Boulogne-Billancourt (+6 060 actifs, +10 %), Levallois-Perret (+5 980 actifs, +15 %), Charenton-le-Pont (+3 770 actifs, +48 %), Saint-Denis (+2 710 actifs, +6 %),

- à Créteil, qui confirme sa vocation tertiaire (+4 490 actifs, +10 %),
- au sud de Roissy : Tremblay-en-France (+7 230 actifs, +120 %), Villepinte (+3 720 actifs, +48 %).

En grande couronne, les augmentations concernent tout particulièrement :

- Roissy, (+12 830 actifs, +41 %) et, dans une moindre mesure, quelques communes voisines comme Goussainville,
- les villes nouvelles : Guyancourt (+10 970 actifs, +95 %), Chessy (+9 510 actifs), Elancourt (+4 280 actifs, +136 %), Cergy (+4 050 actifs, +16 %), Courcouronnes (+3600 actifs, +111 %), Montigny-le-Bretonneux (+3 180 actifs, +17 %), Champs-sur-Marne, (+3 170 actifs, +78 %), Bussy-Saint-Georges (+3 020 actifs, +600 %),
- des communes aux franges des villes nouvelles (Pontault-Combault : +2 360 actifs, +37 %) ou aux limites de l'agglomération dense, notamment le long d'un corridor allant du secteur Saint-Quentin-en-Yvelines – Versailles à Évry via Vélizy-Villacoublay (+5 840 actifs, +20 %) et Villebon-sur-Yvette (+2 600 actifs, +60 %).

Les pertes d'actifs au lieu d'emploi touchent principalement la ville de Paris et les communes encore marquées par la présence d'industries, dans le quart nord-est de la zone dense notamment. La ville de Paris affiche ainsi une décroissance du nombre d'actifs au lieu d'emploi dans seize arrondissements sur vingt, dont le 8<sup>e</sup> (-49 650 actifs, -24 %), le 9<sup>e</sup> (-29 680 actifs, -22 %), le 2<sup>e</sup> (-25 240 actifs, -30 %).

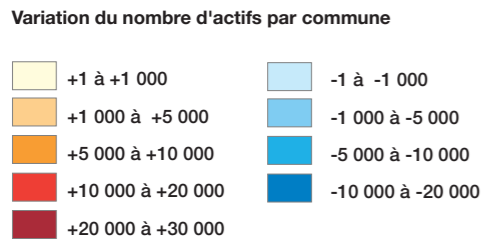
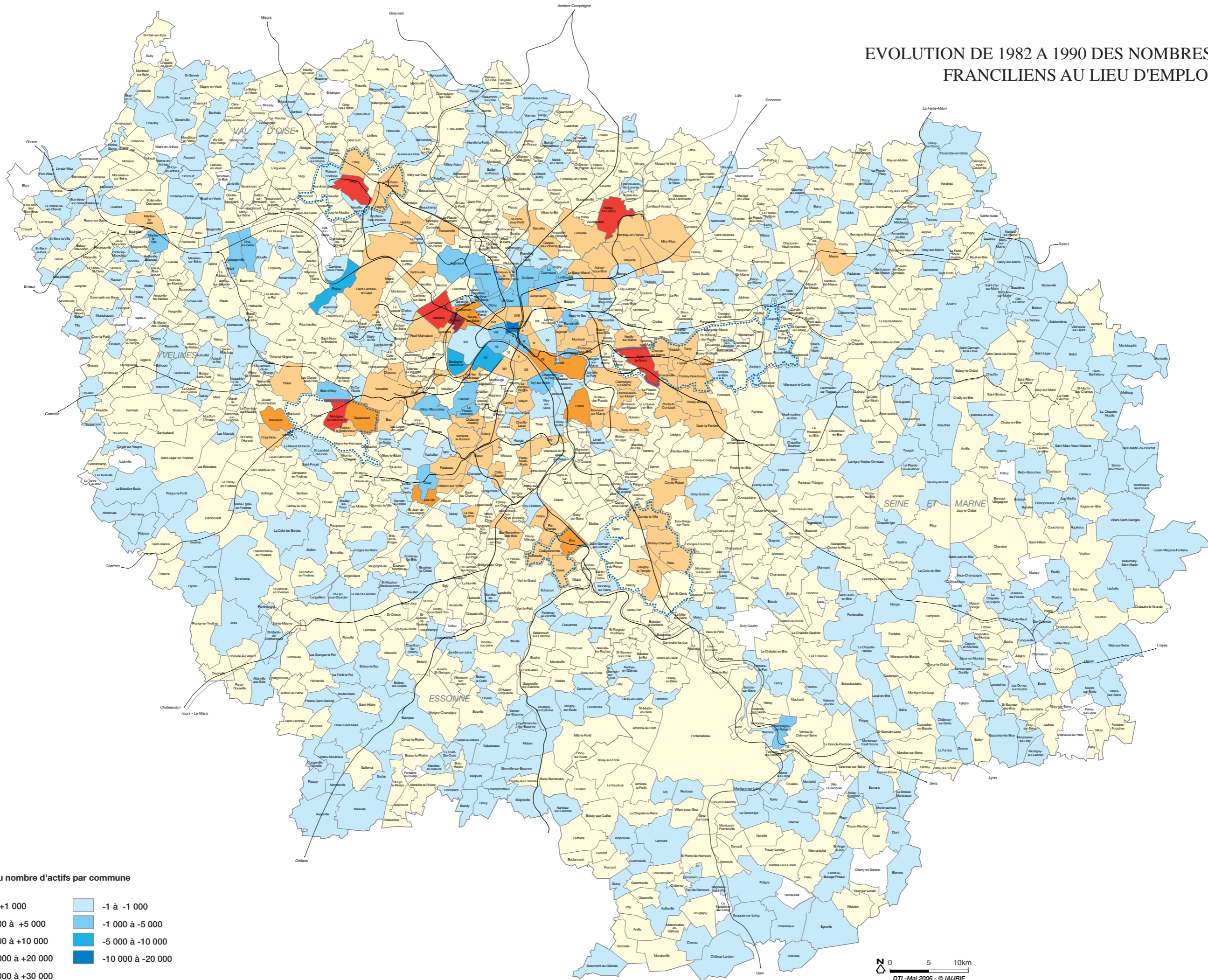
En petite couronne, le nombre d'actifs a particulièrement diminué :

- au cœur de la Seine-Saint-Denis : Montreuil (-6 570 actifs, -15 %), Aulnay-sous-Bois (-5 170 actifs, -16 %), Aubervilliers (-3 600 actifs, -13 %), Le Bourget (-2 620 actifs, -28 %), La Courneuve (-2 510 actifs, -16 %),
- dans le secteur d'Orly -Rungis : Rungis (-7 080 actifs, -27 %), Orly (-3 600 actifs, -12 %),
- à Gennevilliers (-3 690 actifs, -12 %).

En grande couronne, les pertes d'actifs se concentrent essentiellement :

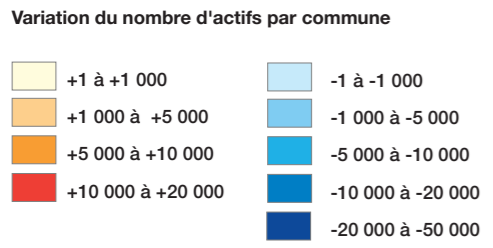
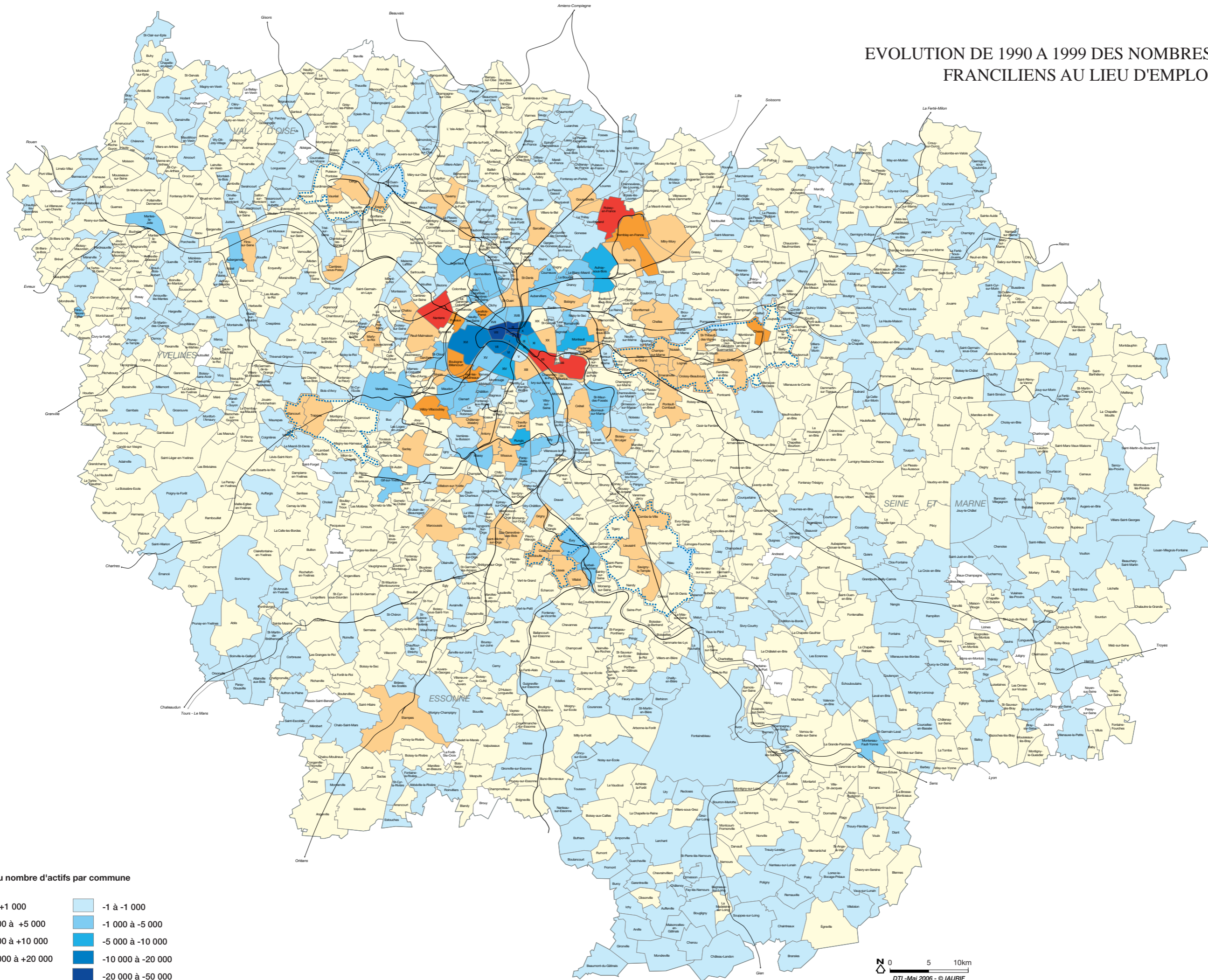
- dans des communes à vocation industrielle ancienne : Aubergenville (2 490 actifs, -23 %), Argenteuil (-2 195 actifs, -7 %),
- dans des centres administratifs tels que Corbeil-Essonnes (-3 570 actifs, -16 %), Versailles (- 2 910 actifs, -6 %).

# EVOLUTION DE 1982 A 1990 DES NOMBRES D'ACTIFS FRANCILIENS AU LIEU D'EMPLOI





# EVOLUTION DE 1990 A 1999 DES NOMBRES D'ACTIFS FRANCILIENS AU LIEU D'EMPLOI



## 1.2 Les actifs au lieu de résidence

### 1.2.1 Les actifs travaillant en Île-de-France

#### • Les évolutions de 1982 à 1990

L'augmentation du nombre d'actifs franciliens au lieu de résidence concerne 82 % des communes (ou arrondissements parisiens), en particulier les communes situées au delà de la zone dense.

A Paris, le nombre d'actifs croît dans un arrondissement sur deux, les plus fortes croissances se situant dans le quart nord-est (20<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> arrondissements).

En petite couronne, le nombre d'actifs augmente dans 60 % des communes, notamment dans les centres urbains où la population et le taux d'activité sont en hausse (+ 2 000 à +4 000 actifs à Puteaux, Courbevoie, Créteil) et à Noisy-le-Grand (+6 760 actifs).

En grande couronne, c'est 85 % des communes qui voient leur nombre d'actifs augmenter. Si les hausses sont relativement faibles dans les communes rurales, elles sont nettement plus élevées dans les centres secondaires et sur le pourtour de la petite couronne, en particulier dans les villes nouvelles et dans les communes jouxtant les secteurs d'emplois : Cergy (+13 500 actifs, +166 %), Montigny-le-Bretonneux (+9 100 actifs, +133 %), Evry (+7 700 actifs, +54 %).



La Défense (92)

IAURIF

Les pertes d'actifs concernent plus particulièrement la ville de Paris et la banlieue dense qui l'entoure.

Dans Paris, le nombre d'actifs baisse dans des arrondissements touchés également par une diminution de la population : 12<sup>e</sup> (-4 040 actifs, -6 %), 9<sup>e</sup> (-3 690 actifs, -12 %), 16<sup>e</sup> (-2 580 actifs, -3 %), 8<sup>e</sup> (-2 100 actifs, -10 %), 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup>.

Dans la banlieue dense, le nombre d'actifs diminuent dans des communes qui perdent également des habitants et qui présentent par ailleurs :

- des taux d'activité peu élevés comme Saint-Maur-des-Fossés (-2 380 actifs, -6,5 %) ou des communes du sud-ouest parisien : Meudon (-2 080 actifs, -9 %), Versailles (-1 850 actifs, -5 %),
- des taux de chômage importants, comme les communes du nord des Hauts-de-Seine (-2 540 actifs, soit -10 % à Levallois-Perret), de nombreuses communes de Seine-Saint-Denis (-800 à -2 000 actifs à Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Stains, Bobigny), plusieurs communes du secteur de Seine-Amont (-2 460 actifs, soit -10 % à Villejuif, -1 850 actifs soit -7 % à Ivry-sur-Seine).

#### • Les évolutions de 1990 à 1999

Le nombre d'actifs augmente dans moins de communes (70 %) qu'au cours de la période inter censitaire précédente (82 %).

Dans la ville de Paris, les augmentations concernent essentiellement le 12<sup>e</sup> arrondissement (+2 210 actifs, +3,5 %).

Dans la banlieue dense, les augmentations concernent surtout les communes en développement, notamment dans les Hauts-de-Seine : Levallois-Perret (+ 3 710 actifs, +16 %), Issy-les-Moulineaux (+3 410 actifs, +15 %), Rueil-Malmaison (+2 470 actifs, +8 %), Courbevoie, Suresnes.

Au delà de la zone dense, les augmentations du nombre d'actifs se focalisent :

- dans les villes nouvelles et leur hinterland, mais les niveaux de croissance sont dans l'ensemble inférieurs à ceux de la période 1982 - 1990 : Bussy-Saint-Georges (+4 040 actifs, +594 %), Guyancourt (+ 3 490 actifs, +39 %), Pontault-Combault (+3 070 actifs, +25 %), Montigny-le-Bretonneux (+2 420 actifs, +15 %), Plaisir, Vauréal, Courdimanche,
- le long d'axes tangentiels sud-ouest, de Saint-Quentin-en-Yvelines à Évry (Gif-sur-Yvette, Orsay, secteurs de Villejust - Nozay - La Ville-du-Bois et de Brétigny), et est, de Roissy à Sénart (Villeparisis, Torcy, Brie-Comte-Robert).



Vitry-sur-Seine (94)

IAURIF

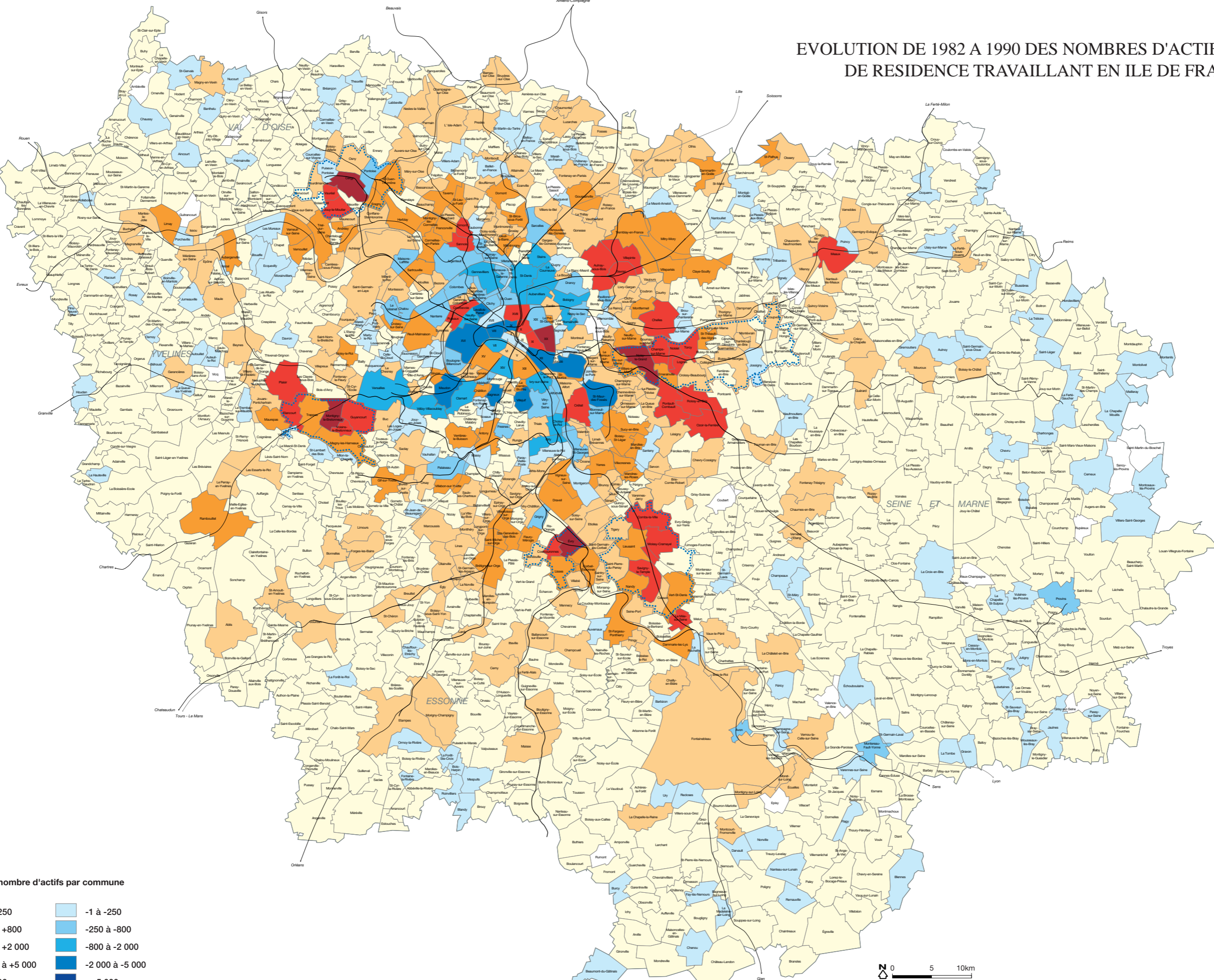
La zone rurale affiche des augmentations pour plus d'une commune sur deux mais les hausses communales sont le plus souvent inférieures à 250 actifs.

Le nombre d'actifs diminue dans presque tous les arrondissements parisiens, les plus fortes baisses concernant le 18<sup>e</sup>, (-6 860 actifs, -7,5 %) , le 16<sup>e</sup> (-6 140 actifs, -8,5 %), les arrondissements centraux de la rive gauche, le 13<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>.

En banlieue, les baisses communales du nombre d'actifs se concentrent dans l'agglomération dense où la population diminue et où le chômage touche de grands secteurs à vocation industrielle : frange ouest de la presqu'île de Gennevilliers, trois-quarts de la Seine-Saint-Denis (-6 500 actifs, soit -15 % à Montreuil, -5 660 actifs, soit -14,5 % à Saint-Denis, -5 400 actifs, soit -18,5 % à Aubervilliers), secteur de Seine-Amont (-5 180 actifs, soit -14 % à Vitry-sur-Seine, -3 290 actifs, soit -13 % à Ivry-sur-Seine).

Dans la zone rurale, les diminutions sont le plus souvent inférieures à 250 actifs par commune, à l'exception des pôles secondaires où les baisses sont plus importantes (-2 740 actifs soit -16 % à Mantes-la-Jolie, -250 à -2 000 actifs à Meaux, Melun, Montereau-Fault-Yonne).

# EVOLUTION DE 1982 A 1990 DES NOMBRES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVILLANT EN ILE DE FRANCE

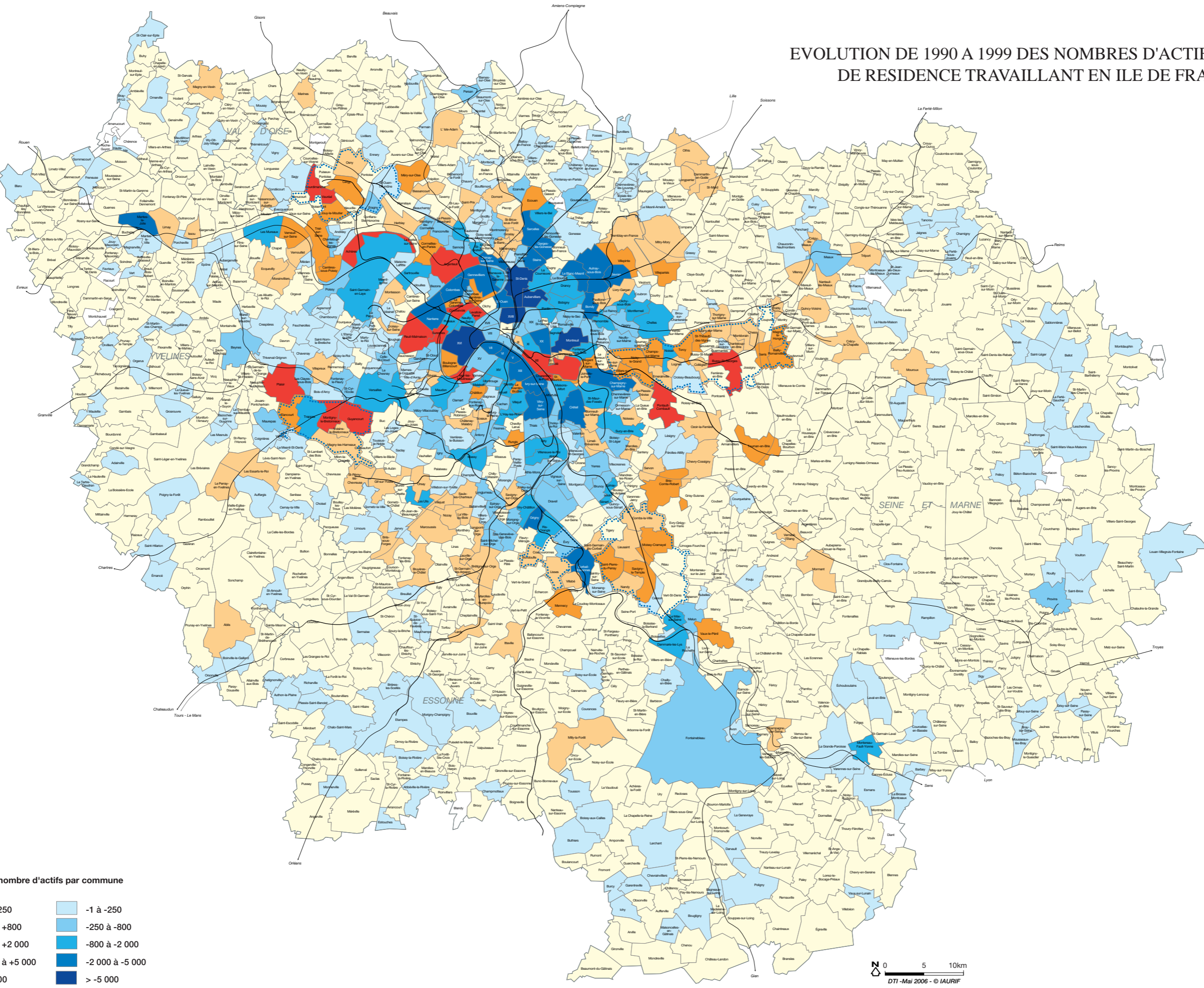


Variation du nombre d'actifs par commune

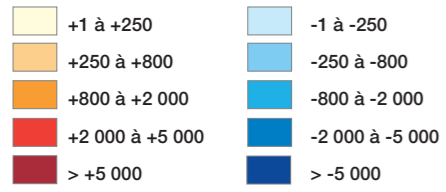
+	+1 à +250	-	-1 à -250
+	+250 à +800	-	-250 à -800
+	+800 à +2 000	-	-800 à -2 000
+	+2 000 à +5 000	-	-2 000 à -5 000
+	> +5 000	-	> -5 000



# EVOLUTION DE 1990 A 1999 DES NOMBRES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVILLANT EN ILE DE FRANCE



Variation du nombre d'actifs par commune



## 1.2.2 Les actifs travaillant à Paris

### • Les évolutions de 1982 à 1990

La tendance à la baisse du nombre d'actifs travaillant à Paris (-1 %) concerne en premier lieu les actifs parisiens (-5 %), en particulier les actifs habitant dans les 9<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements (-4 000 à -600 actifs) ; seul le 20<sup>e</sup> arrondissement affiche un solde positif (1 330 actifs supplémentaires) lié à la croissance du nombre total d'actifs.

A l'extérieur de Paris, les baisses significatives (supérieures à 150 actifs) touchent :

- de nombreuses communes des Hauts-de-Seine, dont Bagneux (-1 295 actifs), Meudon (-831 actifs), Neuilly (-770 actifs), Malakoff (-540 actifs), Fontenay-aux-Roses (-450 actifs),
- une grande partie du Val-de-Marne, en particulier Saint-Maur-des-Fossés (-940 actifs), Champigny-sur-Marne (-830 actifs), plusieurs communes de Seine-Amont dont Ivry-sur-Seine (-970 actifs) ;
- en Seine-Saint-Denis, les communes situées le long d'axes radiaux tel que Aubervilliers - Stains et Pantin - Gagny,
- les franges nord-ouest (L'Étang-la-Ville, Argenteuil, Gonesse) et sud-ouest (Versailles, Massy, Athis-Mons, Quincy-sous-Sénart) de la petite couronne.



Centre d'Ivry-sur-Seine (94)

IAURIF

Au delà, les baisses sont limitées (inférieures pour la plupart à 150 actifs) et concernent environ 40 % des communes.

Le nombre d'actifs travaillant à Paris augmente cependant dans un grand nombre de communes et en particulier dans les pôles de développement urbain et dans leur hinterland.

Les plus fortes hausses (+800 à +3 000 actifs) concernent ainsi :

- Noisy-le-Grand, Puteaux, Aulnay-sous-Bois, Courbevoie en petite couronne,
- Cergy, Lognes, Torcy, Montigny-le-Bretonneux, Évry, Vauréal, Torcy, Moissy-Cramayel en Grande Couronne.

Les autres augmentations concernent essentiellement la grande couronne avec :

- des hausses sensibles (+150 à +800 actifs) le long d'axes ferroviaires (de Sartrouville à Mantes notamment) ainsi que dans certains pôles secondaires (Meaux, Melun, le Mée, Mantes-la-Jolie),
- des hausses limitées (inférieures à 150 actifs) dans plus de la moitié des communes.

Les pourcentages d'actifs travaillant à Paris baissent globalement de trois points.

Les diminutions concernent la quasi totalité de la zone agglomérée et des franges périurbaines. Cette baisse est toutefois limitée, la plupart des communes affichant des variations de pourcentages d'actifs travaillant à Paris inférieures à 5 points.

A noter qu'un certain nombre de communes en développement présentent des soldes positifs et des évolutions de pourcentages négatives (Noisy-le-Grand, Créteil, Montigny-le-Bretonneux, Champs-sur-Marne, Evry).

En zone rurale, les variations de pourcentages sont généralement plus élevées car elles s'appliquent à des effectifs nettement inférieurs. Ceci est particulièrement vrai pour les évolutions positives des communes situées au nord-est de la Seine-et-Marne, au sud de l'Essonne et au nord-ouest des Yvelines.

### • Les évolutions de 1990 à 1999

La baisse du nombre d'actifs travaillant à Paris s'étant accentuée sur la période 1990 – 1999 (-11 %), c'est la quasi totalité de la zone agglomérée qui affiche des évolutions négatives.

Les diminutions concernent tous les arrondissements parisiens et en particulier les arrondissements périphériques : baisses de 4 100 à 6 700 actifs pour les 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements.



La Rose des vents à Aulnay-sous-Bois (93)

IAURIF

Toutes les communes de Seine-Saint-Denis présentent également une diminution du nombre d'actifs travaillant à Paris, notamment celles où le taux de chômage a fortement augmenté comme Montreuil, Saint-Denis, Aulnay-sous-Bois qui perdent de 2 000 à 3 000 actifs.

Dans le reste de la zone agglomérée, seules certaines communes en développement ou appartenant aux périmètres de villes nouvelles affichent des soldes positifs, notamment Levallois-Perret, Bussy-Saint-Georges, Charenton-le-Pont, Issy-les-Moulineaux.

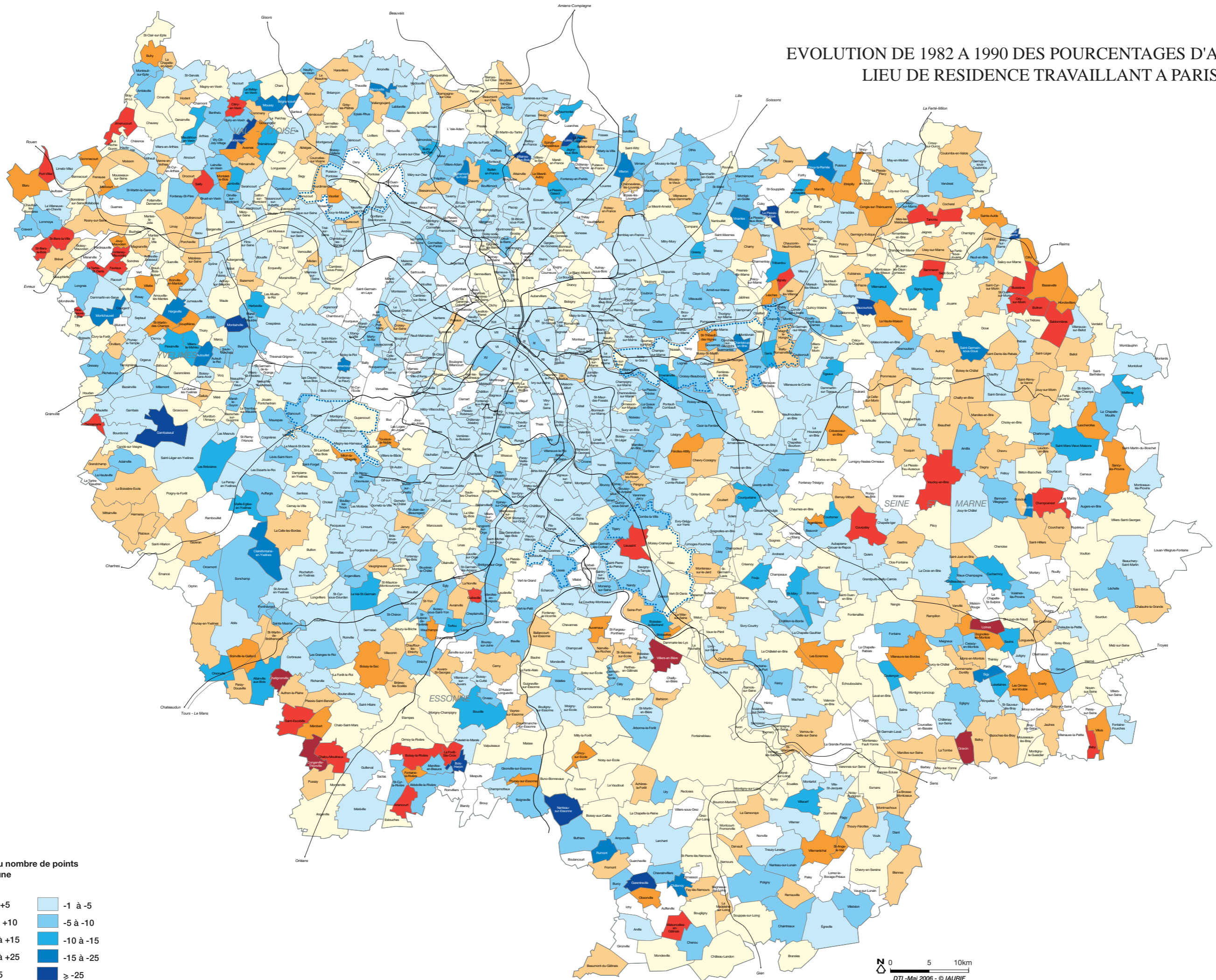
Au-delà de la zone agglomérée, les variations communales ne dépassent guère 150 actifs et sont négatives pour plus de la moitié des communes.

Les pourcentages d'actifs travaillant à Paris perdent globalement 4 points.

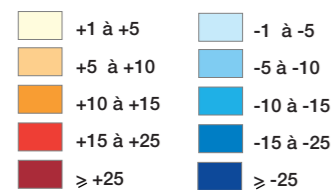
Les diminutions, inférieures pour la plupart à 10 points, touchent l'ensemble de Paris et une zone qui s'étend bien au delà de l'agglomération et de ses franges.

Les augmentations de pourcentages concernent en effet essentiellement les parties est et sud de la Seine-et-Marne, quelques communes du sud de l'Essonne, et les franges ouest des Yvelines et du Val-d'Oise.

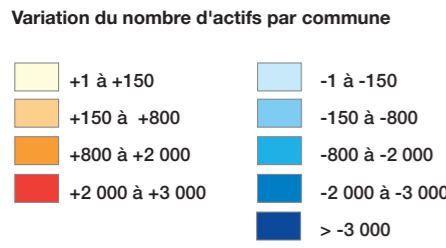
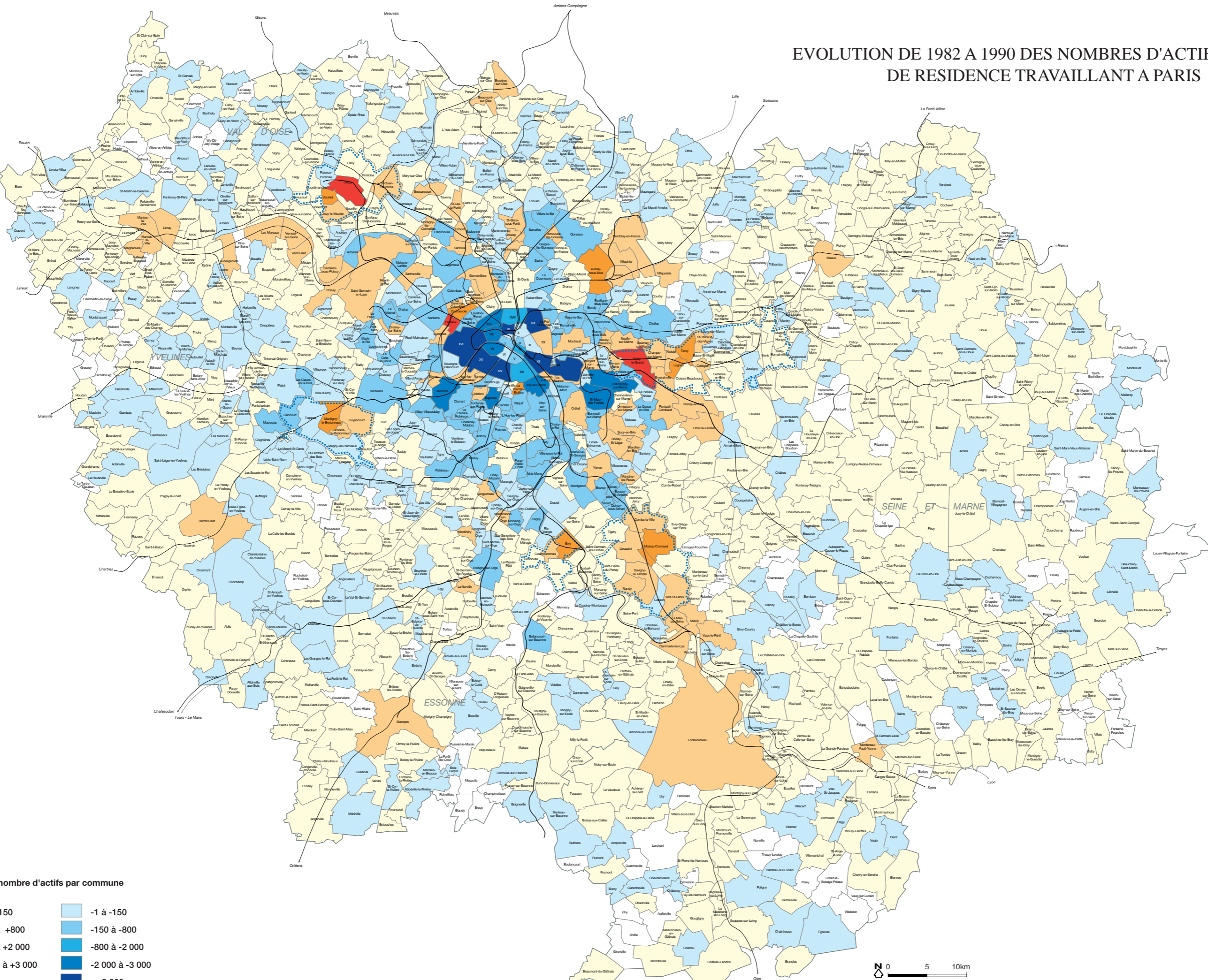
# EVOLUTION DE 1982 A 1990 DES POURCENTAGES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVILLANT A PARIS



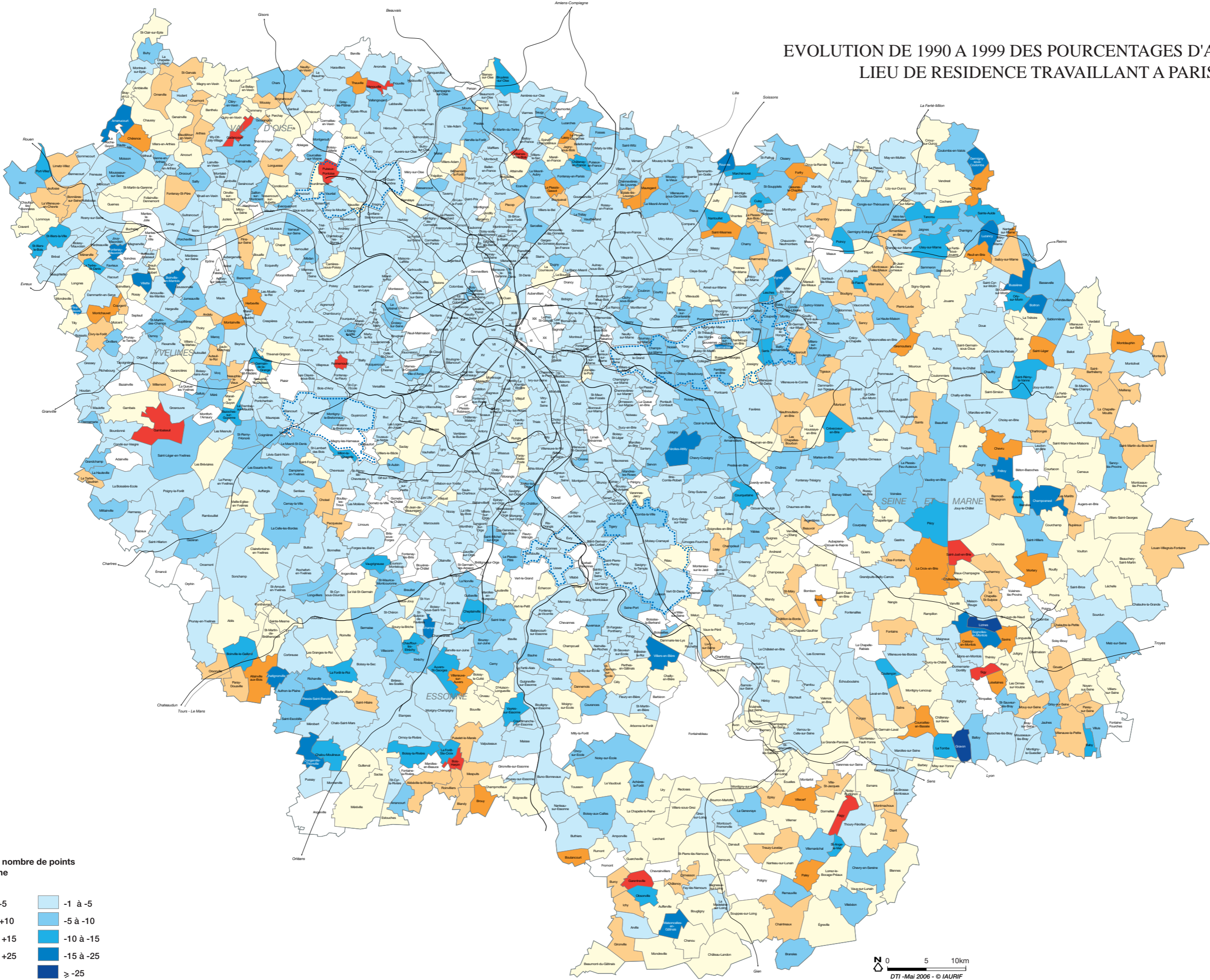
Variation du nombre de points par commune



# EVOLUTION DE 1982 A 1990 DES NOMBRES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVILLANT A PARIS



# EVOLUTION DE 1990 A 1999 DES POURCENTAGES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVILLANT A PARIS

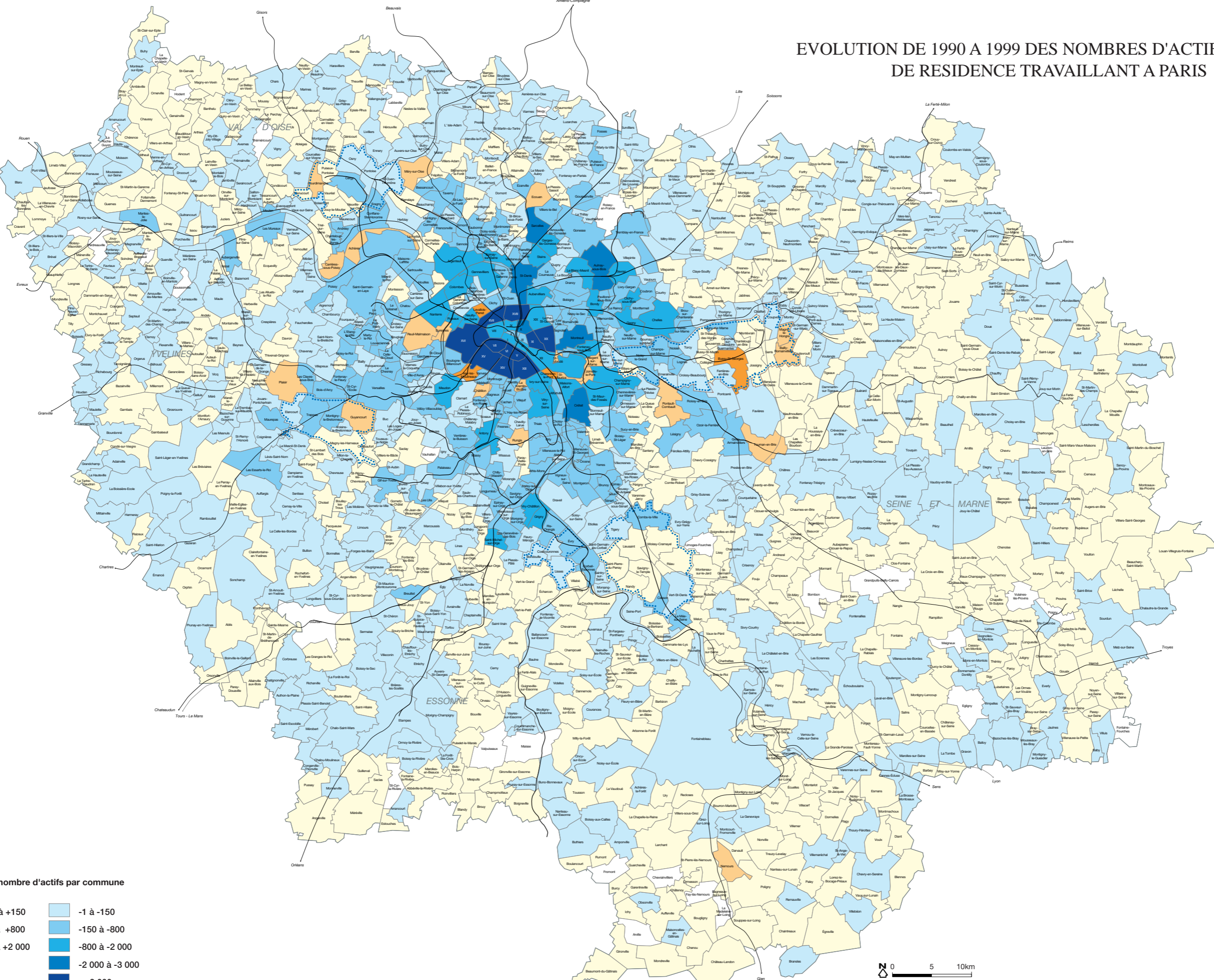


Variation du nombre de points par commune

+1 à +5	-1 à -5
+5 à +10	-5 à -10
+10 à +15	-10 à -15
+15 à +25	-15 à -25
≥ +25	≥ -25



# EVOLUTION DE 1990 A 1999 DES NOMBRES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVILLANT A PARIS



Variation du nombre d'actifs par commune

de +1 à +150	-1 à -150
+150 à +800	-150 à -800
+800 à +2 000	-800 à -2 000
	-2 000 à -3 000
	> -3 000

### 1.2.3 Les actifs travaillant sur place

#### • Les évolutions de 1982 à 1990

La période 1982 – 1990 se caractérise par une diminution de 7,6 % du nombre de franciliens travaillant dans leur commune ou leur arrondissement de résidence.

A Paris, la baisse concerne tous les arrondissements (excepté le 13<sup>e</sup>), et notamment le 15<sup>e</sup> (-4 580 actifs) et le 12<sup>e</sup> (-3 240 actifs) touchés par d'importantes opérations urbaines, ainsi que des arrondissements à fort taux d'emplois tertiaires comme le 16<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup>, où le nombre total d'actifs diminue.

Les diminutions portent également sur la quasi totalité de la banlieue dense autour de la capitale en particulier sur Saint-Maur-des-Fossés (-2 140 actifs) et des communes à vocation industrielle ancienne : Boulogne-Billancourt (-3 490 actifs), Saint-Denis, Argenteuil, Levallois-Perret, Montreuil.

Au delà de la zone dense, le nombre d'actifs travaillant sur place diminue dans plus d'une commune sur deux, notamment à Versailles (-2 160 actifs) où le nombre total d'actifs est en baisse, dans des communes liées à l'industrie automobile (-1 640 actifs à Poissy), dans un certain nombre de pôles secondaires de la grande couronne (Melun, Montereau-Fault-Yonne).



Les tours du Front de Seine à Paris (15<sup>e</sup>)

AERIAL : IAURIF

En revanche, le nombre d'actifs travaillant sur place augmente dans 40 % des communes situées au delà de la zone dense. Ces hausses concernent tout particulièrement les villes nouvelles, en particulier les communes centre où le nombre d'actifs a beaucoup augmenté : Cergy (+3 470 actifs), Montigny-le-Bretonneux (+2 360 actifs), Évry (+2 060 actifs), Noisy-le-Grand (+1 150 actifs).

Les pourcentages d'actifs travaillant sur place perdent globalement quatre points.

La baisse touche la grande majorité des collectivités franciliennes (78 %), dont la quasi totalité des arrondissements parisiens et des communes de petite couronne.

Les diminutions sont cependant inférieures à dix points sur la majeure partie de la zone agglomérée et des secteurs péri-urbains ; à noter que certaines communes, situées notamment dans les périmètres des villes nouvelles, présentent des évolutions positives en nombre d'actifs et négatives en pourcentages d'actifs.

Les évolutions les plus importantes, aussi bien négatives que positives, concernent les zones à faible densité : moitié est de la Seine-et-Marne, franges dans trois autres départements de la grande couronne.

#### • Les évolutions de 1990 à 1999

A l'inverse de la période précédente, la période 1990-1999 présente une évolution globale positive du nombre d'actifs franciliens travaillant dans leur commune ou arrondissement de résidence (de l'ordre de 10 %).

Toutefois le nombre d'actifs travaillant sur place diminue dans :

- 81 % des communes de la petite couronne, notamment dans les communes où la montée du chômage a fait baisser le nombre total d'actifs (Gennevilliers, Saint-Denis, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Montreuil, Vitry-sur-Seine),
- 69 % de communes de la Grande Couronne notamment dans les communes à tradition industrielle (Argenteuil, Corbeil-Essonnes, Poissy), à Versailles et dans des centres urbains où le nombre total d'actifs diminue (Mantes-la-Jolie, Meaux, Montereau-Fault-Yonne).

Les augmentations se concentrent dans Paris et dans les secteurs de banlieue en développement.

La Ville de Paris affiche de fortes augmentations, ce qui rend l'évolution régionale positive. Les plus fortes variations intéressent les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements et les arrondissements périphériques (11 000 à 14 000 actifs de plus



Pointe d'Alfortville sur fond d'immeubles à Charenton (94) AERIAL : IAURIF

travaillant sur place pour les 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements).

En banlieue, le nombre d'actifs travaillant sur place augmente dans :

- quelques communes en croissance (Puteaux, Issy-les-Moulineaux, Créteil, Charenton-le-Pont) ou secteurs d'emplois (Villepinte, Le Tremblay-en-France) de la petite couronne,
- les pôles urbains de la grande couronne, en particulier les villes nouvelles où la croissance du nombre d'actifs travaillant sur place ne porte pas que sur la ville centre (croissance moindre que sur la période 1982 – 1990) mais touche l'ensemble du périmètre, voire les secteurs environnants.

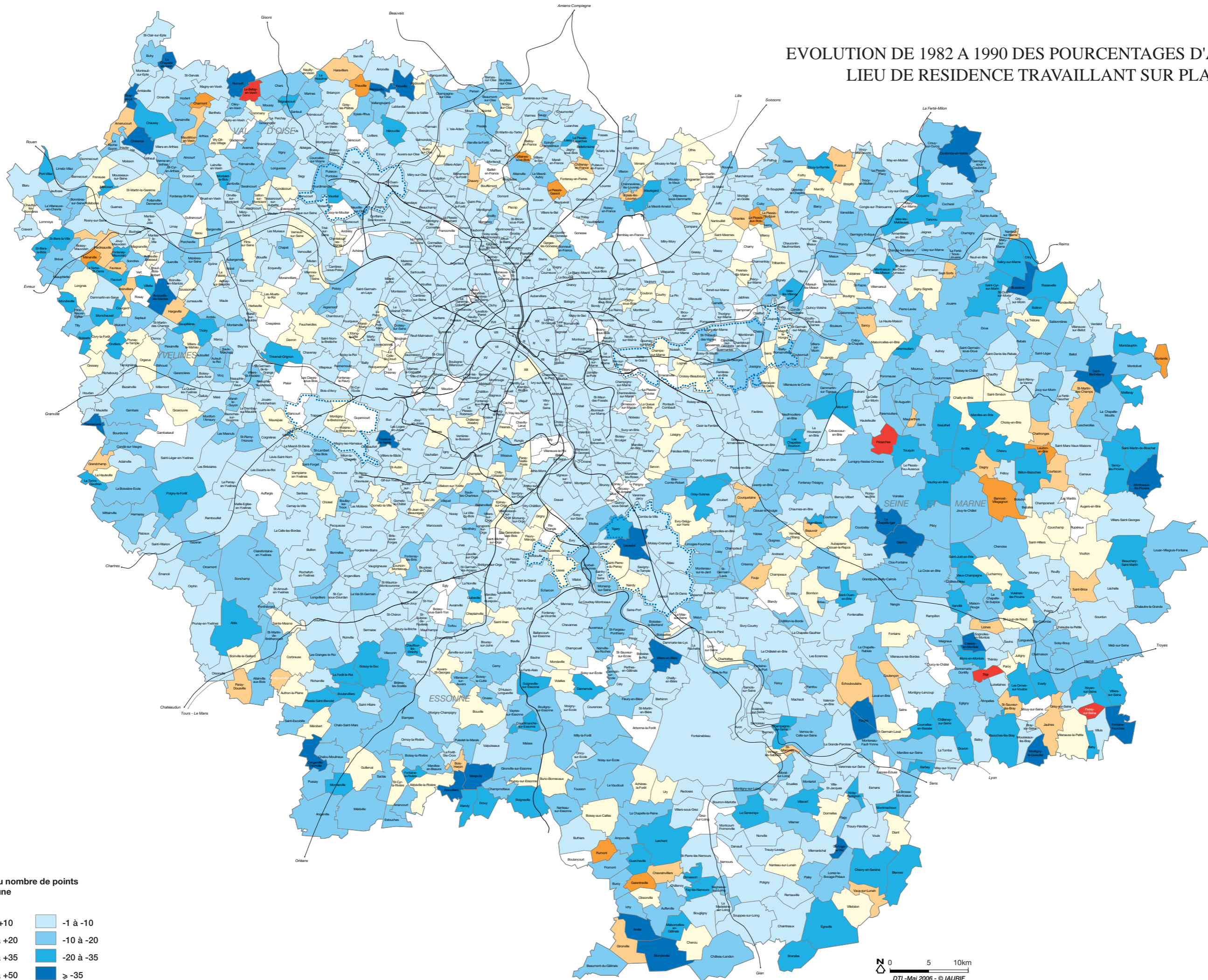
Les pourcentages d'actifs travaillant sur place augmentent globalement de 2,5 points.

Les augmentations des pourcentages concernent, dans l'ensemble, les mêmes communes que les nombres d'actifs :

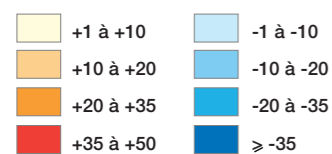
- la ville de Paris (+10 à +17 points pour 18 arrondissements),
- quelques centres urbains de la petite couronne et les pôles de la grande couronne (+2 à +10 points),
- un certain nombre de communes des franges des départements de la grande couronne, notamment de la Seine et Marne.

Les diminutions intéressent les trois-quarts des communes mais sont inférieures à 10 points sur la majeure partie du territoire régional. Comme pour la période 1982 – 1990, les baisses les plus importantes concernent la périphérie parisienne mais portent sur des secteurs moins étendus.

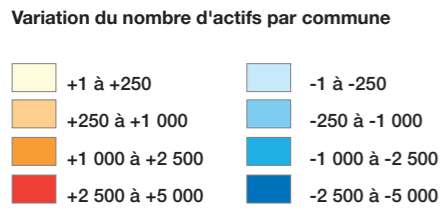
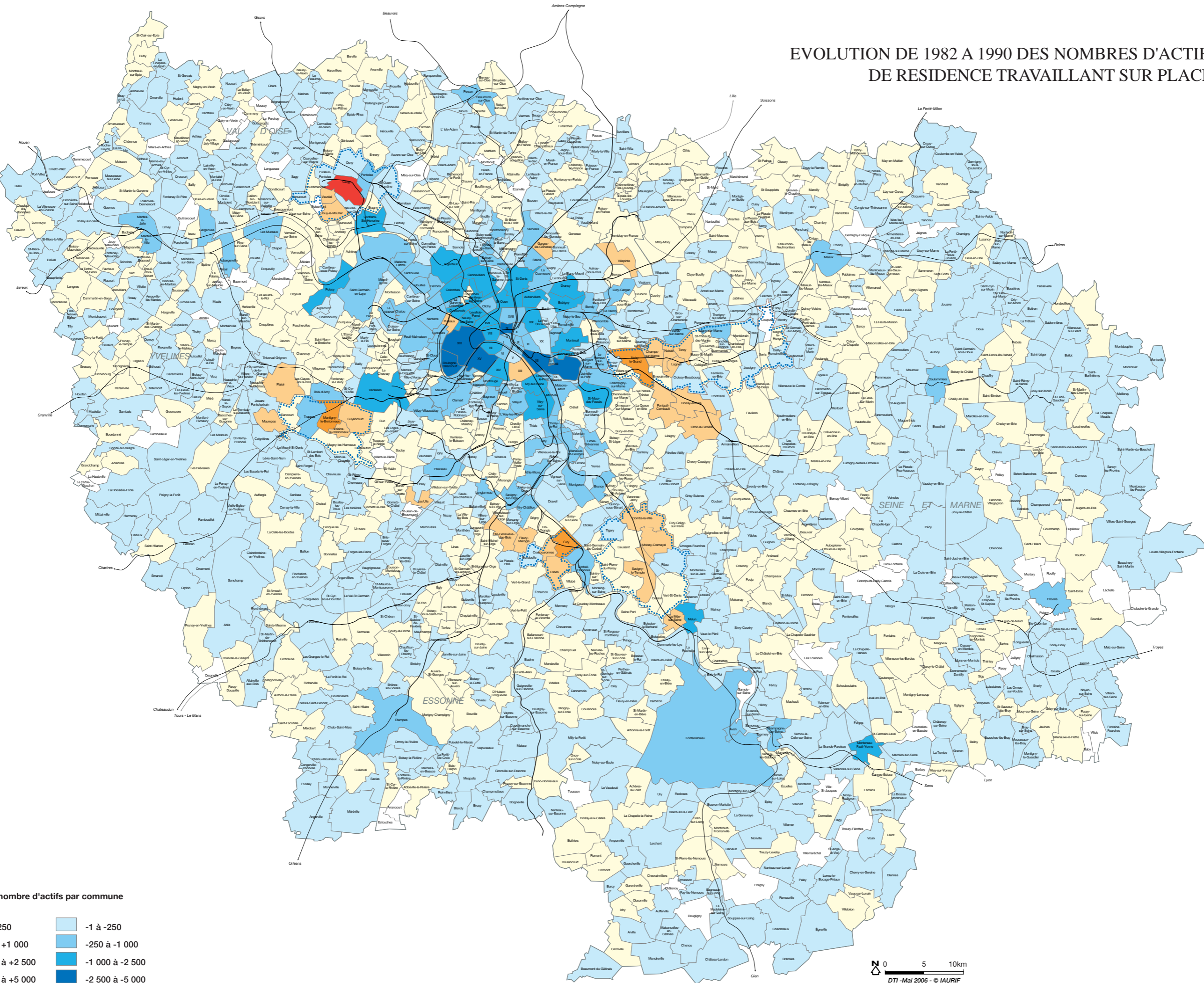
# EVOLUTION DE 1982 A 1990 DES POURCENTAGES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT SUR PLACE



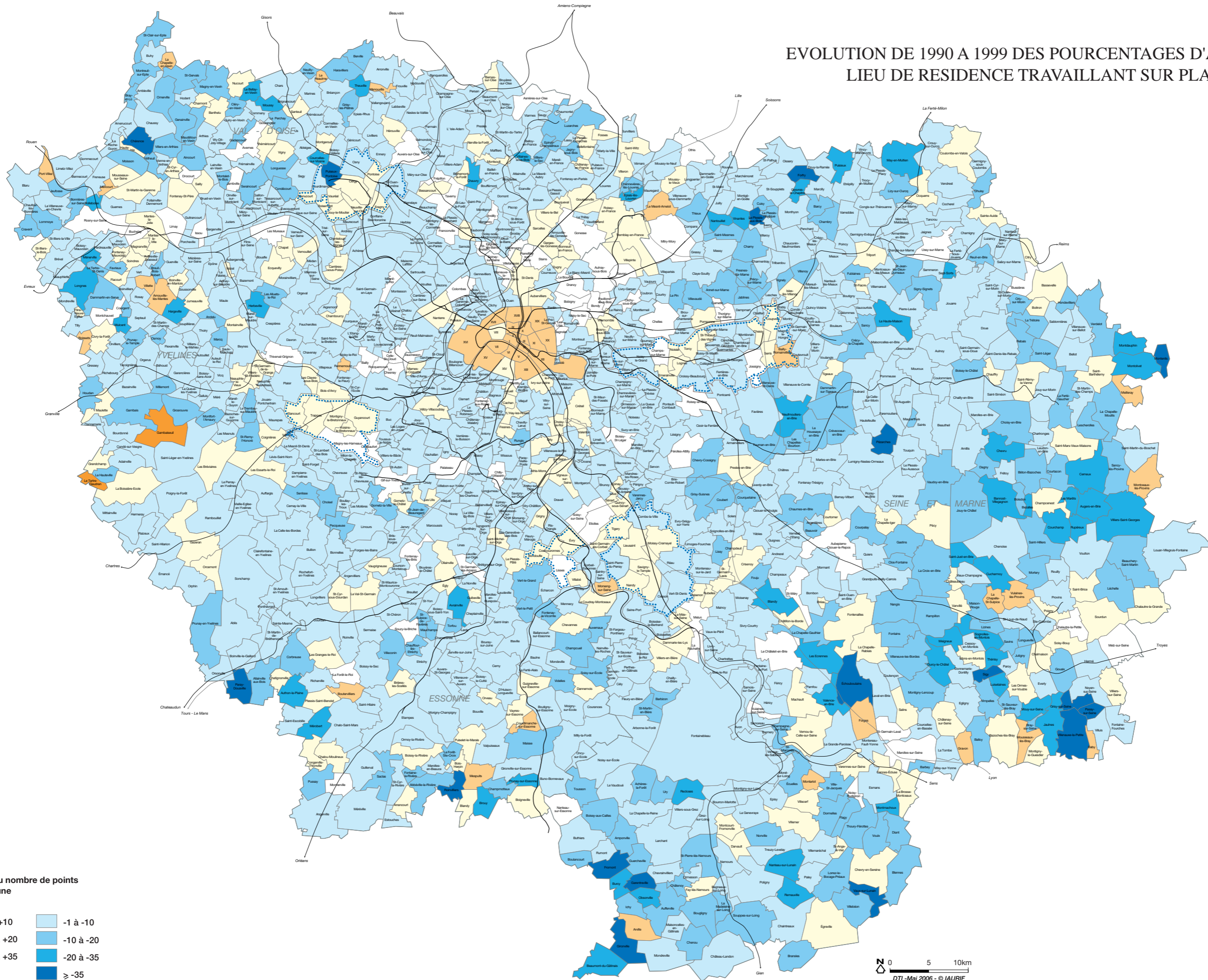
Variation du nombre de points par commune



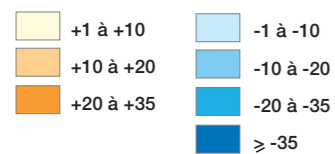
# EVOLUTION DE 1982 A 1990 DES NOMBRES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVILLANT SUR PLACE



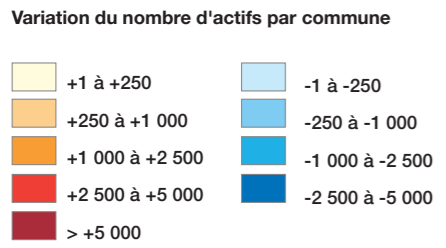
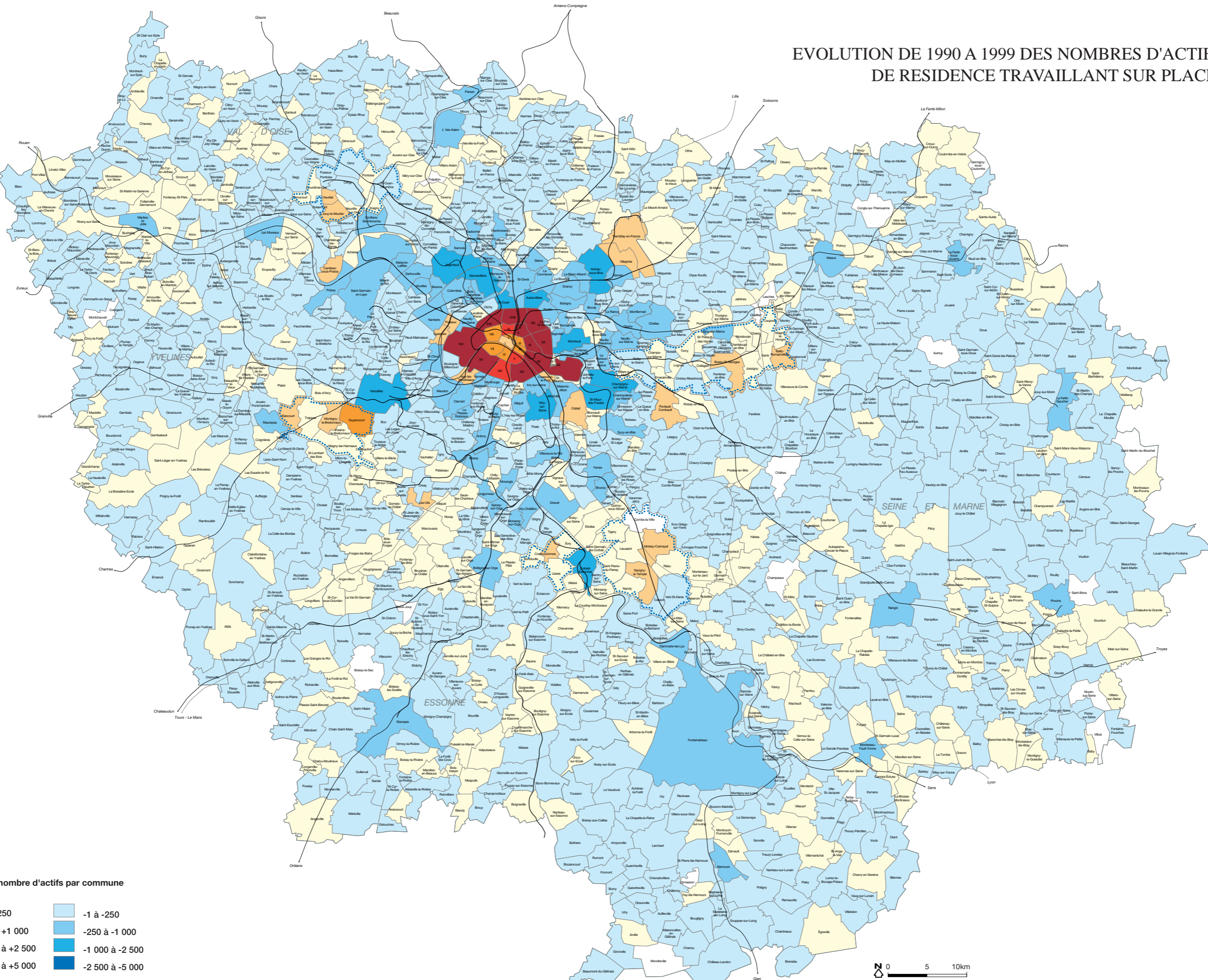
# EVOLUTION DE 1990 A 1999 DES POURCENTAGES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVILLANT SUR PLACE



Variation du nombre de points par commune



# EVOLUTION DE 1990 A 1999 DES NOMBRES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVILLANT SUR PLACE



### 1.2.4 Les actifs travaillant en banlieue, hors commune de résidence

#### • Les évolutions de 1982 à 1990

Le nombre d'actifs travaillant en banlieue (commune de résidence exclue) augmente de 20 % entre 1982 et 1990.

Les augmentations, qui traduisent le recul de l'emploi parisien parallèlement à un développement de l'offre en banlieue, concernent la ville de Paris et 80 % des communes de l'Île-de-France.

Les plus fortes croissances portent sur la zone agglomérée, notamment sur secteurs où le nombre total d'actifs augmente :

- les arrondissements périphériques de la Ville de Paris : 15<sup>e</sup> (+6 070 actifs), 11<sup>e</sup> (+ 4 580 actifs), 20<sup>e</sup> (+4 440 actifs),
- les communes centrales des villes nouvelles : Cergy (+ 7410 actifs), Montigny-le-Bretonneux (+5 160 actifs), Evry (+4 640 actifs),
- les secteurs denses proches de grands pôles de développement : la Vallée-de-Montmorency, le secteur au sud de Roissy, les franges sud-ouest de Marne-la-Vallée, le secteur du Val-d'Orge (+1 000 à +3 000 actifs par commune).



Centre de Meaux (77)

IAURIF

Au delà, ce sont les principaux centres secondaires de la zone rurale (Meaux, Melun, Étampes, Rambouillet) qui affichent les plus fortes augmentations (+ 1 000 à +3 000 actifs).

Les communes dont le nombre d'actifs travaillant en banlieue (hors commune de résidence) diminue se situent principalement en grande couronne (Seine-Aval, secteurs ruraux de Seine-et-Marne).

Les plus fortes diminutions (-250 à -1 000 actifs) concernent cependant un certain nombre de communes à tradition industrielle de la zone agglomérée (Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Aubervilliers, Vitry-sur-Seine).

Les pourcentages d'actifs travaillant en banlieue (hors commune de résidence) augmentent globalement de cinq points.

Ils augmentent dans tous les arrondissements parisiens et dans la quasi totalité des communes de la petite couronne.

Mais si, en zone centrale, la croissance est inférieure à 10 points, en grande couronne, la croissance est supérieure à 20 points pour un grand nombre de petites communes de la zone rurale.

Les variations négatives ne concernent que 14 % des communes de la grande couronne, mais présentent également des valeurs élevées dans un certain nombre de communes de la zone rurale.

#### • Les évolutions de 1990 à 1999

Le nombre d'actifs travaillant en banlieue (hors commune de résidence) continue à augmenter après 1990, mais la croissance globale n'est que de 3 % entre 1990 et 1999.

Les augmentations concernent toujours une grande majorité des communes (86 %), mais sont plus modérées que celles de la période 1982-1990, y compris pour les villes nouvelles ou certaines communes affichent même des baisses.

Par ailleurs, la petite couronne présente des baisses relativement importantes (-1 000 à -3 000 actifs) dans des secteurs touchés par un accroissement du chômage :

- frange ouest de la boucle de Gennevilliers : Nanterre, Gennevilliers,
- grande partie de la Seine-Saint-Denis : Saint-Denis, Aubervilliers, Épinay-sur-Seine,
- Seine-Amont : Vitry-sur-Seine.

En revanche, le nombre d'actifs parisiens travaillant en banlieue continue à augmenter, notamment en ce qui concernent certains arrondissements périphériques (12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>).



Ville nouvelle de Sénart (77)

DREIF

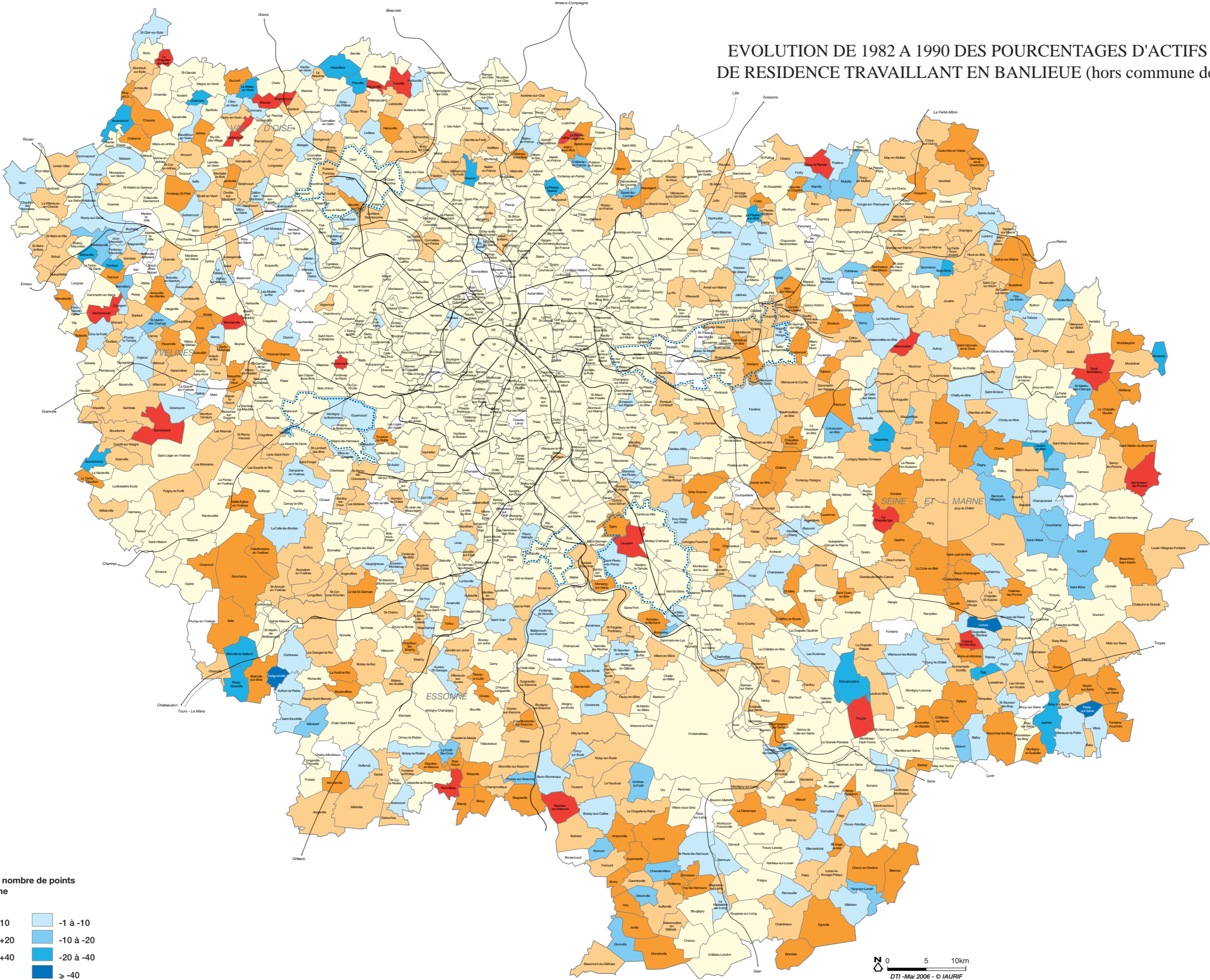
A noter également des augmentations communales de 1 000 à 3 000 actifs le long d'axes tangentant l'agglomération à l'est (Roissy, Marne-la-Vallée, Sénart) et au sud-ouest (Saint-Quentin-en-Yvelines, Orsay, Evry).

Le pourcentage moyen d'actifs travaillant en banlieue (hors commune de résidence) n'augmente que de 2 points.

La structure géographique des variations présentes des analogies avec celle de la période 1982 – 1990 :

- augmentations inférieures à 10 points sur l'ensemble de la ville de Paris et la quasi totalité de la petite couronne,
- augmentations touchant 83 % des communes rurales, la croissance étant supérieure à 10 points pour de nombreuses communes.

# EVOLUTION DE 1982 A 1990 DES POURCENTAGES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN BANLIEUE (hors commune de résidence)

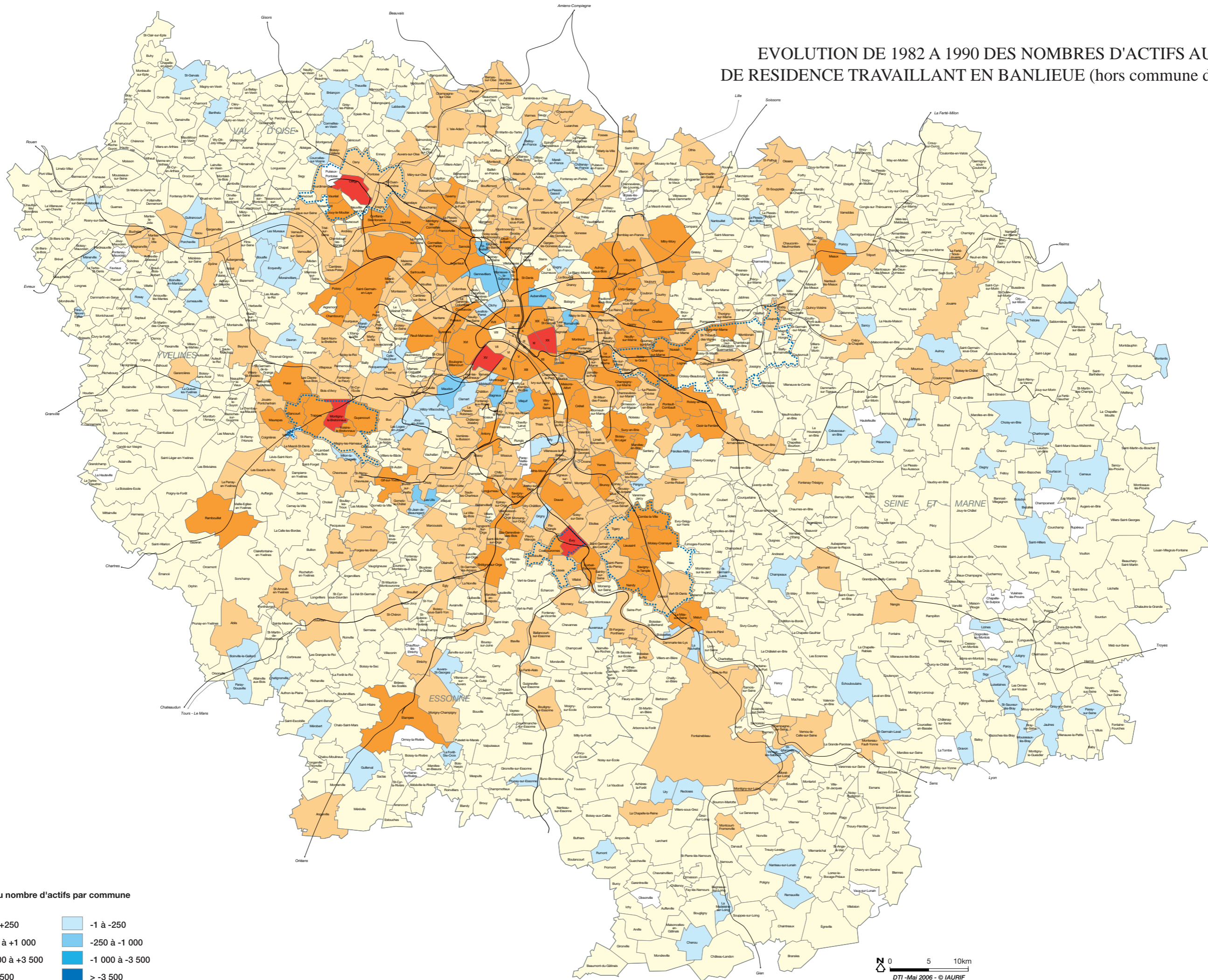


Variation du nombre de points par commune

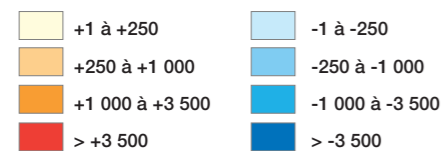
Light yellow	+1 à +10	Light blue	-1 à -10
Orange	+10 à +20	Medium blue	-10 à -20
Dark orange	+20 à +40	Dark blue	-20 à -40
Red	≥ +40	Very dark blue	≥ -40



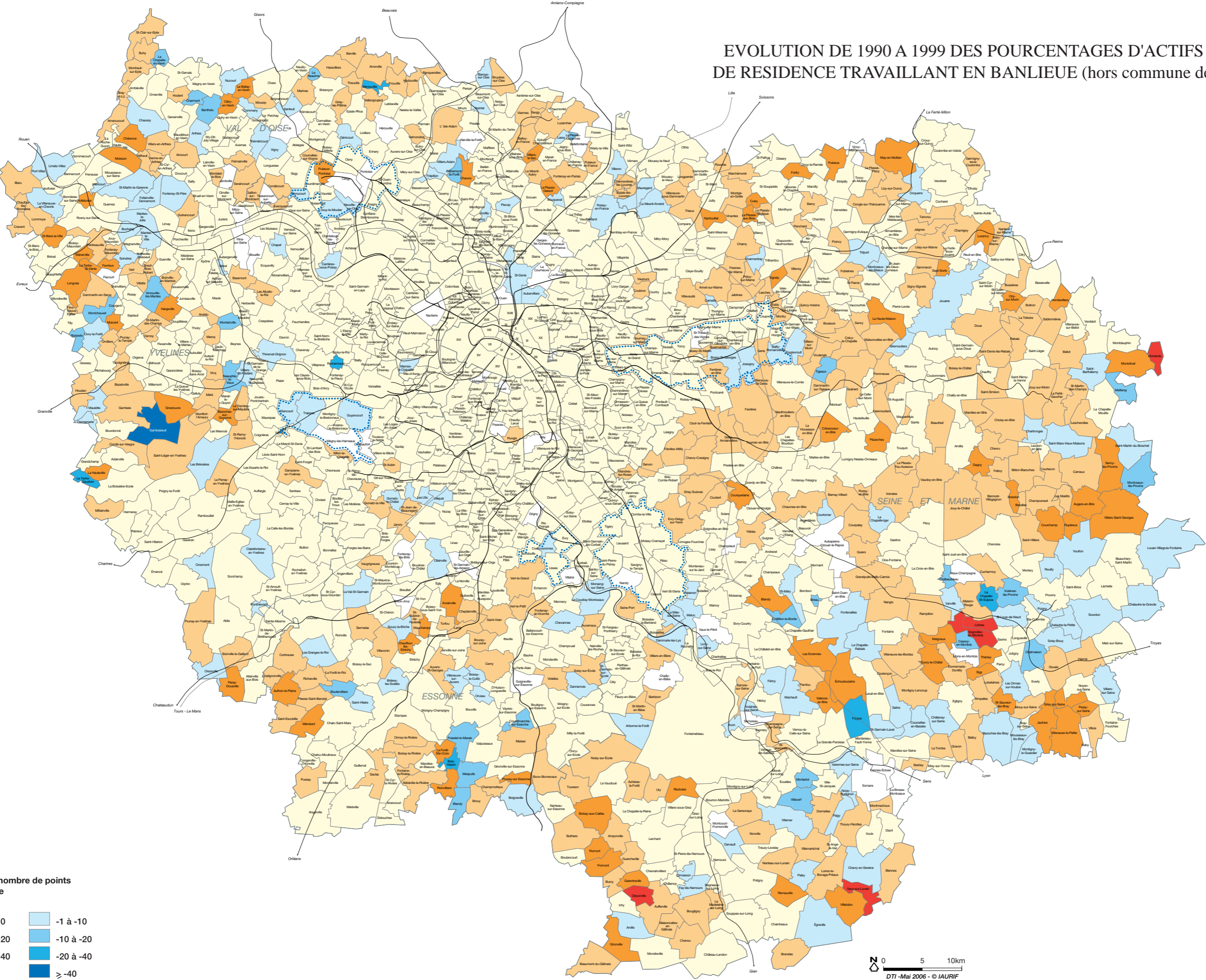
# EVOLUTION DE 1982 A 1990 DES NOMBRES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN BANLIEUE (hors commune de résidence)



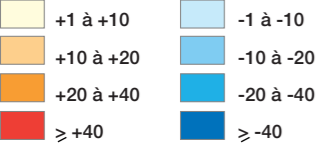
Variation du nombre d'actifs par commune



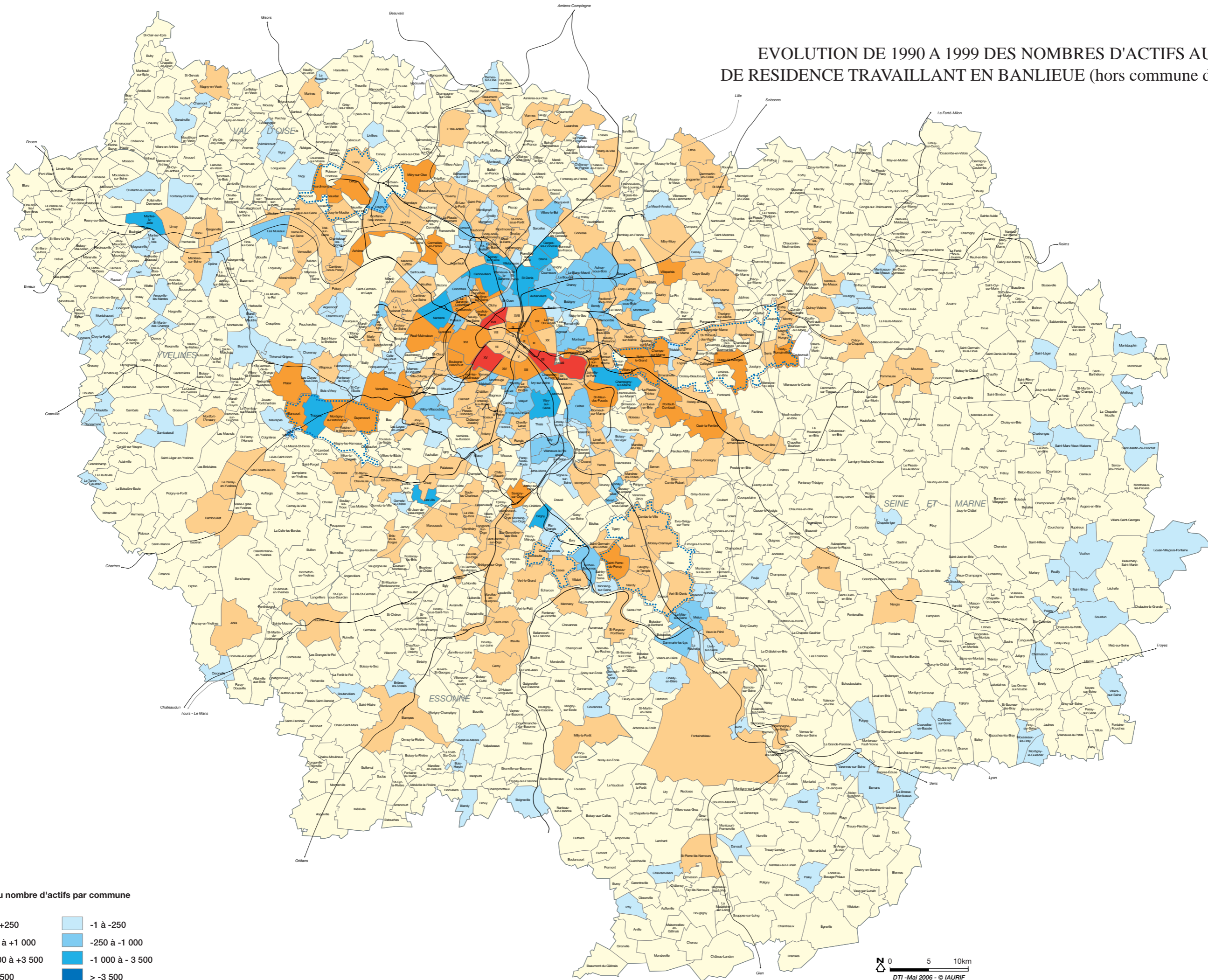
# EVOLUTION DE 1990 A 1999 DES POURCENTAGES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN BANLIEUE (hors commune de résidence)



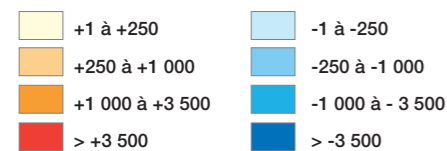
Variation du nombre de points par commune



# EVOLUTION DE 1990 A 1999 DES NOMBRES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN BANLIEUE (hors commune de résidence)



Variation du nombre d'actifs par commune



### 1.2.5 Synthèse

Le nombre d'actifs franciliens travaillant en Île-de-France augmente de 7 points au cours de la période 1982 – 1990.

La hausse du nombre d'actifs au lieu de résidence concerne tout particulièrement la couronne cernant la banlieue dense, notamment les villes nouvelles et les secteurs voisins.

En revanche, le nombre d'actifs au lieu de résidence baisse dans plusieurs arrondissements parisiens ainsi que dans plusieurs secteurs à tradition industrielle de la petite couronne (presqu'île de Gennevilliers, Saint-Denis - Aubervilliers - La Courneuve, Seine-Amont).

Parallèlement à ces évolutions, la part globale d'actifs franciliens travaillant à Paris diminue de 3 points, ce qui se traduit par une légère décroissance (1 %) du nombre d'actifs ayant leur emploi dans la capitale.

Ces diminutions, qui touchent Paris (à l'exception du 20<sup>e</sup> arrondissement) et une grande partie de la petite couronne, sont compensées par la hausse du nombre de ces actifs dans 63 % des communes franciliennes, dont les communes des villes nouvelles, les pôles secondaires de grande couronne et un certain nombre d'autres communes bien reliées à Paris par les réseaux ferrés.

En baisse également, le pourcentage moyen (-4 points) et le nombre (-7,6 %) d'actifs travaillant dans leur arrondissement ou commune de résidence.

Les pourcentages d'actifs travaillant sur place diminuent dans 78 % des collectivités territoriales de l'Île-de-France :

- la ville de Paris, à l'exception du 13<sup>e</sup> arrondissement,
- la grande majorité des communes de la zone dense,
- plus d'une commune sur deux au delà de la zone dense.

Les villes nouvelles et un certain nombre de communes de la grande couronne voient par contre augmenter le nombre d'actifs travaillant sur augmentation leur lieu de résidence.

En revanche le nombre d'actifs franciliens travaillant en banlieue (commune de résidence exclue) croît de 20 %, tandis que les pourcentages augmentent globalement de 5 points.

L'augmentation du nombre d'actifs intéressent 90 % des communes franciliennes, en particulier les arrondissements périphériques parisiens, les villes nouvelles, la majeure partie du reste de l'agglomération, les pôles secondaires de la grande couronne.

Au cours de la période 1990 – 1999, le nombre d'actifs franciliens travaillant en Île-de-France diminue légèrement (-1 %).

Les baisses du nombre d'actifs au lieu de résidence concernent la ville de Paris (17 arrondissements sur 20), une grande partie de la zone agglomérée (frange ouest de la presqu'île de Gennevilliers, Seine-Saint-Denis, Seine-Amont où le chômage s'est accru), des pôles secondaires de grande couronne.

Parallèlement le nombre d'actifs au lieu de résidence travaillant en Île-de-France augmente dans plusieurs communes de la petite couronne, dans les villes nouvelles, aux franges de la zone agglomérée et, dans une moindre mesure, dans la majorité des communes rurales.

La baisse du nombre d'actifs franciliens travaillant à Paris s'accroît (-11 %), tandis que le pourcentage moyen d'actifs franciliens occupant un emploi parisien perd quatre points.

Les diminutions touchent les actifs qui résident dans la ville de Paris, la majeure partie de la zone agglomérée (totalité de la Seine-Saint-Denis) et une commune sur deux de la zone rurale.

Les augmentations les plus importantes des nombres d'actifs travaillant à Paris concernent quelques communes en forte croissance de la petite couronne (des Hauts-de-Seine notamment) et les villes nouvelles.

La tendance globale d'évolution des actifs travaillant sur place s'inverse : le nombre d'actifs augmente de 10 % tandis que le pourcentage moyen gagne 2,5 points.

Cette croissance est due en grande partie aux actifs parisiens, notamment aux résidents des arrondissements périphériques, dont le nombre de ceux qui travaillent sur place est en forte augmentation.

En croissance également, mais dans une moindre mesure, le nombre d'actifs qui résident et travaillent dans les communes des villes nouvelles ou les secteurs environnants.

Par contre le nombre d'actifs travaillant sur place diminue dans 81 % des communes de la petite couronne, notamment dans les secteurs où le chômage s'est accru, et dans 69 % des communes de la grande couronne.

En même temps, le nombre d'actifs travaillant en banlieue (commune de résidence exclue) continue à progresser, mais à un rythme inférieur à celui de la période inter-censitaire précédente (3 %), tandis que le pourcentage moyen gagne 2 points.

Les augmentations intéressent toujours une grande majorité de communes (88 %) et plus particulièrement la ville de Paris, les communes en croissance de la petite couronne, les villes nouvelles et leur hinterland, les communes cernant la zone agglomérée le long d'axes tangentiels est et sud-ouest.

Les diminutions concernent quelques communes de grande couronne, mais surtout les secteurs de petite couronne touchés par le chômage (frange ouest de la presqu'île de Gennevilliers, majeure partie de la Seine-Saint-Denis, Seine-Amont).

#### **L'évolution 1982 – 1999 des migrations alternantes régionales peut se résumer ainsi :**

- des actifs parisiens globalement moins nombreux à travailler dans la capitale, mais plus nombreux à travailler dans leur arrondissement de résidence (arrondissements périphériques notamment) et dans les centres urbains de banlieue,
- des actifs résidant dans la zone agglomérée, beaucoup moins nombreux à travailler à Paris (forte baisse entre 1990 et 1999) et dans leur commune de résidence (villes nouvelles et communes en croissance exceptées), mais plus nombreux à travailler dans le reste de banlieue (secteurs de petite couronne touchés par le chômage exceptés),
- des actifs résidant au delà de la zone agglomérée, un peu moins nombreux à travailler à Paris, sensiblement moins nombreux à travailler sur place et plus nombreux à travailler dans le reste de la banlieue.

## 2 - La situation 1999

### 2.1 Répartition géographique et classes socioprofessionnelles des actifs au lieu d'emploi

#### • La répartition géographique

Cinq arrondissements parisiens totalisent 13 % des 4 786 890 emplois d'Île-de-France occupés par des actifs franciliens, chaque arrondissement accueillant 100 000 à 160 745 actifs : les deux arrondissements centraux nord-ouest (8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>) et trois arrondissements périphériques (12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>).

Les autres arrondissements parisiens (à l'exception du 3<sup>e</sup>), les principaux pôles d'emplois des Hauts-de-Seine (7 communes), Créteil, Roissy-en-France et Versailles accueillent chacun 40 000 à 88 000 actifs franciliens, le tout représentant 30 % des emplois régionaux occupés par des actifs d'Île de France.

Une quarantaine de communes et le 3<sup>e</sup> arrondissement totalisent 20 % des emplois régionaux occupés par des actifs franciliens, les effectifs locaux variant de 15 000 à 40 000 actifs ; il s'agit d'un certain nombre de communes du pourtour parisien, de pôles urbains ou de communes importantes de la zone agglomérée (en particulier Vélizy-Villacoublay, Argenteuil, Gennevilliers, Aulnay-sous-Bois, Orly, Vitry-sur-Seine, Bobigny, Colombes, Saint-Maur-des-Fossés, Massy, Fontenay-sous-Bois), des communes principales des villes nouvelles, de pôles secondaires de la grande couronne (Meaux, Melun).

La plupart des autres communes de la petite couronne et de ses franges (nord et sud en particulier), certaines communes de villes nouvelles, les autres pôles secondaires de la grande couronne accueillent chacune entre 5 000 et 15 000 actifs franciliens au lieu d'emploi, l'ensemble totalisant 23 % des emplois d'Île-de-France occupés par des franciliens.

Les effectifs inférieurs à 5 000 actifs au lieu d'emploi concernent essentiellement la grande couronne, en particulier l'espace rural, et totalisent 14 % des emplois occupés par les franciliens.

#### • Les classes socioprofessionnelles

La répartition géographique des actifs au lieu d'emploi est précisée en distinguant les trois catégories de classes socioprofessionnelles considérées précédemment :

- catégorie 1 : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, professions supérieures (1 344 340 actifs, 28 %)
- catégorie 2 : professions intermédiaires et employés (2 649 760 actifs, 55 %),
- catégorie 3 : ouvriers (792 790 actifs, 17 %).

**Les actifs au lieu d'emploi de la catégorie 1** sont fortement représentés (50 % à 75 %) en grande couronne, notamment :

- sur le plateau de Saclay (Orsay, Saint-Aubin)
- au nord de Versailles (Louveciennes, Rocquencourt)
- dans les communes rurales situées aux franges de la limite régionale.

La part de ces actifs varie de 25 % à 50 % :

- dans les arrondissements parisiens et dans presque toutes les communes des Hauts-de-Seine,
- dans la partie sud-ouest de la zone agglomérée (Massy, Les Ulis, Versailles, Saint-Germain-en-Laye),
- dans les communes centrales des villes nouvelles,
- dans de nombreuses communes de la zone rurale du fait du classement des agriculteurs exploitants dans cette catégorie.

Les actifs de la catégorie 1 sont par contre faiblement représentés :

- en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne,
- aux franges nord de la Petite Couronne (Vallée-de-Montmorency, secteur de Roissy),
- le long de la RN20 (Essonne) et dans la vallée de la Seine aval (Yvelines),
- dans les communes à vocation industrielle des villes nouvelles,
- dans les pôles secondaires et dans un certain nombre de communes rurales de la grande couronne.

**Les actifs au lieu d'emploi de la catégorie 2** représentent 50 % à 75 % des emplois dans 53 % des communes d'Île-de-France.

Dans le reste de la région, la part de ces actifs est inférieure à 50 % et varie de 25 % à 50 % dans la grande majorité des communes concernées :

- cinq communes des Hauts-de-Seine : Puteaux et Courbevoie où la catégorie est fortement représentée (47 %), Gennevilliers, Saint-Ouen et Bagneux,
- quelques communes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne,
- quelques communes à vocation industrielle situées en villes nouvelles : Saint-Ouen-l'Aumône à Cergy-Pontoise, Bondoufle à Évry, plusieurs communes du Secteur 3 de Marne-la-Vallée,
- des communes du Plateau de Saclay et du secteur au sud de Massy,
- des communes dispersées dans l'espace rural.

**Les actifs au lieu d'emploi de la catégorie 3** sont faiblement représentés, notamment dans les secteurs de la zone agglomérée où les nombres totaux d'actifs sont les plus importants.

Les pourcentages d'actifs de la catégorie 3 sont ainsi inférieures à 25 % dans :

- les arrondissements parisiens et dans la quasi totalité des communes des Hauts-de-Seine,
- la moitié des communes de la Seine-Saint-Denis et les deux-tiers des communes du Val-de-Marne,
- la plupart des communes des villes nouvelles,
- la grande majorité des communes situées dans les parties nord-ouest et sud-ouest du reste de l'agglomération,
- de nombreuses communes de l'espace rural, dont les pôles secondaires.

La part des actifs de la catégorie 3 atteint 25 % à 50 % dans :

- les autres communes de la petite couronne (nord de la presque-île de Gennevilliers, moitié ouest de la Seine-Saint-Denis, parties est et sud du Val-de-Marne),
- les communes à vocation industrielle des villes nouvelles,
- la majorité des autres communes de Seine-et-Marne et de nombreuses communes des autres départements de la grande couronne (secteurs de la Plaine de France dans le Val-d'Oise, de la Seine-Aval dans les Yvelines, de la RN 20 dans l'Essonne).

Les actifs de la catégorie 3 représentent plus de 50 % des actifs au lieu d'emploi dans seulement 4 % des communes franciliennes :

- Aubergenville (55 %) marquée par l'industrie automobile,
- un certain nombre de communes rurales, notamment dans le département de Seine-et-Marne.

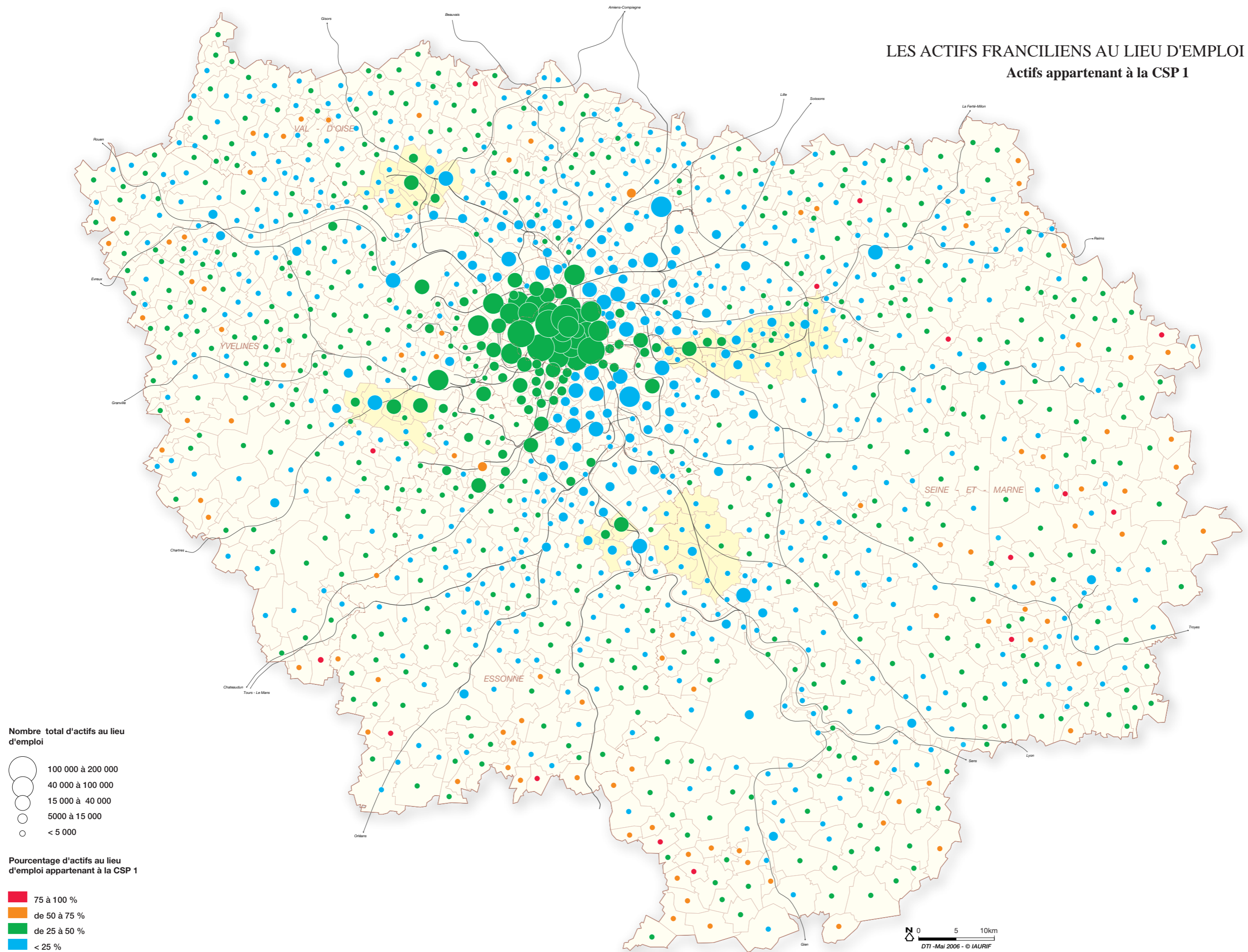


La Plaine Saint-Denis (93)

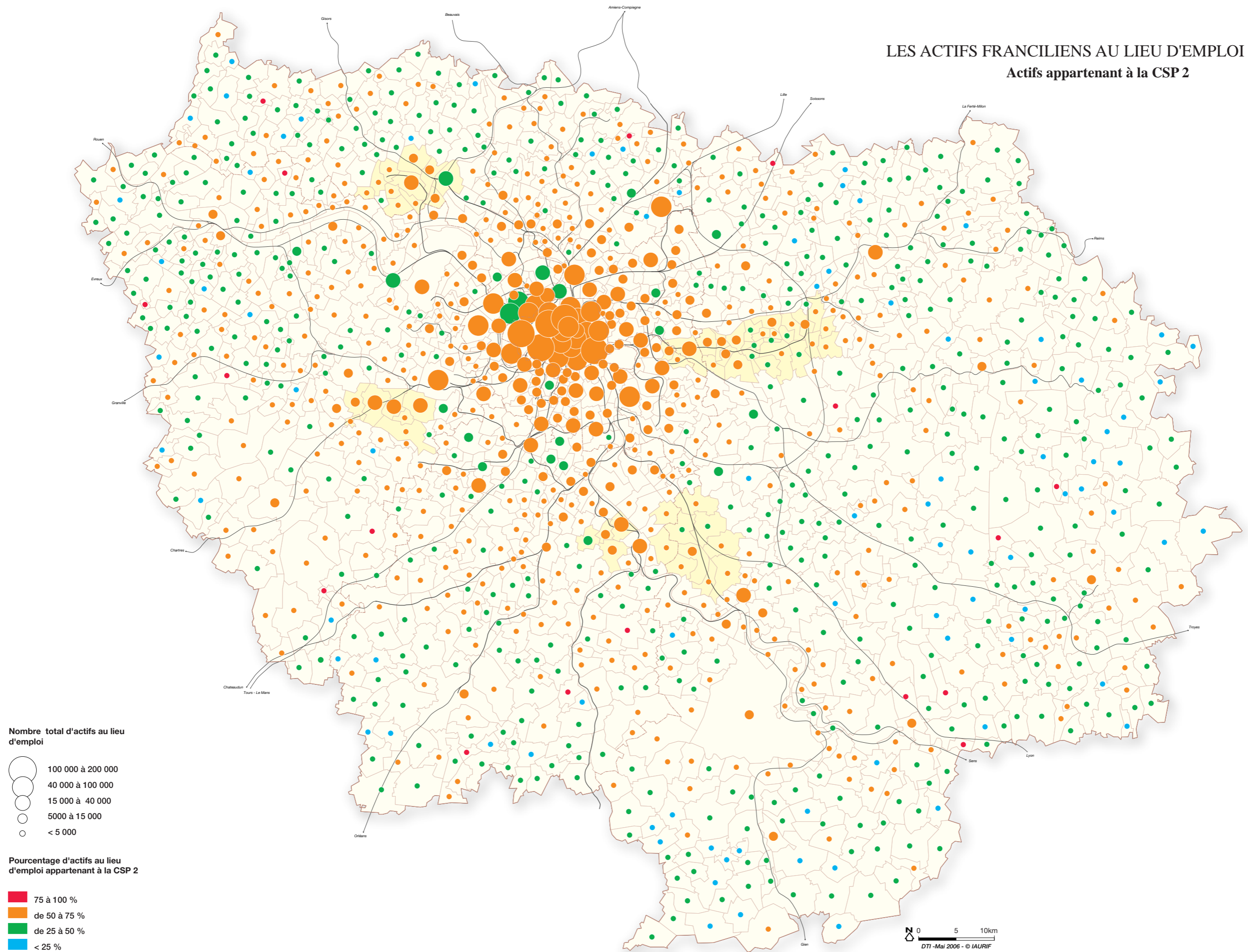
LDF ; IAURIF ; CRIF

# LES ACTIFS FRANCILIENS AU LIEU D'EMPLOI EN 1999

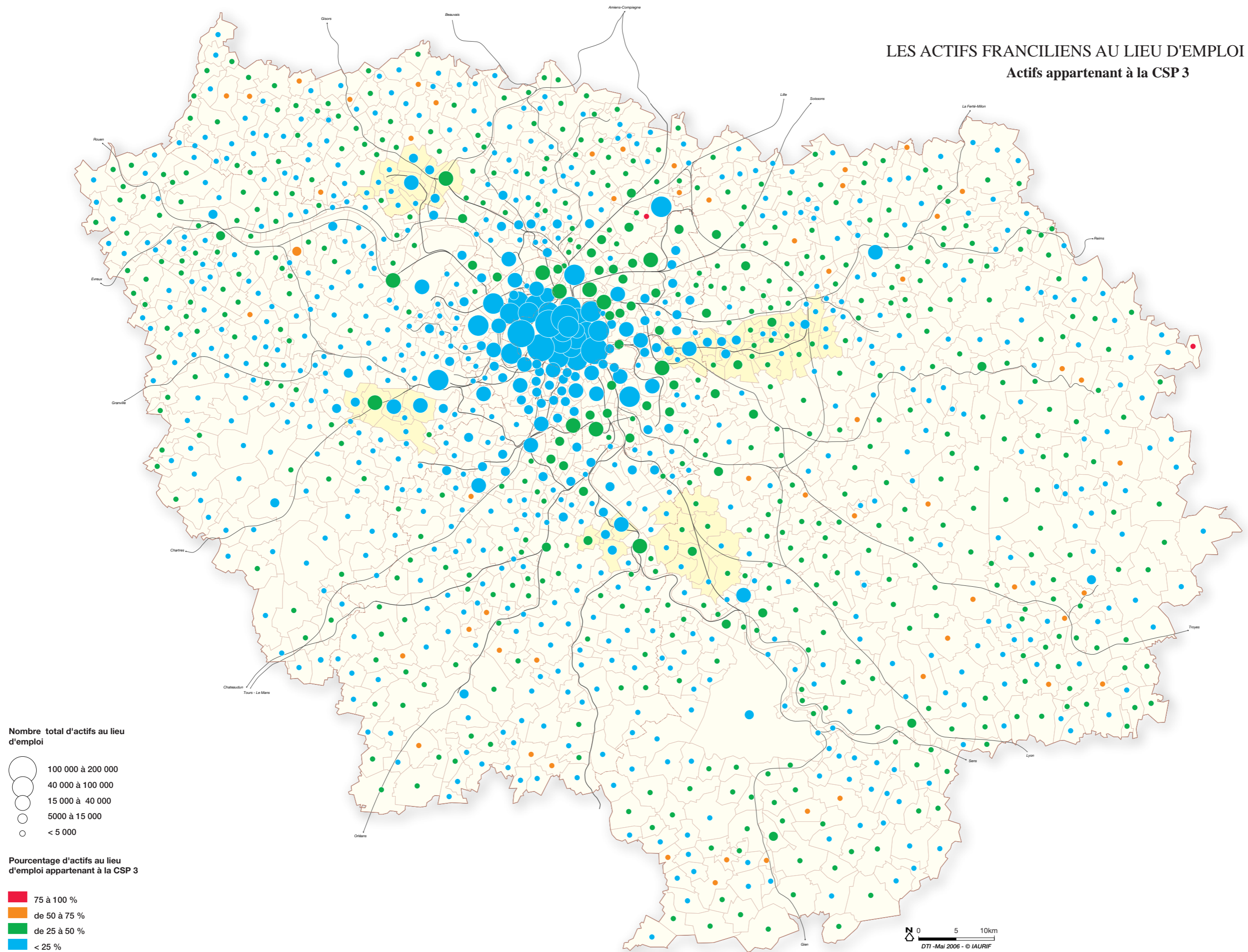
## Actifs appartenant à la CSP 1



LES ACTIFS FRANCILIENS AU LIEU D'EMPLOI EN 1999  
Actifs appartenant à la CSP 2



LES ACTIFS FRANCILIENS AU LIEU D'EMPLOI EN 1999  
Actifs appartenant à la CSP 3





## 2.2 Répartition géographique et classes socioprofessionnelles des actifs au lieu de résidence

### 2.2.1 Les actifs travaillant en Île-de-France

#### • La répartition géographique

Seul le 15<sup>e</sup> arrondissement présente un nombre d'actifs au lieu de résidence supérieur à 100 000 (108 257 actifs).

Les autres arrondissements périphériques, complétés du 10<sup>e</sup> et du 11<sup>e</sup>, et la commune de Boulogne-Billancourt accueillent chacun 42 000 à 84 000 actifs et totalisent 750 640 actifs au lieu de résidence.

Près de 18 % des 4 786 890 actifs franciliens ayant un emploi en Île-de-France résident ainsi sur l'ensemble de ces arrondissements et sur la commune de Boulogne-Billancourt.

Les autres arrondissements parisiens (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> exceptés) et une soixantaine de communes de banlieue accueillent chacun 15 000 à 40 000 actifs, l'ensemble représentant 32 % des actifs franciliens travaillant dans la région.

Les communes de banlieue concernées se situent :

- dans la proche banlieue dense autour de Paris,
- dans la partie nord-est de la Seine-Saint-Denis,
- dans les villes importantes du reste de la zone agglomérée (Argenteuil, Versailles, Sartrouville, Sarcelles, Massy, Saint-Germain-en-Laye, Savigny-sur-Orge, Pontault-Combault, Poissy, Franconville, Corbeil-Essonnes),
- dans les villes nouvelles (Noisy-le-Grand, Cergy, Evry, Montigny-le-Bretonneux),
- dans la couronne rurale (pôles secondaires de Meaux et de Melun).

De l'ordre de 170 communes accueillent chacune 5 000 à 15 000 actifs au lieu de résidence, ce qui représente 32 % des actifs résidant et travaillant en Île-de-France.

Il s'agit :

- des autres communes de la petite couronne, à l'exception de quelques communes des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis et des communes situées dans la partie sud-est du Val-de-Marne,
- de communes des villes nouvelles ou de leur hinterland,
- de communes situées dans des secteurs de la zone agglomérée tels que la Vallée-de-Montmorency, la Plaine de France, le nord-est de l'Essonne, les franges ouest de Hauts-de-Seine,

- de pôles secondaires et de petites villes de la grande couronne (Coulommiers, Montereau-Fault-Yonne, Fontainebleau, Etampes, Rambouillet, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Limay).

Les communes qui accueillent moins de 5 000 actifs au lieu de résidence, de loin les plus nombreuses, se situent principalement dans l'espace rural de la grande couronne.

#### • Les classes socioprofessionnelles

La répartition géographique des actifs au lieu de résidence est précisée en considérant les trois catégories prises en compte pour les actifs au lieu d'emploi.

**Les actifs de la catégorie 1** sont représentés à plus de 50 % (50 % à 75 %) dans :

- les arrondissements du centre (1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>) et de l'ouest (15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>) de Paris,
- les communes résidentielles des Hauts-de-Seine (Neuilly-sur-Seine, Marne-la-Coquette, Ville-d'Avray, Vaucresson, Saint-Cloud, Sceaux), des Yvelines (secteur du Vésinet – Louveciennes – Saint-Nom-La Bretèche, franges sud et ouest de Saint-Quentin-en-Yvelines) et de l'Essonne (Saint-Aubin, Gif-sur-Yvette, Bures-sur-Yvette).

La part des actifs de la catégorie 1 varie de 25 % à 50 % dans :

- les autres arrondissements parisiens,
- les autres communes des Hauts-de-Seine (à l'exception de Clichy et de quelques communes de la presqu'île de Gennevilliers et de la partie sud-est),
- dans les secteurs périphérique nord, est et sud-est du Val-de-Marne,
- quelques communes de villes nouvelles, en particulier Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, Magny-les-Hameaux à Saint-Quentin-en-Yvelines et plusieurs communes des secteurs 3 et 4 de Marne-la-Vallée,
- de nombreuses communes du Val-d'Oise (communes de la Vallée-de-Montmorency et du Vexin notamment), la grande majorité des autres communes des Yvelines et de la moitié ouest de l'Essonne,
- un certain nombre de communes rurales de Seine-et-Marne (secteur de Fontainebleau en particulier).

Les actifs de la catégorie 1 sont par contre faiblement représentés (moins de 25 %) dans :

- les communes à tradition industrielle des Hauts-de-Seine (secteur ouest et nord de la presqu'île de Gennevilliers, secteur sud-est),
- la quasi totalité de la Seine-Saint-Denis,
- plus de la moitié du Val-de-Marne,

- la majorité des communes des villes nouvelles,
- l'est du Val-d'Oise (Plaine de France), la vallée de la Seine aval, le secteur de Saint-Cyr, les Clayes-sous-Bois, Plaisir dans les Yvelines, les secteurs au sud d'Orly et à l'ouest d'Évry dans l'Essonne,
- les pôles secondaires de grande couronne et de nombreuses communes rurales de Seine-et-Marne.

**Les actifs de la catégorie 2** sont représentés à plus de 50 % (50 % à 75 %) dans 78 % des communes (ou arrondissements parisiens).

La quasi totalité des autres communes ou arrondissements présentent des parts d'actifs de la catégorie 2 comprises entre 25 % et 50 %.

Il s'agit :

- des arrondissements centraux de Paris (1<sup>er</sup> et 11<sup>e</sup>) et des arrondissements périphériques sud (14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>) et ouest (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>),
- des trois communes de la proche banlieue ouest (Boulogne - Billancourt, Neuilly, Levallois-Perret),
- de communes résidentielles des Hauts-de-Seine (Sceaux, Saint-Cloud, Vaucresson, Ville-d'Avray notamment),
- de la commune de Saint-Mandé dans le Val-de-Marne,
- de communes des Yvelines et de l'Essonne présentant des pourcentages importants d'actifs de la catégorie 1.

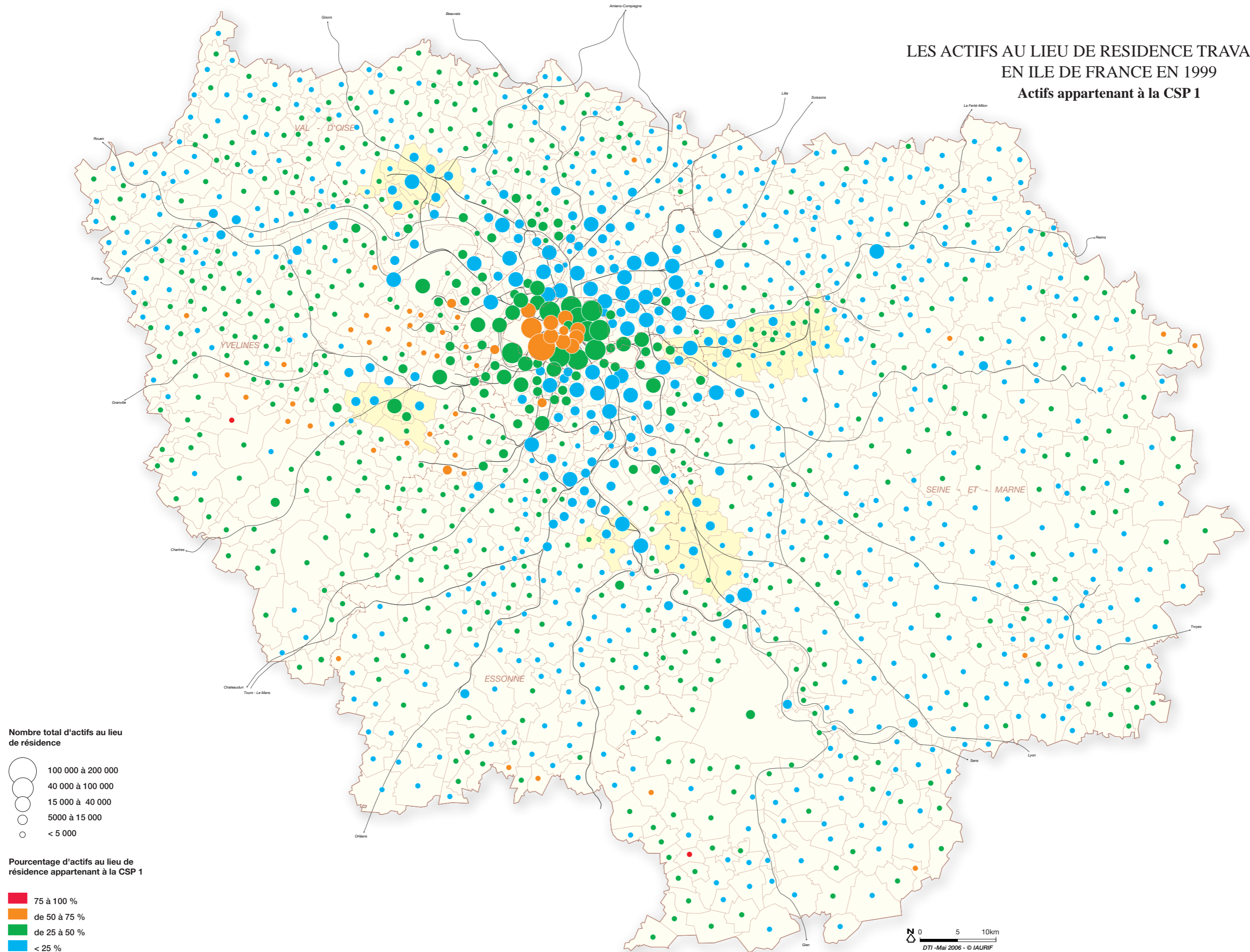
**Les actifs de la catégorie 3** sont faiblement représentés (moins de 25 %) dans l'ensemble des arrondissements parisiens et dans 74 % des communes franciliennes.

Les autres communes de la région (à l'exception de quelques communes rurales isolées) accueillent entre 25 % et 50 % d'actifs de la catégorie 3.



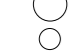


Ces communes se situent essentiellement :

- à l'extrémité de la presqu'île de Gennevilliers (Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, l'Île-Saint-Denis),
- dans la moitié nord de la Seine-Saint-Denis et dans la Plaine de France,
- dans certains secteurs du Val-de-Marne (secteur de Seine-Amont, secteur de Bonneuil – Champigny-sur-Marne),
- pour quelques unes d'entre elles, dans les villes nouvelles (Saint-Ouen-l'Aumône, Puteaux, Pontoise, Trappes, La Verrière, Réau, Jossigny)
- en Essonne (Grigny, Corbeil-Essonnes, communes rurales des franges sud),
- dans la Seine-et-Marne (pôles secondaires, nombreuses communes rurales).





LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT  
 EN ILE DE FRANCE EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 1



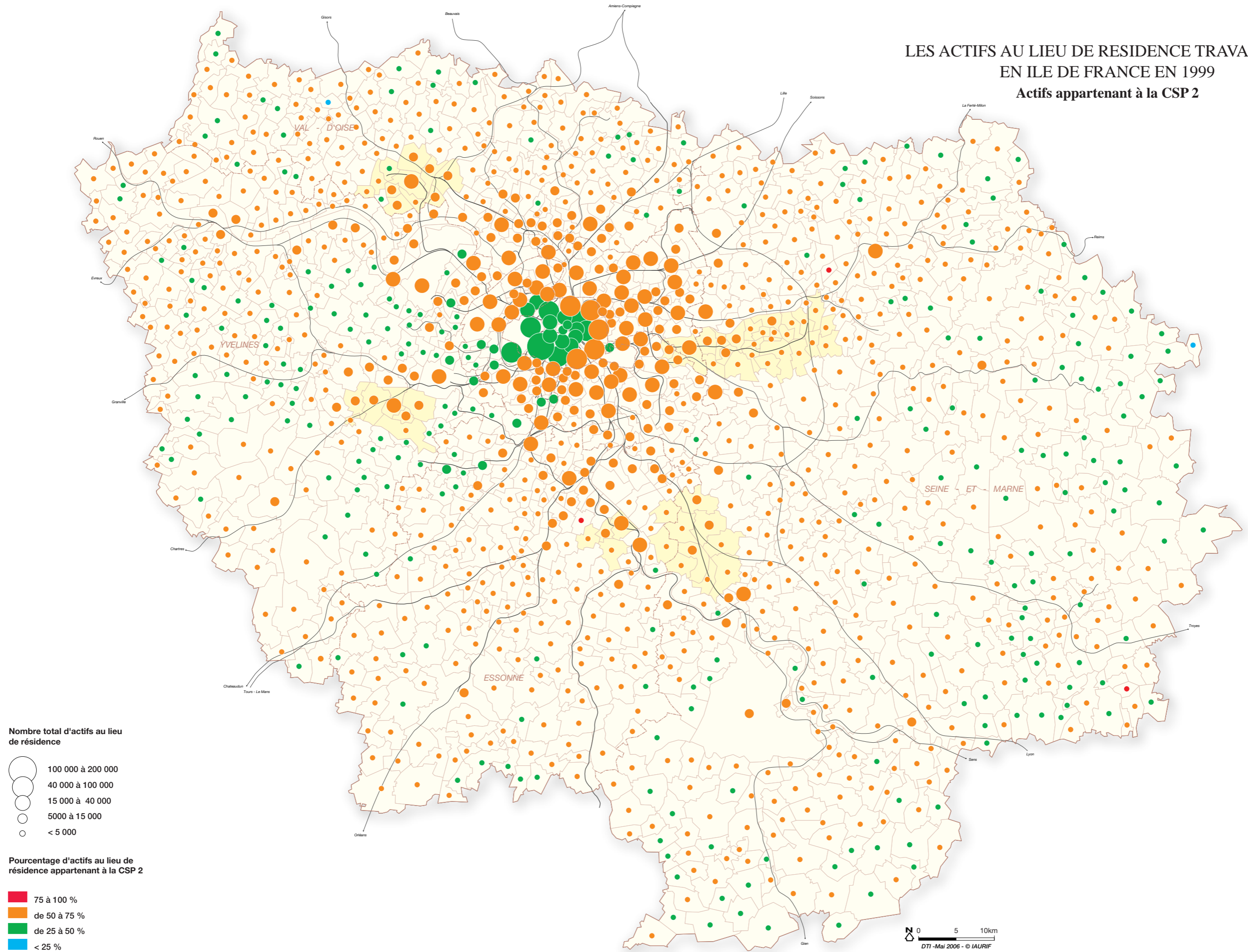
Nombre total d'actifs au lieu de résidence

-  100 000 à 200 000
-  40 000 à 100 000
-  15 000 à 40 000
-  5 000 à 15 000
-  < 5 000

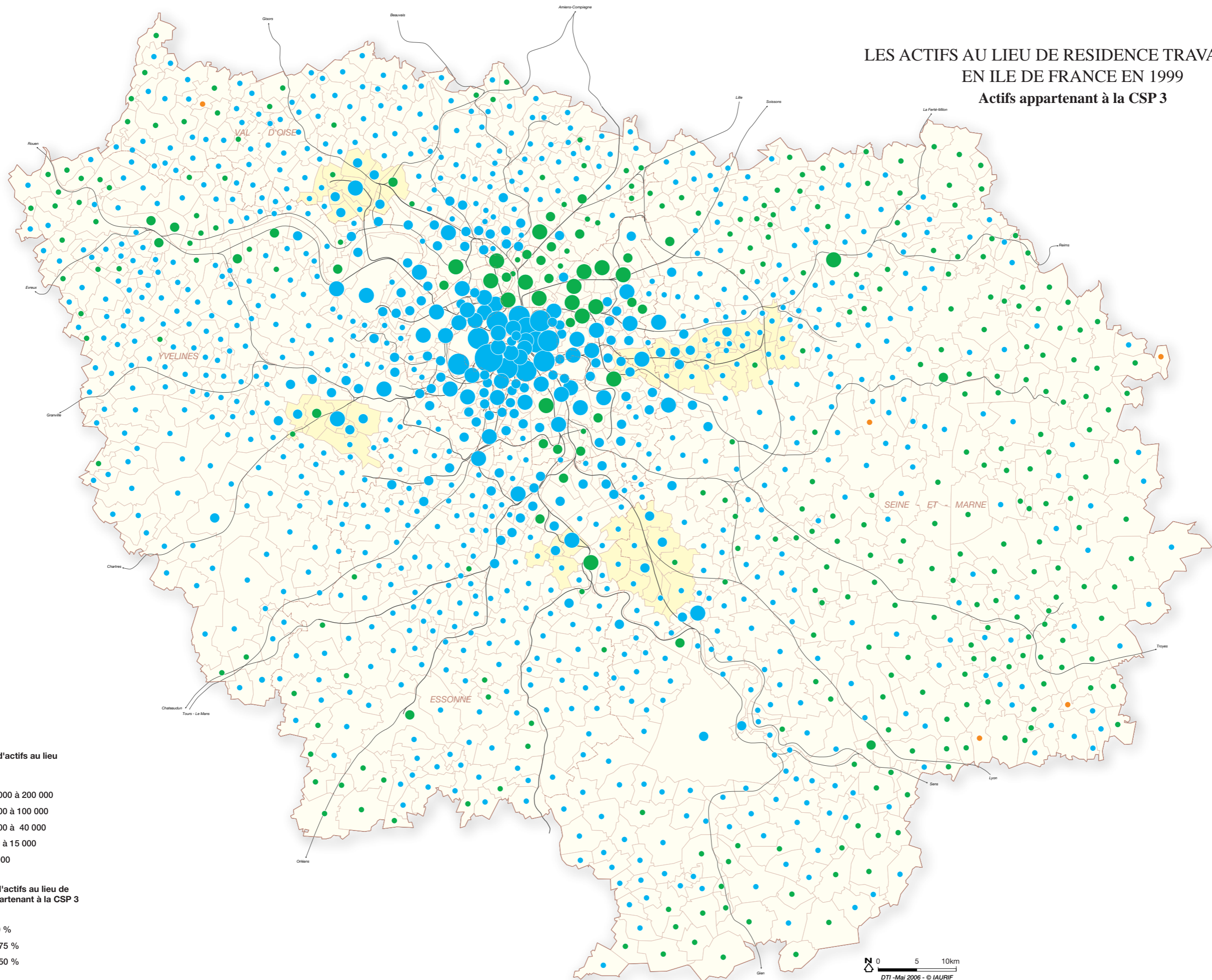
Pourcentage d'actifs au lieu de résidence appartenant à la CSP 1

-  75 à 100 %
-  de 50 à 75 %
-  de 25 à 50 %
-  < 25 %

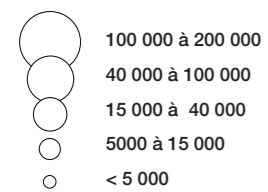
LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT  
 EN ILE DE FRANCE EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 2



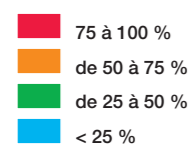
LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT  
 EN ILE DE FRANCE EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 3



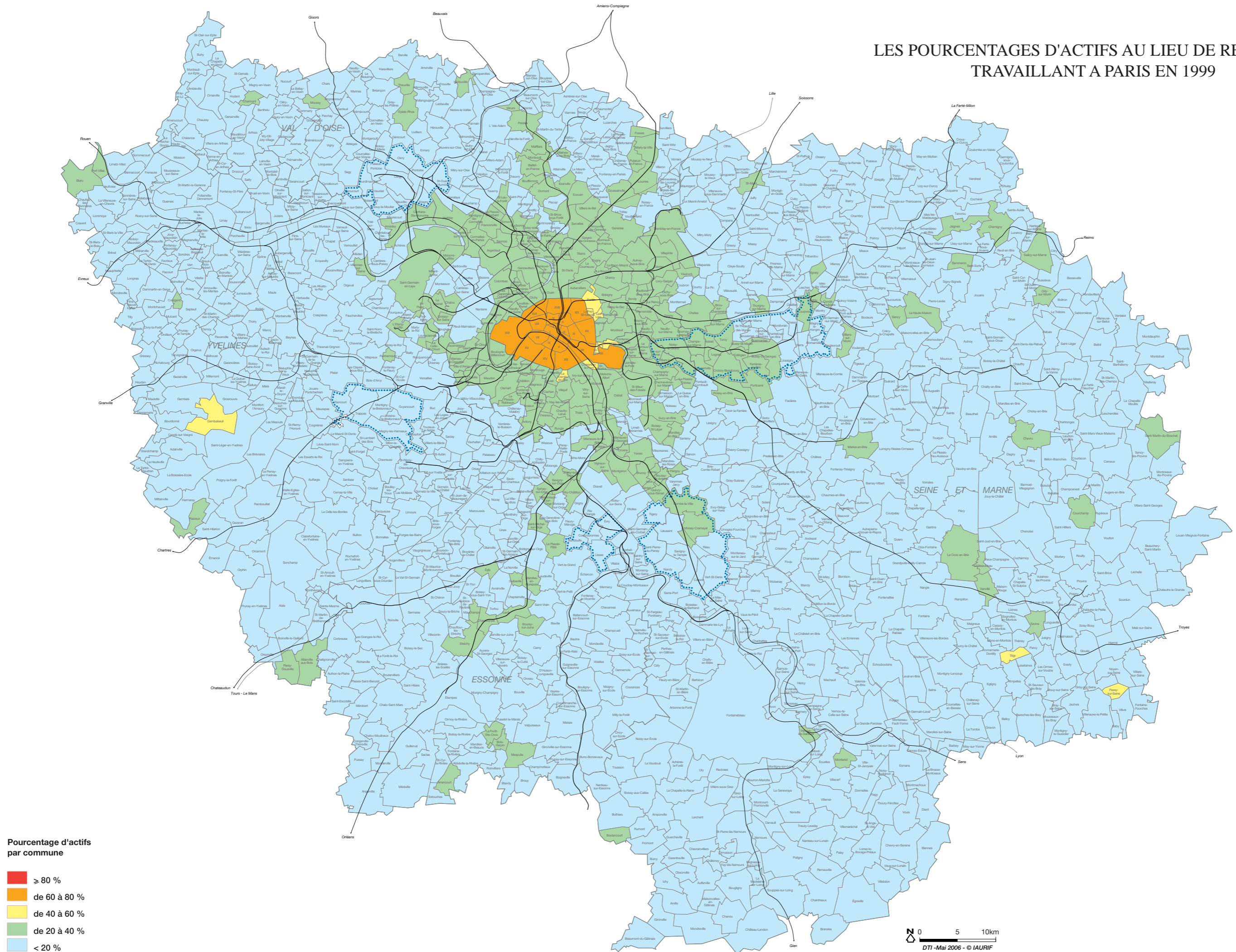
Nombre total d'actifs au lieu de résidence



Pourcentage d'actifs au lieu de résidence appartenant à la CSP 3



# LES POURCENTAGES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT A PARIS EN 1999



## 2.2.2 Les actifs travaillant à Paris (32 %)

### • La répartition géographique

Les actifs travaillant à Paris sont majoritaires parmi les actifs parisiens (60 % à 80 %).

En revanche, l'emploi parisien intéresse moins de 40 % des actifs résidant dans la quasi totalité des communes de banlieue : 20 % à 40 % pour les actifs habitant dans la zone centrale (petite couronne à l'exception de quelques communes, nord-est des Yvelines, sud est du Val-d'Oise, Secteurs 2 et 3 de Marne-la-Vallée) et moins de 20 % au delà.

La majorité des 1 519 557 franciliens qui travaillent à Paris résident ainsi au cœur de l'agglomération, près de la moitié (47 %) habitant dans 18 arrondissements parisiens et dans trois communes de proche banlieue (Boulogne-Billancourt, Montreuil et Asnières-sur-Seine).

Le 11<sup>e</sup> arrondissement et les arrondissements périphériques (du 12<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup>) totalisent à eux seuls 540 980 actifs (35 %), chacun accueillant entre 41 850 et 74 410 actifs. Les autres arrondissements (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> exceptés) et les trois communes de la proche banlieue accueillent chacun 10 000 à 32 000 actifs, l'ensemble représentant 182 690 actifs (12 %).

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements et 35 communes totalisent 286 980 actifs (19 %), avec des nombres d'actifs au lieu de résidence compris entre 5 000 et 10 000 ; il s'agit de communes de la proche banlieue, de pôles urbains ou communes denses et de la première couronne (Créteil, Noisy-le-Grand, Fontenay-sous-Bois, Aulnay-sous-Bois, Antony), de communes importantes de la zone agglomérée (Argenteuil, Versailles, Sarcelles).

La plupart des communes situées en villes nouvelles, le long des axes ferroviaires et dans le reste de la zone agglomérée sont le lieu de résidence de 500 à 5 000 actifs ; l'ensemble totalise 452 840 actifs, soit 30 % des actifs franciliens travaillant à Paris.

Les autres communes d'Île-de-France, essentiellement rurales, accueillent chacune moins de 500 actifs travaillant à Paris.

### • Les classes socioprofessionnelles

Les actifs de la catégorie 1 travaillant à Paris sont représentés à raison de 50 % à 75 % dans :

- les 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, et 16<sup>e</sup> arrondissements de Paris,

- sept communes des Hauts-de-Seine (Garches, Marne-la-Coquette, Neuilly-sur-Seine, Saint-Cloud, Sceaux, Vaucresson, Ville-d'Avray) et une commune du Val-de-Marne (Santeny),
- les secteurs résidentiels de l'est des Yvelines (de Saint-Germain-en-Laye à Versailles notamment) du nord-ouest de l'Essonne (vallée de la Bièvre, Vallée-de-Chevreuse), des environs de Fontainebleau en Seine-et-Marne,
- de nombreuses communes de l'espace rural, notamment dans les Yvelines et dans l'ouest du Val-d'Oise (Vexin).

A noter qu'un certain nombre de communes dispersées aux franges de la limite régionale présentent des parts d'actifs de la catégorie 1 supérieures à 75 %.

La représentation des actifs de la catégorie 1 descend à 25 % - 50 % dans :

- les autres arrondissements de Paris,
- la plupart des autres communes des Hauts-de-Seine, deux communes de Seine-Saint-Denis (Gournay-sur-Marne et le Raincy), un certain nombre de communes du Val-de-Marne (aux franges est et ouest),
- plusieurs communes de villes nouvelles,
- différents secteurs du reste de la zone agglomérée proches de villes nouvelles : Vallée-de-Montmorency, sud de Cergy-Pontoise, sud de Saint-Quentin-en-Yvelines, secteur compris entre Évry et la Vallée-de-Chevreuse,
- de nombreuses communes disséminées dans l'espace rural de la grande couronne.

Les actifs de catégorie 1 sont faiblement représentés (moins de 25 %) dans :

- quelques communes des Hauts-de-Seine (Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Clichy, Bagneux, Nanterre, Malakoff et Colombes),
- toutes les communes de Seine-Saint-Denis à l'exception du Raincy et de Gournay-sur-Marne,
- plus de la moitié des communes du Val-de-Marne (communes du secteur Seine-Amont notamment),
- des communes de villes nouvelles (Sénart, Évry, Secteurs 1 et 2 de Marne-la-Vallée),
- les communes de l'est du Val-d'Oise (Plaine de France), de la partie centrale de l'Essonne, de la vallée de la Seine dans les Yvelines,
- la grande majorité des autres communes de la Seine-et-Marne.

Les actifs de la catégorie 2 travaillant à Paris sont majoritaires dans près de 80 % des communes franciliennes.

Leur part varie de :

- 50 % à 75 % dans la zone agglomérée et les villes nouvelles,
- 50 % à 100 % au delà, notamment dans les communes rurales.

Ces actifs sont généralement minoritaires dans les communes qui présentent une forte population d'actifs de la catégorie 1. Leur part est ainsi comprise entre 25 % et 50 % dans :

- les arrondissements du centre (1<sup>er</sup> au 9<sup>e</sup>) et de l'ouest (15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>) de Paris,
- les communes résidentielles des Hauts-de-Seine (Sceaux et triangle Meudon, Saint-Cloud, Vaucresson), des Yvelines (secteurs de Versailles et de Saint-Germain-en-Laye notamment), de l'Essonne (environs de Fontainebleau).

La part des actifs de la catégorie 2 est également minoritaire dans de nombreuses communes rurales, certaines d'entre elles présentant mêmes des parts inférieures à 25 %.

Les actifs de la catégorie 3 travaillant à Paris sont faiblement représentés dans les communes franciliennes. Cette catégorie ne concerne que 11 % des actifs franciliens travaillant dans la capitale.

Les actifs de la catégorie 3 sont ainsi minoritaires dans 94 % des communes, avec des parts le plus souvent inférieures à 25 %.

Les parts de 25 à 50 % ne concernent :

- qu'une dizaine de communes de la banlieue dense nord-est, dont Clichy-sous-Bois (31 %), Garges-les-Gonnesse (29 %), Aubervilliers (29 %), Villetaneuse (27 %), La Courneuve (27 %),
- qu'un certain nombre de communes dispersées dans l'espace rural, notamment en Seine-et-Marne.

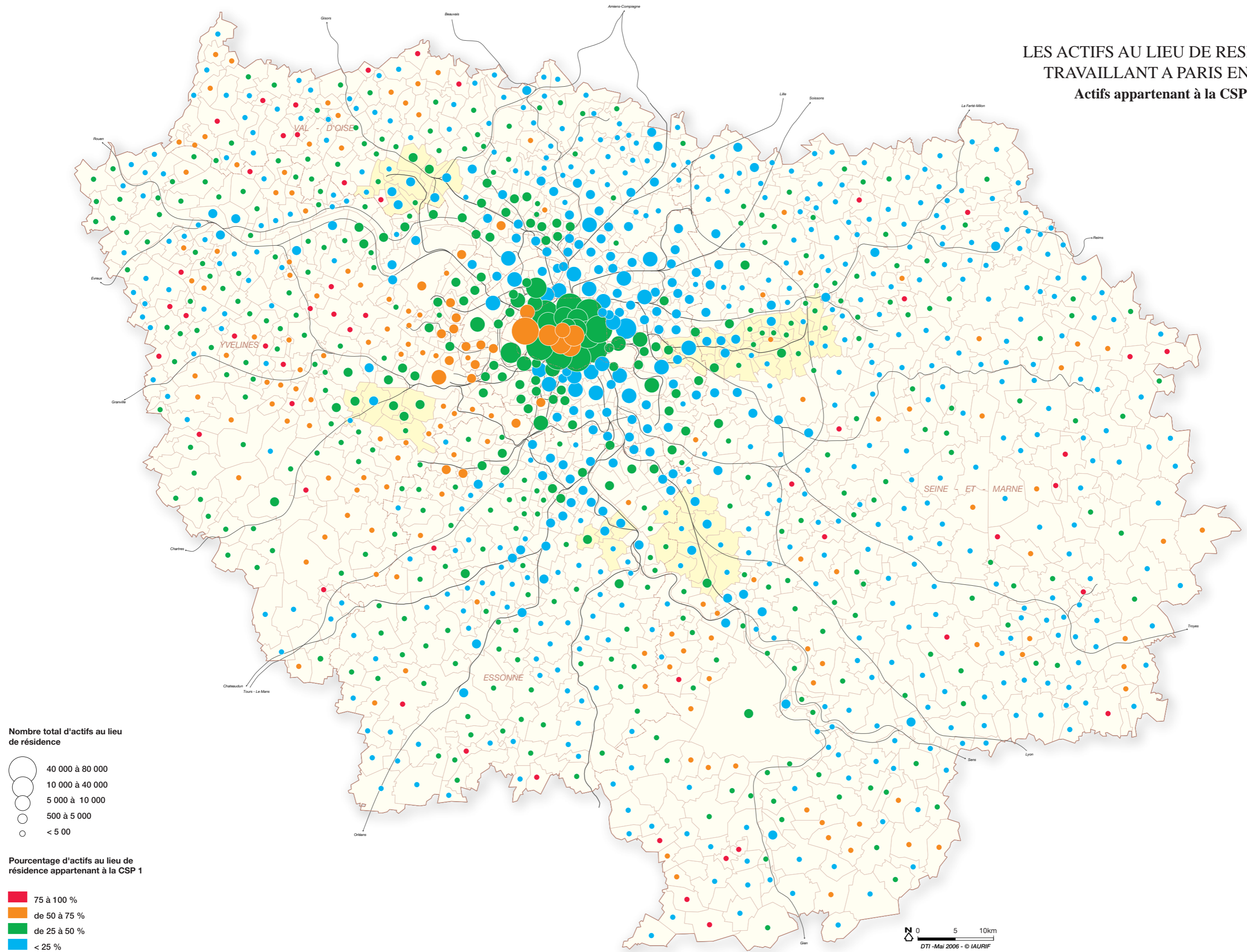
Les 6 % de communes qui accueillent une majorité d'actifs de la catégorie 3 sont essentiellement des communes rurales du nord du Val-d'Oise et de l'est de la Seine-et-Marne.



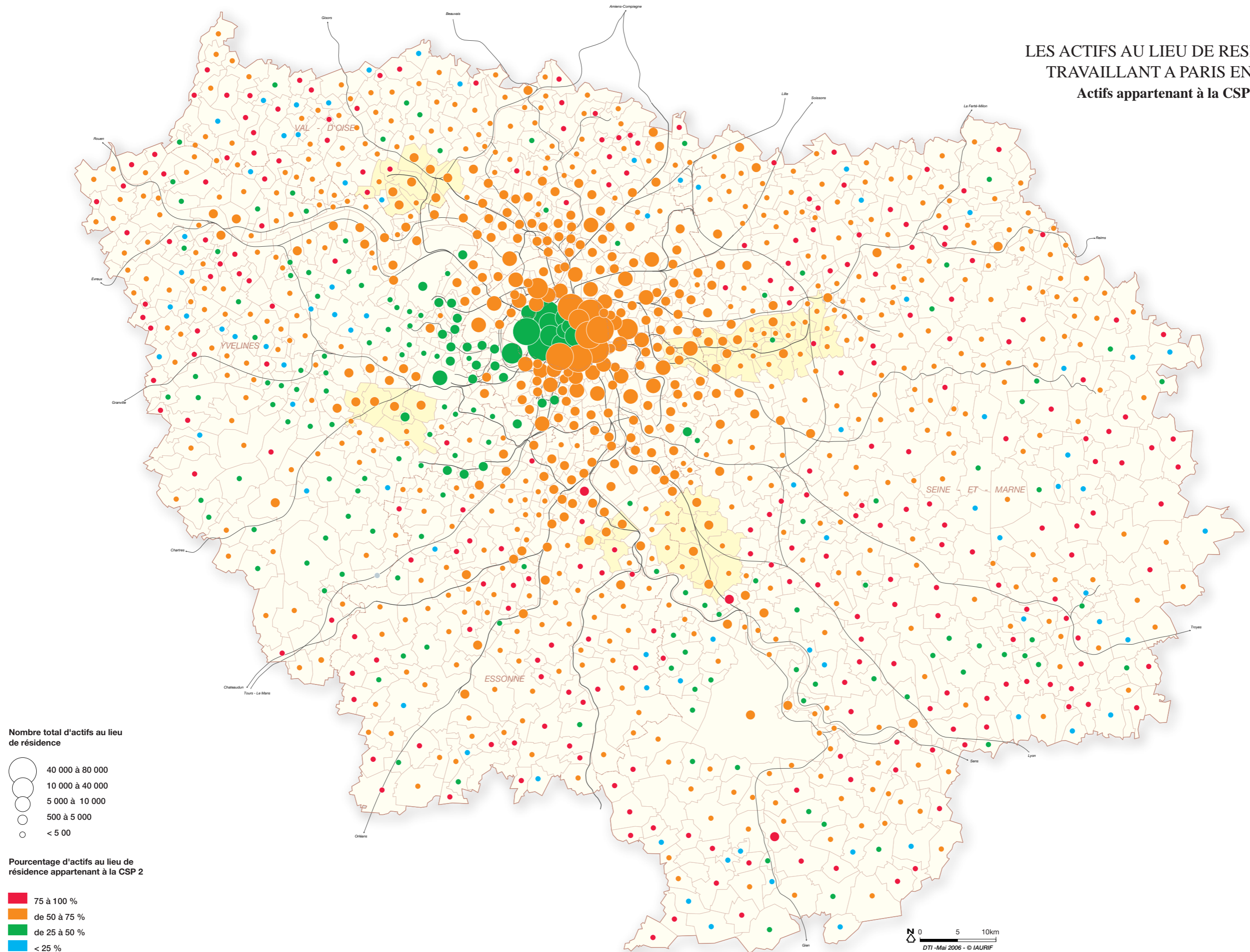
Quartier des Pyramides à Évry (91)

DREIF

LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE  
TRAVAILLANT A PARIS EN 1999  
Actifs appartenant à la CSP 1

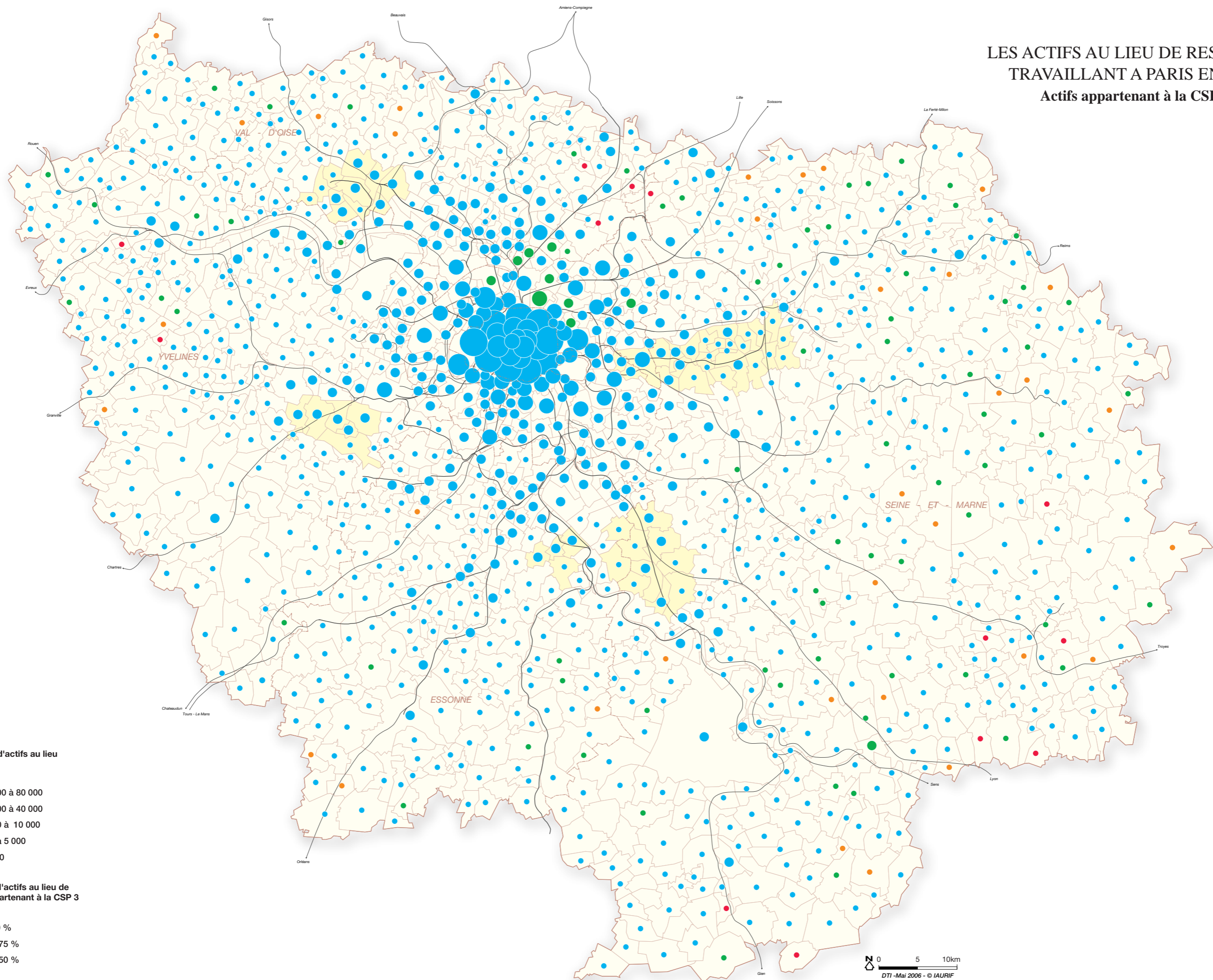


LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE  
 TRAVAILLANT A PARIS EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 2

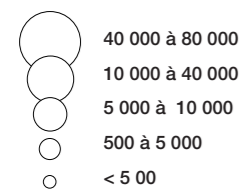




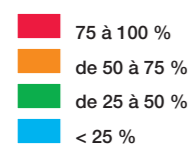
LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE  
 TRAVAILLANT A PARIS EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 3



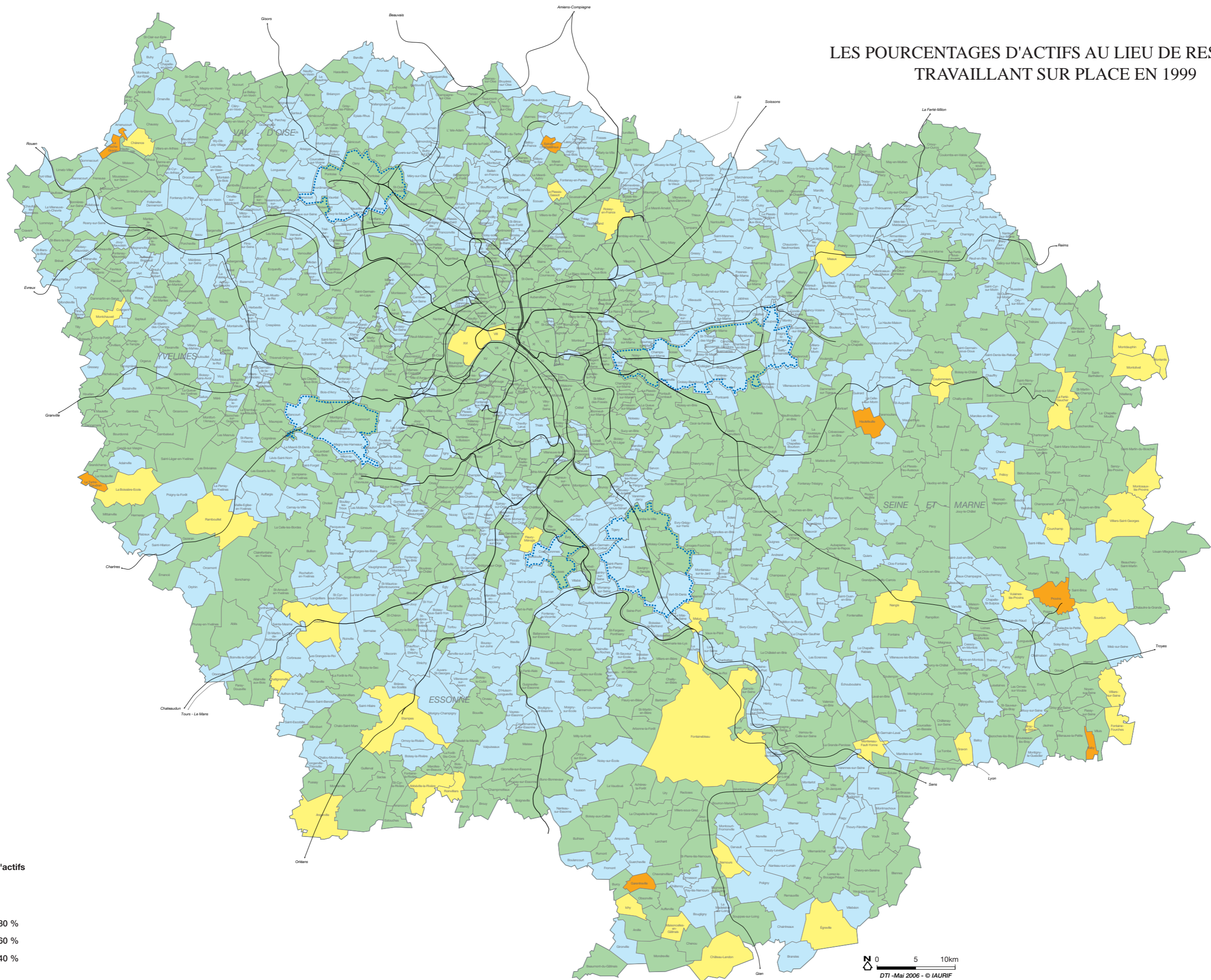
Nombre total d'actifs au lieu de résidence



Pourcentage d'actifs au lieu de résidence appartenant à la CSP 3



# LES POURCENTAGES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT SUR PLACE EN 1999



Pourcentage d'actifs par commune

- ≥ 80 %
- de 60 à 80 %
- de 40 à 60 %
- de 20 à 40 %
- < 20 %

### 2.2.3 Les actifs travaillant sur place (26 %)

#### • La répartition géographique

Ce sont les 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Paris, la commune de Roissy-en-France et un certain nombre de communes des franges régionales (pôles secondaires notamment) qui présentent les plus forts pourcentages d'actifs travaillant sur place (40 % à 80 %).

Tous les autres pourcentages sont inférieurs à 40 % ; ils s'échelonnent entre 20 % et 40 % dans la plupart des communes de la zone agglomérée et dans un grand nombre de communes rurales (communes éloignées des réseaux ferrés en particulier).



Bureaux à Issy-les-Moulineaux (92)

IAURIF

La commune de Boulogne-Billancourt et la moitié des arrondissements parisiens (le 11<sup>e</sup> et les 9<sup>e</sup> arrondissements périphériques) totalisent 21 % des 1 234 764 actifs franciliens travaillant sur place, avec des effectifs variant de 16 060 actifs (Boulogne-Billancourt) à 35 770 (15<sup>e</sup> arrondissement).

Six arrondissements centraux de Paris (du 5<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup>) et vingt-six communes accueillent entre 6 000 et 16 000 actifs travaillant sur place, l'ensemble représentant 23 % des franciliens ayant leur lieu d'emploi dans leur commune de résidence.

La majorité des communes concernées se situent dans la Petite Couronne et correspondent à des pôles d'habitat et d'emploi.

Il s'agit :

- de communes riveraines de Paris (Neuilly, Levallois-Perret, Clichy, Saint-Denis, Montreuil, Ivry, Issy-les-Moulineaux),
- de communes importantes situées dans la boucle de Gennevilliers (Courbevoie, Asnières, Rueil-Malmaison, Nanterre, Colombes), au nord-est de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Drancy), le long d'un arc sud-est (Noisy-le-Grand, Champigny, Saint-Maur-des-Fossés, Créteil, Vitry).

Six communes sont extérieures à la Petite Couronne:

- deux pôles d'emploi (Versailles, pôle administratif et Argenteuil, pôle d'activités),
- deux communes centrales de Villes Nouvelles (Cergy et Évry),
- deux pôles secondaires de grande couronne (Meaux et Melun).

Les quatre arrondissements du centre de Paris (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) et 120 communes totalisent un tiers des actifs travaillant sur place avec des effectifs compris entre 2 000 et 6 000 actifs.

Ces communes sont, pour l'essentiel :

- des communes de l'agglomération dense,
- des communes de villes nouvelles,
- des pôles secondaires ou villes importantes de grande couronne (Mantes-la-Jolie, Rambouillet, Dourdan, Étampes, Fontainebleau, Nemours, Montereau-Fault-Yonne, Provins, Coulommiers).

Près de 300 communes accueillent entre 250 et 2 000 actifs travaillant sur place, le tout représentant près de 20 % des franciliens résidant et travaillant dans la même commune.

Ces communes se situent :

- dans les secteurs à faible densité de population de la petite couronne (secteurs résidentiels des Hauts-de-Seine, secteur de Rungis – Chevilly-la-Rue, sud-est du Val-de-Marne),
- dans les secteurs de grande couronne à fort déficit d'emploi (Vallée-de-Montmorency),
- au voisinage des pôles d'emplois de grande couronne : sud de Cergy-Pontoise, Seine-Aval, nord de Versailles, entre Saint-Quentin-en-Yvelines et Évry, aux environs de Melun et de Fontainebleau, au nord et au sud de Marne-la-Vallée, à l'ouest de Meaux.

Les communes rurales accueillent moins de 250 actifs travaillant sur place et totalisent 3 à 4 % des franciliens qui ont leur emploi dans leur commune de résidence.

#### • Les classes socioprofessionnelles

Les actifs de la catégorie 1 travaillant sur place ne sont majoritaires que :

- dans deux arrondissement parisiens, le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup>, où leur part s'élève respectivement à 51 % et 53 %,
- dans un quart des communes de la grande couronne (communales rurales), leur part variant de 50 % à 75 % dans 20 % des communes et étant supérieure à 75 % dans les 5 % de communes restantes.

La part des actifs de la catégorie 1 varie de 25 % à 50 % dans :

- les autres arrondissements parisiens, lesquels présentent des parts d'actifs de la catégorie 1 comprises entre 40 % et 50 %, à l'exception des 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> pour lesquels les parts d'actifs se situent entre 30 % et 40 %,
- la majorité (72 %) des communes des Hauts-de-Seine, les parts d'actifs les plus importantes concernant les communes de Neuilly-sur-Seine (46 %), Sceaux (39 %), Marne-la-Coquette (39 %), Levallois-Perret (36 %),
- une dizaine de communes de la Seine-Saint-Denis : communes près de Paris (Les Lilas et Le Pré –Saint-Gervais) et communes de la frange est dont Le Raincy (39 %), Gournay-sur-Marne (34 %), Coubron (33 %),



Centre de Neuilly-sur-Seine (92)

IAURIF

- plus de 40 % des communes du Val-de-Marne : communes du pourtour parisien (exceptées Gentilly et Ivry-sur-Seine) et de la partie est,
- près de la moitié des communes de la grande couronne, dont quelques communes des villes nouvelles (la majorité des communes des secteurs 3 et 4 de Marne-la-Vallée), le sud du Val-d'Oise, le secteur de Versailles – Saint-Germain-en-Laye, la Vallée-de-Chevreuse, le secteur de Fontainebleau et de nombreuses communes rurales.



Immeubles de logements à Torcy (77)

IAURIF

Les actifs de la catégorie 1 sont faiblement représentés (moins de 25 %) dans :

- une dizaine de communes à tradition industrielle des Hauts-de-Seine, les parts les plus faibles concernant Gennevilliers (12 %), Villeneuve-la-Garenne (12 %) et Nanterre (16 %),
- les trois quarts des communes de la Seine-Saint-Denis, les plus faibles représentations concernant les communes de Dugny (8 %), Villetaneuse (12 %), Neuilly-sur-Marne (13 %), Bobigny (13 %),
- plus des deux tiers des communes du Val-de-Marne, les plus faibles parts (13 % – 14 %) concernant les communes de la frange sud (Fresnes, Orly, Villeneuve-Saint-Georges, Valenton),

- plus d'un quart des communes de la grande couronne, dont la majorité des communes des villes nouvelles (Secteurs 3 et 4 de Marne-la-Vallée exceptés) et de leur hinterland, la Plaine de France, la vallée de la Seine aval, le Val-d'Orge, les pôles secondaires et un certain nombre de communes rurales.

**Les actifs de la catégorie 2** travaillant sur place sont majoritaires dans :

- les arrondissements périphériques parisiens (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> exceptés), avec des parts comprises entre 50 % et 56 %,
- les communes de la petite couronne (parts de 50 % à 68 %), à l'exception d'une commune des Hauts-de-Seine, de trois communes de Seine-Saint Denis et de trois communes du Val-de-Marne,
- la grande majorité des communes des villes nouvelles, du reste de l'agglomération centrale, des pôles secondaires et des autres agglomérations de la grande couronne (parts de 50 % à 75 %),
- un certain nombre de communes rurales (parts de 50 % à 100 %).

La part des actifs de la catégorie 2 varie de 25 % à 50 % dans :

- les autres arrondissements parisiens (parts comprises entre 40 % et 49 %),
- sept communes de la Petite Couronne : Neuilly-sur-Seine (47 %) dans les Hauts-de-Seine, Neuilly-Plaisance (47 %), Les Pavillons-sous-Bois (47 %) et Le Raincy (49 %) dans la Seine-Saint-Denis, Ormesson (42 %), Santeny (45 %) et Cachan (47 %) dans le Val-de-Marne,
- près de 40 % des communes de la grande couronne, dont une majorité de communes rurales, quelques communes de villes nouvelles et un certain nombre de communes de la couronne péri-urbaine.

Les parts d'actifs de la catégorie 2 inférieures à 25 % portent sur la zone rurale et concernent 11 % des communes de la grande couronne.

**Les actifs de la catégorie 3** travaillant sur place sont minoritaires dans presque toutes les communes franciliennes (seule une trentaine de communes rurales présentent des parts d'actifs de la catégorie 3 supérieures à 50 %).

La part des actifs de la catégorie 3 varient de 25 % à 50 % dans :

- deux communes du nord des Hauts-de-Seine, Gennevilliers (33 %) et Villeneuve-la-Garenne (25 %),
- les communes de la moitié ouest de la Seine-Saint-Denis, les parts les plus importantes concernant Villetaneuse (38 %), La Courneuve (35 %), Pierrefitte-sur-Seine (31 %),

- une douzaine de communes du Val-de-Marne, concentrées dans le secteur de Villiers-sur-Marne - Champigny-sur-Marne, le secteur de Bonneuil-sur-Marne – Valenton - Villeneuve-Saint-Georges et le secteur de Seine-Amont,
- un peu plus de 20 % des communes de la grande couronne, dont quelques communes de villes nouvelles (Trappes : 40 %), plusieurs communes de la Plaine de France (Goussainville : 33 %), de la vallée de la Seine aval, de l'hinterland sud de Marne-la-Vallée, de nombreuses communes de Seine-et-Marne.

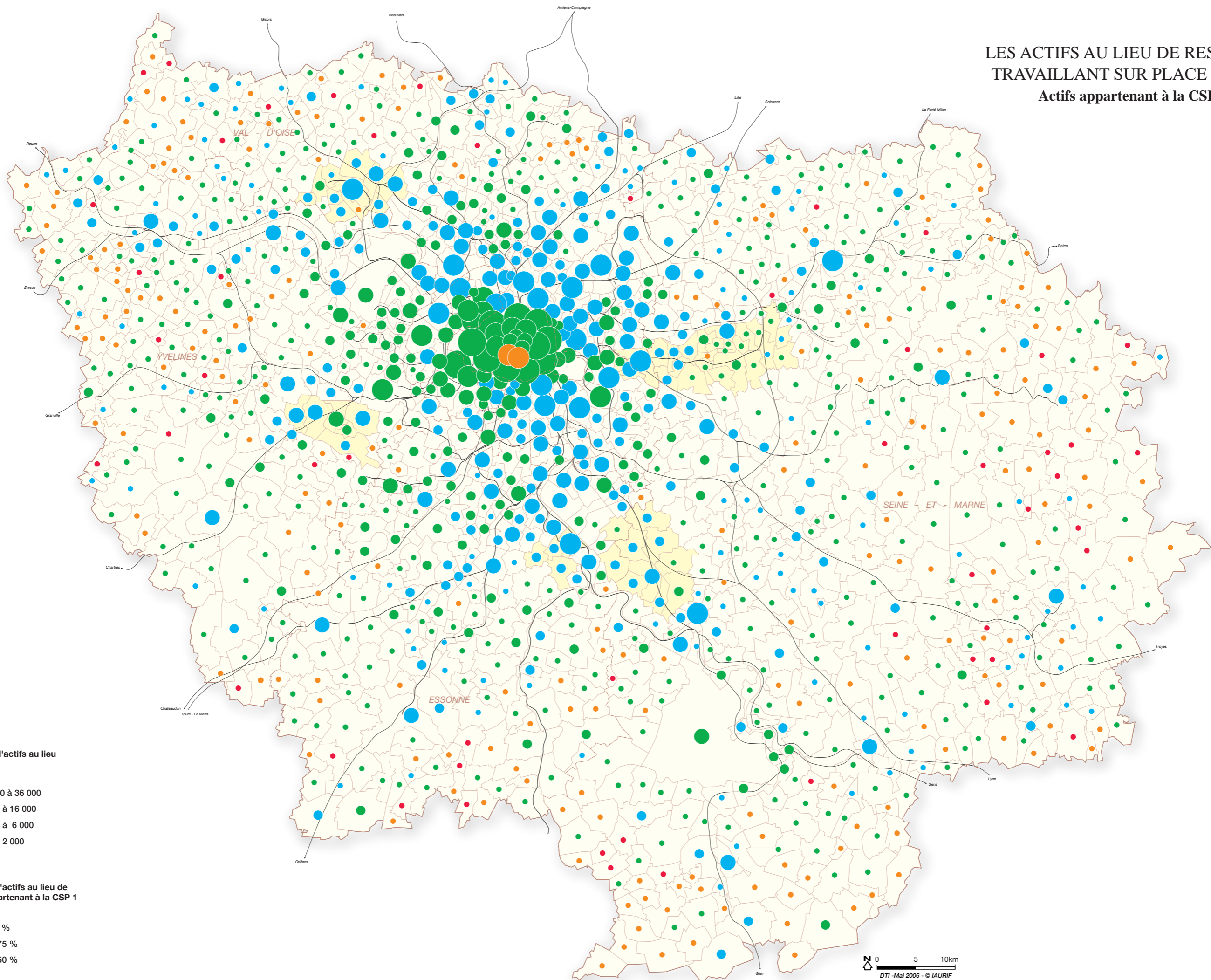
Les parts des actifs de la catégorie sont inférieures à 25 % dans les autres communes, soit dans 75 % des communes franciliennes.



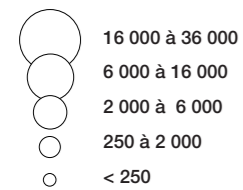
Tour de logements à Cergy-Pontoise (95)

IAURIF

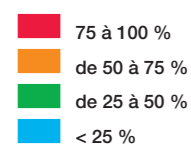
LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE  
 TRAVAILLANT SUR PLACE EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 1



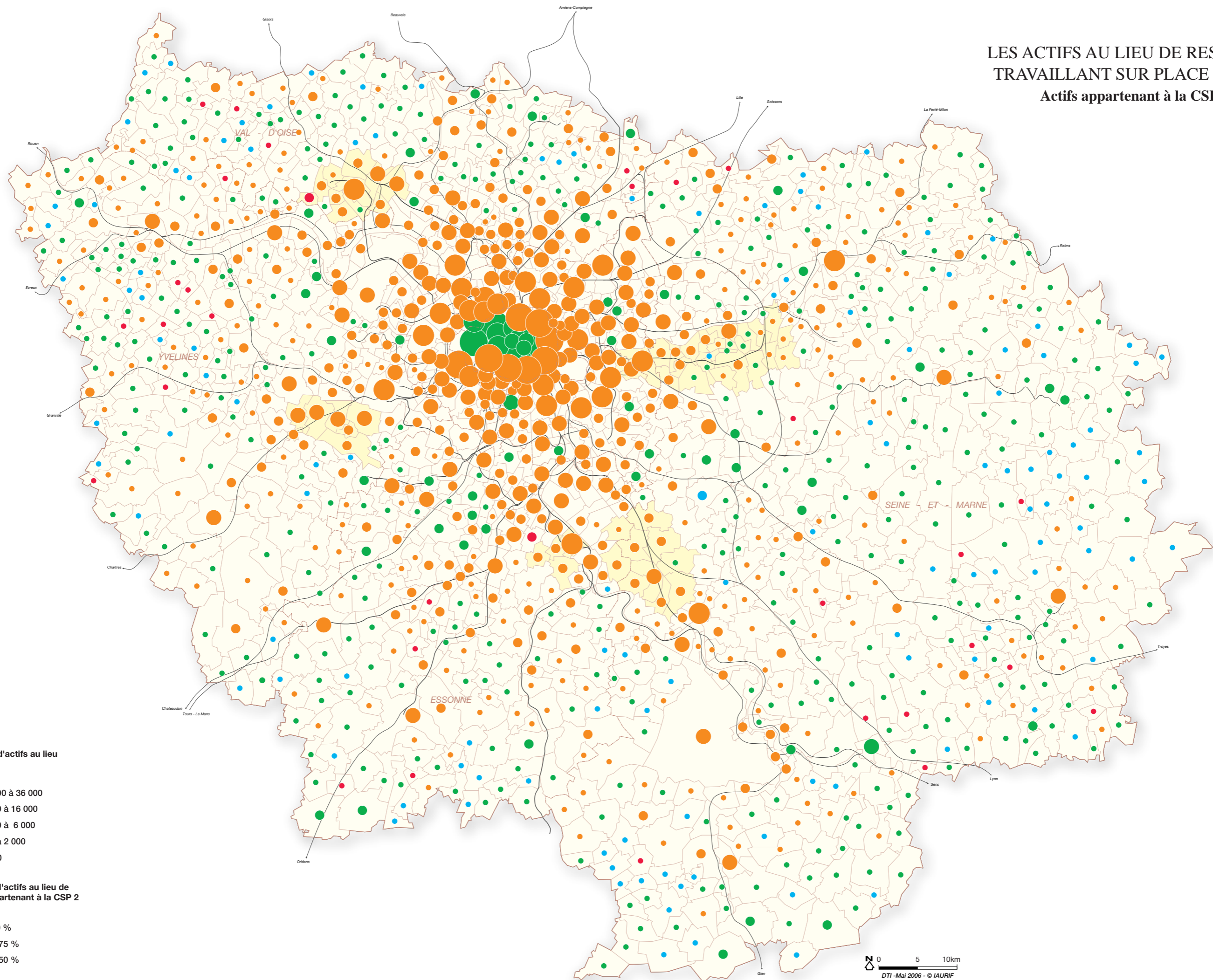
Nombre total d'actifs au lieu de résidence



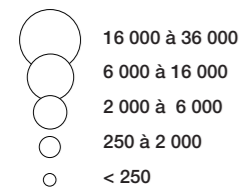
Pourcentage d'actifs au lieu de résidence appartenant à la CSP 1



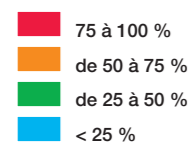
LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE  
 TRAVAILLANT SUR PLACE EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 2



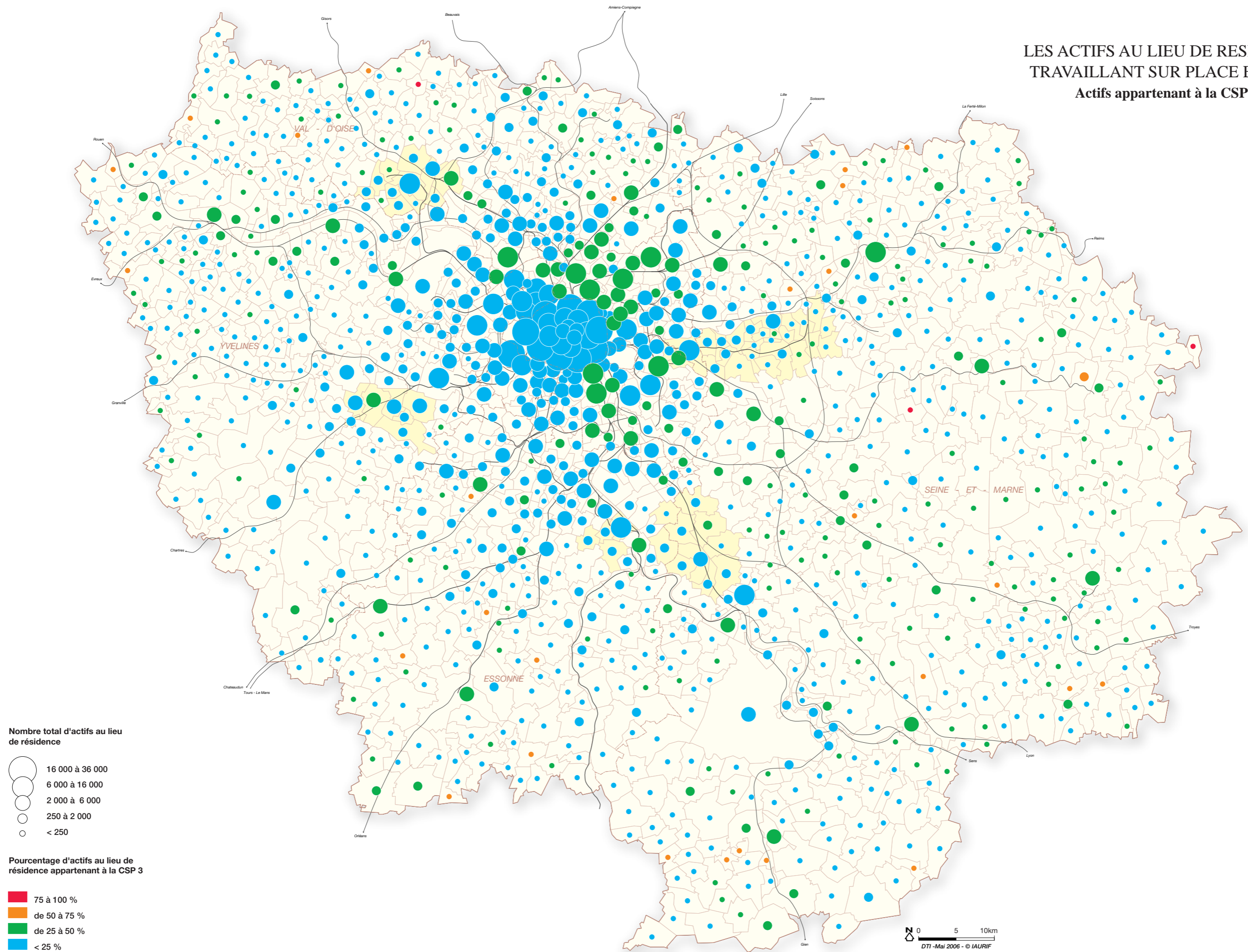
Nombre total d'actifs au lieu de résidence



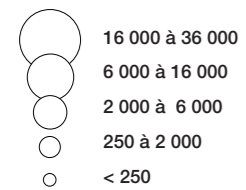
Pourcentage d'actifs au lieu de résidence appartenant à la CSP 2



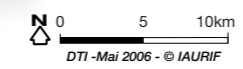
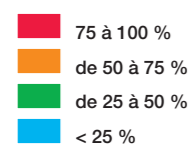
LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE  
 TRAVAILLANT SUR PLACE EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 3



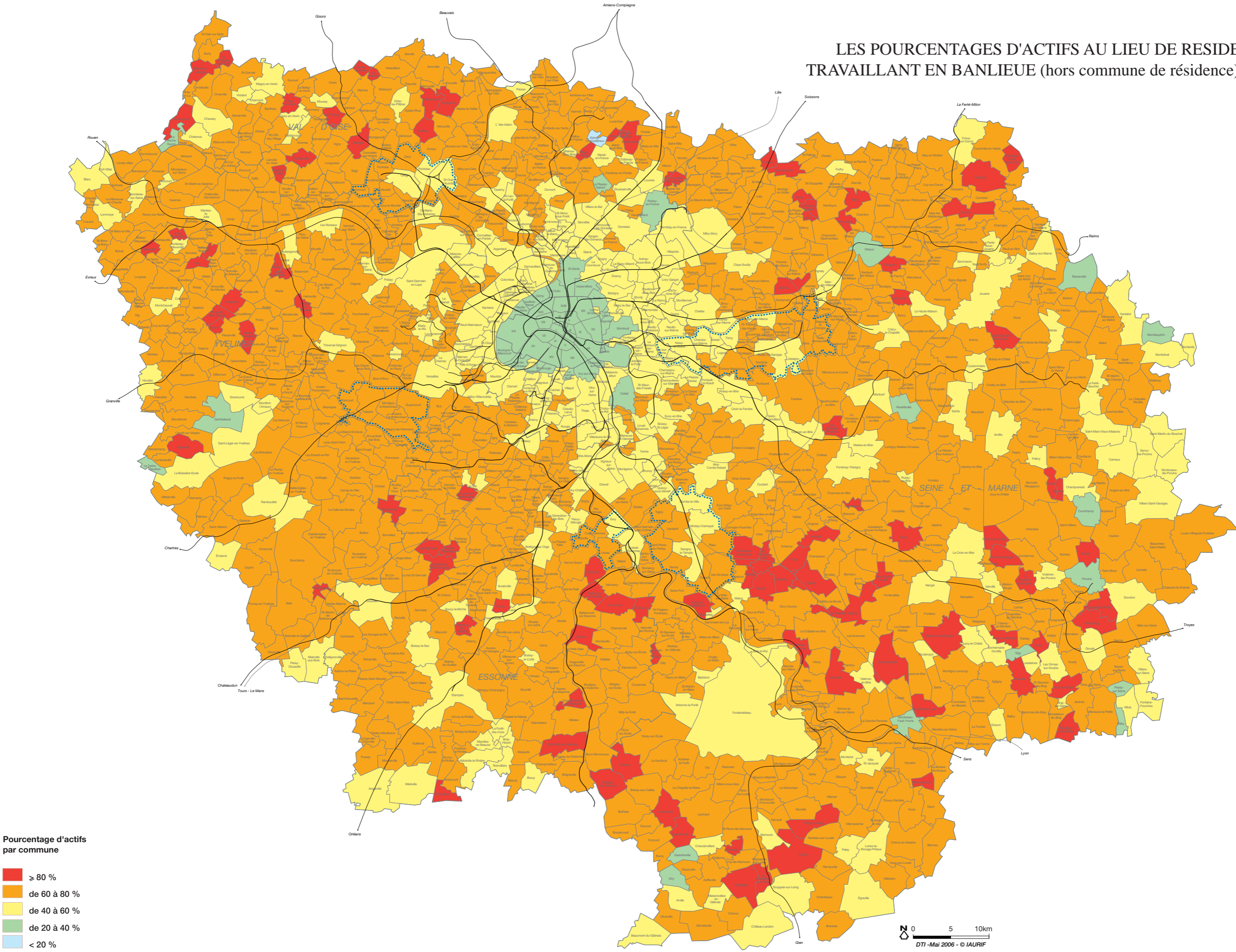
Nombre total d'actifs au lieu de résidence



Pourcentage d'actifs au lieu de résidence appartenant à la CSP 3



# LES POURCENTAGES D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN BANLIEUE (hors commune de résidence) EN 1999



Pourcentage d'actifs par commune

- ≥ 80 %
- de 60 à 80 %
- de 40 à 60 %
- de 20 à 40 %
- < 20 %

0 5 10km  
DTI - Mai 2006 - © IAURIF



## 2.2.4 Les actifs travaillant en banlieue, hors commune de résidence (42 %)

### • La répartition géographique

Ce sont les communes de la grande couronne, en particulier les communes situées dans l'hinterland des pôles urbains, qui présentent les plus forts pourcentages (plus de 60 %) d'actifs travaillant en banlieue, en dehors de leur commune de résidence.

Les pourcentages restent cependant élevés (40 % à 60 %) dans la plupart des communes de la zone agglomérée ; en revanche, ils s'échelonnent entre 20 % et 40 % dans les arrondissements parisiens et dans la plupart des communes limitrophes de Paris.

Une dizaine d'arrondissements et neufs communes de la zone agglomérée accueillent chacun 15 000 à 33 850 actifs, l'ensemble représentant 18 % des 2 032 569 franciliens travaillant en banlieue (hors commune de résidence pour les actifs non parisiens).

Il s'agit :

- du 11<sup>e</sup> arrondissement et des neufs arrondissements périphériques, dont le 15<sup>e</sup> où résident le plus grand nombre d'actifs travaillant en banlieue (33 850 actifs),
- de la commune de Champigny-sur-Marne (15 170 actifs) dans le Val-de-Marne et de six grosses communes des Hauts-de-Seine : Boulogne-Billancourt (17 570 actifs), Asnières (17 380 actifs), Rueil-Malmaison (16 980 actifs), Colombes (16 440 actifs), Nanterre (15 765 actifs), Courbevoie (15 370 actifs),
- de deux communes importantes de la grande couronne : Argenteuil (18 920 actifs) et Versailles (16 560 actifs).

Le 10<sup>e</sup> arrondissement et une soixantaine de communes totalisent près de 30 % des actifs travaillant en banlieue (hors commune de résidence), chacune accueillant entre 7 500 et 15 000 actifs.

Il s'agit :

- des communes denses de la petite couronne, en particulier de Saint-Maur-des-Fossés (14 530 actifs), Aulnay-sous-Bois (14 305 actifs), Vitry-sur-Seine (14 200 actifs), Antony (13 760 actifs), Créteil (13 510 actifs), et Montreuil (13 090 actifs),
- des communes centrales des villes nouvelles telles que Cergy (12 630 actifs), Noisy-le-Grand (12 400 actifs), Montigny-le Bretonneux (11 000 actifs), Evry (11 540 actifs),
- des communes importantes du reste de la zone agglomérée : Franconville et Sarcelles dans le Val-d'Oise,

- Pontault-Combault dans la Seine-et-Marne, Massy, Savigny-sur-Orge, Corbeil-Essonnes, Palaiseau, Athis-Mons et Sainte-Geneviève-des-Bois dans l'Essonne, Plaisir, Saint-Germain-en-Laye, Poissy et Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines,
- du pôle secondaire de Mantes-la-Jolie.

Près de 40 % des actifs qui travaillent en banlieue (hors commune de résidence) résident dans 159 communes ou arrondissements accueillant chacun entre 3 000 et 7 500 actifs.

Il s'agit :

- de sept arrondissements centraux (du 3<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup>)
- des autres communes de la petite couronne dense,
- de la plupart des communes implantées sur le pourtour nord, ouest et sud de la petite couronne,
- de communes des villes nouvelles et de leur hinterland,
- de plusieurs communes de la vallée de la Seine aval, de la Vallée-de-Chevreuse, du Val-d'Orge,
- des pôles secondaires de grande couronne.

Deux arrondissements parisiens (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>) et 335 communes totalisent 20 % des actifs travaillant en banlieue (hors commune de résidence) en accueillant chacune 500 à 3 000 actifs.

Cela concerne :

- les communes les moins peuplées de la petite couronne (au sud-est du Val-de-Marne notamment),
- des communes des villes nouvelles (de Sénart et des secteurs 3 et 4 de Marne-la-Vallée en particulier) et de leur hinterland,
- la plupart des autres communes de grande couronne situées à proximité des lignes ferrées ou de grands axes routiers ou autoroutiers (A13, N13, N1, A6, N20).

Les autres communes de la grande couronne, essentiellement rurales, totalisent 6 % des franciliens travaillant en banlieue (hors commune de résidence) en accueillant chacune moins de 500 actifs.

### • Les classes socioprofessionnelles :

**Les actifs de la catégorie 1** travaillant en banlieue (hors commune de résidence) ne sont représentés à plus de 75 % que dans quelques communes rurales isolées.

Les actifs de la catégorie 1 sont toutefois majoritaires (part comprise entre 50 % et 75 %) dans :

- 14 arrondissements parisiens,
- quelques communes de la petite couronne : Neuilly-sur-Seine (72 %), Sceaux, Boulogne-Billancourt, Garches, Saint-Cloud, Ville-d'Avray, Marne-la-Coquette, Vaucresson,
- un certain nombre de communes résidentielles des Yvelines (Maisons-Laffitte, triangle Le Vésinet – Feucherolles – Viroflay,

- franges sud de Saint-Quentin-en-Yvelines),
- quelques communes du nord-ouest de l'Essonne (Verrières-le-Buisson, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette),
- quelques communes rurales, notamment des Yvelines.

La part des actifs de la catégorie 1 varie de 25 % à 50 % dans :

- les autres arrondissements parisiens (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>),
- les deux-tiers des communes des Hauts de Seine, où les parts s'élèvent à 49 % à Bourg-la-Reine, 48 % à Levallois-Perret, 46 % à Sèvres, 42 % à Antony,
- deux communes de Seine-Saint-Denis (Gournay-sur-Marne et Le Raincy),
- un tiers des communes du Val-de-Marne (triangle Vincennes – Bry-sur-Marne – Saint-Maur, secteur sud-est, frange sud-ouest),
- des communes de villes nouvelles (Saint-Quentin-en-Yvelines, Secteur 3 de Marne-la-Vallée notamment),
- la majorité des autres communes des Yvelines (secteurs de Saint-Germain-en-Laye et de Versailles, communes rurales),
- de nombreuses communes du Vexin et de la partie sud de la Vallée-de-Montmorency,
- des communes du secteur de Fontainebleau,
- différentes communes du Val-d'Yerres, du Val-d'Orge, et du nord-ouest de l'Essonne.



Habitat mixte à Antony (92)

IAURIF

Les actifs de la catégorie 1 sont faiblement représentés (moins de 25 %) dans :

- quelques communes des Hauts-de-Seine (frange ouest de la presqu'île de Gennevilliers notamment),
- la quasi totalité des communes de Seine-Saint-Denis,
- les trois-quarts des communes du Val-de-Marne,
- la majorité des communes des villes nouvelles et de leur hinterland, de la vallée de la Seine aval, de la Plaine de France, des autres communes de Seine-et-Marne et de l'Essonne.



Maisons de ville à Cergy-Pontoise (95)

IAURIF

**Les actifs de la catégorie 2** travaillant en banlieue (hors commune de résidence) sont majoritaires dans 82 % des communes ou arrondissements de l'Île-de-France.

La part de ces actifs est:

- supérieure à 75 % dans une quinzaine de communes rurales proches des limites régionales,
- comprise entre 50 % et 75 % dans toutes les autres communes et dans le 20<sup>e</sup> arrondissement (51 %), les parts les plus importantes concernant la commune de Roissy-en-France (70 %), certaines communes de villes nouvelles (Serris, Tigery, Lieusaint, Lisses, Collégien, Jouy le Moutier) et les communes de l'espace rural.

La part des actifs de la catégorie 2 est comprise entre 25 % et 50 % dans la quasi totalité des autres communes ou arrondissements :

- tous les arrondissements parisiens à l'exception du 20<sup>e</sup>,

- quatorze communes des Hauts-de-Seine : Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, triangle résidentiel Saint-Cloud – Chaville - Vaucresson, secteur Boulogne-Billancourt - Issy les Moulineaux, secteur sud-est,
- trois communes du Val-de-Marne : Nogent-sur-Marne, Vincennes, Saint-Mandé,
- plusieurs communes de la vallée de la Seine aval (notamment Mantes-la-Jolie et Les Mureaux),
- Versailles et les communes résidentielles environnantes,
- plusieurs communes de la Vallée-de-Chevreuse,
- de nombreuses communes rurales situées principalement en Seine-et-Marne (secteur de Fontainebleau notamment) et dans les Yvelines.

Seules sept communes dispersées dans la périphérie rurale accueillent moins de 25 % d'actifs de la catégorie 2.

**Les actifs de la catégorie 3** travaillant en banlieue (hors commune de résidence) sont minoritaires dans 98 % des communes ou arrondissements de l'Île-de-France.

Seules une vingtaine de communes rurales, situées pour la plupart en Seine et Marne, accueillent plus de 50 % d'actifs de la catégorie 3.

La part des actifs de la catégorie 3 varie de 25 % à 50 % dans :

- deux communes des Hauts-de-Seine : Gennevilliers (33 %) et Villeneuve-la-Garenne (31 %),
- les deux-tiers des communes de Seine-Saint-Denis (secteurs nord et nord-est), les parts les plus importantes concernant Aubervilliers (39 %), Bobigny (38 %), La Courneuve (37 %), Stains (37 %),
- près d'un quart des communes du Val-de-Marne (secteur de Seine-Amont notamment) ; les plus fortes parts intéressent Valenton (35 %), Villeneuve-Saint-Georges (34 %), Orly (34 %), Bonneuil-sur-Marne (31 %), Villeneuve-le-Roi (31 %),
- quelques communes à tradition industrielle des villes nouvelles ou de leur hinterland : Trappes (36 %), Corbeil-Essonnes (34 %), Saint-Ouen-l'Aumône (28 %),
- de nombreuses communes de la vallée de la Seine aval, de la Plaine de France et des environs de Roissy,
- la plupart des pôles secondaires de grande couronne,
- plus de la moitié des communes rurales de Seine-et-Marne et de l'ordre d'un quart des communes rurales du Val-d'Oise,
- un certain nombre de communes rurales du sud de l'Essonne et du nord-ouest des Yvelines.

Les actifs de la catégorie 3 sont faiblement représentés (moins de 25 %) dans le reste de l'Île-de-France, en particulier dans :

- les arrondissements parisiens,
- presque toutes les communes des Hauts-de-Seine,
- le sud-est de la Seine-Saint-Denis,

- les trois quarts du Val-de-Marne,
- la quasi-totalité des communes des villes nouvelles et du reste de la zone agglomérée,
- près de la moitié des communes rurales de Seine-et-Marne et la grande majorité des communes rurales des autres départements de la grande couronne.

### 2.2.5 Synthèse

Les actifs de la catégorie 1 (agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, professions supérieures) travaillent plus à Paris et en banlieue (hors commune de résidence) que sur place, surtout lorsqu'ils habitent à Paris et dans les communes résidentielles de la proche banlieue ouest et des Yvelines.

Les actifs de la catégorie 2 (professions intermédiaires et employés) travaillent beaucoup sur place et en banlieue (hors commune de résidence pour les non parisiens), surtout lorsqu'ils résident dans la banlieue dense et dans les villes nouvelles.

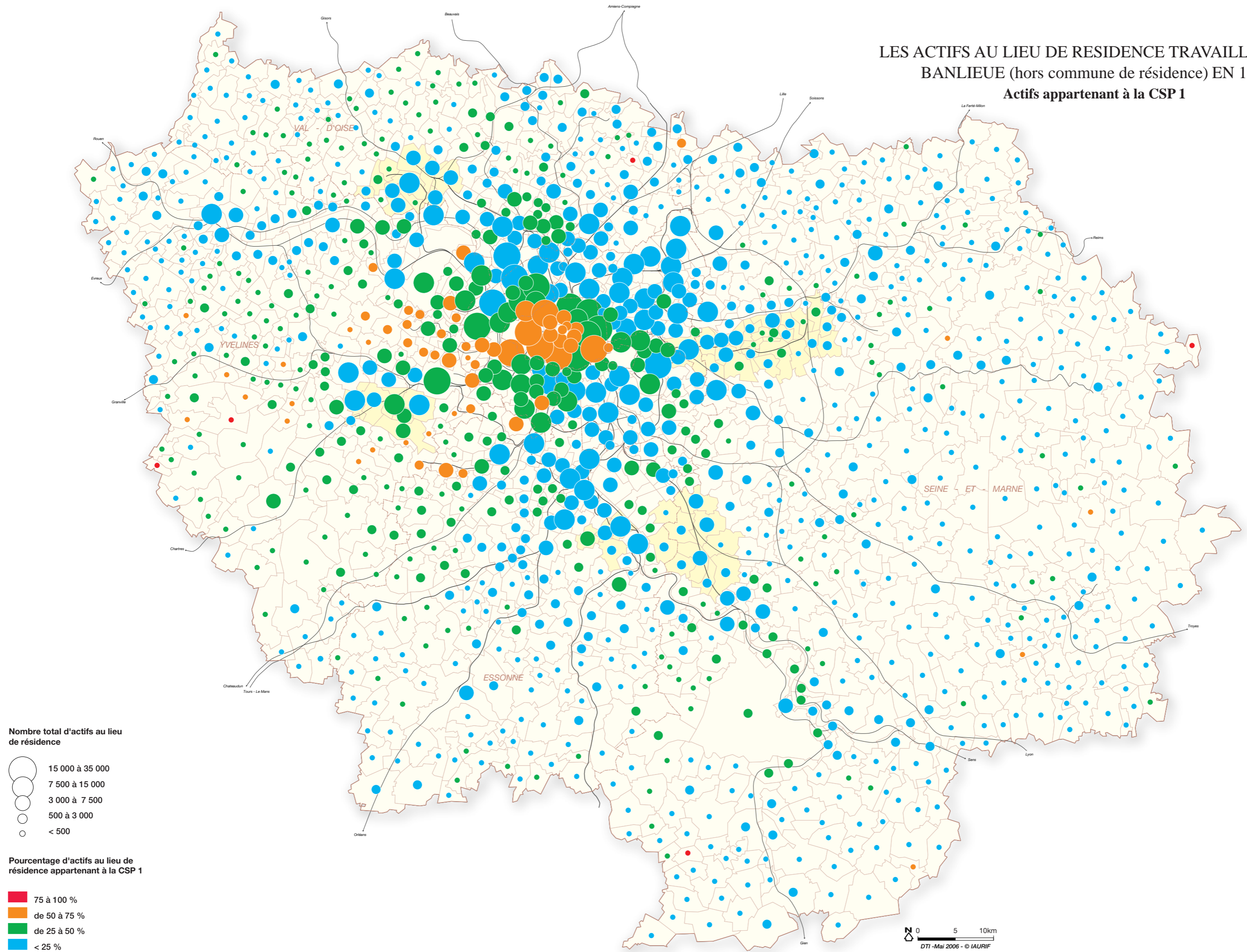
Les actifs de la catégorie 3 (ouvriers) travaillent peu à Paris et plus en dehors de la commune de résidence que sur place.



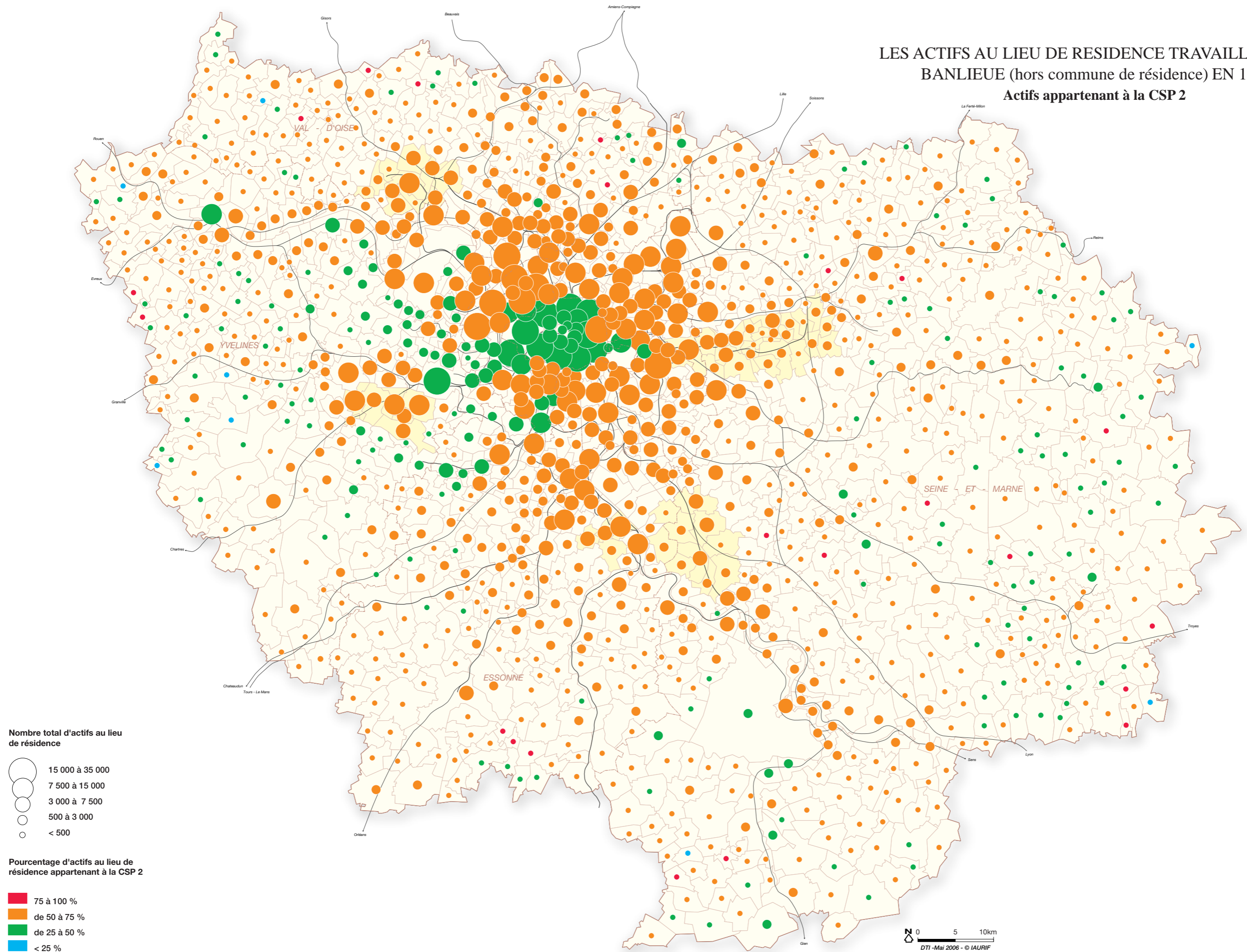
Villeneuve-la-Garenne (92)

IAURIF

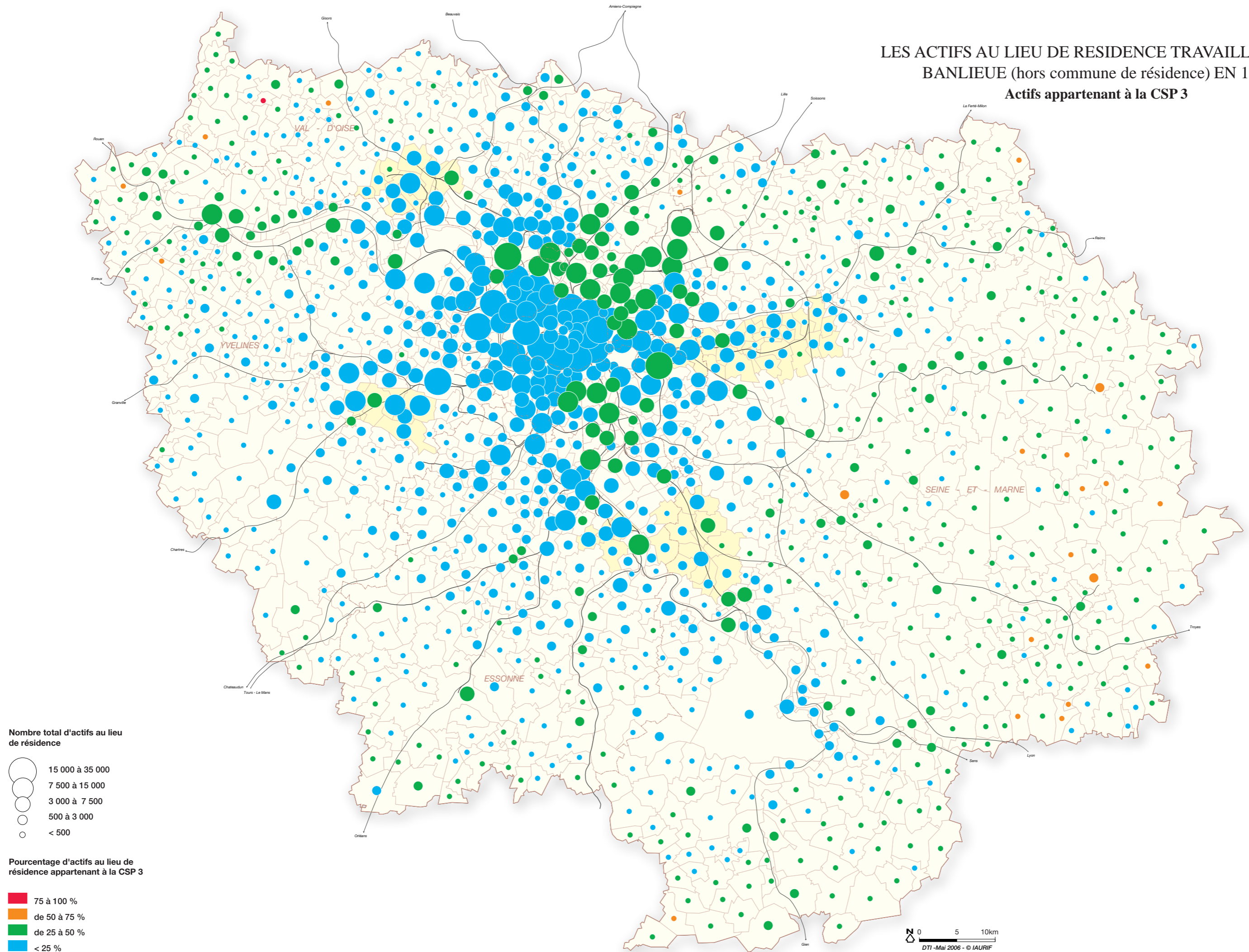
LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN  
 BANLIEUE (hors commune de résidence) EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 1



LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN  
BANLIEUE (hors commune de résidence) EN 1999  
Actifs appartenant à la CSP 2



LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN  
 BANLIEUE (hors commune de résidence) EN 1999  
 Actifs appartenant à la CSP 3



## 2.3 La part de la voiture particulière dans les migrations alternantes motorisées

### 2.3.1 Les actifs au lieu d'emploi

La part de la voiture dans les déplacements motorisés des actifs au lieu d'emploi reflète la qualité de desserte en transports en commune de la commune (ou arrondissement) de travail.

L'usage de la voiture est ainsi inférieur à 20 % pour les actifs qui travaillent dans les onze arrondissements centraux de Paris, où la finesse de desserte en transports en commun est une des meilleures du monde.

La part de la voiture augmente, tout en restant minoritaire (20 % à 40 %), pour les actifs qui travaillent dans les arrondissements périphériques, moins bien desservis que le centre de Paris (desserte par des lignes radiales maillées uniquement par les lignes de métro 2 et 6 en limite de la zone centrale).

La part de la voiture est également comprise entre 20 % et 40 % pour les actifs qui travaillent dans la proche banlieue ouest (Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Puteaux, Courbevoie) dont l'accessibilité en transport en commun est comparable à celles des arrondissements périphériques parisiens.

Les parts de la voiture et des transports en commun s'équilibrent pour les actifs qui travaillent dans les autres communes de la périphérie parisienne et dans les communes de la banlieue dense desservies par le métro ou des lignes de chemin de fer (RER notamment) offrent une bonne qualité de service.

La part de la voiture devient majoritaire pour les actifs qui travaillent dans la quasi-totalité des autres communes de la région.

La voiture est utilisée par 60 % à 80 % des actifs qui travaillent dans :

- le reste de la zone agglomérée desservie par le RER et, pour partie, par le réseau bus de la RATP,
- les communes les mieux desservies des villes nouvelles (communes d'implantation des gares RER notamment),
- un certain nombre de communes dispersées dans la zone rurale, en particulier des communes bénéficiant d'une bonne desserte ferroviaire comme Mantes-la-Jolie, Brétigny-sur-Orge, Melun.

La voiture est utilisée par plus de 80 % des actifs qui travaillent dans le reste de l'Île-de-France, soit dans quelques communes de la petite couronne (frange est du Val-de-Marne notamment) et plus de 75 % des communes de la grande couronne.

### 2.3.2 Les actifs au lieu de résidence

#### • Les actifs travaillant en Île-de-France

La part de la voiture dans les déplacements motorisés des actifs au lieu de résidence traduit, comme pour les actifs au lieu d'emploi, la qualité de la desserte en transports en commun des différentes communes ou arrondissements parisiens.

La répartition des différentes tranches de pourcentages d'usage de la voiture diffère cependant de celle concernant les actifs au lieu d'emploi.

Ainsi les pourcentages d'utilisation de la voiture inférieures à 20 % :

- s'appliquent aux arrondissements centraux, à l'exception des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements, où les actifs des classes socioprofessionnelles supérieures sont fortement représentés (53 % à 62 %),
- portent sur deux arrondissements périphériques (18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>), où les ouvriers et les actifs des classes socioprofessionnelles intermédiaires sont nettement majoritaires.

La répartition des autres tranches de pourcentages d'usage de la voiture forme des zones concentriques plus étendues que celles relatives aux actifs au lieu d'emploi.

La tranche des 20 % - 40 % concerne une zone qui déborde du périmètre de la ville de Paris, notamment au nord (Villetaneuse, Pierrefitte, Stains) et à l'est (Bobigny, Fontenay-sous-Bois).

La tranche des 40 % - 60 % s'applique à :

- plusieurs communes des villes nouvelles,
- un certain nombre de communes de grande couronne bénéficiant d'une bonne desserte ferroviaire, notamment les pôles secondaires de Meaux, Rambouillet et Mantes-la-Jolie.

La tranche des 60 % - 80 % s'étend au delà de la zone agglomérée et forme des doigts de gants le long des lignes ferrées.

Quant à la tranche des pourcentages supérieurs à 80 %, elle concerne les communes rurales situées dans les intervalles entre deux axes ferroviaires.

Cet élargissement des zones, par rapport à celles relatives aux actifs au lieu d'emploi, traduit notamment le fait que les zones d'influence des gares et stations sont plus étendues pour les actifs au lieu de résidence (rabattements voiture ou deux roues, rabattements autobus privilégiant le sens de la pointe), que pour les actifs au lieu d'emploi, dont le mode principal de diffusion est la marche à pied.

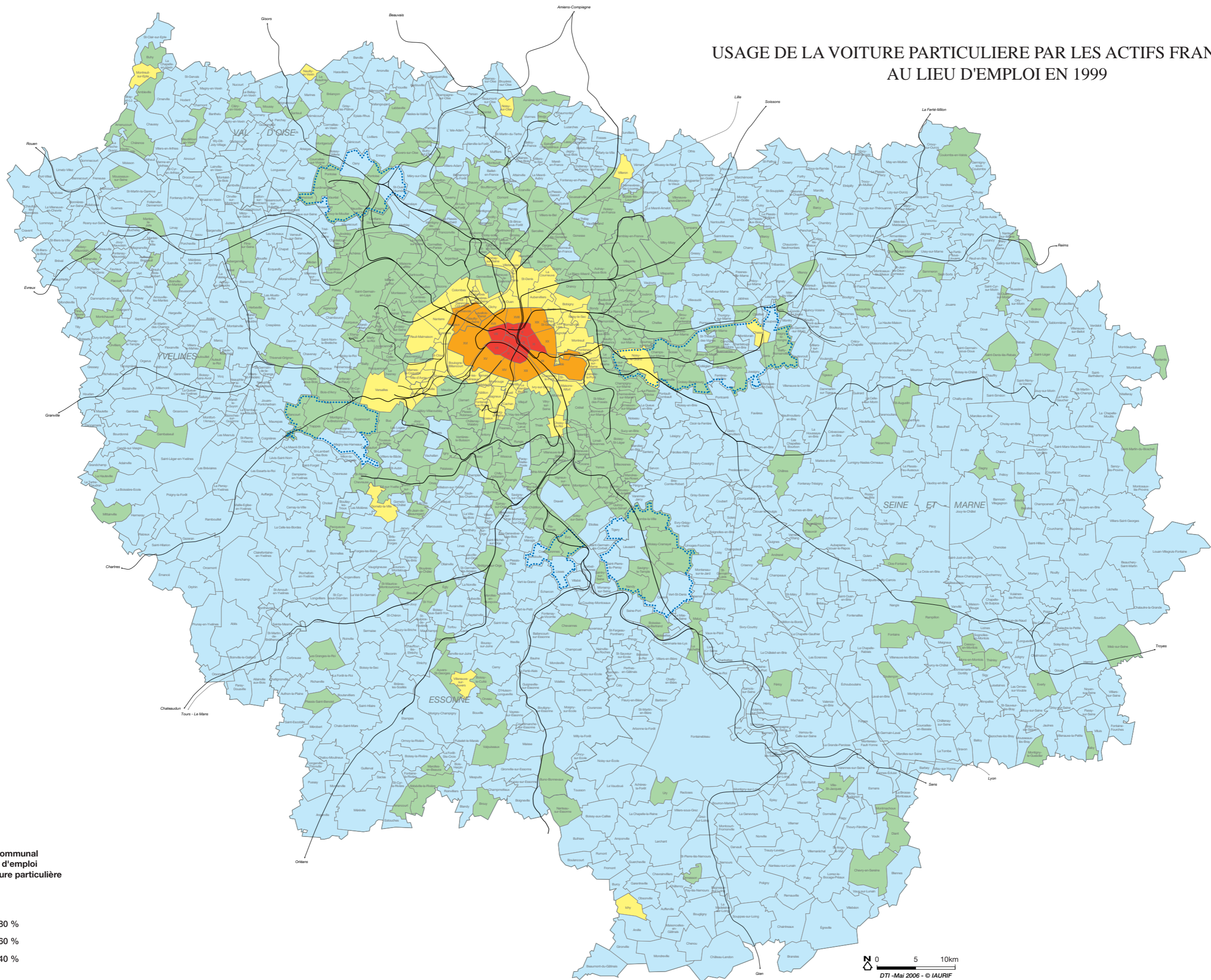
A noter cependant que les actifs résidant dans le 16<sup>e</sup> arrondissement utilisent plus la voiture que les actifs résidant dans les autres arrondissements périphériques, de même que l'usage de la voiture est plus fort chez les actifs résidant dans la proche banlieue ouest que chez ceux résidant dans les autres communes du pourtour parisien. Cela traduit notamment le fait qu'une part importante des actifs résidant dans ces secteurs ouest appartient aux classes socioprofessionnelles supérieures (taux de motorisation élevé).



Gare SNCF de Mantes-la-Jolie (78)

IAURIF

# USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE PAR LES ACTIFS FRANCILIENS AU LIEU D'EMPLOI EN 1999

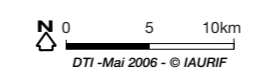
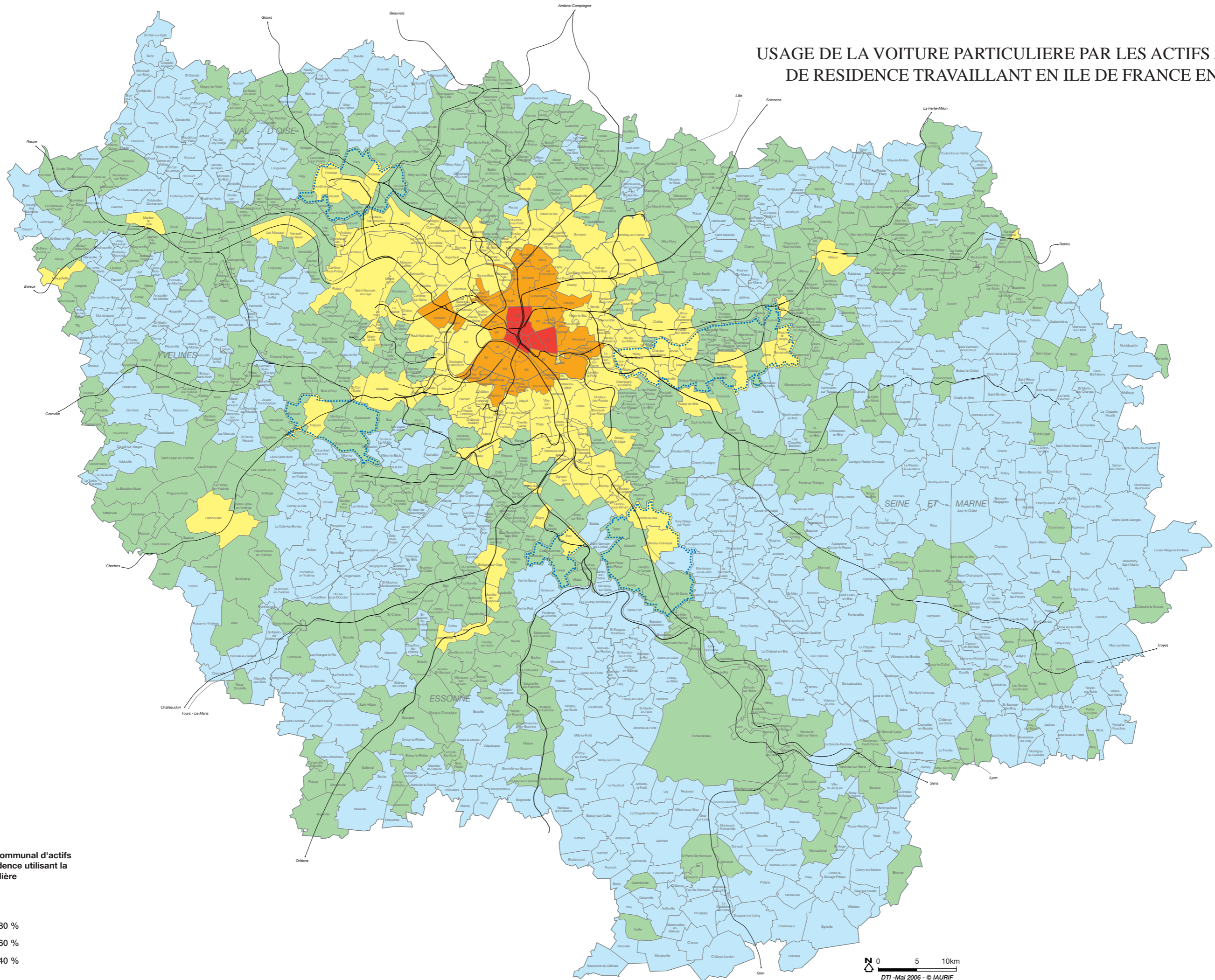
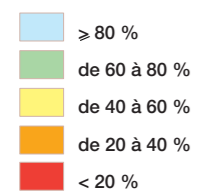


Pourcentage communal  
d'actifs au lieu d'emploi  
utilisant la voiture particulière

- $\geq 80\%$
- de 60 à 80 %
- de 40 à 60 %
- de 20 à 40 %
- $< 20\%$

# USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE PAR LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN ILE DE FRANCE EN 1999

Pourcentage communal d'actifs au lieu de résidence utilisant la voiture particulière





### • Les actifs travaillant à Paris

La grande majorité des actifs franciliens travaillant à Paris privilégient l'usage des transports en commun pour se rendre à leur lieu de travail.

Seulement 19 % des migrations alternantes motorisées se font en voiture particulière.

L'usage de la voiture est inférieure à 20 % pour les actifs qui résident dans :

- les arrondissements parisiens à l'exception des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>,
- la partie ouest de la Seine-Saint-Denis, la proche banlieue est et sud-est, la partie ouest de la presqu'île de Gennevilliers,
- la plupart des communes de grande couronne desservies par le réseau ferré en particulier les communes desservies par les lignes Paris-Saint Lazare – Mantes-la-Jolie – Rouen - Evreux, la branche Cergy-Pontoise du RER A, le RER E et la ligne Paris-Est – Meaux – Château-Thierry, le RER D et les lignes Paris-Lyon – Melun – Sens - Gien, la branche Brétigny – Étampes du RER C et la ligne Paris-Austerlitz – Orléans.

L'usage de la voiture varie de 20 % à 40 % pour les actifs qui résident dans la plupart des autres communes de l'Île-de-France ; seuls Neuilly-sur-Seine et certains secteurs éloignés des axes ferroviaires présentent des pourcentages d'usage de la voiture compris entre 40 % et 60 % (voire supérieurs à 60 % pour quelques communes).

### • Les actifs travaillant sur place

Près de 50 % des actifs qui travaillent dans leur commune ou arrondissement de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur lieu d'emploi.

La part de la voiture est inférieure à 20 % pour :

- les actifs parisiens (exceptés ceux qui résident dans les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements),
- les actifs qui résident dans quelques communes rurales de la grande couronne.

La part de la voiture varie de 20 % à 40 % pour les actifs qui habitent dans :

- les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements de Paris,
- les communes de la proche banlieue nord (Clichy, Saint-Ouen, Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais),
- quelques communes rurales de la grande couronne.

Les parts de la voiture et des transports en commun s'équilibrent (40 % à 60 %) pour les actifs qui résident dans :

- la plupart des autres communes de la proche banlieue,
- des centres urbains (Versailles, Noisy-le-Grand, Saint-Germain-en Laye) ou des communes à forte représentation (près de 90 %) de classes socioprofessionnelles intermédiaires et d'ouvriers (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Sevran, Grigny),
- une quarantaine de commune rurales situées pour plus de la moitié en Seine-et-Marne.

La part de la voiture est majoritaire pour les actifs qui résident dans le reste de l'Île-de-France :

- part de 60 % à 80 %, pour les actifs qui résident dans la majeure partie du reste de l'agglomération et dans un certain nombre de communes de la grande couronne situées à proximité des réseaux ferrés,
- part supérieure à 80 % pour la commune de Rungis, quelques communes du sud-est du Val-de-Marne et 62 % des communes de la grande couronne (communes rurales notamment).

### • Les actifs travaillant en banlieue, hors commune de résidence

Près des deux tiers des franciliens qui travaillent en banlieue, en dehors de leur commune de résidence pour les non parisiens, utilisent la voiture pour se rendre à leur lieu d'emploi.

Seul le 2<sup>e</sup> arrondissement présente un pourcentage d'actifs utilisant la voiture inférieur à 20 %.

La part de la voiture augmente mais reste minoritaire (20 % à 40 %) pour les autres arrondissements, à l'exception des quatre arrondissements sud-ouest (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>).

Pour ces quatre arrondissements, les parts de la voiture et des transports en commun s'équilibrent (40 % à 60 %), de même que pour :

- la banlieue dense, à l'exception de la majeure partie du quart sud-ouest,
- quelques communes de villes nouvelles et le pôle secondaire de Mantes-la-Jolie.

La part de la voiture varie de 60 % à 80 % pour la partie sud-ouest de la banlieue dense, la majeure partie du reste de la zone agglomérée et de nombreuses communes de grande couronne desservies par les lignes ferroviaires.

De façon encore plus marquée que pour les actifs travaillant à Paris et les actifs travaillant sur place, les arrondissements ouest de Paris et la proche banlieue ouest se démarquent par des parts

d'utilisation de la voiture respectivement supérieures à celles des autres arrondissements parisiens et du reste de la banlieue dense.

La part de la voiture dépasse 80 % sur les autres communes de l'Île-de-France :

- une dizaine de communes de la petite couronne (Coubron, Rungis, secteur sud-est du Val-de-Marne),
- 79 % des communes de la grande couronne (communes rurales éloignées des axes ferroviaires notamment).



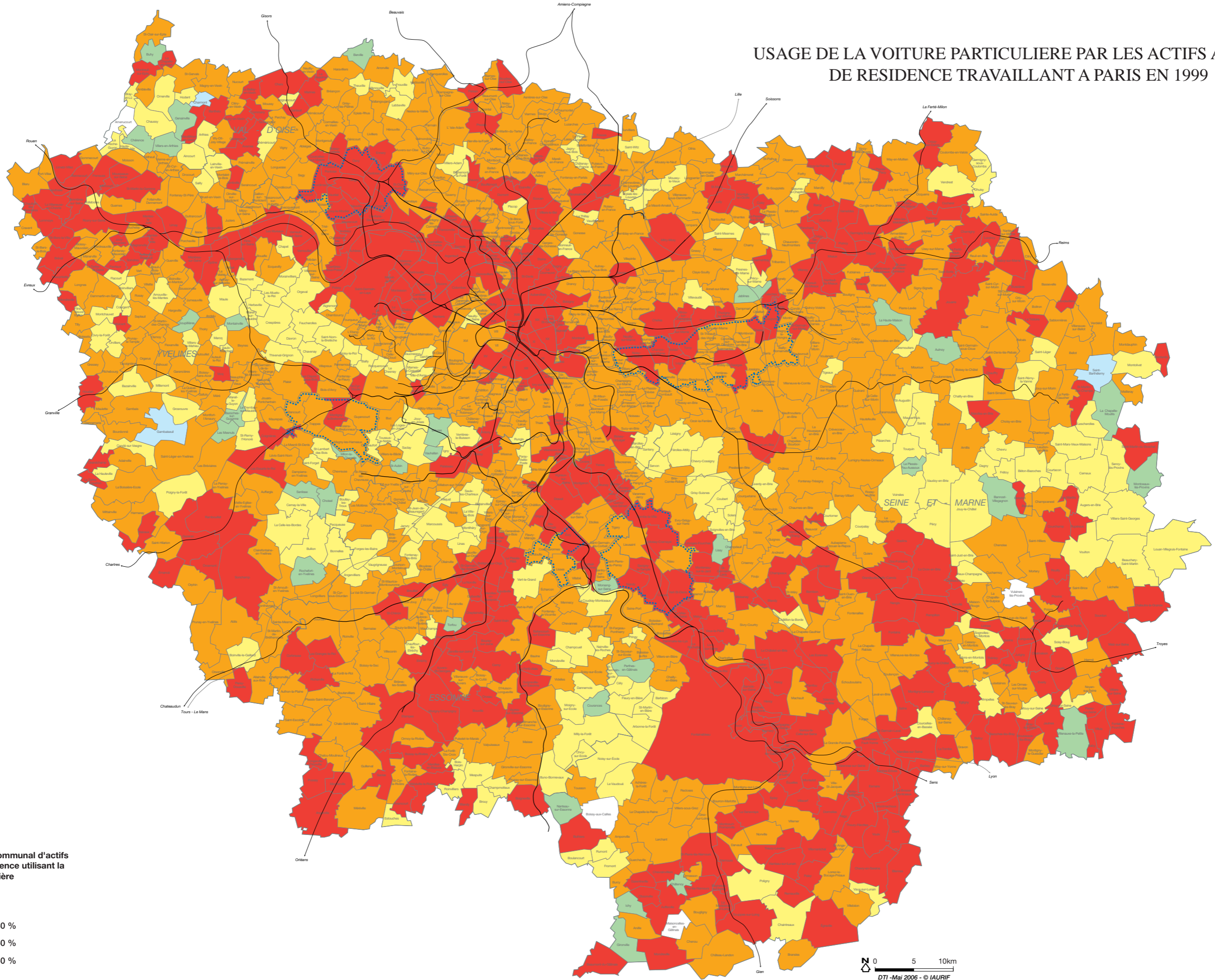
Trafic saturé sur A86

CRIF

# USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE PAR LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT A PARIS EN 1999

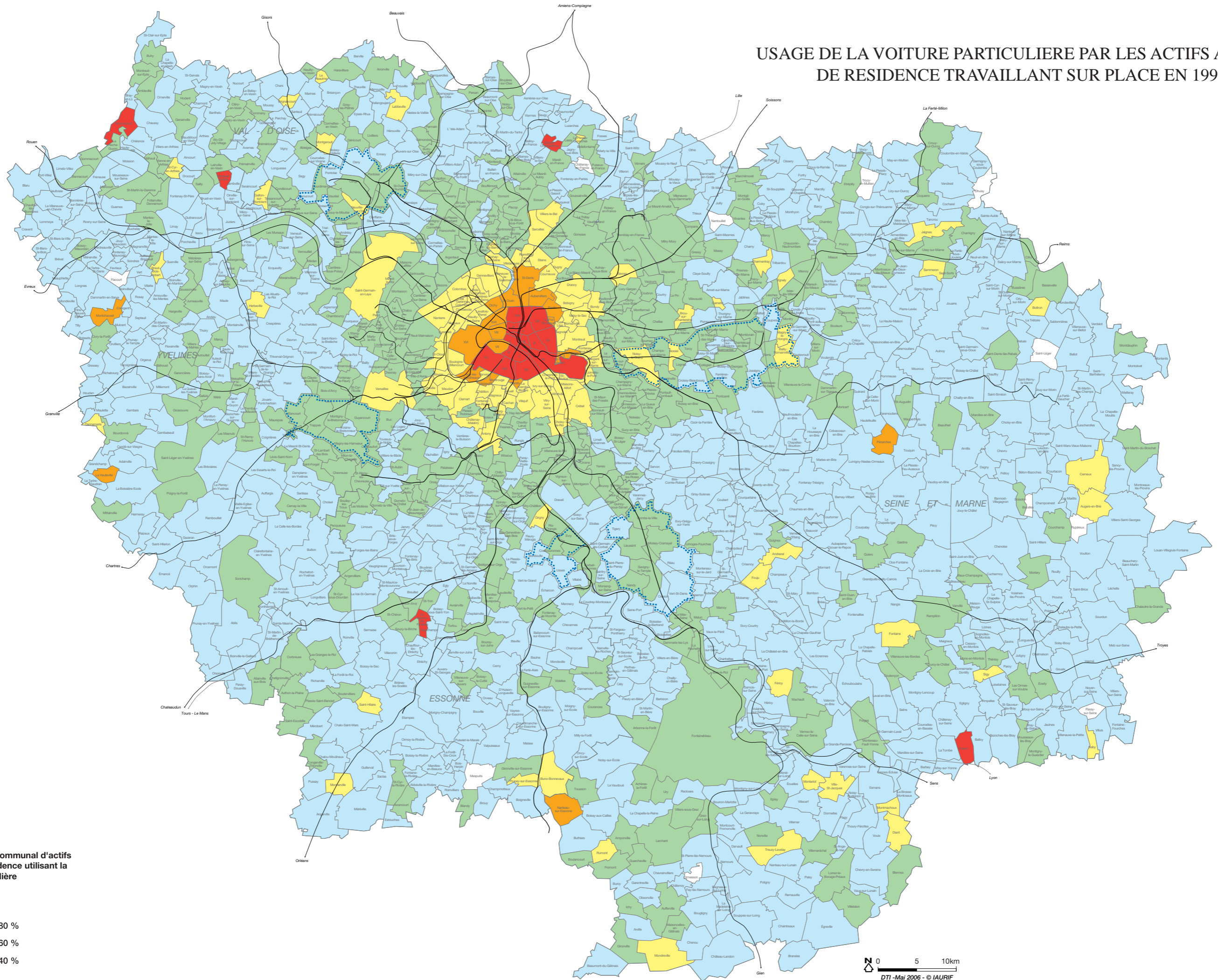
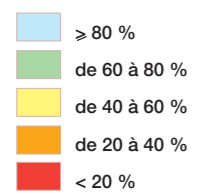
Pourcentage communal d'actifs au lieu de résidence utilisant la voiture particulière

- ≥ 80 %
- de 60 à 80 %
- de 40 à 60 %
- de 20 à 40 %
- < 20 %



# USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE PAR LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT SUR PLACE EN 1999

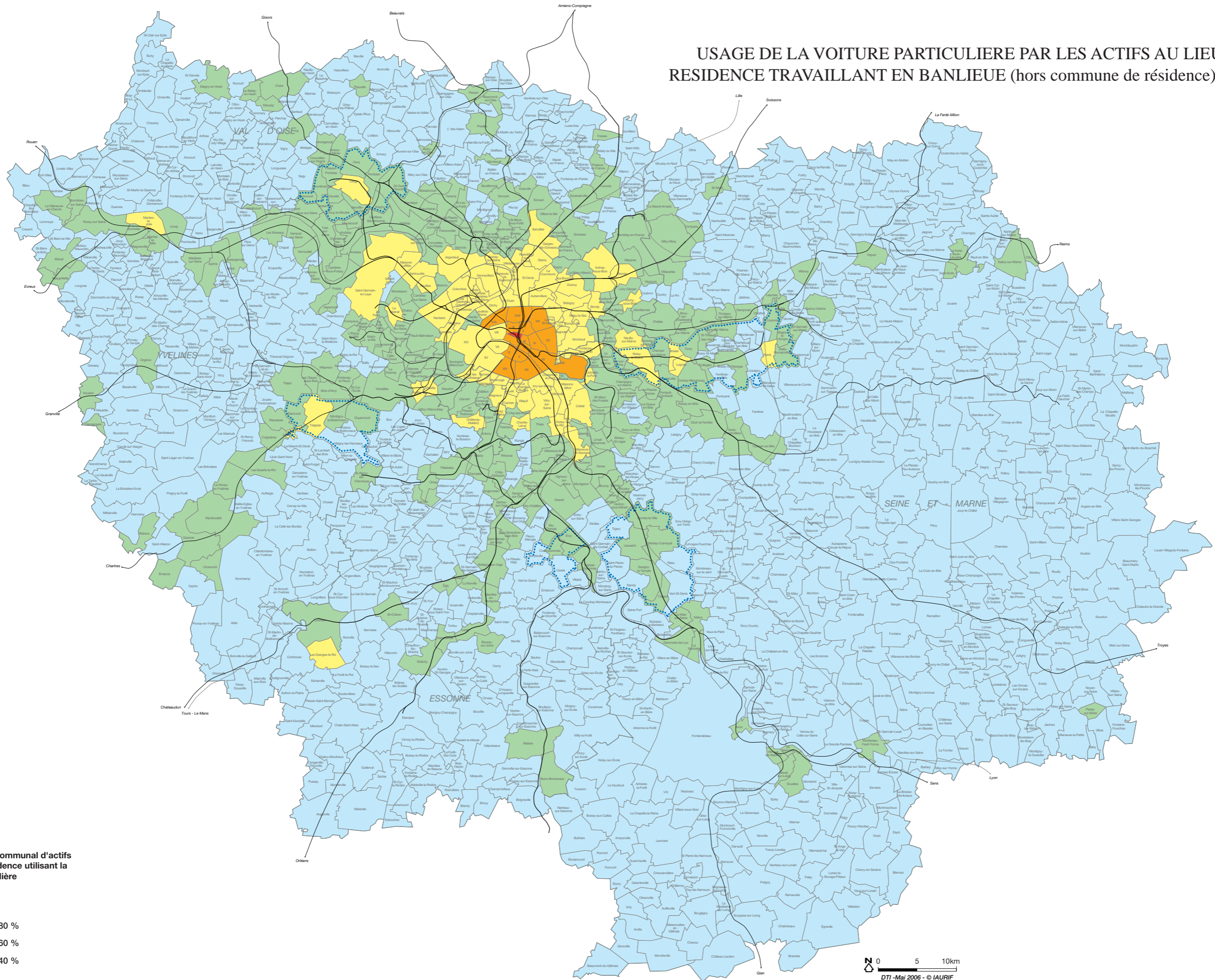
Pourcentage communal d'actifs au lieu de résidence utilisant la voiture particulière



# USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE PAR LES ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE TRAVAILLANT EN BANLIEUE (hors commune de résidence) EN 1999

Pourcentage communal d'actifs au lieu de résidence utilisant la voiture particulière

- ≥ 80 %
- de 60 à 80 %
- de 40 à 60 %
- de 20 à 40 %
- < 20 %



# Évolution de la longueur des déplacements domicile-travail

## 1 – Longueur moyenne et valeur médiane

Les évolutions de la structure des migrations alternantes constatées au cours des dernières décennies (diminution du nombre d'actifs travaillant à Paris, variations de la part d'actifs travaillant sur place, augmentation du nombre d'actifs travaillant en banlieue) ne peuvent être sans conséquence sur la longueur des déplacements domicile – travail.

En effet, les résultats des différentes enquêtes EGT montrent que la longueur moyenne des déplacements du domicile vers le travail ne cesse de croître de 1976 à 2001.

Il en est de même de la valeur médiane, ainsi que des valeurs correspondant au premier quartile (Q1) et au troisième quartile (Q3)

	Moyenne	Médiane (1)	Q1 (2)	Q3 (2)
<b>1976</b>	7	4,3	1,6	9,6
<b>1983</b>	7,6	4,8	1,8	10,6
<b>1991</b>	8,9	5,8	2,3	12,3
<b>2001</b>	9,7	6,6	2,5	13,6

(1) La médiane est la valeur pour laquelle la moitié des données se situent au dessus, tandis que l'autre moitié lui est inférieure.

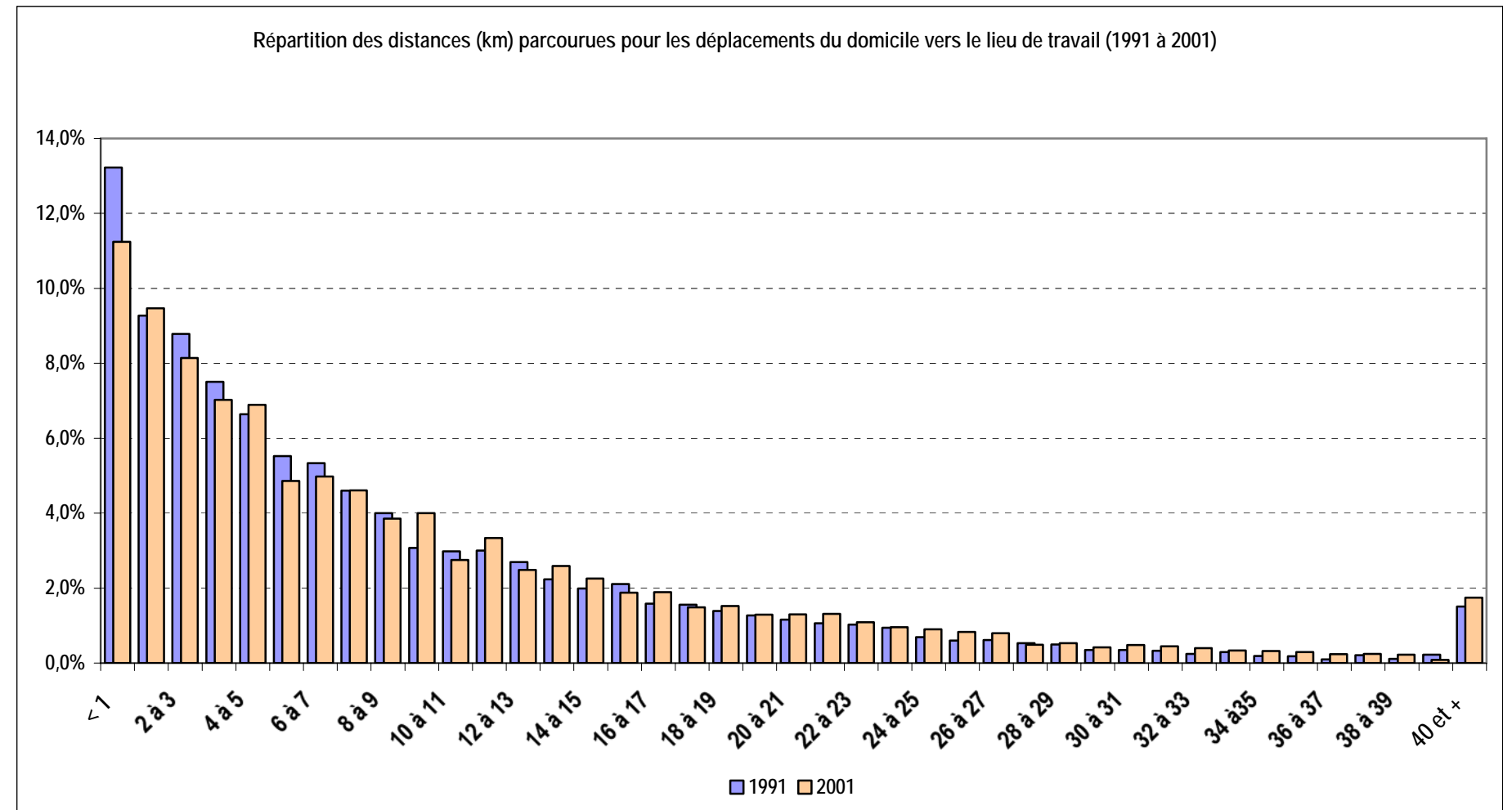
(2) Un quart des données sont inférieures au premier quartile, la moitié des données sont inférieures au deuxième quartile (il s'agit de la médiane) et les trois-quarts des données sont inférieures au troisième quartile.

Les évolutions de ces valeurs semblent donc indiquer qu'il y a de moins en moins de déplacements courts et de plus en plus de déplacements longs.

Comme ni la moyenne seule, ni la médiane seule, ni même l'association de ces deux paramètres ne suffisent à rendre compte de l'évolution des distances domicile-travail, l'analyse a été affinée en détaillant la distribution de ces distances et en examinant leur localisation.

## 2 – Distribution des distances domicile – travail

### 2.1 Répartition des distances parcourues pour les déplacements du domicile vers le lieu de travail



L'analyse a porté sur les résultats des différentes EGT, en ne considérant que les déplacements orientés du domicile vers le travail, afin d'éviter des effets liés à des activités intercalées entre le lieu de travail et le domicile sur le chemin du retour.

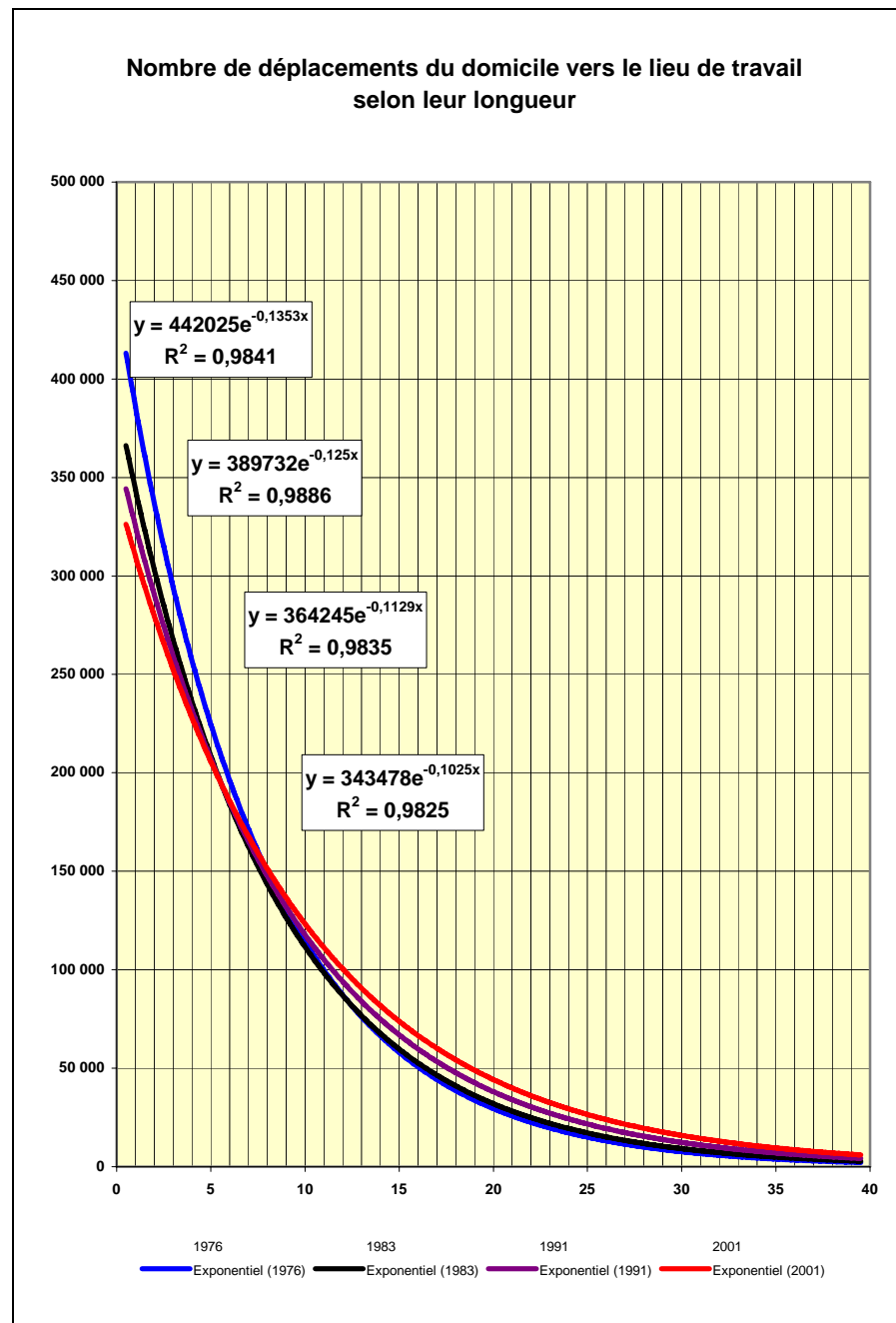
Si l'on compare les distributions des déplacements par classe de distance entre 1976 et 2001, l'évolution entre ces deux dates

apparaît de façon très nette : une proportion moindre de déplacements dans toutes les catégories inférieures à 7 km et inversement une proportion plus élevée dans toutes les catégories supérieures.

Les évolutions entre 1991 et 2001 sont moins accusées, mais ne démentent pas le constat précédent.

## 2.2 Nombre de déplacements du domicile vers le lieu de travail selon leur longueur

Au vue de la courbe formée par les deux histogrammes répartissant les déplacements par classes de distance, on a ajusté une courbe de tendance du type exponentielle négative pour chaque année considérée.



Les formulations obtenues sont les suivants :

Année	Formulation de l'équation
1976	$N_d = 442\ 025e^{-0,1353d}$
1982	$N_d = 389\ 732e^{-0,125d}$
1991	$N_d = 364\ 245e^{-0,1129d}$
2001	$N_d = 343\ 478e^{-0,1025d}$

Un très bon ajustement statistique est constaté, la valeur (0.98) du coefficient d'ajustement R<sup>2</sup> étant très proche de 1 pour toutes les années considérées.

La baisse de la constante entre 1976 et 2001 traduit le fait qu'il y a de moins en moins de déplacements très courts, tandis que la hausse du paramètre de la fonction exponentielle traduit le fait que la courbe 2001 décroît moins vite que la courbe 1976, donc que la résistance à la longueur des déplacements s'amointrit d'une EGT à l'autre.

## 2.3 Synthèse

L'analyse de l'évolution des distances domicile-travail à partir des enquêtes globales montre bien une baisse du nombre de déplacements courts (inférieurs à 7 km) accompagnée d'une hausse du nombre des déplacements plus longs, ce qui se traduit par une hausse de la moyenne et de la médiane des distances.

La prise en compte de la géographie des déplacements domicile – travail et de leur évolution par type de liaisons permet une meilleure appréhension du phénomène.

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, la dernière période inter-censitaire (1990 – 1999) s'est en effet traduite par :

- une réduction du nombre d'actifs travaillant à Paris concernant deux fois plus d'actifs sur les liaisons courtes (- 43437 actifs de Paris à Paris, malgré la croissance du nombre de parisiens travaillant dans leur arrondissement de résidence) ou moyennes (-87396 actifs de la petite couronne vers Paris) que sur les liaisons longues (-64776 actifs de la grande couronne vers Paris),
- parallèlement à la baisse du nombre de parisiens travaillant dans la capitale, une hausse du nombre de parisiens travaillant en dehors (+9684 en petite couronne et +5456 en grande couronne),

- une diminution du nombre actifs de banlieue travaillant sur place dans 81 % des communes de la petite couronne et 69 % des communes de la grande couronne ; seules les communes situées dans des secteurs de développement (villes nouvelles notamment) et un certain nombre de communes rurales voient le nombre d'actifs travaillant sur place augmenter,
- une augmentation du nombre d'actifs résidant et travaillant en banlieue (en dehors de la commune de résidence) pour 86 % des communes franciliennes, les plus fortes croissances concernant les communes situées dans les hinterlands plus ou moins étendus des grands pôles de développement, en particulier ceux de la grande couronne. Des mouvements en cascades se sont opérés, où des communes voisines de secteurs en développement ont vu augmenter le nombre d'actifs au lieu de résidence travaillant dans ces secteurs, parallèlement à une diminution du nombre d'actifs travaillant sur place et à une croissance du nombre d'emplois occupés par des actifs résidant dans des communes de l'arrière-pays. Globalement, en 1999, ce sont 150412 actifs supplémentaires, par rapport en 1990, qui résident et travaillent en banlieue (y compris dans la commune de résidence), dont 116901 actifs qui résident et travaillent en grande couronne.

## Portée moyenne en km des déplacements du domicile vers le lieu de travail en 2001

	Tous modes	TC	VP
<b>Paris-Paris</b>	3,2	3,9	3,8
<b>Paris - PC</b>	9	9,4	8,4
<b>Paris - GC</b>	24,2	24,7	22,7
<b>PC - PC</b>	5,5	8,3	5,5
<b>PC - GC</b>	18,2	21,3	16,9
<b>GC - GC</b>	7,9	10,2	8,8
<b>RIF</b>	<b>9,6</b>	<b>11,9</b>	<b>9,7</b>